

HISTOIRE CRITIQUE DES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES,

Qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Sçavans.

AVEC

LA METHODE ET LES PRINCIPES pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas.

Par le R. P. PIERRE LE BRUN, Prêtre de l'Oratoire.

Seconde Edition augmentée.

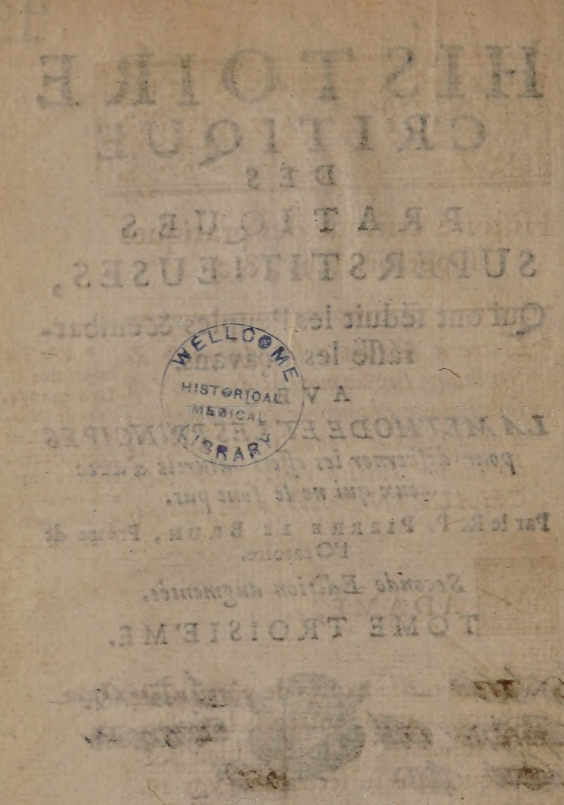
TOME TROISIE'ME.



A PARIS,
Chez la Veuve DELAULNE, ruë Saint Jacques à l'Empereur.

M. DCCXXXII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



Hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes, &c.

* *Lettre à Madame la Marquiſe de Senozan, ſur les moyens dont on s'eſt ſervi pour découvrir les Complices d'un aſſaſſinat commis à Lyon, le cinquiéme Juillet 1692. Par Mr. CHAUVIN Docteur en Medecine.*

* Elle fut imprimée à Lyõ en 1692. chès de Ville in 12. Les Editiõs anterieures ont été déſavouées par l'Auteur.

ADAME,

Sans un ordre exprès de vôtre part, je n'aurois jamais entrepris la diſſertation ſuivante, & je ſuis bien perſuadé que ſans le ſecours de vos réflexions ſur une découverte auſſi ſinguliere que celle dont il s'agit, j'aurois vainement eſſayé de vous obéïr. C'eſt donc vôtre ouvrage, Madame que je vous addreſſe, auquel je n'ai donné que la méthode, & le ſoin d'ar-

ranger vos pensées. Pour tracer mon Plan, je me suis servi de la narration du fait, que vous m'avés encore fournie. On s'apperçoit, en la lisant, que vous la tenés de bonne main, & l'on est convaincu qu'elle est fidéle, si-tôt qu'on sçait que vous la devés à Monsieur l'Abbé de la Garde, qui n'a rien avancé dans cette occasion qu'il n'ait vû par lui-même. La bonne foi de l'Auteur, ses manieres sinceres, son amour pour la vérité, garantissent sa rélation d'être suspecte de mensonge. Pourroit-on s'imaginer qu'un honnête homme, dans le tems de cet évenement, au milieu d'une grande Ville, en présence d'un nombre infini de témoins qui le démentiroient, à la face de Messieurs nos Magistrats, eût le front, au lieu d'une Histoire de conter des Fables, dont la fausseté fraperoit tous nos citoyens, & les soûleveroit contre ce récit.

LE 5. de Juillet 1692. sur les dix heures du soir, un Vendeur de vin & sa femme, furent égorgés à Lyon dans une cave; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre.

Cela ſe fit avec tant de ſecret, qu'on ne pût ni découvrir, ni ſoupçonner les Auteurs du crime.

Un voiſin touché de cette mort, ou pouſſé par le déſir d'éprouver le talent d'un riche Païſan de ſa connoiſſance, qui ſe méloit de ſuivre à la piſte les larrons & les meurtriers, l'attira par une lettre en cette Ville; & le mena chès Monſieur le Procureur du Roi, à qui ce Villageois promit d'aller ſur les pas des coupables & de les rencontrer, pourvû qu'il commençat par deſcendre dans cette cave pour y prendre ſon impreſſion.

Il eſt de Saint Veran en Dauphiné, s'appelle Jacques Aymar, eſt né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure: & avec une Baguette fourchuë, coupée en tout tems & de toute eſpece de bois, il trouve la ſource & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachés, ſans que ſon frere unique ait ce talent, quoiqu'il ſoit né dans le même mois en l'année 1664.

Monſieur le Lieutenant Criminel & Monſieur le Procureur du Roi l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû; ſon poulx s'éleva comme dans une

groſſe fiévre ; & ſa Baguette qu'il te-noit en ſes mains de la même façon qu'il la tient lorſqu'il cherche les four-ces, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les ca-davres du mari & de la femme. Après quoi guidé par ſa Baguette, ou par un ſentiment interieur, il ſuivit les ruës où les aſſaſſins avoient paſſé, en-tra dans la cour de l'Archevêché, ſortit de la Ville par le Pont du Rô-ne & prit à main droite le long de ce fleuve.

Trois perſonnes, qui l'eſcortoient furent témoins qu'il s'appercevoit quelquefois de trois Complices, quel-quefois il n'en contoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arri-vant à la maiſon d'un Jardinier, où il ſoûtint opiniâtrement qu'ils avoient entouré une table, vers laquellle ſa Baguette tournoit ; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la cham-bre, ils en avoient touché une ſur quoi ſa Baguette tournoit auſſi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre la défenſe de leur pere, avoüerent bien-tôt, que trois hommes qu'ils

dépeignirent, s'étoient glissés dans la maison, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païsan indiquoit.

Après cet aveu, l'on fut au bord du Rône à demi lieuë plus bas que le Pont & leurs traces imprimées dans le sable sur le rivage, montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarqués.

Ils furent exactement suivis par eau, & le Païsan fit conduire son bateau dans des routes, & sous une arche du Pont de Vienne, où l'on ne passe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois faisoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre; alloit droit à leur gistes; & reconnoissoit (au grand étonnement des Hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniés.

On arrive au Camp de Sablon, le Païsan se sent plus émû; il est persuadé qu'il voit les Meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa Baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur lui. Frapé de cette peur, il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les Criminels en sont partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire, & dans la route, il visite toûjours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots qu'ils ont touchés pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les ruës, il s'arrêta devant la porte d'une prison & dit positivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit ; on lui présenta douze ou quinze prisonniers parmi lesquels un Bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une heûre pour un petit larcin : fut celui que la Baguette désigna pour un des Complices.

On chercha les autres. Le Païsan découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nismes, & le Bossu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoissance ni de ce forfait ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lyon. Cependant à Bagnol's, soit qu'il fut pressé par la force de la vérité, soit qu'il fut confondu par ses Hostes, qui lui soûte-

noient qu'il avoit logé chès eux en descendant par le Rône, avec deux personages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il révela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans cette action, comme s'il eut été leur valet, sans qu'il eut pourtant ni tué, ni volé ; car c'étoient eux, à ce qu'il disoit, qui avoient fait le massacre & enlevé l'argent ; dont ils ne lui avoient donné que six écus & demi.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Bossu sans des maux de cœur: il falloit qu'il marchât loin devant lui pour les éviter. Et ce qui mérite aussi d'être observé, c'est qu'il ne sçauroit se placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, sans prendre envie de vomir, sant suer, sans souffrir une espéce d'accès de fiévre. Il n'est pas ainsi tourmenté quand il cherche des sources, ou qu'il suit des meurtriers sur une riviere.

Le Bossu dans le premier Interrogatoire subi, dès qu'il fut à Lyon ne fit pas difficulté de raconter que le

jour du meurtre, deux hommes qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux Serpes à Bucheron : Que sur les dix heures du soir tous trois ensemble furent chès ces pauvres gens, sous prétexte d'emplir une grosse bouteille couverte de paille dont ils étoient munis : Que ses deux compagnons descendirent sans lui dans la cave avec le vendeur & la vendeuse de vin : Que là ils les tuerent à coups de serpes & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit loüis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils se refugiérent promptement dans une grande cour, sortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rône, bûrent à la maison du Jardinier en présence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que sur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Païsan l'avoit fait repasser au retour, & reconnoître par les Hôtes.

Cette confession débroüilla les cir-

constances du crime. En effet dans la boutique qui servoit de chambre on avoit trouvé une Serpe à Bucheron neuve & sanglante, avec une grosse bouteille presque pleine, & ces deux instrumens ont donné lieu a plusieurs expériences.

Si-tôt que le bruit de la prise du Bossu se répandit, on raisonna sur cette affaire dans toute la Province, chacun selon ses notions, ses préjugés, sa passion, ses interêts, ou le degré de sa science.

La plûpart publioient obstinément que l'homme à Baguette étoit sorcier, & ne faisoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte du moins implicite. Quelques-uns attribuoient son talent au Signe de la Vierge ; & d'autres voulant parler pour ne rien dire, avoient recours aux qualités occultes ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardi * opina pour la nature, & débita dans les conversations un espece de sistême, ou une hypothese qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les differentes merveilles que le Villageois opéroit.

* M. l'Abbé de la Garde.

Il avoit construit son hypothese

pour la satisfaction de Monsieur le Lieutenant Criminel & de Monsieur le Procureur du Roi sur leur rélation des Faits, sans avoir jamais vû le Païsan, & leur avoit prédit par des conséquences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher les sources devoient avoir le même don : ce qui seroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les expériences ; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des personnes distinguées, & en sa présence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de sa Baguette les deux endroits où le vendeur de vin & son épouse étoient tombés en mourant, fut abondamment moüillé de sueur, eut le poulx élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les sources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna sur les mêmes places. Il sentit d'abord un grand mal de cœur, dont il se remit en un moment, & fut au cabinet de Monsieur le Procureur du Roi. La Serpe sanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier y furent

rangée à demi aulne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement, & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

N'auroit-on pas crû qu'il en étoit quite pour le mal de cœur senti à la cave? Toutefois en se retirant, il fut saisi dans les ruës d'une agitation véhemente qui l'obligea de monter chès un de ses amis y prendre du vin, & attendre que cette émotion, qui lui dura tout le soir, fut diminuée.

Deux jours après, le Païsan avec des Archers fut renvoyé au sentier, dont on a parlé pour y reprendre la piste des autres Complices; & de-là, sa Baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire à la porte de la même prison, où l'on avoit trouvé le premier.

Il assûroit qu'il y en avoit encore un là dedans & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges: on fut jusqu'à Toulon dans une Hôtelerie où ils avoient dîné le jour précedent: on les poursuivit sur la

mer, où ils s'étoient embarqués: on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems sur nos côtes, qu'ils y avoient couché sous des Oliviers ; & l'homme à Baguette, malgré des tempêtes, les suivit inutilement sur les ondes journée par journée, jusqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procès du Bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude ; & quand le Païsan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne se donnoit que dix neuf ans, fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif sur les Terreaux, & à passer en allant au supplice, devant la porte du Vendeur de vin, où la Sentence fut luë.

A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maison, que de son propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il déclara qu'il avoit causé la mort en suggerant le vol, & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'éxécution de ce malheureux, on en a fait des expériences; & déja huit personnes se sont trouvées revêtuës de ce don, ignoré jusqu'aujourd'hui. Quelques - unes sont tourmentées incontinent qu'el-

les se mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure après, & leur mal s'appaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une, âgée d'environ soixante ans, sçavante à chercher les sources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette entre les mains du Païsan, ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abrevée de sang & mis quantité de mortier à sa place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi ailleurs à la piste des choses dérobées, on a dévelopé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonstances on a commencé d'aprofondir une découverte si utile à la conservation du bien & de la vie des hommes.

COmme ce Fait paroît fort singulier, & qu'il est dans toutes ses circonstances si surprenant que beaucoup de personnes ne le croiront pas naturel; il est juste pour l'utilité du public, qu'on en develope le mystere

d'une maniere Mechanique, qui n'éclaire pas simplement l'esprit, mais qui frape en quelque maniere les sens; puisque l'expérience nous apprend, que ce n'est que par leur moyen que la plûpart des hommes connoissent.

Dans cette vûë j'ai eu recours, pour m'éclaircir moi-même & pour instruire ensuite les autres à l'Analyse suivante ; persuadé que sans une pareille méthode, l'esprit du monde le plus pénétrant n'arrive jamais à la connoissance de la moindre vérité.

J'ai donc d'abord prêté attention à ce qu'il y a de plus particulier dans une découverte si extraordinaire: après quoi j'ai essayé de ne recevoir aucune chose pour vraye, que je ne l'aye connuë évidemment telle.

J'ai même divisé toutes les difficultés, que je me suis proposées à examiner, en autant de parties que j'ai pû : J'ai conduit ensuite mes pensées par ordre. Enfin j'ai essayé pour me convaincre moi-même, de faire par tout des dénombremens les plus entiers qu'il m'a été possible de peur de rien obmettre de tout ce qui peut entrer dans nôtre question.

Ce qu'il y a de plus connu dans ce

que le Fait proposé a de singulier, est qu'un certain Villageois conduit sur l'endroit d'un meurtre & d'un vol, a des inquietudes, des envies de vomir, tombe en sueur, & souffre une espece d'accès de fiévre: & sur cela cet homme assûre & ne s'y trompe point, que dans l'endroit sur lequel il a les pieds, on a commis un assassinat. Voilà les sentimens interieurs dont il se plaît, qu'on reconnoît au changement de sa couleur, aux sueurs qui lui distilent du visage, & de tout le corps, & à l'agitation de son poulx.

Si cet homme tient avec les mains par les deux bouts une Baguette fourchuë, de quelque bois qu'elle soit, on la voit sensiblement tourner en rond entre ses mains. Armé, pour ainsi dire, de cette Baguette, il suit à la piste un assassin dans tous les endroits où il a passé, se plaignant toûjours d'une agitation interieure, qui augmente si fort à mésure qu'il suit de fort près l'assassin, qu'il en prend mal au cœur, & la Baguette continuë toûjours à se mouvoir.

Ces vérités posées; il est constant que ce qu'il y a de singulier en la question consiste premierement dans un mou-

vement,ou agitation interieure & extraordinaire, ſoit du *a* Sang, ſoit des *b* eſprits animaux , &c. Sans quoi on ne peut pas concevoir les inquiétudes, l'envie de vomir,les ſueurs,la fiévre les maux de cœur,&c.mouvement dont je dois découvrir la cauſe. Et parce que je ſçai que tout mouvement ſe fait par impulſion, qu'il n'y a point d'impulſion qui ne ſoit immédiate; je conclus, que la cauſe qui pouſſe & agite le ſang & les eſprits animaux de notre Villageois,le doit toucher immédiatement.

Cela ſuppoſé, examinons avec attention tout ce qui peut immédiatement toucher le ſang & les eſprits animaux de ce même Villageois,afin que nous puiſſions déterminer ce qui excite le mouvement, ou l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre ſur laquelle il marche ; le bois du bateau dans lequel il étoit lorſqu'il ſuivit les aſſaſſins ſur le Rône, & ſur la mer ; l'air qui l'environne ; la *c* matiere ſubtile contenuë dans ſes pores ; ou enfin quelques petits corpuſcules particuliers, differens de l'air & de la matiere ſubtile, plus ſubtils

que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très-libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soûtient, non plus que le bois du bateau, parce que l'un & l'autre sont en repos, & un corps qui est en repos, n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ni la matiere subtile qui y est contenuë puisque l'une & l'autre environnent toûjours cet homme & même tous les hommes, & que ni cet homme ni tous les autres hommes ne sont pas en tout tems agités de la maniere dont il s'agit.

Il reste donc, que les petits Corpuscules particuliers distincts & differens de l'air & de la matiere subtile, que je puis imaginer plus subtils que l'air, & configurés de maniere qu'ils donnent toûjours un passage libre au travers de leurs pores à cette même matiere subtile, tels que je les ai supposés dans mon dénombrement, il reste dis-je, que ces corpuscules peuvent émouvoir & agiter le sang & les esprits animaux de nôtre Villageois, & c'est ce qui étoit en question.

Mais on me dira peut-être que je suppose sans raison ces petits Corpus-

cules, & quoi qu'ils paroissent nécessaires, par la précedente Analyse, pour expliquer tous les *d* Phenomenes proposés, que cela ne conclut point qu'ils existent, puisque nous ne connoissons aucune cause sensible dont ils puissent émaner; & quand même cette cause seroit démontrée, il est à croire que le mouvement continuel de l'air, que le courant d'une riviere, que l'agitation de la mer, & mille autres causes exterieures les déplaceroient de maniere que les traces des voleurs, & des assassins seroient bien-tôt rompuës & même éteintes. Cependant le Fait nous apprend, que rien de tout cela ne les a pû dissiper, puisque nôtre Villageois a poursuivi ceux qui ont donné occasion à une si utile découverte, plus de quinze jours après que le meurtre eut été commis; qu'il a suivi leurs traces sur une terre fort légere, dans un païs fort exposé aux vents, sur une riviere; & qu'enfin il a même continué sur la mer dans un tems assès orageux.

J'avoüe que ces deux objections ont d'abord un air de vraisemblance, & que difficilement on peut les résoudre sans la connoissance de certains principes,

& de certaines vérités : Mais auſſi pour peu qu'on ſe dépoüille de ces préjugés , & qu'on ſe rende juſtice ſur l'organiſation ou ſtructure de nos ſens, qui nous ont été donnés pour conſerver l'union de nôtre eſprit avec nos corps durant un certain tems limité, & non pas pour ſatisfaire à nôtre orguëil : ces principes & ces vérités reçûës, il eſt ſeur que ces objections ſeront éclaircies de maniere qu'elles ſerviront plûtôt de preuves à ma penſée, que de raiſons pour ne la pas admettre.

Il me paroît que pour rendre ſenſible la cauſe materielle des petits Corpuſcules ſuppoſés en quoi conſiſte la premiere objection ; on doit ſuppoſer les vérités ſuivantes. Je les nomme vérités, perſuadé qu'elles ſeront reçûës pour telles, par tous ceux qui n'ont pas interêt à laiſſer les hommes dans une profonde ignorance, & de qui tout l'art conſiſte à les prévenir des principes propres à aſſujettir l'eſprit au lieu de l'éclairer.

Il eſt certain que j'ai un eſprit, il eſt certain auſſi que j'ai un corps. Tous les hommes conviennent que je ne ſuis cenſé un homme que parce que

ce même eſprit qu'ils appellent ame ; & ce même corps ſont unis enſemble : & que je ne ceſſe d'être homme que par leur déſunion. Mais tout le monde ne ſçait pas que la cauſe de cette union conſiſte en Dieu même, en tant qu'il a voulu que l'eſprit fût uni au corps organiſé d'une certaine façon : que cette union eſt plus étroite & plus intime que celle de deux corps, & que c'eſt à raiſon de cette union, c'eſt-à-dire de la volonté de Dieu, qu'un eſprit agit ſur ſa négation, je veux dire ſur un corps, comme un corps agit ſur un eſprit.

Il y a même peu de perſonnes qui connoiſſent les conditions de cette union, & c'eſt ce qui fait qu'au moindre Phénomene ſurprenant, la plûpart des hommes ſe livrent ſi aiſément à la ſuperſtition, qu'on n'entend parler que de prodiges, de pactes implicites ou explicites, d'étoile & d'influence. Et ce qui me ſurprend le plus, c'eſt qu'un pareil jargon fait ſouvent le fort des raiſons de ceux qui veulent paſſer pour Philoſophes du premier Ordre. Ils ſont bien-heureux de le croire ; car je ne penſe pas qu'on ſoit de leur ſentiment, pour

peu qu'on ait un cerveau organisé pour la verité.

Revenons aux conditions de l'union de l'esprit avec un corps, qui étant pour un bon esprit de veritables démonstrations, elles sont toûjours les mêmes : & comme elles sont proposées dans la Philosophie de mon Analytique Maître *M. Regis*, d'une maniere plus claire & plus éxacte que par tout ailleurs, je crois qu'on ne peut, ni s'en instruire avec assès de soin, ni leur donner une assès sincere attention, particulierement à la sixiéme qui éclaircit entierement la difficulté que j'examine : car c'est-là qu'il nous apprend que toutes les Idées de l'ame, qui regardent la conservation du corps, telles que sont celles qui sont accompagnées des sentimens & des passions, seront toûjours suivies du mouvement des esprits animaux, qui sera le plus propre pour l'éxécution des désirs de l'ame, & pour la conservation de l'union de l'esprit avec le corps, ce qui constitue l'homme. Faisons donc une application de cette loy à notre Fait.

Un homicide n'égorge point un un homme de sang froid ; & celui qui

eſt égorgé, ſouffre dans ce moment-là, à l'approche d'une mort emprévûë, des agitations interieures très-violentes, & proportionnées aux paſſions de crainte, de vengeance, &c. qui l'agitent. Le plus hardi voleur a toûjours peur qu'on ne le prenne ſur le fait, ou qu'on ne le reconnoiſſe dans la ſuite : les uns & les autres ont donc une maniere de crainte en veuë de leur propre conſervation, ſoit lorſque la mort leur paroît prochaine, ou lorſqu'ils commettent quelque crime. Et même ne peut-on pas dire qu'à l'occaſion de cette crainte, leurs eſprits animaux ſe meuvent interieurement, de la façon la plus propre pour l'éxécution des déſirs de leur ame, ou pour les beſoins de leur corps ? eu égard à ſon union avec ſon eſprit ? ce qui ne peut pas être nié. Raiſonnement commun pour celui qui vole & aſſaſſine, & pour celui qui eſt aſſaſſiné.

Cela ſuppoſé, on conçoit aiſément qu'à l'occaſion de ce mouvement irrégulier des eſprits animaux, leſquels paſſent continuellement dans le ſang; cette liqueur eſt meuë d'un mouvement inteſtin, different de celui en quoi conſiſte ſa chaleur, ſa fluidité & ſa *cir-*

culation; on conçoit aussi que ce mouvement ne peut se faire sans qu'il ne se sépare au travers des *g* glandes milliaires, quelques petits corpuscules d'une certaine figure déterminée, qui sont poussés & entraînés au dehors par la transpiration, laquelle est si considérable dans l'homme, que les expériences de Sanctorius nous apprennent que de huit parties d'alimens que nous recevons, il y en a cinq qui s'évacuent par cette voye en excremens.

La matiere divsible à l'infini supposée, il est constant par toutes les loix du mouvement connuës, que cette division doit produire une infinité de figures differentes dans la matiere divisée. On peut encore démontrer, supposé la matiere divisée, & meuë d'une certaine maniere, que de certains Corpuscules d'une telle, ou telle figure doivent être rejettés du fluide dont ils faisoient partie avant ce mouvement. Détail qui n'est pas du ressort d'une lettre, & que tous les bons Physiciens connoissent & sentent mieux que moi.

Cet écoulement paroît d'autant plus vrai-semblable dans un homme meu de quelques passions véhemen-

tes, duquel une bonne partie des principes sont fluides, qu'on expérimente, qu'il s'échappe continuellement de petits Corpuscules d'une infinité d'autres corps, dont toutes les parties nous paroissent dans un grand repos, & dans lesquels après un très-long-tems nous ne remarquons aucune diminution de quantité. Le Musc, les infusions vomitives d'Antimoine, le Mercure boüilli dans l'eau, l'Ambre, & presque tous les corps odoriferans en sont des preuves démonstratives. Je ne dis rien du gibier, dont un excellent chien reconnoît les voyes long-tems après qu'il a passé dans un chemin ou traversé une riviere : ce qui fait parfaitement à mon sujet, aussi-bien que tout ce qu'on connoît de l'Aiman par rapport à la terre & au fer.

De toutes ces verités ne doit-on pas conclurre, que je ne suppose pas sans raison les petits corpuscules, que j'ai fait entrer dans le dénombrement de mon Analyse, lorsque j'ai essayé de découvrir la cause qui meut, & agite ou le sang, ou les esprits animaux de notre Villageois, &c. ce que je devois déterminer.

Ce

Ce moteur une fois admis, il me reste encore à répondre à la seconde objection, qui veut que quand même ces corpuscules existeroient, on ne pût pas concevoir qu'ils dussent résister au courant d'une riviere, à l'agitation d'une Mer orageuse, au déplacement continuel de la superficie de la terre par les grands vents, aux diverses colomnes de l'air, & à mille autres causes exterieures, propres à écarter ces corpuscules de la route, où aura passé un meurtrier ou un voleur.

Je conviens que cette seconde objection est très-vive, & que beaucoup de personnes la croiront sans réplique. Ne pourroit-on pas néanmoins y répondre de la maniere suivante?

La saine Philosophie nous apprend que la grandeur & la petitesse, la dureté & la molesse, &c. ne sont pas des êtres absolus, & qu'un corps n'est dit grand, dur, &c. que par rapport à un autre corps moins grand & moins dur que lui. La nature de la matiere & sa divisibilité sont des principes, d'où cette verité suit naturellement.

Cette verité admise, il est sûr que nous pouvons toûjours imaginer dans

le monde, que nous habitons des corps beaucoup plus petits & beaucoup plus durs, que tous ceux qui tombent naturellement sous nos sens; la nature de la matiere comme divisible n'y répugnant pas. Cette conséquence est si vraie, que la découverte des *h* Microscopes, l'a démontré sensiblement de nos jours. De-là je conclus par raport à notre sujet, que je puis imaginer les petits Corpuscules dont il s'agit, si petits, que malgré l'agitation de l'air, soit sur la terre, soit sur la mer, les interstices de ce même air seront toûjours si grands, par rapport à ces petits Corpuscules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conséquent ils ne pourront pas être déplacés par ce moyen, je veux dire par l'Air, de quelque maniere qu'ils sont soient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je puis aussi les imaginer si durs, par rapport à leurs grandeurs, que la derniere *i* Molecule de l'Air sera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conséquent les déplacer.

Ce que je dis de l'Air, j'ai aussi raison de le dire de toutes les autres causes de déplacement qu'on me pour-

roit proposer ; néanmoins comme ces petits Corpuscules, quoique très-durs, & propres à résister à l'Air, peuvent être en quelque maniere détrempés & radoucis par les Corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer, il n'est pas mal aisé de comprendre que ce Païsan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ce raisonnement paroîtra d'abord fort abstrait : je le crois toutefois très-convaincant, si l'on se ressouvient de ce que j'ai déja dit, lorsque j'ai supposé, que les hommes singulierement lorsqu'ils raisonnent, se doivent rendre justice sur l'organisation, ou structure de leurs sens, qui ne leur ont pas été donnés pour sentir toutes les verités, & par conséquent suffire à leur orgüeil ; mais simplement pour conserver l'union de leur esprit avec leur corps durant un certain tems limité. Je laisse faire l'application de cette pensée, eû égard au sujet present, aux hommes les plus sages, les plus Chrétiens, & les plus Philosophes ; & je ne doute pas que mon raisonnement ne soit pour eux assès concluant, & assès précis, pour résoudre cette seconde objection.

Ne soyons donc pas surpris de la durée des traces, que laisse un assassin sur la terre, sur une riviere, & même sur une mer orageuse; & disons encore que dans les tempêtes, l'air ne change point de place, par rapport à la superficie de l'eau avec laquelle il est toûjours parallele *l*, comme avec la superficie de la terre la plus unie & la moins mobile. De sorte qu'à mesure que les flots de la mer s'abbaissent & s'élevent, les colomnes de l'air s'abbaissent & s'élevent suivant ces mêmes flots.

La cause materielle & naturelle, que je devois découvrir, pour m'assûrer de la verité de mon Analyse sur le sujet proposé, étant connuë & démontrée; pour en faire voir toute la vrai-semblance, & rendre complette mon *m* Hypothese, il me reste à éclaircir & à déterminer le milieu par où les petis Corpuscules, en quoi elle consiste, parviennent jusqu'au sang, & jusqu'aux esprits animaux, pour y exciter tous les mouvemens d'où dépendent les inquiétudes, la fiévre, les sueurs, les envies de vomir, & singulierement le mouvement de la baguette. Il me reste aussi à faire voir

pourquoi de certains hommes ont le don de découvrir les meurtriers, les voleurs, les eaux, &c. & que les autres ne l'ont pas. Après quoi je ferai une application de toutes les verités que j'aurai découvertes sur ce sujet, à quelques circonstances particulieres contenuës dans l'exposition du Fait.

Pour le faire avec ordre, & d'une maniere convaincante, & sensible, je me servirai toûjours de l'Analyse.

Celle de la premiere question est très-simple, puisque ce qui lui est particulier, la comprend tout entiere: c'est-à-dire, que de petits corpuscules répandus sur la terre & dans les interstices de l'air qui nous environne, peuvent pénétrer notre sang ou nos esprits animaux & les agiter de maniere qu'ils causent des inquietudes, des envies de vomir, une élevation dans le poulx, &c. Ils ne peuvent les pénétrer qu'en passant au travers de quelques vuides, ou pores du corps qui se trouvera entre le sang & les esprits animaux, & ces mêmes corpuscules; puisque l'air *n* ambiant, ni la terre ne touche immédiatement que *o* l'Epiderme, ou la surpeau & la peau.

Je ne connois donc point d'autre milieu que la surpeau, & la peau : je sçai que l'une & l'autre sont très-poreuses, par conséquent cette communication se doit faire par les pores de ce même milieu.

On me dira peut-être qu'il est vrai que ce milieu est très poreux, que la preuve en est sensible dans la *p* transpiration ; mais que ces pores sont disposés du dedans au dehors, d'une façon propre à donner issuë aux vapeurs qui font la matiere de la transpiration, mais non pas du dehors en dedans, ce qui doit empêcher la pénétration des corps exterieurs, telle, par exemple, que celle dont il s'agit. A cela je répons, que si les vapeurs servent de preuve à la disposition des pores du dedans au dehors, l'effet des remedes topiques ou externes démontre sensiblement la disposition de certains pores du dehors en dedans ; puisque par le moyen de certains mélanges appliqués sur la peau, je fais vomir, j'arrête la fiévre, je fais dormir, je donne le flux de bouche, &c. Ce qui arrive par la même *q* méchanique que si on prenoit interieurement des *r* Vomitifs, des *s* Fébrifuges, des *t*

Narcotiques, &c. Car je conçois que les Corpuscules qui s'échapent continuellement d'un *u* Topique vomitif par exemple, peuvent agiter d'une telle & telle maniere les esprits animaux, & le sang, qu'il en résultera le même *x* mouvement convulsif ou convulsion des *y* muscles de *z* l'abdomen, des *&* intercosteaux, du *a a* Diaphragme, & des *b b* Fibres motrices de l'estomach, que si on avoit pris un Emetique ou Vomitif Interne; ce qui est confirmé par l'experience suivante, qui nous apprend qu'il y a des *cc* épilepsies sympathiques, c'est-à-dire de très-violens mouvemens convulsifs dont on a lieu de croire que la cause, ou le *dd* Levain est en aussi petite quantité qu'on puisse l'imaginer, & en quelque maniere exterieur aux esprits animaux, & au sang, comme sont les remedes topiques, ce qui est démontré par la ligature du gros doigt du pied dans ces espéces d'épilepsies simpatiques, laquelle en arrête le *e e* paroxisme, parce qu'elle empêche le mêlange dans le sang de certains corpuscules contenus dans le gros doigt du pied, en quoi consiste la cause materielle des simptomes de cette terrible maladie.

On calme de la même maniere tous les jours, par des topiques appliqués ſimplement ſur le poignet, le mouvement inteſtin des parties du ſang, en quoi conſiſte la fiévre; on fait auſſi dormir par l'application exterieure de l'opium, c'eſt-à-dire qu'on introduit des *ff* Souphres Narcotiques, qu'on conçoit de figure fort branchuë, leſquels paſſant par les pores de la peau pénétrent juſques à l'extrêmité des tuyaux des *gg* Nerfs, & ſont rapportés au cerveau, où ils lient en quelque façon les eſprits animaux : conjecture qui eſt aiſée à concevoir, ſi l'on ſuppoſe l'hypotheſe de la circulation des eſprits animaux, telle que la circulation du ſang, c'eſt-à-dire ſi l'on imagine des nerfs, qui portent les eſprits animaux du cerveau aux parties, & d'autres nerfs qui en rapportent le réſidu au cerveau, comme au reſervoir des eſprits. Hypotheſe que je pourrois établir par un grand nombre d'expériences & de faits de pratique de medecine. Ce qui n'étant pas de mon ſujet, il me ſuffit de pouvoir conclure, appuyé ſur des faits inconteſtables, que nôtre corps a des pores ouverts du dehors, en dedans, comme du dedans au

déhors, que ces pores sont de figure bien differente les uns des autres, puisqu'il y en a de proportionnés aux Corpuscules qui constituent la nature des vomitifs, des febrifuges, des narcotiques, &c. Corpuscules qui ne peuvent être que de figure bien differente les uns des autres. Concluons donc que de la part des pores de nôtre corps, rien ne s'oppose à l'entrée des corpuscules supposés, ce que je devois prouver.

Examinons à present, toûjours par la même méthode, pourquoi nôtre Villageois a plûtôt cette vertu qu'un autre.

Il est sûr que de toutes les vérités que j'ai jusqu'ici proposées, on doit conclure naturellement que si l'on peut imaginer dans un certain homme une configuration des pores de la surpeau, & de la peau proportionnée aux Corpuscules supposés, il est constant, dis-je, qu'autant de fois qu'un homme, criblé pour ainsi-dire de cette matiere, se trouvera environné d'un air chargé ou impregné de ces Corpuscules, il en devra nécessairement être pénétré, & par conséquent il faudra qu'il ressente tous les mouvemens

interieurs que nôtre Villageois nous dit qu'il ressent sur les voyes d'un assassin, ou dans l'endroit d'un meurtre commis; ce qui arrivera dans cet homme aussi méchaniquement que le vomissement, par exemple dans un autre, à l'occasion d'un topique vomitif. Cette disposition n'a rien pour moi d'assés extraordinaire pour ne la pas concevoir, & le Fait que j'examine en est une preuve aussi convaincante, & aussi concluante que l'approche du fer, & de l'ayman, en est une de la proportion que les pores du fer ont avec la matiere magnetique, qu'on suppose s'écouler continuellement de l'ayman. Enfin ces mêmes pores me paroissent des suites nécessaires de la divisibilité de la matiere à l'infini, qui mûe d'une certaine maniere, & à une certaine quantité, nous laisse concevoir aisément, que rien ne peut s'opposer à un arrangement déterminé: ce qui constituë la difference de toutes les especes de corps, & de tous leurs individus. Il y a donc des hommes, dont les pores peuvent être disposés de la maniere dont il s'agit; comme il y a des hommes dont toutes les inclinations, & tous les traits exte-

rieurs sont très-divers ; ce qui ne peut arriver que par un arrangement & une configuration de la matiere differente dans chaque individu. Mais on me dira peut-être que l'on convient des configurations particulieres dans les differens individus, un certain arrangement toûjours conservé, en quoi consiste l'espece : mais en même tems on se fera un monstre de la cause pour laquelle cette telle configuration se trouve dans cet homme & non pas dans tous les hommes. A cela je répons pourquoi est-ce que tous les hommes ne sont pas du même temperament, n'ont pas le même esprit & les mêmes inclinations ? Pourquoi enfin leur air est-il si different, qu'entre un million d'hommes, il n'y en a pas deux dont le visage soit presque semblable? Tout le monde demeure d'accord qu'on doit cela au principe de leur génération ; il m'est donc permis de dire la même chose de nôtre Villageois, & je conçois outre cela aisément que *hh* l'œuf qui a fait la matiere de sa génération, étoit individuellement disposé, de maniere qu'à l'occasion d'un certain dégré de mouvement des *ii* Esprits seminaires de son pere, il a dû

résulter un tel arrangement, ce qui en fait tout le mystere, aussi bien que de toutes les differences que nous observons dans presque tous les individus de même espece.

Voilà le Pacte implicite ou explicite que ce pauvre Villageois a fait avec le diable, & voilà son Etoile. Galimathias & azile de l'ignorance, que je ne daigne pas réfuter, puisqu'il y aura toûjours des hommes organisés individuellement, pour ne donner leur consentement qu'aux opinions extraordinaires, & qui ne sont point du ressort de la raison. Vérité confirmée par la réflexion suivante. Car enfin ne traiteroit-on pas un homme de ridicule & de visionnaire, qui diroit qu'un bon chien de chasse ne suit les voyes d'un cerf, par exemple, une heure après qu'il a traversé une riviere, que parce qu'il a fait un Pacte du moins implicite avec le diable, ou en vertu de son Etoile? Jamais personne ne s'est avisé d'une pareille Philosophie pour expliquer ce Fait, & n'est-il pas le même que celui que nous examinons?

Cependant comme il y a un grand nombre de personnes qui veulent que les Etoiles influent & que c'est à elles

qu'ils attribuent leur bonne ou mauvaise fortune, aussi bien que tous les dons singuliers attachés à de certaines gens ; je ne puis me dispenser de proposer la réflexion suivante, qui n'est ni d'un Philosophe, ni d'un Théologien, mais d'un homme sans préjugé. Je voudrois donc bien qu'on me dît si cette influence tombe sur le moment de nôtre conception, ou sur celui de nôtre naissance, & qui peut déterminer ce premier moment ? Je ne sçaurois m'imaginer qu'il y ait jamais eu de pere, ni de mere qui s'en soient avisés ; & quand même il s'en seroit trouvé d'un pareil sens froid, l'instant de la conception passe si vîte, que je ne crois pas qu'il puisse être déterminé. Ce qui est cause à mon sens que toute l'Astrologie n'a raisonné que sur le moment de la naissance, moment aussi incertain, & aussi inutile par raport à nôtre fortune & à nos dons naturels & particuliers, que celui de nôtre conception ; puisque l'expérience nous apprend, que de dix personnes nées dans le même moment, & par conséquent sous le même Signe & la même constellation, il n'y en a pas une, dont les inclinations, les dons, ni la

fortune ſoient les mêmes : ce qui eſt vérifié dans le Fait propoſé, puiſque d'un certain nombre de perſonnes qu'on ſçait qui ont le don de la Baguette, ſoit pour les eaux, ſoit pour les meurtriers, il y en a pluſieurs qui ſont nés ſous differentes conſtellations. Laiſſons-donc au Ciel les Etoiles, & faiſons ſur la terre uſage de nôtre raiſon, avec laquelle ne connoiſſant que la volonté de Dieu pour Etoile, tous Pactes implicites ou explicites nous ſeront inutiles pour l'établiſſement de notre bonne fortune.

Toutes les raiſons que j'ai avancées, doivent perſuader un homme ſans préjugé, que nôtre Villageois peut naturellement reſſentir les mouvemens interieurs dont il ſe plaint, qu'il doit même ſuivre des aſſaſſins à la piſte, comme il eſt certain qu'il a fait. Mais le mouvement de la Baguette qui eſt le principal ſigne exterieur par lequel il marque à ceux qui l'accompagnent, qu'il eſt ſur les voyes, & qui lui ſert auſſi de moyen, afin qu'il ne ſoit pas toûjours ſi attentif aux ſentimens interieurs qui l'accompagnent, & qui le guident, ne paroît pas ſi aiſé à concevoir ; voyons donc comme

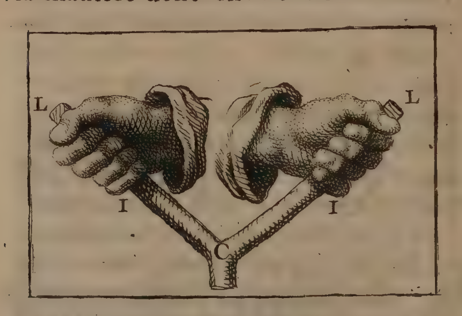
nous pourrons éclaircir le mechanique d'un fait si singulier.

Ne pourroit-on pas dire, qu'elle doit dépendre d'une des trois causes suivantes, ou de toutes trois ensemble, puisque ce sont les seuls corps qui la touchent immédiatement, sçavoir les muscles des doigts de celui qui s'en sert, l'air qui l'environne, ou les Corpuscules supposés. Je ne conçois pas que l'air puisse produire cet effet, puisque dans le Fait proposé, il n'a point de mouvement particulier. Ce ne doivent pas être aussi les Corpuscules supposés, par leur intromission dans les pores de la Baguette, avec lesquels il n'est pas vrai-semblable qu'ils ayent de proportion, puisque toute sorte de bois convient. Joignés à cela que ce mouvement se peut faire sans qu'ils y ayent de part. Il le faut donc attribuer à un certain & tel mouvement des muscles fléchisseurs des doigts de celui qui tient la Baguette, mouvement que je conçois aussi naturel, & méchaniquement aussi involontaire, que celui d'où dépendent les inquietudes, l'envie de vomir, l'élevation du poulx, &c. supposé les Corpuscules du meurtrier, ou du voleur reçûs dans

le ſang de celui qui les pourſuit,ce qui ne doit plus être en queſtion.

Toutefois le mouvement de la Baguette ſe faiſant en rond, il ne paroît pas que le ſeul jeu, ou la ſeule preſſion des fléchiſſeures des doigts, de quelque nature qu'elle ſoit, puiſſe produire cet effet : car tout au plus dépendemment des raiſons propoſées, il ſe pourroit faire qu'on tiendroit la Baguette d'une certaine maniere un peu plus ſerrée, & qui ſeroit involontaire, ce qui ne produiroit pas le mouvement en rond.

Ce n'eſt pas auſſi à cette ſeule preſſion qu'il m'a paru, qu'on doive l'attribuer. Il faut joindre à cette raiſon la configuration de la Baguette, & la maniere dont on la tient.



Imaginés-vous donc pour l'intelligence de ce Phénomene la Baguette fourchuë ; imaginés-vous encore qu'il y a deux mains qui empoignent avec une certaine force les deux branches LL de II en LL, les mains disposées de maniere que les pouces portent sur les deux extrêmités LL de la Baguette, & le point de pression du petit doigt se fait en II.

Cela supposé, je connois fort aisément que si par le moyen d'une certaine force mouvante, & involontaire, telle que celle que j'ai supposée, lorsque je tiens une Baguette de la maniere décrite, les muscles flechisseurs de mon petit doigt & du suivant, agissans aussi bien que ceux qui fléchissent la main du côté de déhors en dedans, meuvent plus fortement que les autres. Les extrêmités des deux branches LL seront récourbées de I en L de dedans en déhors, ce qui interrompra le cours de la matiere subtile, & de la Seve *kk* de C en L, les pores du bois étant retrécis & changés en II. Cela supposé, il est constant que ces matieres reflueront en C, où elles trouveront aussi une maniere de resistance par l'union & la disposition des pores des *ll* Fibres

des deux branches qui se fait en G, ce qui causera un mouvement de *mm* Ressort aux branches de la Baguette, depuis II jusques en C, de dedans en déhors, ou de déhors en dedans, selon l'inclination dans laquelle elle se trouvera entre les mains de celui qui aura ce don, lorsque les muscles supposés agiront, & par conséquent la Baguette tournera en rond : ce qui étoit en question.

Cette démonstration est si vraye que sans avoir la vertu de la Baguette, en donnant à ses mains & à ses doigts tous les mouvemens décrits, on peut voir tourner entre ses mains une Baguette de la même maniere, qu'elle tourne entre les mains de ceux qui se piquent d'avoir le plus sûrement ce don ; expérience que j'ai faite moi-même devant une trés nombreuse compagnie, & par ce moyen je pouvois en imposer, si je l'avois souhaité, à tous ceux qui s'y trouverent. De la démonstration précedente, je conclus donc deux choses.

Premierement que le mouvement de la Baguette peut être involontaire ; ce qui suit nécessairement de mon Hypothése & ce qui me restoit à prouver pour éclaircir entierement le Fait pro-

posé, & rendre mon Analyse complete.

Secondement que le mouvement de la Baguette en peut aussi imposer, & que les sentimens & mouvemens interieurs, comme les inquiétudes, les envies de vomir, les sueurs &c. sont les seuls signes certains ausquels on doit connoître si un homme a le don duquel nous parlons, qui n'est véritablement démontré que par le succès, comme il l'a été dans nôtre Villageois en poursuivant si sûrement les assassins & les voleurs, contre lesquels on l'a employé, découvrant un des complices à cinquante lieuës de l'endroit où le meurtre avoit été commis.

Après ces diverses réflexions, je ne veux pas oublier l'application que j'ai promis de faire de mon hypothése à quelques circonstances répanduës dans le Fait.

S'il est vrai qu'un homme de soixante ans, n'ait fait tourner la Baguette qu'imparfaitement sur le lieu du meurtre, ne peut-on pas dire que cela vient d'un resserrement des pores de sa peau, qui ne permettent pas aux Corpuscules d'entrer en suffisante quantité dans le sang pour y exciter le mouvement intestin de ses parties, d'où naiſ-

ſent les agitations, les ſueurs, les envies de vomir &c.

Si la Baguette ne tourne que du côté de l'anſe de la bouteille, & ſeulement entre les mains du Villageois, il y a apparence que cela arrive parce que la Bouteille de paille eſt impregnée de ce côté-là des Corpuſcules des aſſaſſins, & que les routes des pores du Villageois proportionnées aux Corpuſcules, ſont plus ouvertes par l'uſage, que ne ſont les routes de tous ceux qui commencent à faire des expériences. Vérité confirmée par l'obſervation qu'on a faite que pluſieurs d'entre les commençans, ne ſentent l'agitation, qu'une heure après qu'ils ſont ſortis du lieu où le meurtre a été commis.

Si les Corpuſcules étoient adhérans à la terre & ne nageoient pas, pour ainſi dire, dans l'air, le mortier qu'on a mis en quantité dans la cave ſur l'endroit du meurtre, auroit éteint la vertu d'agiter les gens, & de faire tourner la Baguette, ce qui n'eſt pas.

On propoſe pluſieurs autres circonſtances ſur une découverte auſſi utile, mais comme elles ne ſont point contenuës dans l'expoſé du Fait que vous m'avés remis, Madame j'en laiſſe le

soin à Monsieur *Garnier* mon ami & mon confrere, qui les proposera & les éclaircira avec beaucoup plus d'exactitude & de netteté que moi, dans un Traité complet qu'il promet au public sur ce sujet.

Il me reste donc à vous demander grace sur la longueur, & sur le stile de ma Lettre qui sentiroit encore bien plus la Province sans l'amitié que m'a fait Monsieur l'Abbé de la Garde de le corriger. Je suis avec respect,

MADAME,

Vôtre très humble & très-obeïssant serviteur, CHAUVIN.

Lyon ce 22. Septembre, 1692.

AVIS DU LIBRAIRE, AU LECTEUR.

Lorsque cette Lettre, qui couroit manuscrite, m'est heureusement & par hazard, tombée entre les mains, on m'a conseillé de la donner au public, & de l'avertir qu'elle ne ressemble en rien à celle qui a été furtivement imprimée in quarto, sans Approbations ni permissions, & depuis jettée dans le Mercure Galant du mois d'Octobre.

EXPLICATION

De certains mots qui pourroient paroître obscurs à quelques Lecteurs.

Page 14. * ANalyse ou Methode de division, est une application particuliere de l'esprit à ce qu'il y a de connu dans ce que la question qu'il veut résoudre, a de plus particulier, d'où il tire successivement des verités qui le menent enfin à la connoissance de ce qu'il désire sçavoir.

Page 16. a *Sang*, ce mot signifie en général toute liqueur qui coule dans les arteres & dans les veines.

Page 16. b *Esprits animaux*, ce mot signifie la liqueur ou la matiere subtile qui coule par les nerfs du cerveau, ou de la moële de l'espine aux parties.

Page 16. c Par le terme de *Matiere subtile*, on entend la matiere du premier & du second Element mêlée ensemble, Celle du *premier Element*, ou *Element du feu*, consiste dans les parties de la matiere les plus subtiles & les plus agitées; celle du *second Element*, ou *Element de l'air*, consiste dans les globules, ou parties rondes de la même matiere, qu'on reconnoît plus grosses & moins agitées que celles du premier Element, mais plus petites & plus agitées que celles du troisiéme.

Page 18. d *Phénomene*, signifie tout ce qui paroît dans la nature, & dont la cause n'est pas si évidente que la chose même.

Page 21. e On se sert du mot d'*Idée*, pour signifier tout ce qui est dans l'ame, qui est connu par soy même, & par quoi l'ame connoît tout ce qui est hors d'elle.

Page 22. f Par la *Circulation du sang*, on entend le cours du sang dans les arteres du cœur aux extremités, & son retour des mêmes extremités dans les veines jusqu'au cœur, ou le cours du sang du centre à la circonférence par les arteres, & son retour de la circonférence au centre par les veines.

Page 23. g Les *Glandes milliaires*, sont des cribles ou cou-

loirs, qui font partie du tissu de la peau, lesquels sont figurez & percez de maniere à séparer du sang, la matiere de la transpiration ou des sueurs.

Page 26. h *Microscope*, verre ou lunette qui fait que les choses très-petites & propres par conséquent à échaper à nos yeux, sont vûës.

Page 26. i Les *Molecules* & les *parties integrantes de l'air*, signifient la même chose, & on appelle parties integrantes, celles dont les mixtes sont fait immediatement.

Page 28. l *Parallele*, Les Geometres se servent de ce mot pour signifier l'égale distance que deux lignes ou deux plans ont l'un à l'égard de l'autre, en sorte qu'ils ne s'approchent pas plus en un endroit qu'en un autre.

Page 28. m *Hypothese*, est un mot Grec qui signifie, supposition, c'est ce qu'on établit pour le fondement de quelque verité, & qui sert à la faire entendre, soit que la chose, qu'on suppose, soit vraye, certaine & connue, soit qu'elle soit seulement employée pour expliquer la verité à laquelle elle se rapporte.

Page 29. n *Air ambiant*, c'est l'air qui nous touche, ou enveloppe immediatement, dans lequel nous nageons en quelque maniere.

Page 29. o *Epiderme*, terme de Medecine qui se dit d'une petite peau, ou cuticule presque insensible, qui est par dessus le cuir, ou la vraye peau.

Page 30. p *Transpiration*, ce mot se dit entre Medecins, pour signifier la sortie insensible, ou presque insensible, qui se fait de quelques petites matieres séparées du sang dans les glandes de la peau par les pores de notre corps Il signifie aussi l'action par laquelle la nature attire l'air en dedans du corps par ces pores.

Page 30. q *Mechanique*, signifie dans cette occasion, un jeu de Ressorts & la cause de leur action.

Page 30. r *Vomitif* ou *Vomitoire*, remedes qui provoquent le vomissement.

Page 30. s *Febrifuge*, remedes specifiques contre la fiévre, qui l'arrête ou la chasse.

Page 30. t *Narcotiques*, remedes qui endorment & stupefient les parties, & en empêchant que les esprits animaux n'y viennent, en ôtent le sentiment.

Page 31. u *Topique vomitif*, remede qui par son application exterieure provoque le *vomissement*. On entend par *Topique en général*, tous les remedes qu'on applique exterieurement

Page 31. x *Mouvement convulsif ou Convulsion*, c'est un mouvement trés-violent, & involontaire de quelques parties de notre corps qui suit de la contraction des muscles, qui servent naturellement à la mouvoir.

Page 31. y *Muscle* en *terme d'Anatomie*, signifie une partie charnue servant au mouvement.

Page 31. z *Muscles de l'abdomen*, ce sont ceux qui servent au mouvement du bas ventre.

Page 31. & *Muscles intercosteaux*, ce sont ceux qui servent au mouvement des côtes, en quoi consiste une partie de la méchanique de la respiration.

Page 31. a a *Diaphragme*, on appelle ainsi une partie ou cloison musculeuse, qui est comme un plancher séparant le cœur & le poumon, d'avec le foye, les intestins, &c.

Page 31. b b *Les Fibres Motrices de l'estomach*. Ce sont trois couches de fibres musculeuses qui forment en partie les differentes tuniques ou membranes de l'estomach.

page 31. c c *Epilepsie Sympatique*. C'est une convulsion de de tout le corps, avec lésion de l'entendement & des sens qui vient par accès de tems en tems On la nomme *Sympatique*, lorsque la cause materielle de cette maladie n'est pas contenue dans le cerveau: On l'apppelle aussi *Mal-caduc*, ou *Haut-mal*, que le peuple nomme *Mal de S. Jean*.

Page 31. d d *Levain*. On entend par *Levain* dans ce cas le principe materiel de corruption qui cause la maladie.

Page 31. e e *Paroxisme*. Terme de Medecine qui se dit d'une maladie qui se rengrene, ou qui se reprend: on appelle aussi un *accès de fievre*, un *Paroxisme*.

Page 32. f f Par *Soufre*, j'entens le troisiéme principe actif des Chimistes, qu'ils prétendent être une substance homogene, liquide, oleagineuse, visqueuse, & inflammable, &c. Je l'appelle *Narcotique*, parce que je le crois tres-propre à faire dormir, & à calmer les douleurs, lorsqu'elles sont d'une certaine nature, & figure déterminée.

Nerfs

Page 32. g g *Nerfs* Tuyaux qui partent ou naissent du cerveau, & de la moëlle de l'Espine, & qui portent les esprits animaux où il est nécessaire, pour servir de principal moyen au sentiment & au mouvement.

Page 35. h h *Oeuf.* C'est ce qui contient les germes dans les femelles des animaux.

Page 35. i i *Esprits seminaires.* C'est la partie la plus spiritueuse & la plus volatile de la semence

Page 41. k k *Seve.* Liqueur enfermée dans les plantes ou dans les arbres, qui leur sert de nourriture & qui monte de la racine jusqu'à l'extremité des branches, elle sert de matiere à la circulation des vegetaux.

Page 41. l l *Fibres Filets.* On appelle ainsi les parties longues & déliées, dont il se trouve une quantité presque infinie qui font la composition des corps, qui pour cela sont appellés *Fibreux*, il y en a dans le bois, dans la chair & dans les membranes

Page 41. mm *Ressort*, ou faculté naturelle & mechanique, qu'ont les corps de se remettre en leur premier état, quand on leur a fait quelque violence, qui les en a fait sortir.

APPROBATION.

JE soussigné Docteur en Théologie de la Maison & Societé de Sorbonne, déclare avoir lû la Lettre cy-dessus laquelle ne renferme rien d'opposé à la Foy & à la Théologie, & que je trouve très-conforme aux principes de la meilleure Physique. Je sçai bon gré à l'Autheur de n'avoir pas eu recours, pour l'explication d'un Fait si singulier, au Pacte Implicite avec le Démon, à l'Etoile du Villageois, aux Qualités occultes, & d'avoir fait valoir les Corpuscules, la configuration des pores du Paysan, &c. Ce qui m'engage à donner avec éloge mon Approbation à cette Lettre. A Lyon ce 5. Novembre 1692.

COHADE.

DISSERTATION* PHYSIQUE EN FORME DE LETTRE.

* Imprimée à Lyon en 1692. chès de Ville in 12.

A MONSIEUR DE SEVE SEIGNEUR DE FLECHERES, Conseiller du Roy, &c.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVE' que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une Baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause très-naturelle & très-ordinaire.

Par PIERRE GARNIER *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, agregé au College des Medecins de Lyon.*

AVIS AU LECTEUR.

*ON trouvera à la fin de cette lettre l'histoire du Fait telle qu'elle a été écrite * par Monsieur l'Abé de la Garde qui est instruit par lui-même de toutes les singularités dont il donne le détail.*

Après cette histoire, on trouvera encore quelques éclaircissemens sur le Fait dont je me suis instruit par moi-même pendant trois heures que je passai, il y a quelque tems, avec Jacques Aymar, dans la Bibliothéque de Monsieur le Lieutenant Général. Je lui fis plusieurs questions, je pense que les curieux ne seront pas fâchés que je leur fasse part des réponses qu'Aymar fit aux questions que je lui proposai, & de tout ce que je lui vis faire de plus surprenant.

C'est pour la commodité du Lecteur que j'ai détaché l'histoire du Fait, de l'Explication Physique que j'en donne dans la Lettre. Ceux qui ne cherche-

* Cette Rélation étant déja inserée dans la Lettre de M. Chauvin, on n'a pas crû devoir la répéter. Voyés page 2. de ce Volume.

ront que l'Explication du Fait qu'ils ſçavent déja, n'auront qu'à lire la lettre; ceux qui ignorent le Fait, & qui ne ſe mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent ſans avoir la peine de lire la lettre, & ceux qui voudront lire l'un & l'autre, le liront avec moins d'embarras, dans la lettre & dans l'hiſtoire du Fait, ſeparées l'une de l'autre.

Une raiſon de bien-ſéance m'a encore obligé à en uſer ainſi. L'hiſtoire du Fait ayant été écrite par Monſieur l'Abbé de la Garde; j'ai crû qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le deſſein de rendre publiquement à l'Auteur, & ſon ouvrage, & toute la juſtice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidelité & de juſteſſe.



A MONSIEUR MONSIEUR DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES, CONSEILLER DU ROY, LIEUTENANT GENERAL en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, &c.



MONSIEUR,

VOUS me témoignates, il y a quelques jours, que vous souhaiteriés d'entendre expliquer Physiquement les talens extraordinaires de Jaques Aymar, & comment sa Baguette peut naturellement produire entre ses mains, tous les effets surprenans qu'on lui attribuë : Vous eûtes même la bonté d'ajoûter que vous écouteriés volontiers mes sentimens sur ce sujet. J'ai pris, MONSIEUR, vôtre désir pour une Loi, parce que c'en sera toûjours une pour moi de

vous obéïr, & de vous plaire, & bien que je n'aye point assés de lumieres pour éxécuter un dessein si difficile, j'ai crû que je devois au moins faire mes efforts pour y reüssir, craignant que mon silence ne vous parût encore plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'espere même que cet ouvrage tout imparfait qu'il est, pourra contribuer à éclaircir la vérité; car si j'en puis faire entrevoir l'ombre, que ne doit-on point esperer d'un genie plus élevé, & ne serés-vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le diable ne se mêle pas de cette affaire, si je suis capable d'y comprendre quelque chose?

C'est en effet ma pensée qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme, rien qu'on ne puisse raisonnablement expliquer par les principes de la Physique, sans être obligé de recourir à des causes surnaturelles, telles que sont le miracle ou sortilege, ni même aux constellations ni aux étoiles, ni à leur prétendu pouvoir, non plus qu'à leurs prétenduës influences, ni aux Pactes implicites.

Mon dessein n'est pas d'entrer dans

le détail de l'explication de tous les talens qu'a Jacques Aymar, vous sçavés, Monsieur, qu'il en a plusieurs: Il peut avec sa Baguette suivre à la piste les meurtriers & les voleurs, il peut reconnoître les bornes transplantées, il peut trouver les sources, les mines, l'or & l'argent caché. Il faudroit se résoudre à faire un fort gros Livre, plûtôt qu'une Lettre pour examiner de près tous ces talens particuliers avec toutes leurs circonstances. Je ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer physiquement le talent qu'a Jaques Aymar de suivre les meurtriers à la piste avec toutes les circonstances énoncées dans l'histoire du Fait. Je me dispense de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les raisons dont je prétens de me servir étant fort simples, il n'y aura point d'esprit médiocre qui n'en puisse aisément faire l'application à tout ce que ce Villageois fait de plus surprenant & de plus merveilleux.

Il me souvient que je pris la liberté de vous dire, MONSIEUR, le soir que vous me fites l'honneur

de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces Phénomenes aussi physiquement qu'on en explique beaucoup d'autres ; ceux de l'Ayman par éxemple, ceux de la poudre de Sympathie, ceux de la fermentation du vin, au tems que la vigne est en fleur, & quelques autres : pourvû qu'on en vienne-là, je pense que c'est assès pour donner quelque satisfaction à des gens raisonnables, car je présume qu'il n'y a point d'homme de bon sens, qui désire pour se rendre, qu'on lui fasse voir ce qui n'est pas sensible, & qu'il sera très-content, si on peut lui faire concevoir nettement ce qui peut être conçû.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, je vous prierai, MONSIEUR, de remarquer, ou plûtôt de vous souvenir que nos sens ne nous sont point donnés pour connoître l'essence des choses, à peine nous servent-ils pour en connoître infailliblement l'existence, & ils nous trompent souvent, du moins dans les circonstances des choses, de l'éxistence desquelles ils nous assûrent:cela est si vrai que nous sommes tous les jours obligés à croire que les choses ne sont pas telles, que nous

les voyons. Nous croyons par éxemple qu'un bâton entier que nous venons de plonger dans l'eau, est entier, bien qu'il nous paroisse rompu; que l'extrêmité d'une longue allée tirée au cordeau est aussi large que son commencement, bien qu'elle semble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre ; qu'une statuë posée dans un lieu élevé, est bien plus grosse qu'elle ne nous paroît. Un esprit touché de l'amour de la vérité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ses conjectures sensibles, pourvû qu'il puisse trouver quelque idée claire & distincte à laquelle il ne puisse refuser son consentement sans répugnance, & sans s'exposer à un reproche secret de sa conscience, qui lui dit qu'il résiste à la vérité connuë.

La solidité de toutes les Hypothéses de Physique (sans lesquelles il est impossible de philosopher) roule sur ces maximes, & la plus juste de toutes les Hypothéses, ne subsisteroit pas long-tems si un Physicien étoit obligé à faire tomber sous les sens les principes qu'il suppose, il suffit qu'il puisse les faire comprendre par des consé-

quences tirées du raisonnement & des expériences, & on lui demande seulement que l'Hypothése soit liée aux premiers principes, & qu'elle en soit déduite naturellement, qu'elle soit commode pour expliquer tous les Phénomenes, ou du moins une très-grande partie, & qu'elle ne répugne ni à la raison, ni aux expériences. C'est ainsi qu'on ne trouve pas étrange que Descartes n'ait pas fait voir les écrouës qu'il supose dans les pores du fer & de l'ayman & les petits vis qu'il supose dans la matiere Magnetique, pour expliquer les effets de l'ayman à la faveur de la pression de l'air. Comme la figure en vis, & en écrouës est une figure possible, & que rien n'empêche que cela ne soit; comme par cette Hypothése, on explique probablement tous les effets de l'ayman, & comme cette Hypothése ne répugne ni aux premiers principes de la Méchanique, ni aux expériences, elle trouve beaucoup de partisans, bien qu'elle ne soit pas démontrée. L'on peut de même par une Hypothése liée aux premiers principes, expliquer très-méchaniquement les talens de Jaques Aymar, pourvû qu'on joüisse des privileges qu'on doit accorder à tous les faiseurs d'Hypothéses.

Sur quoi avant que d'entrer dans le détail de cette affaire, il vous plaira, MONSIEUR, de remarquer encore que l'Hypothése peut être fausse, & le raisonnement ne laisse pas que d'être bon. Dans l'Hypothése par éxemple de Descartes qui explique l'aiman par les vis & par les écroües, il se peut faire que l'Hypothése sera précisément fausse & que le raisonnement qui explique le Fait par la proportion de la figure des Corpuscules magnetiques avec les pores du fer, & ceux de l'ayman, sera fort concluant, parce que le raisonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnetique, (& cela est très-vrai) & l'Hypothése décide que cette figure consiste précisement aux vis & aux écroües (ce qui peut être très-faux,) la figure des Corpuscules de la matiere magnetique, & des pores de l'ayman & du fer, étant peut-être très-differente de celle des vis & des écroües, mais il suffit que ce soit quelque figure qui y contribuë, pour que le raisonnement ne soit pas faux.

Ainsi dans le Fait dont il s'agit, quand on viendroit à se tromper dans la détermination de la figure des Cor-

puscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression, qu'ils font sur le corps de Jaques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister jusques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces Corpuscules, que le Fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera, en voulant déterminer la méchanique speciale, en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement les meurtriers & les voleurs à la piste, mais on peut (& cela suffit) faire comprendre en général que cela se fait par quelque méchanique, & par quelque cause naturelle, & que cette cause purement naturelle n'est autre que l'émanation des Corpuscules sortis du corps du meurtrier, dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a passé.

Pour y réussir avec plus de netteté, il faut rappeller quelques axiomes communément reçûs. Ces axiomes sont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps qui

est en repos, c'est une maxime reçûë de tous les Physiciens qui sçavent que tout mouvement se fait par impulsion, & que toute impulsion est immédiate, c'est-à-dire qu'entre le corps mû & le corps mouvant, il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement, tend toûjours à s'éloigner de son centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui est la ligne droite, & ne change cette détermination que par rapport aux diverses superficies des corps qu'il rencontre en parcourant sa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui est obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se meuvra nécessairement en rond, s'il trouve une égale résistance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute sa circonference.

4. Qu'il y a dans le monde une matiere très-subtile, & très-agitée, qui a sa détermination pour passer continuellement, & avec une très-grande rapidité d'un des poles du monde à l'autre, & que lorsqu'elle est empêchée dans son cours, comme elle est pressée, elle fait de très-grands efforts pour

suivre sa route, & renverser plûtôt tout, que de ne se point faire passage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines & la restitution des corps capables de ressort, qui étant une fois pliés ne peuvent être redressés par eux-mêmes, & ne le seroient jamais, s'il n'y avoit une matiere en mouvement qui est obligée pour se faire passage d'agrandir les pores devenus plus étroits dans une des surfaces du corps plié, que dans l'autre. Cet axiome est trop connu des Physiciens pour avoir besoin d'autres preuves, & s'il en falloit les Chymistes, & les Medecins nous en fourniroient, puisque sans cet axiome, les Chymistes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les Medecins la fiévre.

5. Que nos corps transpirent continuellement, & qu'il en sort par les pores, continuellement des Corpuscules, qui sont des émanations de nôtre substance. Cela est encore reçû de tout le monde. Sanctorius en fait une démonstration dans un Livre intitulé *De Statica medicina*. C'est lui qui nous a appris précisement qu'il sort tous les jours de nôtre corps par l'Insensible

transpiration, plus d'excremens qu'il n'en sort par les voyes sensibles des urines, des selles, des crachats, &c.

6. Que les Corpuscules qui sortent de nôtre corps sont de differente nature, & de differente figure, en differens tems, & en differentes occasions. Cela se prouve par les galeux, & par les pestiferés, dont la matiere de la transpiration est bien differente de ce qu'elle étoit dans l'état de santé, puisqu'elle est contagieuse, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les differens effets reconnoissent nécessairement des causes differentes.

7. Que les passions de l'ame sont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par conséquent dans les Corpuscules qui sortent de nôtre corps par transpiration, puisqu'ils sont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroît douteux à quelqu'un, je le prie de considérer en quel état une violente passion d'amour, ou de tristesse réduit tous les jours les corps, & de se souvenir qu'on fait un poison très-subtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lorsqu'on les fait mourir à force de les battre; & de les tourmen-

ter ; on assûre même que la Vipere n'est point venimeuse lorsqu'elle mord sans colere.

8. Que les organes des animaux sont bien differens, non seulement dans les animaux de differente espece, mais encore dans les animaux de la même espece. Le nés, par exemple, est donné à tous les chiens, pour juger des corps odorans, & pour s'en appercevoir; cependant il s'en faut bien que tous les chiens ayent le nés aussi fin les uns que les autres, & qu'ils puissent tous suivre un liévre à la piste aussi bien les uns que les autres. Les corps odorans laissés par le liévre dans les endroits où il a passé, subsistent néanmoins aussi bien à l'égard des uns qu'à l'egard des autres, d'où peut donc venir cette grande difference qui nous fait voir certains chiens si animés sur cette piste, tandisque d'autres y sont insensibles ? Cette difference ne peut venir assûrément que de la difference de leur nés.

Cet éxemple suffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes ayent des yeux pour voir, une peau pour sentir de la douleur & du plaisir, un sang pour couler dans les arteres &

dans les veines, il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voyent un même objet de la même façon, & qu'ils soient tous egalement remués & affectés par les objets exterieurs.

9. Qu'il y a dans la nature, des corps qui ne peuvent se souffrir les uns les autres, & qu'on nomme anthipathiques, non pas parce qu'ils se haïssent, car ce seroit une puerilité d'attribuer une passion de haine ou d'amour, à des êtres privés d'intelligence, mais parce qu'ils sont faits de maniere, que lorsqu'ils se rencontrent, ils gênent le passage de la matiere subtile, & l'obligent à faire un très-grand effort, pour se délivrer de cette gêne, ce qui n'arrive pas aussi, parce que la matiere subtile amoureuse de sa liberté craint d'être gênée, mais parce qu'étant pressée par celle qui la suit, elle est obligée par les loix du mouvement, de faire son chemin. La rencontre des corps acides avec les Alkalis, peut servir d'éxemple, & de preuve à ce dernier axiome.

Après avoir supposé, ou plûtôt établi ces axiomes incontestables, il est tems d'en faire l'application au Fait dont il s'agit.

Personne, je pense, n'osera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cause extraordinaire, ou non naturelle, pour expliquer les talens de Jaques Aymar, si on peut les expliquer clairement par une cause qui lui est naturelle & ordinaire; Or je prétens qu'on le peut, & voici comment je raisonne.

Il est sûr que cet homme ne connoît point la piste des meurtriers par aucune idée, par aucune perception intellectuelle, acquise ou infuse, mais par une pure perception sensible, puisqu'il ne connoît cette piste que par les émotions qu'il sent en lui même, lorsqu'il la suit, & parce que sa Baguette tourne alors malgré lui entre ses mains. Je pense donc que pour expliquer physiquement les talens de cet homme, il suffit d'expliquer les émotions qu'il ressent, la syncope, les convulsions, & sur-tout ce tournement de Baguette, qui est le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoi cette Baguette tourne entre les mains de cet homme sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, tandisqu'elle ne tourne point entre les mains d'un

autre homme, il ne faut que ſçavoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette, entre les mains de cet homme plûtôt qu'entre les mains d'un autre, puiſque par le premier de mes axiomes, tout corps qui eſt en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui touchant immédiatement le corps en repos, lui communique ſon mouvement, & il faudra encore détermiñer pourquoi ce mouvement de la Baguette eſt plûtôt circulaire que de quelqu'autre façon.

Voici comment je penſe que cela ſe fait. Je crois:

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont paſſé, il eſt reſté une très-grande quantité de Corpuſcules, ſortis par la tranſpiration du corps des meurtriers, ce qui eſt ſûr par le cinquiéme de mes axiomes.

2. Que ces Corpuſcules ſont fort differens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre, parce qu'il eſt impoſſible qu'un meurtrier faſſe un meurtre de ſang froid, tous les reproches ſecrets de ſa conſcience, qui s'élevent contre

lui pour morte qu'elle soit, la crainte d'être surpris, l'avidité de l'argent ou de la vengeance, qui le fait agir, sont des ressorts assés puissans, pour ébranler vigoureusement son ame, & pour faire prendre à ses humeurs & à ses esprits animaux, des dispositions differentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela est clair par le sixiéme & le septiéme axiome, par lesquels il est prouvé que les Corpuscules qui sortent en differens tems de nôtre corps, sont bien differens en differentes occasions, & que les passions & les differens mouvemens de nôtre ame sont capables d'y apporter un très-grand changement.

3. Qu'il est très-possible que ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier, & differens de ce qu'ils étoient avant le meurtre soient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusement le corps d'Aymar, & sur-tout le tissu de sa peau, à en dilater les pores, à exciter dans son sang une très-grande fermentation, ou du moins un mouvement different de celui qu'ils y auroient pû causer avant le meurtre. Cela est prouvé par le sixiéme axiome, par lequel il est prouvé que les Cor-

puscules du corps sont capables de faire differents effets, & qu'ils sont de differente nature en differentes occasions, & par rapport aux differents sujets sur lesquels ils agissent, pouvant avoir sur les uns l'action qu'ils n'auront pas sur les autres. Quant à moi je n'ai pas plus de peine à concevoir pourquoi ces Corpuscules sortis du Corps du meurtrier, font sur le corps d'Aymar, les effets que j'ai dit, tandis qu'ils ne le font point sur un très-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoi en tems de peste, tout le monde ne prend pas la peste : puisque les Corpuscules pestiferés répandus dans l'air touchent aussi bien ceux qui y resistent que ceux qui la prennent, & si l'on vouloit encore éclaircir la chose par une autre comparaison très-familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les Corpuscules odorants laissés par le liévre, ne sont sensibles qu'aux nés des chiens de chasse, bien qu'ils frappent très-assûrément le nés des autres chiens & des autres animaux aussi bien que le nés des chiens de chasse.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de la dissipation

des esprits animaux qui suit la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des syncopes, des convulsions, & des tressaillemens, & que ces accidens sont plus considérables dans les endroits où le meurtrier a commis le crime, & où sont les instrumens qui y ont servi, que dans les lieux où il n'a fait que passer, parce qu'il y a plus de ces Corpuscules-là où le meurtre a été commis, que là où le meurtrier n'a fait que passer, donc l'effet doit être plus grand, suivant la maxime commune. *In majori quanto, majus est quale.*

5. Que par la plus grande fermentation qui se passe alors dans le sang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de son corps, il se fait alors chès lui une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume, c'est-à-dire qu'il sort en foule du corps d'Aymar des Corpuscules faits, de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois, où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie, (ce qui ne sera pas difficile à concevoir à ceux qui connoissent la méchanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu des

des soupapes dans les pompes ordinaires.) De-là il arrive que la matiere subtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale résistance à en sortir, & une égale détermination à être meüe circulairement, elle presse fortement en sortant par l'effort qu'elle fait sur la partie solide des pores de la Baguette, & faisant en même tems le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle presse, & dans lesquels on peut supposer qu'elle trouve une détermination égale à être meüe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que si la Baguette qui est faite de la maniere comme vous verrés ci-après, est



arrêtée fortement par l'un des bouts marquées A, ou B, dans le tems de

ſon mouvement, il eſt néceſſaire qu'au bout de quelques tours elle rompe, proche de l'un des bouts, où elle eſt arrêtée, parce que les lignes de la Baguette qui ſont fortement retenuës par la main de celui qui en arrête le bout, changent de ſituation à l'égard de celles qui tournent, celles qui ſont arrêtées demeurant droites, lorſque leur continuation décrit des lignes circulaires, & la Baguette caſſe près l'un des bouts arrêtés, par la même raiſon qu'on caſſeroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un étau, tandis qu'on tourneroit la ſuite du bâton avec violence.

Mais pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond; il faut rappeller ici le quatriéme, le deuxiéme & le troiſiéme axiome, par leſquels j'ai établi qu'il y avoit dans le monde, une matiere très-ſubtile, très-agitée, qui eſt dans un continuel mouvement, qui traverſe inceſſamment tous les corps, & qu'elle ſe meut en ligne droite autant qu'elle peut, & que lorſqu'elle eſt obligée de changer ſa ligne droite, elle ſe meuvra néceſſairement en

ligne circulaire, si elle trouve dans toute la circonference dans laquelle elle est meüe, une égale résistance & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais répéter en peu de mots chaque proposition dépoüillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon Hypothése. Je dis donc :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé, il est resté une très-grande quantité de Corpuscules sortis pat la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces Corpuscules sont differents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les Corpuscules sortis du corps du meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusesement le tissu de la peau du Villageois & à exciter dans son sang une très-grande fermentation, tandisqu'ils ne produisent rien de pareil dans un homme disposé d'un autre maniere à leur égard, & qu'ils sont faits aussi de maniere à pouvoir laisser entrer librement la matiere subtile dans les po-

res de la Baguette, où ils s'introduisent, & à lui en embarrasser la sortie, & à la déterminer par quelque particule à être meüe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de cette grande fermentation, il se fait des contractions dans les fibres nerveuses, & des dissipations d'esprits animaux dans ce Villageois, qui sont les vrayes causes des syncopes, & des convulsions qu'il souffre alors.

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs, il se fait une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume, & que c'est aux Corpuscules qui sortent alors en foule par le corps d'Aymar, & qui permettant la libre entrée à la matiere subtile, lui en interceptent un peu la sortie, & la déterminent à être meüe en ligne circulaire, qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Je ne prétens pas qu'on ne puisse expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelqu'autre Hypothése, mais quelle qu'elle soit, il faut toûjours qu'elle soit fondée sur les principes que je suppose ; car enfin il faut nécessairement dans quelque Hy-

pothése que ce soit, admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains de Jacques Aymar, plûtôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres personnes, du mouvement à la Baguette ; or je prétens qu'en quelque Hypothése que ce soit, ce corps en mouvement, ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des Corpuscules du corps de Jacques Aymar, qui arrive à l'occasion de l'alteration que produit chès lui la piste du meurtrier, & qui n'arrive pas chès un autre, chès qui cette piste ne produit pas une pareille alteration, à cause de la difference individuelle de la texture de leur corps, & de leurs humeurs.

Je sçais par exemple qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville, aussi recommandable par son mérite, que par l'éclat de sa famille, lequel explique fort aisément, & très-simplement le mouvement circulaire de la Baguette d'un autre maniere que moi. Il considére que la Baguette ayant la même figure comme celle qui est ci-devant, & étant arrêtée & tenuë en équilibre, comme sur deux pivots par les deux bouts A & B entre

les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle se trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle se meuvra nécessairement en rond: pour s'en convaincre on n'a qu'à souffler, ou pousser horizontalement l'endroit marqué C, elle tournera en rond comme si elle étoit meüe circulairement. Voilà donc une autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette, mais dans cette Hypothése comme dans la mienne, il est nécessaire de trouver le corps en mouvement, qui fait rémuer le point C de la Baguette sur les deux pivots A & B, entre les mains de Jacques Aymar, plûtôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que si ce Paysan réüssit sur mer comme sur terre à suivre les meurtriers avec sa Baguette, c'est parce que sur mer comme sur terre, ces Corpuscules sont répandus dans l'air, dans lequel l'expérience fait voir, qu'ils se conservent long-tems d'une maniere même qui nous est sensible, puisqu'il est difficile d'ôter l'odeur du musc à une chambre, bien qu'on laisse long-tems les fenêtres & les portes

ouvertes. Je sçais qu'il court à present dans le monde une lettre qui est trop belle pour n'être pas bien-tôt imprimée par les amis de l'Auteur, elle est écrite à Madame la Marquise de Senozan, par Monsieur *Chauvin* mon Collegue, très-bon Physicien. Il s'attache fort dans cette lettre à expliquer comment le courant des rivieres, les grands vents, les tempêtes, ni les vapeurs de la terre ne sont point capables de dissiper, ni de déplacer ces Corpuscules sortis du corps du meurtrier, & répandus dans l'air. Il est juste que la vigne s'attache à l'ormeau pour se soûtenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-dessus Monsieur *Chauvin* pour éclaircir une circonstance si difficile à expliquer, & qui répugne si fort au vraisemblable. Que si malgré toutes les réflexions de cet Auteur subtil & profond, on vient à se servir de l'exemple du chien de chasse, pour prouver que les Corpuscules sortis du corps du liévre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluyes, puisqu'après les grands vents & les grandes pluyes, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluyes, les chiens perdent

beaucoup plus aiſément la piſte, que lorſque le tems eſt ſerain : je répons que cet éxemple ne prouve pas la prétenduë diſſipation des Corpuſcules laiſſés par le liévre, & qu'il prouve du moins avec autant de force, que le vent & la pluye changent la diſpoſition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'appercevoir moins des Corpuſcules laiſſés par le liévre, qu'auparavant. Que ſi on réplique, que bien que le tems ſoit ſerain & tranquille, le chien ne peut s'appercevoir de la piſte d'un liévre au bout de huit jours, & qu'ainſi il faut bien que les Corpuſcules ſortis du corps du liévre & répandus dans l'air ſoient diſſipés, & que par une raiſon ſemblable, il doit être inconcevable que Jacques Aymar puiſſe retrouver la piſte des meurtriers & des voleurs après pluſieurs années, je répons encore une fois que cela prouve plûtôt la differance des organes, que la diſſipation des Corpuſcules : la diſparité eſt grande en effet, auſſi bien dans la quantité que dans la qualité, puiſque les chiens ne ſuivent la piſte des liévres, qu'avec le nés, & que Jacques Aymar ſuit celle des meurtriers avec tout ſon

corps, ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre: De plus, il est sûr que les Corpuscules sont materiels, que la matiere ne peut être annéantie naturellement, on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces Corpuscules, par les vents, les tempêtes, les vapeurs de la terre, les pluyes &c. je m'en rapporte à ce qu'a écrit Monsieur *Chauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonstances, ces Corpuscules ne sont point déplacés dans l'air.

Il faut faire à present une aplication de mon Hypothése, à quelques-uns des principaux Phénomenes, pour faire voir qu'elle est commode pour les expliquer.

1. la Baguette tourne plus vîte aux endroits où a été fait le meurtre, & Jacques Aymar y souffre davantage; parce que (comme il a été dit) il est sûr qu'en ces endroits il y a plus de Corpuscules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cause est plus grande.

2. Cet homme ne peut suivre un meurtrier ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a été fait le meurtre, ou le vol; mais dès qu'il a trouvé ce lieu, & qu'il s'y est, (pour

ainsi dire) aymanté des Corpuscules du meurtrier, ou du voleur, il suit sa piste par tout, à la faveur de sa Baguette, qui tourne alors entre ses mains, tandis qu'il est sur la piste.

On peut fort bien expliquer ce Fait dans mon Hyothèse, en rappellant l'éxemple d'un coûteau qui a touché une fois une pierre d'ayman : ce coûteau sans plus rétoucher la même pierre, conserve la vertu d'attacher à lui les épingles, les éguilles de fer, & de faire ce que fait l'ayman. Cette comparaison me paroît extrêmement propre pour expliquer le Phénomene de Jacques Aymar, dont je parle à présent; car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'ayman en touchant l'ayman, que parce que la matiere magnetique qui sort du corps de l'ayman passe facilement dans les pores du fer qui ressemblent à peu près à ceux de l'ayman, & que cette matiere magnetique insinuée du corps de l'ayman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer de petites écroües, à l'occasion desquelles dans la suite la matiere magnetique passe aussi facilement dans les pores du fer que dans ceux de l'ayman, & y produit par con-

séquent les mêmes effets ; de même l'on peut penser que Jaques Aymar retrouve par tout la piste du meurtrier qu'il a trouvé sur l'endroit du meurtre, parce que sur l'endroit du meurtre, il faut penser que cet amas de corpuscules sortis du corps du Meurtrier, dont il a été tant parlé, & que j'apellerai ici par allegorie à la matiere magnetique, la matiere meurtriere, fait dès la premiere fois qu'elle touche le corps de Jaques Aymar dans le tissu de sa peau, & peut-être aussi dans les parties de son sang, de certaines moulures & certaines traces, à raison desquelles elle se conserve toûjours un passage & une entrée libre dans le corps & dans le sang de cet homme disposé à les recevoir plûtôt qu'un autre homme ; de même que la matiere magnetique sortant de l'ayman fait ces traces ou ces moulures en écroües dans les pores du fer, & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher à cause qu'elle trouve les pores du fer disposés à laisser passer les petites écroües & que les pores des autres corps ne sont pas disposées de la même façon.

3. Si en suivant la piste d'un meurtrier ou d'un voleur, le meurtrier ou le

voleur, dont Aymar suit la piste, se présente à lui & qu'il mette son pied sur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continuë à tourner, & Aymar dit : voilà le meurtrier, ou le voleur : Que si l'homme qui se présente est innocent la Baguette cesse de tourner, & Aymar dit, cet homme-là est innocent du meurtre ou du vol dont je cherche le coupable, ce qui est sans doute admirable ; car pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétens pas d'éviter les difficultés, vous pouvés vous souvenir, MONSIEUR, que je fis audit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets ; je lui dis, comment se peut-il faire que vous ne vous trompiés pas, puisque si un innocent se trouve sur la piste d'un meurtrier, & que vous lui présentiés la Baguette, il semble que la Baguette doive continuer de tourner sur cet innocent, à cause de la piste du meurtrier sur laquelle vous étes, & qui la faisoit tourner avant que l'innocent se mît sur cette piste. Vous sçavés, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainsi, & que lorsqu'il suivoit la piste d'un meurtrier ou

d'un voleur, si sur cette même ligne, il trouvoit un innocent, & qu'il mît son pied sur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrêtoit, & c'est ce qu'il nous fit voir, car il suivoit alors la piste d'un de vos valets qui vous avoit volé, la Baguette tournoit fort vîte, & dès qu'il mettoit le pied sur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit & tournoit dès qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce Phénomene s'explique aussi fort clairement par mon Hypothése, & l'on peut pour en faire comprendre l'explication, emprunter encore le secours de l'Ayman, & comparer la matiere larronesse & la matiere meurtriere à la matiere magnetique (car enfin dans les faits nouveaux, il est permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus briévement.) Voici le Fait de l'ayman qui sert à éclaircir ce Phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'ayman, en passant par dessus un pole de l'ayman, perd cette vertu, pour l'ordinaire si on le passe sur le même pole à contresens de ce qu'il a été passé la premiere fois, parce que ce cou-

teau n'avoit acquis la vertu de l'ayman en paſſant la premiere fois ſur un pole de l'ayman qu'en tant que la maniere magnetique qui ſortoit de l'ayman dans un certain ſens, avoit débouché les pores du couteau dans le même ſens & y avoit formé des figures proportionnées à la ſienne, en pliant d'un certain ſens les petites branches des parties du fer qui traverſoient le couteau, mais lorſqu'on paſſe le couteau à contreſens ; il eſt néceſſaire que la matiere magnetique faſſe un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redreſſe ce qu'elle avoit renverſé, ainſi le couteau perd ſa vertu magnetique. Appliquant ceci au Fait, je dis que lorſqu'un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un coupable, la Baguette ceſſe de tourner ; parce que les émanations du corps de l'innocent ſont differentes en figure, & tournées dans un autre ſens que celles du coupable, ainſi elles ne s'ajuſtent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit fait dans la peau & dans le ſang de Jacques Aymar, c'eſt-pourquoi la peau ne recevant plus le même ébranlement, ni le ſang la même fermentation, l'émanation

des Corpuscules sortans du corps de l'homme à Baguette, n'est plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarrasser la sortie de la matiere subtile, & l'obliger à presser sur chaque pore en sortant, ainsi la Baguette ne tourne plus, mais lorsque l'innocent s'est ôté de la ligne de la piste, la matiere meurtriere (que je nomme ainsi, pour me faire entendre en moins de mots) renfile aisément les mêmes routes qu'elle avoit tracées, & produit les mêmes effets ; que si le meurtrier se présente, il est sûr que la Baguette doit tourner encore plus vîte, puisqu'il fournit une très-grande quantité de Corpuscules semblables à la matiere répanduë sur la piste, & s'il y a quelque difference, entre ce Fait & celui de l'ayman, auquel je l'ai comparé, elle ne consiste précisément qu'en ce que la matiere magnetique détruit tout-à-fait sur le fer passé à contre-sens, tout ce qu'elle avoit fait en y passant la premiere fois dans un sens contraire ; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à-fait les traces, & les moulures qu'avoit formé la ma-

tiere meurtriere dans le corps d'Aymar, elle les embarrasse seulement assès, pour que cette matiere meurtriere n'y puisse entrer; & dès que cette émanation du corps de l'innocent est dissipée, ces moulures & ces routes demeurent libres, & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larronesse s'y insinuë comme auparavant; & recommençant son jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dès que l'innocent s'est retiré de la piste du coupable.

4. Quand Jacques Aymar a trouvé le meurtrier, & que faisant chemin avec lui, il marche après ce meurtrier, il souffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere se résoudre à le suivre long-tems, ne pouvant soûtenir les syncopes, les agitations, les convulsions qui lui arrivent alors, il faut qu'il marche le premier, & que le meurtrier le suive.

Rien n'est plus favorable à mon Hypothése que cette circonstance; parce que lorsqu'Aymar marche après le meurtrier, il repasse continuellement sur une piste toute fraîche, par laquelle il est incessamment ébranlé & trop vivement pour y pouvoir tenir long-

tems, y trouvant une prodigieuſe quantité de Corpuſcules ſortis depuis un moment du corps du meurtrier, leſquels ne ſont point encore diviſés, & qui par conſéquent ſont en état d'agir plus fortement : mais lorſqu'Aymar marche avant le meurtrier, il eſt clair qu'il n'eſt pas expoſé à cet inconvenient.

5. La Baguette perd beaucoup de ſa vertu, & ſouvent elle l'a perd entierement, lorſque le criminel a avoüé ſon crime elle ne tourne alors ſur lui que foiblement, & il arrive ſouvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voici la raiſon.

Il eſt ſûr que la ſituation de l'eſprit d'un criminel n'eſt plus la même, quand il a avoüé ſon crime qu'auparavant ; il eſt par éxemple ou plus réſolu à la mort, ou plus déſeſperé qu'auparavant ; il n'eſt plus en ſouci de ſçavoir ce qu'il répondra aux Juges, il eſt aiſé d'y trouver beaucoup de difference. Or de même que le changement arrivé à ſes humeurs & qui donne le moyen de le ſuivre avec la Baguette ne peut être que la ſuite de la ſituation de ſon eſprit, differente après le crime, de ce qu'elle étoit auparavant :

ainsi ce second changement qui empêche la Baguette d'agir sur lui après l'aveu de son crime, ne peut être que la suite d'une situation d'esprit differente dans le criminel après l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de difficulté d'un côté que d'autre, car on ne peut pas nier qu'un criminel qui a avoüé son crime, n'ait une situation d'esprit aussi differente de celle qu'il avoit avant cet aveu, qu'est differente la situation de l'esprit d'un meurtrier, après le meurtre commis, de celle où il étoit avant l'avoir commis. Or je crois d'avoir assès établi dans mes axiomes que les differentes modifications de nôtre ame font differens changemens sur nôtre corps : car une des loix les plus connuës de l'union de nôtre ame avec nôtre corps ; c'est que Dieu a voulu que toutes les fois qu'il se passeroit certain mouvement dans nôtre corps, il se passeroit certaine modification dans nôtre ame ; & que toutes les fois qu'il se passeroit certaine modification dans nôtre ame, il se passeroit certain mouvement dans nôtre corps : & comme il est clair que nôtre ame est modifiable à l'infini parce qu'elle peut pen-

ser en une infinité de manieres très-differentes, & à une infinité de differentes choses; il est constant aussi que nôtre machine corporelle, dont les differens mouvemens suivent les differentes modifications de l'ame, peut être meüe en une infinité de differentes manieres, & par conséquent changée & alterée différemment par nôtre ame, puisqu'elle ne peut recevoir de changement sans un different mouvement, ni de different mouvement sans un changement.

6. La Baguette qui tourne avec tant de rapidité sur la Serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus sur cette même Serpe enfermée dans un linge; & ce qui paroît de plus bizarre, la Baguette tourne aussi bien entre les mains d'Aymar sur l'argent envelopé dans un linge, que sur l'argent qui n'est point caché dans le linge. Il est aisé, suivant mon Hypothése, de penser que cela arrive parce que les pores du linge sont faits pour laisser passer les Corpuscules de l'argent, & qu'ils ne sont pas faits de maniere à laisser passer ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere: car bien que les uns & les autres conviennent en ce qu'étant à découvert,

ils font ſur Aymar les effets neceſſaires pour faire tourner la Baguette, cela n'empêche pas que les Corpuſcules qui s'élevent de l'argent, & ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere ne puiſſent avoir entre eux quelque difference individuelle, & il faut bien que cela ſoit, puiſque Aymar ſouffre, & eſt agité par les Corpuſcules de la Serpe meurtriere, & ne l'eſt jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppoſe point que je ſuppoſe tout cela à plaiſir, je demeure d'accord que je ne puis le démontrer, mais j'ai averti dès le commencement de cette Lettre, qu'un Philoſophe qui ſuit la nature avec les yeux de ſa raiſon, & non pas avec ceux de ſon corps, n'eſt pas obligé de faire voir tout ce qu'il ſuppoſe, il n'eſt obligé que de le faire comprendre; & qu'il peut ſuppoſer hardiment tout ce qui ne répugne ni au bon ſens, ni aux expériences, ni aux premiers principes. Ainſi ſi quelqu'un inſiſte à me dire que je ne puis faire voir ce que je ſuppoſe, je lui répons en peu de mots, que je ſuis en droit de le ſuppoſer, juſques à ce qu'il ait pû me faire voir que ce que je ſuppoſe eſt impoſſible. Juſques-là j'ai plus de raiſon pour

supposer, qu'il n'en aura pour nier mes suppositions, puisque je puis lui prouver par beaucoup d'expériences, que les pores des corps sont differens les uns des autres aussi bien que leurs émanations, ainsi que je l'ai établi dans mes axiomes, & que rien ne répugne à ce que les Corpuscules qui s'élevent de la Serpe meurtriere, n'ayent pas avec les pores du lingue tout-à-fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut aussi rendre raison par cette Hypothése du plus difficile de tous les Faits, & de la plus embarrassée de toutes les questions que je me sois pû aviser de faire à cet homme. Vous vous souviendrés, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en vôtre présence, je lui dis qu'il me sembloit qu'il devoit souvent prendre le change, puisque sa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes transplantées. Je lui demandai comment il se tireroit d'affaire, lorsque sur une même ligne plusieurs meurtriers, ou plusieurs voleurs auroient passé, qu'il y auroit outre cela sur cette ligne quelque sour-

ce d'eau, de l'argent caché, des bornes transplantées, quelqu'une de ces choses, ou toutes à la fois, car cela se peut, & si la Baguette auroit l'esprit, ou la bonté de ne tourner précisément que pour celle de ces choses qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne se pût tromper, si dans la même ligne, où il y avoit de l'eau, il y avoit aussi de l'argent caché, ou que les voleurs y eussent passé, parce que pour ces trois articles la Baguette tourne entre ses mains, sans qu'il en puisse reconnoître la difference; mais il dit qu'à l'égard des meurtriers, & des bornes transplantées, il ne pouvoit s'y tromper, parce que pour ces deux articles, outre le tournoyement de la Baguette, il sentoit dans lui même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas sentir pour quelque autre cause que ce fut non pas même pour la piste d'un autre meurtrier qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il suit déja (encore faudroit-il pour faire cette confusion qu'il eût été aymanté sur le lieu de l'autre meurtre, à cause des raisons qui ont été dites dans le second des Phénomenes que je viens d'expliquer.)

Je puis rendre raiſon de ce Fait dans mon Hypothéſe, puiſque j'ai ci-devant établi que la matiere de la tranſpiration eſt auſſi differente dans les hommes que l'eſt leur ſang, & leur temperament; & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment ou qui haïſſent précisément les mêmes choſes, on doit conclurre qu'il n'y en a pas peut-être deux qui penſent de la même maniere, & qu'il n'y en a pas deux par conſéquent qui ayent les humeurs de la même maniere, puiſqu'elles changent de caractere par les differens mouvemens dont elles ſont agitées, & que la difference de ces mouvemens ſuit la difference des modifications de l'ame.

Je pourrois ſans doute, MONSIEUR, par la même Hypothéſe expliquer beaucoup d'autres Phénomenes qui ont rélation au ſujet que je traite, ſi je ne m'appercevois qu'inſenſiblement je ſors des bornes d'une lettre que vous n'aurés dû déja trouver que trop longue. J'abandonne donc ici les réflexions que peut faire un Philoſophe, pour m'arrêter un moment à celles que le bon ſens ſeul peut fournir ſur cette matiere. On a beſoin

à la vérité du ſecours de la Philoſophie, quand on veut expliquer méchaniquement les talens de Jacques Aymar, mais on n'a pas beſoin que du bon ſens, & d'une médiocre application d'eſprit pour ſe perſuader que ces talens ſont purement naturels, & qu'ils ne dépandent ni du ſortilege, ni d'aucun pacte, ni même des conſtellations, ou de l'étoile ſous laquelle Aymar eſt né.

Pour ſe perſuader que les talens d'Aymar ſont purement naturels il ne faut que remarquer qu'il y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar ſans en rien ſçavoir, & qui ne s'étoient pas vraiſemblablement donné au diable, ni entré dans aucun pacte avec lui pour acquerir des talens qu'ils ne connoiſſoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais penſé d'avoir; & Jacques Aymar ne s'eſt pas donné au diable non plus qu'eux, pour acquerir le talent de ſuivre les meurtriers, & de connoître les lieux, où a été fait le meurtre, puiſque ce n'eſt que par haſard qu'il s'eſt apperçû qu'il avoit ce talent; en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme

homme aſſaſſiné depuis pluſieurs années, ainſi qu'il eſt dit dans l'hiſtoire du fait.

Ce ne ſont pas auſſi les conſtellations qui en ſont cauſe, puiſque de ces hommes dont j'ai parlé qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage; ces gens-là cependant ſont nés ſous des conſtellations très-differentes, puiſque tous les Aſtronomes demeurent d'accord que l'état du Ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde juſqu'à preſent, on n'aye pas vû une conſtitution du Ciel ſemblable à celle qui eſt à preſent que j'écris ceci. Pluſieurs milliers de ſiécles ne ſufiſant pas pour faire revenir la même conſtitution & le même état du Ciel.

Le bon ſens tout ſeul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions ſur ce ſujet. Je ne doute point que chaque homme raiſonnable n'en puiſſe faire de très-juſtes. Quant à moi il m'eſt venu ſouvent en penſée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'ayman, & qu'on vit un homme qui tenoit ſuſpenduë en l'air une épingle

dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de son couteau, on en fut apparamment aussi surpris que de tout ce qu'on entend dire de Jacques Aymar & qu'il y eut en ce tems-là beaucoup de gens disposés à croire que cet homme étoit sorcier, & que cela ne pouvoit se faire naturellement. Cependant on ne trouve personne aujourd'hui qui fasse difficulté de croire que ce Phénomene du couteau aymanté & de l'épingle qui s'y attache par sa pointe ne soit très-naturel. Ceux donc qui sont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire de Jacques Aymar ne se peut faire naturellement doivent, à mon sens, suspendre un peu leur jugement, & se souvenir que la source la plus ordinaire de nos erreurs, c'est la précipitation avec laquelle nôtre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choses, sans prendre garde qu'on est très-sujet à se tromper, lorsqu'on donne plus d'étenduë à sa volonté qu'à son entendement, & lorsqu'on reçoit pour vraye une proposition qui n'est point encore évidente; il faut toûjours pour éviter l'erreur, que l'évidence précede le consentement de la volonté, parce que l'évidence est la seule mar-

que infaillible de la vérité, mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'eſt pas, & à ne pas parer le menſonge des habits de la vérité. Dans le Fait dont il s'agit par éxemple, pour parler raiſonnablement, il faudroit que ceux qui veulent abſolument ſoûtenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cauſe naturelle, connuſſent toutes les cauſes naturelles, qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les ayant toutes éxaminées, ils connuſſent qu'aucune n'y peut contribuer; ils pourroient alors avec quelque raiſon prononcer que ces talens ont une cauſe qui n'eſt pas naturelle. Je vous laiſſe à juger MONSIEUR, à vous qui êtes un ſi bon Juge de toutes choſes, ſi cela ſe paſſe ainſi, & ſi ce grand nombre de gens toûjours prêts à décider de tout, ſont ſuffiſamment inſtruits des ſecrets de la nature, pour pouvoir ſur le champ prononcer, comme font la plûpart, qu'il n'y a aucun reſſort dans la nature, qui puiſſe produire les ſingularités qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux-mêmes leur propre jugement ſuſpect, je voudrois les prier

d'examiner eux-mêmes leurs propres décisions. J'en ai oüi plusieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cause naturelle des actions de l'homme à la Baguette, sur le Fait du vol, & des meurtriers, qui ne s'étonnoient pas, disoient ils de la faculté qu'il avoit de trouver les sources cachées à vingt pieds dans la terre avec sa Baguette, passe pour cela disoient-ils, c'est une chose ordinaire, nous connoissons bien d'autres gens qui ont la même vertu, mais de suivre les meurtriers, & les voleurs avec la Baguette, vrayement cela est bien different, on n'a jamais oüi parler de cela, très-assurément il y a là du Grimoire! Quant-à-moi je ne crois pas que la plûpart de ces Messieurs qui ne s'étonnent point du premier de ces Phénomenes, s'en étonnent moins parce qu'il en comprennent mieux la cause, qu'ils ne comprennent celles des autres Phénomenes qui les passent, mais seulement parcequ'ils en ont oüi parler plus souvent, car il me semble qu'il est aussi mal-aisé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre, peut faire tourner une Baguette entre les mains d'un homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense, MONSIEUR, qu'en voilà assès pour obliger ceux qui ne font que rarement usage de leur esprit, & qui par-là en connoissent moins les foiblesses, à être plus retenus à décider si hardiment, & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penser sur les secrets de la nature.

Mais avant que de finir, je suis obligé de vous justifier une proposition que j'ai avancée dès le commencement.

Cette proposition est, qu'un esprit médiocre pourroit aisément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers, aux autres talens de Jacques Aymar, & qu'on pourroit par la même Hypothése expliquer la vertu qu'il a de suivre aussi la piste des voleurs, de trouver les sources, l'argent caché, les bornes transplantées. Il n'est pas mal aisé en effet de soûtenir cette proposition, puisqu'il ne faut que supposer dans les voleurs, dans l'eau, dans l'argent, & dans les bornes des émanations de Corpuscules qui font des effets sur le corps d'Aymar, & conséquemment sur la Baguette, pareils à

ceux que j'ai remarqué pour les meurtriers. Vous n'aurés pas de la peine à en convenir, MONSIEUR, vous qui n'ignorés rien de la Philosophie, & des belles lettres qui vous servent à délasser vôtre esprit si fort appliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mêmes ouvertures, il suffira de de leur avoir prouvé qu'il ne se faut pas presser de dire que ce qu'on ne voit pas, n'est pas; qu'il y a beaucoup de choses dans la nature qui sont, & que nous ne voyons pas, mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent, & les bornes ne puissent envoyer beaucoup de Corpuscules sans diminuer sensiblement de poids; depuis qu'on sçait par expérience qu'une tasse de Regule d'Antimoine rendra plusieurs années tous les jours, une grande quantité de vin vomitive sans diminuer de poids, quoique cela n'aye pû se faire sans qu'il se soit détaché des Corpuscules antimoniaux, qui ayent passé de la tasse dans le vin, chaque fois que ce vin est devenu vomitif; depuis qu'on sçait par une autre expérience qu'on fait boüillir pendant des années entieres une livre par éxemple, d'argent vif, dans l'eau qui en reçoit la vertu de tuer la

vermine, sans que l'argent vif diminuë sensiblement de poids, bien que cette vertu n'aye pû arriver à l'eau que par le détachement de quelques Corpuscules Mercuriels: & combien d'autres expériences pourroit-on citer pour prouver qu'il se détache de tous les corps du monde incessamment des Corpuscules qu'on ne voit pas. Si la plûpart des hommes sçavoient combien la nature est mysterieuse, que son artifice consiste toûjours *in minimo organico*, & que ce très-petit organisé n'est pas fait pour être apperçû par nos yeux, sans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils sentent, & à croire que ce qu'ils ne peuvent ni voir, ni sentir, n'est pas. Le Microscope seul est un remede proportionné à leur foiblesse, ils peuvent avec son unique secours guérir par leur propre sens, leur esprit des erreurs où leur sens le font tomber si souvent, puisqu'avec le Microscope ils peuvent voir des choses qu'ils n'auroient jamais vû sans cet instrument, lesquelles néanmoins n'auroient pas laissé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un instrument propre à nous les fai-

re voir. Il ne faut donc pas nier l'émanation des Corpuscules, parce qu'elle n'est pas toûjours sensible : quand on ne connoîtroit que la divisibilité de la matiere à l'infini, on en sçauroit assés pour comprendre cette émanation continuelle de Corpuscules. C'est-là, MONSIEUR, ce que j'avois à vous dire pour soûtenir la proposition que je pris la liberté de vous avancer, le soir que vous me fites l'honneur de me parler de cet affaire. Cette proposition est, que les talens de Jacques Aymar sont naturels, & qu'on les peut expliquer aussi physiquement qu'on explique les Phénomenes de l'ayman, ceux de la poudre de Sympathie, & beaucoup d'autres. Il ne me reste qu'à vous prier, d'excuser toutes les fautes que vous trouverés dans ces réflexions, à cause du zéle & de l'envie que j'ai eu de vous plaire ; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres ; & de faire grace à tout l'ouvrage, à cause de vos bontés ordinaires pour l'Auteur, & de l'empressement que j'ai eu à vous marquer par ce coup d'essay le profond respect avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Vôtre très humble & très-obéïssant serviteur, GARNIER.

Rélation promise dans l'avis au Lecteur de quelques actions de Jacques Aymar que l'Auteur lui a vû faire chès Monsieur le Lieutenant Général, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui lui furent alors proposées par l'Auteur.

LE troisiéme de Septembre de la présente année 1692. je passai trois heures avec Jacques Aymar, chès Monsieur le Lieutenant Général de cette Ville. Monsieur l'Abbé son oncle, Monsieur l'Abbé de Saint Romain, & Monsieur de Puget s'y trouverent & furent témoins de ce qui suit.

Jacques Aymar prit une Baguette fourchuë qu'on coupa au premier balet qu'on trouva, il tint chacune des extrêmités superieures de la Baguette fourchuë, dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se réünissent les deux branches, qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs, & incontinent la Baguette tourna; on y en mit davantage, & elle tourna plus fort. On disposa sur

les tables de la Bibliothéque de Monſieur le Lieutenant Général, pluſieurs chapeaux, on cacha de l'argent ſous quelques-uns de ces chapeaux, on n'en cacha point ſous d'autres, la Baguette tourna entre les mains de Jacques Aymar ſur les chapeaux qui couvroient de l'argent, elle ne tourna point ſur les autres, ſous leſquels il n'y avoit point d'argent; & comme ces chapeaux étoient ſur des tables, Aymar étoit obligé de mettre ſur ces tables une de ſes jambes, ſans quoi la Baguette n'auroit pas tourné, & cette circonſtance peut ſans doute ſervir de beaucoup, pour appuyer l'opinion des Corpuſcules que j'ai établi dans la Lettre.

Pluſieurs fois chacun de nous mit ſous ſon pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent; lorſque nous avions de l'argent dans la main la Baguette tourna, lorſque nous n'en avions point; elle ne tourna pas.

Nous n'oubliames rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainſi tourner la Baguette; nous lui fimes étendre les mains autant qu'il ſe pouvoit ſans que la Baguette tombât, mais malgré toutes nos précautions la Baguet-

te tourna toûjours, & si bien qu'après l'avoir éxaminé nous fûmes tous encore plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le fait.

On envelopa bien ensuite de l'argent dans un linge, pour voir si la Baguette tourneroit sur l'argent ainsi fermé, parce que cet homme nous assûra (& nous le sçavions d'ailleurs) que la Baguette n'avoit point tourné sur la serpe meurtriere lorsqu'elle avoit été envelopée d'un linge, mais la Baguette tourna également sur l'argent envelopé d'un linge comme sur l'argent découvert.

Monsieur le Lieutenant Général avoit été volé il y a sept ou huit mois par un de ses laquais qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des Cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce Cabinet avec sa Baguette aux mains mettant le pied sur les chaises sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce Cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs : il ne se trompa point, il connut précisément le bureau & le tiroir dans lequel avoit été

fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Général lui dit ensuite d'essayer de suivre à la piste ce voleur, ce qu'il fit, sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve qui est à plein pied dudit Cabinet, de-là dans le Cabinet près du feu, puis dans la Bibliotheque & de-là droit dans la montée, à la Chambre des valets où la Baguette tournant toûjours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du tout sur l'autre moitié, & tous les autres laquais là presens dirent que c'étoit dans cette moitié de lit, sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toûjours couché le laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison, un autre laquais ayant toûjours couché de l'autre côté. M. le Lieutenant Général se souvint positivement que le jour que ce laquais le vola, il alla de ce Cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le Cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Bibliotheque pour monter à la Chambre des valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du laquais voleur & absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous

les laquais de la maison les uns après les autres, & leur presenta la Baguette laquelle cessa de tourner, parce que il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar assûrant toûjours que si on faisoit venir le laquais voleur, la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Voici encore un Fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Générale eut la curiosité de sçavoir si cet homme pourroit déviner un vol qu'elle auroit fait elle-même; elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de voleur, elle lui dit encore prens bien garde tu te trompes, il y a ici quelqu'un qui a volé à un autrre sa bourse dans cette chambre même? Aymar nous examina une seconde fois & ne connut point le vol, & comme on lui soûtint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour ri-

re, & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître assûrant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord?

Il a répondu qu'oüi.

S'il est vrai qu'il ressente des Syncopes, des tressaillemens, & de grandes émotions en suivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes transplantées & l'argent caché?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les voleurs, l'eau & l'argent, mais qu'il sentoit des violentes agitations en suivant les bornes transplantées & les meurtriers, sur-tout là où les meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, il y auroit de l'eau ou de l'argent caché ou des bornes transplantées, & si lorsque sa Baguette tournoit, il pouvoit

diſtinguer par quelque ſigne, pour laquelle de ces choſes elle tournoit, puiſqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choſes?

Il répondit que ſi en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit ſe tromper parce que ſa Baguette tournoit auſſi bien pour l'eau que pour l'argent caché, ſans qu'il ſe paſſât chès lui aucune émotion, ni aucun treſſaillement; que s'il rencontroit la piſte d'un voleur, qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir ſuivre la piſte d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis ſur l'endroit où a été fait le vol, ſans quoi il ne peut plus ſuivre cette piſte.

Cette queſtion donna bien-tôt lieu à un autre; & je lui demandai s'il ne pouvoit pas ſe tromper en cherchant un meurtrier, ſuppoſé qu'un autre meurtrier eût paſſé ſur la ligne de la piſte du premier meurtrier qu'il ſuit, ou bien que ſur cette ligne il y eût des bornes criminellement tranſplantées, puiſqu'il ſouffroit des treſſaillemens & des inquietudes pour tous les meurtriers & pour les bornes tranſplantées par malice?

Il répondit qu'il pouvoit moins se tromper pour cela que pour le reste, parce qu'à l'égard premierement du change, que l'on croyoit que lui pouvoit faire prendre la piste d'un second meurtrier qui eût passé sur les mêmes traces de l'autre, il auroit fallu pour s'y tromper, qu'il auroit été mis sur l'endroit, où avoient été faits les deux meurtres, n'ayant aucune vertu de reconnoître par sa Baguette la piste d'un meurtrier, s'il n'avoit auparavant été mis sur l'endroit où avoit été commis le meurtre : qu'outre cela, il distinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toûjours sur la piste du meurtrier une certaine maniere d'émotion, semblable à celle qu'il avoit ressenti à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit sentir de même, ni pour la piste d'un autre meurtrier; ni pour aucunes bornes transplantées, pour lesquelles il sentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par son seul sentiment les distinguer de la premiere émotion acquise à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il est vrai que lorsqu'un meurtrier a avoüé son crime, la Baguette ne tourne plus sur lui ?

Il répondit que cela étoit vrai fort souvent, bien que cela ne fût pas infallible.

S'il y avoit un tems limité & prescrit pour la vertu de la Baguette à l'egard de la piste des meurtriers & des voleurs, & quel étoit ce terme, six mois par exemple ou un an ?

Il répondit qu'il croyoit qu'il n'y avoit point de terme fixe, ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long, puisque le premier meurtre, qu'il avoit connu avec sa Baguette, étoit arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne aussi bien pour un corps enterré, & mort de mort naturelle que pour un corps assassiné ?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il est né ?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoît d'autres gens que lui qui ayent le même talent ?

Il a répondu que Monsieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talens, & qu'il est à peu près de son âge.

Si la Baguette tourne, quand il est sur une riviere, pour l'eau de la riviere ?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoît le nombre des meurtriers, ou des voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorſqu'il ſuit leur piſte ?

Il a répondu qu'il en connoît le nombre pourvû qu'ils n'ayent pas tous paſſé ſur une même ligne, mais comme il eſt preſque impoſſible que quatre hommes qui font voyage ayent toûjours marché ſur une même ligne, il lui eſt facile d'en connoître le nombre.

FIN.

APPROBATION.

LA *Diſſertation Phyſique* ſur les talens particuliers de Jacques Aymar, compoſée en forme de Lettre par *Monſieur le Medecin Garnier*, non-ſeulement ne contient rien contre la Foy & la Pureté des mœurs, elle développe encore une queſtion également curieuſe & importante à la ſûreté publique, non par des mots de qualités en gé-

néral, & autres qui ne signifient rien de particulier, mais par des raisonnemens naturels & sensibles avec beaucoup de solidité & de discernement: Cet Ouvrage est aussi très-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâtreté à soûtenir de vieilles préventions ruinées, auroient pû engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombrage, sans suivre aucunes régles. Ce sont les sentimens du soussigné, A Lyon ce 8. Novembre 1692.

BASSET Docteur de Sorbonne, & Obéancier de S. Just.

APPROBATION

De Monsieur de COHADE *Docteur en Théologie, de la Maison & Societé de Sorbonne, premier Custode de Sainte-Croix en l'Eglise de Lyon.*

IL y a dans la Nature trois sortes de verités cachées, les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament; les autres cachées pour un tems, comme les terres nouvellement découvertes. Les troisiémes cachées de leur nature, comme dans l'ayman la vertu de direction & d'attraction, qui a un fond d'obscurité, que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications sérieuses.

L'Histoire de la Baguette, est de cette derniere qualité, elle a ses embarras, ses tenébres, & ses difficultés qu'on peut lever & dissiper. Rien ne les justifie tant que la varieté des sentimens, & & les differens essais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier Medecin de Montpellier, agregé au College de Lyon*, pour expliquer avec netteté, solidité, & dans les régles de la méchanique, par les principes de la belle Physique, tous les faits contenus dans cette Histoire.

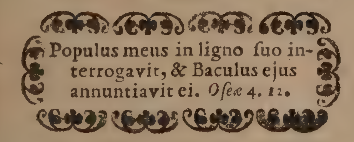
Le Public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Sçavans, les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même ajoûter que les Curés & les Devots qui n'ont autre vûë que la correction des mœurs, & généralement tous ceux qui vivent dans la Societé civile, seront bien aises d'apprendre, qu'on a trouvé l'art innocent & non suspect, d'empêcher & d'arrêter les voleurs & les meurtriers en chemin ; ce qui m'oblige d'approuver cette Lettre en qualité d'ancien Philosophe, & de Théologien moderne. A Lyon, ce 17. Novembre 1692.

DE CÒHADE.



LETTRES
QUI DECOUVRENT*
L'ILLUSION
DES
PHILOSOPHES
SUR LA
BAGUETTE,
ET QUI DETRUISENT LEURS SYSTEMES.

PAR LE R. P. PIERRE LEBRUN Prêtre de l'Oratoire.



* Imprimées à Paris en 1693. in 12. chès Jéan Boudot.

PREFACE.

IL y a tant de choses dont on doit s'instruire, & tant d'autres qu'il ne nous importe pas de sçavoir, qu'on a souvent lieu de douter si l'on ne péche point par trop de négligence, ou par trop de curiosité. Ne recherchés pas, *dit l'Ecriture*, ce qui est au dessus de vous. Ayés seulement toûjours devant les yeux ce que Dieu vous a commandé. Il y a beaucoup de choses qui ne vous touchent point ; n'en soyés donc pas curieux. Eccli. 3. 22.

Suivant ces saints avertissemens, on peut craindre un excès de curiosité, lorsqu'on consume bien du tems pour aprofondir des secrets qui n'ont nul raport à nos devoirs ; mais on doit craindre aussi qu'une trop grande indifference ne soit pas exempte de faute, si négligeant de s'instruire de certaines matieres, on s'expose à dire ou à faire quelque chose qui soit contraire à la Loi de Dieu.

Il est difficile que bien des gens ne donnent dans cet inconvenient, lorsque quelque pratique devient commune par-

mi le peuple : & qu'on peut douter, si elle est fondée sur une raison Physique, ou si elle tient du miracle, ou si elle n'est point l'effet de la fourberie, ou de la superstition.

Tel est le doute que fait naître l'usage de la Baguette avec laquelle on trouve de l'eau, des métaux, les bornes des champs, & plusieurs autres choses cachées. La pratique en est assès simple pour faire croire qu'elle n'a rien que de naturel. Nulle cérémonie néceßaire, nulle parole, nulle circonstance magique. Une Baguette qu'on tient entre les mains, se remuë sur l'eau, sur les métaux, & sur le lieu où s'est commis un meurtre ; ne semble-t il pas qu'il n'y a rien-là que de naturel ?

Mais cette même Baguette ne se remuë qu'entre les mains de quelques personnes. Elle s'incline également sur des choses très-differentes. Elle indique les bornes des champs, les meurtriers, les voleurs, les larcins : toutes choses qui tiennent bien plus du moral que du Physique ; n'est-ce point là un sujet de croire que les effets de la Baguette sont au dessus des forces naturelles ?

Il est donc important qu'on se mette en état d'en juger avec connoissance de

cause, & qu'on prononce un jugement décisif. S'il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, il faut en avertir le public, & interdire à jamais un usage, qui sous prétexte de quelque bien donneroit lieu à des fripons d'accuser des gens d'honneur & deviendroit bientôt une source de médisances, de calomnies, & de division dans les familles, dans les villes, & sur-tout dans les petits lieux.

Que si la Baguette tourne sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes, on doit encore examiner, si cela se fait par l'action d'un bon ou d'un méchant principe. Laisser le peuple dans le doute, c'est le laisser exposé à pécher. Condamner à cause du doute, c'est se mettre au hazard d'ôter aux hommes un avantage qu'on ne sçauroit assés priser, s'il venoit de Dieu. Est-il rien en effet de plus estimable, que de pouvoir aussi aisément assigner à chacun ce qui lui appartient, terminer les procès, & empêcher les crimes qui pourroient être découverts par le seul mouvement d'un bâton? Ce seroit là * la verge d'équité, *qui appartient au Royaume de* Jesus-Christ, *ou* * *ce* bois de bénédiction qui produit la justice.

* Virga æquitatis, virga regni tui. *Ps* 44

* Benedictum lignum

per quod fit justitia. *Sap.* 14.

Mais si sur ces belles apparences on approuvoit l'usage de la Baguette, & qu'elles ne fussent néanmoins qu'un voile sous lequel le tentateur se seroit caché ; ne seroit-ce pas faire accepter des dons qui ne pourroient être que des pieges ? Tout le monde en est sans doute convaincu, & la difficulté ne peut consister qu'à discerner si le démon a quelque part à l'usage dont il s'agit.

Bien des gens croyent que c'est cet esprit séducteur qui fait tourner la Baguette ; & ce n'est pas seulement depuis la découverte des meurtriers & des bornes qu'on a formé ce soupçon. Lors même que la Baguette ne faisoit trouver que des métaux, on s'en défioit, on en disputoit ; & Agricola * *sçavant Aleman, témoin de ces disputes, après avoir pesé les raisons des deux partis, en examina l'usage avec soin, le déclara superstitieux, & soûtint hautement son sentiment dans le traité des métaux qu'il fit imprimer il y a plus de deux siécles. On ne laissa pas toutefois d'être encore partagé. Comme Agricola insistoit beaucoup sur les paroles que plusieurs personnes prononçoient de son tems, ceux qui réussissoient sans paroles, le prirent pour un bon homme qui*

* Georg. de re metallica, l. 2.

croyoit à la sorcellerie, lorsqu'il voyoit joindre à certaines pratiques quelqu'un de ces mots mysterieux, qui ne sont souvent inventés que pour faire valoir un secret dans l'esprit des simples, ou pour avoir lieu de rire aux dépens de ceux à qui on fait déveloper de grands principes de démonomanie, pour expliquer des sujets qui sont tout-à-fait naturels.

Si le plus grand nombre n'a pas été du sentiment d'Agricola, des Auteurs de reputation & de mérite y sont entrés. Ils ont trouvé sa décision bien fondée, & se sont contentés en traitant la question, de transcrire ce qu'il en avoit dit. Voilà le doute qui subsiste depuis longtems. Voyons comment on pourra le résoudre.

Il me semble que ce qui met en peine la plûpart des personnes, lorsqu'il faut décider si un effet surprenant est ou n'est pas naturel, c'est que la nature ne nous est pas dévelopée, & que souvent elle suit des voyes qu'on ne peut sans témérité se promettre de pénétrer. Une infinité de merveilles que les Naturalistes rapportent, plusieurs secrets que l'on croit semblables à celui qui est mis en question: tout cela se présente à l'esprit; on est éblouï, on n'ose prononcer, ou bien

si l'on décide , c'est quelquefois par des principes qui peuvent fort bien s'accommoder avec le faux.

Pour remedier à cet inconvenient , il faudroit, ce semble,établir des principes qui fissent voir de quelle maniere s'exécutent les loix générales des communications des mouvemens. Il faudroit observer avec soin ce qui se rencontre de vrai & de singulier dans tous ces effets surprenans,dans toutes ces prétenduës merveilles,dans tous ces secrets qu'on vante tant. Il faudroit les tirer d'une certaine obscurité où toutes choses paroissent semblables. Il faudroit éclaircir les doutes, résoudre les difficultés , montrer aux uns que bien des choses qu'ils croïent vrayes, sont de pures fables , prouver aux autres que leurs principes menent à l'erreur , convaincre ceux-ci de prévention. Mais que cette voye est longue ! qu'il est à craindre qu'on ne révolte les esprits , au lieu de les persuader , & qu'il n'arrive du moins comme dans ces disputes academiques , ou après qu'on a bien contesté de part & d'autre, chacun demeure dans son sentiment.

Je voudrois donc qu'on pût se dispenser de toucher aux principes d'aucun parti , & que par les seules circonstan-

ces qui accompagnent les pratiques extraordinaires, on tâchât de découvrir si l'effet est produit par une cause qui agisse toûjours de la même maniere, ou si des circonstances purement morales ne la font point varier. Car on peut juger par-là sans beaucoup philosopher, si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas.

Peut-être trouvera-t-on de la difficulté à examiner ainsi certaines pratiques qui n'osent se montrer, & qui ne sont connuës que de très-peu de personnes? Mais rien n'est plus aisé que de faire cet examen à l'égard de la Baguette. Elle tourne entre les mains de plusieurs personnes, & l'on ne fait rien qui ne puisse être examiné de bien près.

Il faudroit donc observer plusieurs faits dans des circonstances differentes, en faire une histoire, & comparer tous ces faits les uns aux autres, aussi bien que les circonstances qui les accompagnent, pour juger si tout y est physique ou si ce n'est point quelque moralité qui détermine la Baguette à tourner. Mais cette histoire doit être faite sur des faits rapportés par des personnes qui ne se laissent pas éblouir, & qui ont assés de bonne foi pour dire tout, & ne rien déguiser.

Ce seroit par exemple s'exposer à être trompé que de croire quelque chose sur la parole des personnes qui ont eû la hardiesse de faire mettre dans le Mercure de Février 1693. *que les secrets d'Aymar avoient parfaitement réüssi à Paris,& que chès Monsieur le Prince il avoit découvert l'or & l'argent cachés; au lieu qu'on devoit dire, que les prétendus secrets avoient presque toûjours manqué. Qu'à Chantilly la Baguette n'avoit tourné à Aymar en aucun endroit de la terrasse sous laquelle la riviere coule. Que dans un autre jardin de Monsieur le Prince on avoit caché de l'or, de l'argent, des cailloux & du cuivre en quatre endroits differens, & qu'en presence de S. A. S. la Baguette n'avoit tourné que sur les cailloux.*

Ce sont-là des faits si remarquables & si connus qu'on ne devroit ni les taire, ni les déguiser. On doit encore bien moins ometrre le fait suivant.

Le du mois à dix heures du soir on mene Aymar dans la ruë Saint Denis sur l'endroit même ou peu de tems auparavant un Archer du Guet avoit été tué. Comme on l'avoit percé de quinze ou seize coups d'épée, il y avoit répandu tout son sang; & cela

donnoit lieu de croire que cet endroit étoit fort propre pour faire impression sur Aymar. Armé de sa Baguette, on le fait passer plusieurs fois sur le même endroit, mais la Baguette est immobile, & son sang n'est point agité.

Jamais fait ne fut ni plus authentique ni moins sujet à être contesté. Leurs Altesses M. le Prince, & M. le Prince de Conty étoient presens, accompagnés de M. le Procureur du Roi, &c.

Après ces faits & plusieurs autres de cette nature je ne m'étonne pas si on trouve étrange que l'Auteur de la Physique occulte, *n'ait pas laissé de dire dans sa Preface :* Enfin cet homme si fameux Jacques Aymar est venu à Paris le 21. de Janvier 1693. par l'ordre d'un grand Prince. Je l'ai vû deux ou trois heures par jour presque un mois durant ; & on peut croire que dans tout ce tems-là je l'ai tourné & retourné comme je devois. Il est certain que la Baguette divinatoire lui tourne entre les mains sur les eaux, sur les métaux, & sur les traces des voleurs & des meurtriers fugitifs.

Peut-être a-t-on ajoûté fugitifs, *pour avoir lieu de répondre que si la Baguette n'avoit pas tourné sur l'endroit où*

l'Archer avoit été tué, c'est que les meurtriers étoient en prison, & qu'ainsi ils n'étoient pas fugitifs *comme ceux de Lyon. Mais la circonstance d'un meurtrier qui marche ou qui est arrêté, peut-elle changer quelque chose dans ce qui doit s'exhaler du sang répandu ? Si l'Auteur l'a crû, il devoit ce semble raporter le fait & y ajoûter* ses exceptions *ou celles d'Aymar, dont la principale est que la Baguette ne tourne pas sur l'endroit où s'est commis un crime, lorsque les coupables ont avoüé leur faute.*

Ce manque d'exactitude sera peut-être cause que d'autres personnes prenant tout le contre-pied, prétendront que la Baguette ne se meut jamais que par un tour d'adresse de celui qui la tient. Ils raporteront tous les faits qui peuvent favoriser ce sentiment, passeront ceux qui montrent évidemment que la Baguette a tourné, sans qu'il y eut lieu de craindre la fourberie ; expliqueront ceux qui pourront souffrir quelque interpretation.

Voilà comment les hommes se trompent les uns les autres, & sont cause qu'on ne sçait à quoi s'en tenir. Pour moi je suis persuadé que la Baguette tourne quelquefois sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes sur l'eau,

sur les métaux & sur les bornes. J'en ai vû & examiné des expériences avec tant de précaution, qu'il m'est impossible de croire que j'ai été trompé.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse soûtenir raisonnablement qu'Aymar a trompé tous les Messieurs de Lyon. Les seules précautions que prirent M. de Berulle, M. le Lieutenant Criminel, M. le Procureur du Roi, Mr. le Comte de Varax, & M. de Mongivrol, pour s'assûrer si la Baguette ne tournoit que sur la serpe dont les meurtriers s'étoient servis, auroient poussé à bout toute l'adresse & la fourberie dont Aymar auroit pû être capable.

Quoiqu'il en soit, comme les systemes qui ont donné occasion aux réflexions qu'on trouvera dans cet Ouvrage, supposent le fait de Lyon, j'ai dû aussi le supposer, & montrer par ce que les Auteurs des systemes nous apprennent eux-mêmes, qu'on ne peut expliquer Physiquement les Phénomenes de la Baguette, si on se rend attentif à toutes les circonstances qui les ont accompagné.

Au reste ce n'est pas une chose nouvelle que des Phiosophes ayent pris pour effets naturels, des choses inexplicables, ni que leurs explications ayent trouvé

des Approbateurs. Les fables & les pratiques superstitieuses qui ont fait quelque bruit dans le monde, ont toûjours eu le même sort. Des Philosophes ont crû en avoir découvert la raison naturelle, & bien des gens leur ont applaudi, se sont récriés sur la puissance de la nature, ont traité d'ignorans & de superstitieux ceux qui n'étoient pas de leurs avis.

M. C. Un homme passe à Paris, & il se donne quatre cens ans. Voilà d'abord de grosses dissertations pour vous prouver que cela est possible On vous prouvera même si vous voulés qu'un homme peut vivre toûjours, & qu'il y a une certaine fontaine de Jouvence qui a la vertu de rajeunir les vieillards.

Fait-on courir le bruit, qu'il y a une compagnie d'hommes qui attirent à eux les perles & les pierres precieuses, devinent les secrets les plus cachés, & se rendent invisibles, quand il leur plaît. Les plus sensés croyent avec raison que c'est une fable. Quelques-uns font des Livres pour détromper ceux qui se laissent abuser. Mais de prétendus sçavans, * surpris qu'on ose avancer que cela est naturellement impossible : pourquoi, disent-ils, trouve-t-on cela si

* M. Naudé. Instruction à la Frãce, sur la verité des Freres de la Rose-Croix.

étrange ? Si on a fait quelquefois des découvertes qui avoient paru impossibles comme celles de la boussole, des caractéres, des horloges, & tant de secrets inventés dans la Medecine, Physique, Astrologie, faut-il s'étonner que la nature joüant de son reste, & faisant un amas de toutes ses forces en son dernier âge nous ait voulu faire voir l'épitome de ses merveilles, le nerf de sa puissance & le centre de toutes ses vertus dans quelques hommes de nôtre tems en leur communiquant en bloc & en masse toutes les vertus & proprietés qu'elle avoit particulierement distribuées à toutes les especes de ses créatures ? C'est pourquoi il ne faut point s'émerveiller si comme un Gigés ils se rendent invisibles, comme un Amphion *uniones & gemmas ad se alliciunt*, comme un Janus ils jugent du passé, comme un Dédale ils se guindent en l'air, & se transportent de l'Orient à l'Occident, du Midy au Septentrion, par les ressorts de leur Cabale....

Car, *ajoûtoient quelques-uns*, l'homme étant l'abregé & le racourci de toutes les merveilles, le chef d'œuvre de la nature, le microscope dans le-

quel reluisent tous les miracles de ce grand univers, & le seul objet capable de donner branle à cette machine, & faire rouler tous ses globes pour enrichir de leurs influences le trésor de leurs perfections ; s'il vient une fois à boursoufler les voiles de son travail par le tranmontant de son industrie, il ne se peut faire autrement, qu'il ne pousse le vaisseau de ses recherches avec une très-heureuse conduite au port de toutes ses intentions.

Je ne crois pas que pour soûtenir la cause de la Baguette, on voulut se servir d'un verbiage *si ampoulé. Mais combien de personnes qui disent à peu près le fond de ce qu'on vient de lire, lorsqu'on paroît surpris, qu'une Baguette découvre les voleurs, les meurtriers, les bornes des champs, & les choses dérobées ? Toûjours prêts à opiner pour la nature, il n'est rien qui puisse les étonner déclarans; quelquefois que les secrets de la Physique leur sont impénétrables, ils décident néanmoins comme s'ils y pénétroient bien avant; & soit qu'ils parlent ou qu'ils écrivent, ils s'y prennent d'un air à autoriser un fort grand nombre de pratiques superstitieuses.*

Voilà ce qui m'a touché, & qui m'a fait lire avec exactitude les nouveaux systémes sur la Baguette. Il m'a paru qu'en suivant les principes qu'on y a établis, on devoit conclure que les phénomenes de la Baguette ne peuvent être produits par l'action des corps. Je l'ai écrit à un ami. J'ai fait voir à quelle cause je croyois qu'on devoit les attribuer, & j'ai taché de répondre à toutes les difficultés qui ont été proposées.

Je ne dis rien sur le titre. On verra bien d'où vient qu'on appelle Illusion des Philosophes, *un Ouvrage dans lequel on montre que des Philosophes se sont représentés des corpuscules en des endroits où ils ne pouvoient subsister, & qu'ils ont crû trouver dans la matiere une vertu qui ne peut lui convenir.*

Les Lettres qui précedent ce titre, donneront sans doute du poids à cet Ouvrage puisqu'il se trouvera appuyé sur le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe, de M. le Chancelier Pirot, & sur celui d'un Auteur, que les Sçavans ont déja plusieurs fois appellé le premier Philosophe de ce tems.

Si pour donner lieu à tout le monde de porter sur la question présente un ju-

gement décisif, il faloit décrire tous les usages qu'on a faits de la Baguette, montrer son origine, & ce qui a fait naître l'occasion de s'en servir pour découvrir tant de differentes choses, on ne refuseroit pas ce petit travail, on pourroit même en cas de besoin donner un Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas; mais il ne sera pas nécessaire d'en venir-là. Je crois qu'en lisant ou relisant les Observations qui sont dans cet Ouvrage, les Lecteurs feront eux-mêmes des réflexions qui les persuaderont entierement, ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, ou que le secret n'est pas naturel.



LETTRES
SUR LA
BAGUETTE.

Dont on se sert pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, les choses dérobées, & autres choses cachées.

LETRE ECRITE A L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

A Grenoble le 8. de Juin 1689.



ON REVEREND PERE,

La grace de JESUS-CHRIST *nôtre Seigneur soit avec nous.*

On se sert dans cette Province d'un certain moyen pour découvrir des choses cachées, sur lequel j'ai été obligé de dire ma pensée; je voudrois bien qu'elle fut conforme à la vôtre, je déciderois après cela plus hardiment que

je ne fais, persuadé que vôtre sentiment sera ici d'un très-grand poids, & qu'on ne peut consulter une personne qui puisse avec plus de lumiere décider sur la difficulté dont il s'agit. Voici ce que c'est. Plusieurs personnes trouvent de l'eau, des métaux, des mineraux, les bornes des champs, les chemins perdus, découvrent les larcins, les voleurs & plusieurs autres choses, en tenant entre les mains une Baguette fourchuë qui tourne sur tout ce que je viens de marquer. On se sert de toute espece de bois. Le fait est constant, & toute la difficulté est de sçavoir si cela est naturel ou non. La pratique devient si commune en tout ce païs, qu'elle mérite bien d'être examinée. Ayés donc s'il vous plaît la bonté, Mon R. P. de dire vôtre sentiment sur les questions ou observations suivantes.

I. La Baguette tourne sur l'eau & sur les métaux. Ce tournoyement est-il naturel? Pourroit-on l'expliquer physiquement?

II. Pour distinguer si c'est sur de l'or, sur de l'argent ou sur quelqu'autre métal, que la Baguette tourne, on met d'un métal dans la main, de l'ar-

gent par éxemple ; alors s'il y a de l'argent dans la terre, la Baguette continuë à tourner avec plus de force même qu'auparavant ; & s'il n'y a point d'argent dans la terre, quelqu'autre métal qu'il y ait, elle ne tourne plus. Y auroit-il raison pour tout cela ?

III. La Baguette ne tourne qu'entre les mains de certaines personnes. Que peuvent avoir de particulier ces personnes ?

IV. Quelques-uns disent qu'il faut être né en un certain mois de l'année ; mais j'ai observé que des personnes nées en divers mois, ont également la vertu de la Baguette. Ainsi Messieurs les Astrologues ne peuvent avoir recours aux prétenduës qualités de certaines planetes. Seroit-ce à cause du temperament different & de la differente configuration des parties qui s'exhalent du corps, que la Baguette tourne aux uns & non aux autres ?

V. La Baguette ne tourne que sur de l'eau cachée dans la terre, & elle tourne sur les métaux, quoiqu'ils soient à découvert. Sur quoi fonder cette difference ?

Voilà où se termine la science de

quelques-uns, à connoître qu'il y a dans la terre du métal ou de l'eau, mais il y en a d'autres qui touchent le secret bien plus loin.

VI. Ils connoissent par cette même Baguette quelle est la grosseur de la source, quelle est la profondeur de l'eau, combien il faut creuser pour la trouver. Cela est-il naturel!

VII. Ils prétendent déviner si en creusant on trouvera de la glaise, du sable, de la roche, &c.

VIII. La Baguette tourne sur les bornes des champs, c'est-à-dire, sur quelque pierre que ce soit, pourvû que deux personnes ayent convenu de s'en servir pour marquer la division d'un champ. Qu'en doit-on penser?

IX. Si deux personnes conviennent de ne plus se servir de ces limites, la Baguette ne tourne plus.

X. Si les bornes ont été malicieusement changées de place, la Baguette tourne sur l'endroit où elles devroient être. Une infinité de gens font chercher présentement des limites, & sur bien des differens on s'en rapporte à deux fameux Devins qui courent le Dauphiné avec l'approbation de plusieurs Curés. Ne renvoyés pas, s'il vous

plaît, M. R. P. la décision de cette difficulté à M. le Cardinal le Camus; car outre qu'il sera bien-aise que des Physiciens y pensent, il est absent de Grenoble depuis sept ou huit mois, parce qu'il a prêché l'Avent & le Carême à Chambery, & que sans avoir pris aucun relâche il fait depuis Pâques la visite de son Diocése.

XI. La Baguette tournant dans un champ pour distinguer si c'est sur des bornes, sur des métaux, ou sur de l'eau, voici le secret de ces Devins. Ils se sont apperçû, disent-ils, que l'intention régloit le mouvement de la Baguette. Si l'on veut donc qu'ils cherchent des bornes, ils fixent leurs désirs à la seule découverte des bornes; & pourvû que leur intention ne varie pas, ils sont sûrs que la Baguette ne tournera que sur des bornes, & nullement sur l'eau ou sur les métaux qui pourroient se trouver en leur chemin. Un de ces Devins auquel j'ai parlé, est encore mieux averti d'y avoir trouvé ce qu'il cherche par un mouvement qni n'est pas moins surprenant que celui de la Baguette. Dès qu'il passe sur la borne ou qu'il touche ce qu'il cherche tous les doigts des pieds

se remuent comme s'ils vouloient se croiser, ou monter les uns sur les autres. Cela est cause que quand le Devin veut sçavoir si un homme a volé, il pose son pied sur le pied de celui qu'on soupçonne, pour en juger par l'agitation qu'il sent au pied plûtôt que par le tournoyement de la Baguette. Voilà tout ce que j'ai remarqué de singulier dans cet homme; c'est un païsan âgé de vingt-sept à vingt-huit ans. Il me paroît simple, & m'a présenté une attestation de son Curé, pour marquer qu'il a fait ses Pâques dans sa Parroisse, toutes ces histoires étant bien connuës du Curé.

XII. Lorsqu'on cherche un voleur & ce qu'il a volé, la Baguette tourne vers le lieu où sont le voleur & le larcin, & ne cesse de tourner jusqu'à ce qu'on ait atteint l'un ou l'autre. Depuis peu de jours quelques Officiers de Justice ont été témoins d'une semblable épreuve qui s'est faite dans les Prisons de cette Ville, & en un autre endroit.

REPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

La grace de nôtre Seigneur soit avec nous.

Ce que vous m'écrivés de la Baguette ne m'est point nouveau à l'égard de la recherche des eaux & des métaux, mais je n'avois jamais oüi dire, que l'on découvrit par ce moyen les voleurs & les véritables bornes d'un champ; & je ne pourrois croire qu'il y a des hommes si insensés pour donner dans ces extravagances, si vous ne me l'écriviés, & si je ne me souvenois qu'il y a eu autrefois des personnes, qui ne manquoient pas d'esprit, tel qu'étoit Julien l'Apostat qui prétendoient découvrir le gain d'une bataille ou quelqu'autre évenement par les entrailles des bêtes, & par le vol des oyseaux, C'étoit dans les Anciens la superstition qui les avoit insensiblement accoûtumés à ces opinions ridicules;

mais en supposant que vos Devins prétendus passent pour de bonnes gens, il n'y a qu'une ignorance grossiere & une excessive stupidité qui puissent leur persuader que les moyens dont ils se servent, soient naturels ou légitimes. Pour moi je les crois diaboliques non seulement par rapport à la découverte des voleurs, des choses dérobées, des bornes d'un champ, mais encore à celle des eaux & des métaux. Je prétens que rien de cela ne se peut faire de la maniere dont vous rapportés que cela se fait sans secours de l'action d'une cause intelligente, & que cette cause ne peut être autre que le démon, si ce n'est qu'il y ait de la fourberie & de l'adresse du côté du prétendu Devin.

Il est visible que les causes materielles n'ayant ni intelligence, ni liberté, elles agissent toûjours de la même maniere dans les mêmes circonstances des corps, ou dans les mêmes dispositions de la matiere qui les environne ; & que dans les causes purement materielles, il n'y a point d'autres circonstances qui déterminent leurs actions, que des circonstances materielles; cela est certain par l'expérience, & même par la raison, lors-

qu'on reconnoît que les corps n'ont ni intelligence ni liberté, & qu'ils ne sont mûs que lorsqu'ils sont poussés, & qu'ils ne peuvent être poussés, sans être choqués & pressés par ceux qui les environnent. De-là il est évident.

1°. Que l'intention que le Devin a de trouver de l'argent ne peut déterminer le mouvement de la Baguette vers l'argent, & empêcher son mouvement vers l'eau, si elle y étoit véritablement déterminée par l'action d'une source ; car cette intention ne change point les circonstances materielles de la Baguette & de l'eau.

2°. Une chose dérobée demeure toûjours la même que devant, & le crime du voleur ne changeant point le corps, ou le changeant également par des remords de differens crimes, (car quelque supposition que l'on fasse que ces remords troublant l'esprit, changent le corps, il est évident que le remords d'avoir dérobé une poule ne peut agir dans l'esprit tout d'un autre maniere que le remords d'avoir dérobé une canne,) il est clair que la Baguette ne peut se tourner vers le larcin ou le voleur de ce qu'on cherche sans l'action d'une cause intelligente.

3°. La convention de ceux qui prennent une pierre pour borne de leurs héritages, ou qui ceſſent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en changeant point la nature, il eſt ridicule d'attribuer l'effet phyſique du tournoyement de la Baguette à la qualité de la pierre.

Ces trois concluſions me paroiſſent dans la derniere évidence; ainſi tous ces tournoyemens de la Baguette viennent certainement de l'action d'une cauſe intelligente, apparement de l'adreſſe & de la fourberie de ces prétenduës bonnes gens, mais peut-être de la malice du Démon car je ne crois point que les bons Anges faſſent de ces ſortes de pactes avec les hommes. Ils ne ſe font point de loi, ils ſuivent l'ordre immuable, ou la Loi éternelle dans laquelle ils découvrent qu'il n'eſt pas néceſſaire que les hommes trouvent quand il leur plaît, des métaux & de l'eau. Les Anges rapportent toutes choſes à Dieu & à nôtre ſalut : ils y rapportent même l'ordre de la nature, & ils ne font rien qui le trouble, rien d'extraordinaire que pour faire connoître & aimer Dieu, mais les Démons tâchent de nous attirer & de

nous

nous lier à eux. Leur orgüeil leur inspire de regner sur nous, & que nous tenions d'eux les biens temporels qui réveillent nôtre concupiscence. S'ils sont fideles à exécuter ce qu'on espere d'eux, ce n'est point pour nous élever l'esprit à Dieu, mais pour nous lier à eux de quelque maniere que ce puisse être. Ils s'insinuent par l'apparence de la justice dans l'esprit des simples. C'est une bonne chose que de découvrir les voleurs, ou les choses dérobées: ils couvrent leurs opérations de la puissance inconnuë de la nature pour tromper par-là les ignorans, mais de telle maniere que le doute & l'incertitude trouble leur imagination & leur conscience, & que l'on s'accoûtume à un commerce qui d'abord feroit trop d'horreur: & si ce que vous me mandés n'est point une fourberie de gens qui trouvent leur compte à tromper les autres (ce que je croirois volontiers) assûrement ce ne sont point les bons Anges, mais les Démons qui font tourner la Baguette.

Il me paroît évident que les corps ne peuvent agir les uns sur les autres que par leur choc. Vous sçavés, M. R. P. qu'il n'y a rien qu'on ne puisse ex-

pliquer par cette seule supposition que les corps vont toûjours du côté qu'ils sont poussés, & qu'ils ne peuvent être poussés que du côté qu'ils sont rencontrés par d'autres visibles ou invisibles qui sont en mouvement. La vertu de l'ambre & de l'aiman, qui paroissent si étranges, s'expliquent fort clairement par-là, du moins à l'égard de ceux qui ont étudié suffisamment ces matieres.

Or par ce principe qui devroit être reçû de tout le monde comme fort clair & fort simple, & qui n'est rejetté que de ceux qui manquent d'attention, & qui aiment les principes obscurs & mysterieux ; il seroit assès facile de démontrer geometriquement qu'il y a de la fourberie & de la diablerie dans le mouvement de la Baguette, si on examinoit avec soin les proportions de la communication & de l'acceleration des mouvemens de la Baguette. Mais vos Devins sont si témeraires ou si stupides, que quelque supposition qu'on fasse, on peut s'assûrer que leur art n'est point naturel.

Car supposés quelle vertu il vous plaira dans l'eau & le bâton fourchu,

il me paroît clair que l'eau étant à découvert elle doit agir plus fortement dans la Baguette que lorsqu'elle est cachée sous terre, puisqu'alors l'eau & la Baguette sont plus proches; car la connoissance que nous avons de leur découverte ne change rien ni dans l'eau ni dans la Baguette. Il me paroît clair aussi que qui que ce soit qui tienne la Baguette, de quelque maniere qu'on la tienne, quand même on la tiendroit avec des tenailles, elle devroit se pancher également, de même que l'ayman agit également sur le fer, qui que ce soit qui le tienne & qui l'en approche. Que si on prétend que le temperament contribuë à l'action de la Baguette (car les défenseurs de ces folies croyent avoir droit de dire tout ce qui leur plaît) qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de temperament; qu'ils fassent une objection intelligible, & on tâchera de leur répondre. Si un homme disoit qu'il a vû quelqu'un de tel temperament, qui tenant en sa main un flambeau, il n'éclairoit plus, je pense qu'on auroit raison de n'en rien croire.

Supposés enfin quelle vertu il vous

plaira, je dis encore qu'il est impossible de sçavoir la profondeur de la source, & combien on trouvera au-dessus de terre grasse, de sable, de roche, &c. ni si la source sera abondante. La preuve en est facile; car une source plus abondante & moins profonde devroit agir naturellement sur la Baguette autant qu'une plus abondante, mais plus profonde & plus éloignée; car toutes les vertus naturelles & nécessaires agissent dans des distances inégales: ainsi elles font nécessairement le même effet, lorsque le sujet sur lequel elles agissent, est dans des distances differentes, mais réciproquement proportionnelles à leurs forces. Quoique deux flambeaux par exemple, ayent une lumiere inégale, ils peuvent éclairer également un objet, si on le suppose plus proche du petit flambeau que du grand; ainsi on ne peut juger de la profondeur d'une source qu'en supposant connuë son abondance, ni de son abondance que par la connoissance de la profondeur; & quoiqu'on suppose des vertus attractives, c'est-à-dire imaginaires dans l'eau ou les métaux, par rapport à une Baguette fourchuë, il est impossible de

juger de leur profondeur & encore moins s'il y a de la terre glaise, du sable & de la roche, ainsi que le prétendent vos Devins ou vos fourbes.

N'en voilà que trop, M. R. P. car je suis persuadé par vôtre Lettre même que je ne vous ai dit rien de nonveau, & que vous ne m'avés demandé mon sentiment, que parce que vous avés crû qu'il serviroit peut-être à appuyer le vôtre à l'égard de quelques personnes.

Il me semble qu'il ne faudroit point négliger ces choses, & qu'on devroit empêcher que ces prétendus Devins ne trompassent les simples ou ne troublassent la conscience de ceux qui dans le doute font un fort grand mal d'avoir recours à eux.

DIFFICULTE'S PROPOSE'ES. à l'Auteur de la Recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

La réponse que vous avés eu la bonté de me faire, produit un fort bon effet, & j'en espere encore davantage, si vous prennés la peine de nous donner quelques éclaircissemens, &

de décider sur les doutes que je vais vous exposer.

On peut distinguer trois choses touchant la Baguette : 1°. Le mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs, & des choses dérobées: 2°. Le mouvement de la Baguette sur les eaux & les métaux : 3°. La cause de ces mouvemens que vous croyés diabolique.

Quoique vous portiés le même jugement des eaux & des métaux, que des bornes d'un champ & des vols, je vous prie d'agréer que je les distingue présentement, & que nous supposions comme une chose très-certaine, que la Baguette tourne entre les mains de plusieurs personnes, sans qu'il y ait lieu de se défier de quelque fourberie.

Du mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs & des vols.

IL m'a toûjours paru qu'on pouvoit démontrer en toute maniere que le tournoyement de la Baguette à l égard des bornes, des voleurs & des choses dérobées, n'avoit aucune cause materielle, & que ce n'étoit pas-là de ces effets qn'on appelle na-

turels, physiques, produits en consé-quence des lois naturelles. Je l'avois ce me semble démontré, & vous le faites, mon R. P. avec la netteté, la pénétration & l'exactitude qui vous sont ordinaires. Je ne voyois pas même qu'on pût opposer rien de solide. Je n'ai garde de vous proposer ce que font valoir quelques personnes; vous ririés sans doute, d'entendre parler d'instinct, de faculté, de sympathie, de constellation, & de semblables choses que les diseurs de mots sçavent faire admirer aux bonnes gens, & à ceux qui aiment les mysteres. Mais voici quelques objections qui paroissent plus raisonnables, & ausquelles il est à souhaiter que vous fassies un mot de réponse pour la satisfaction de bien des gens.

Seroit-ce, dit-on en vertu de quelque pacte que la Baguette tourneroit? Mais 1°. à quoi pourroit être attaché ce pacte? Nulle parole, nulle figure, nul caractere: ceux à qui la Baguette tourne sont pour la plûpart de bonnes gens, simples, qui n'y entendent point de finesse, qui se sont apperçû par hazard, disent-ils: de cette faculté, qui ont peur du seul mot de

pacte avec le démon, & qui ne se servoient jamais de la Baguette, si tous ceux qu'ils ont consulté & qu'ils consultent, leur disoient qu'il y a du mal. Quelle apparence donc de croire ces personnes coupables de quelque pacte avec le Démon?

2°. Dès qu'une chose telle que pourroit être la Baguette produit un effet déterminé en vertu d'un pacte exprès ou tacite, cet effet doit être produit entre les mains de quelque personne que ce soit; car pourquoi le même pacte n'opéreroit-il pas de même maniere dans les personnes qui ont les mêmes desirs, les mêmes intentions? Cependant de cent personnes qui essayeront si la Baguette leur tourne, & qui souhaiteroient même de bonne foi qu'elle leur tournât, il n'y en aura pas deux à qui elle tourne. Il n'en est pas de même de quantité d'effets que produisent bien des gens de la Campagne par certaines paroles ou figures; il en est peu qui en usent sans opérer les mêmes effets.

3°. Ne seroit-ce point ici quelqu'un de ces dons particuliers que Dieu communique quelquefois aux hommes? Les septiémes enfans mâles, disent quel-

ques-uns, ne guérissent-ils pas des écroüelles ? Enfin pourquoi se mettre tant en peine de chercher la cause des effets de la Baguette; on sçait que Dieu peut les produire ; l'usage qu'on en fait, n'a rien de mauvais : que reste-t-il donc pour se mettre au dessus de tout scrupule, que de renoncer à tout pacte s'il y en avoit ?

Vos réponses, M. R. P. feront sans doute évanoüir ces difficultés.

Du mouvement de la Baguette sur les eaux & les métaux.

1°. IL est certain qu'on ne sçauroit connoître par des regles Physiques la profondeur de l'eau, la grosseur de la source, combien on trouvera de roche, de sable, &c. Il n'est personne qui ne doive être persuadé de ce que vous en dites.

2°. A l'égard des personnes ausquelles la Baguette tourne sur les bornes aussi bien que sur les sources, tout m'est suspect ; parce qu'il y a lieu de croire que la même cause qui fait tourner la Baguette entre leurs mains sur les bornes, la fait aussi tourner sur les eaux.

3°. Mais lorsque je vois des personnes de piété & de mérite ausquelles la Baguette ne tourne que sur des sources; n'est-ce point ici, me dis-je, un effet purement naturel? Le Démon agiroit-il dans ces personnes qui le renoncent de si bon cœur ? J'hesite, je n'ose condamner, & voici mes raisons.

Il n'en est pas de l'eau comme d'une borne ; l'eau est un corps physique indépendemment de toute pensée & de la communication des hommes, la Baguette est un corps : Or entre les corps il y a des communications de mouvement que je ne connois pas ; il y en a donc peut-être quelqu'une entre l'eau & la Baguette qui ne m'est pas connuë, & ainsi je ne puis la nier absolument comme impossible ; peut-être les vapeurs qui s'élevent de l'eau, causent-elles ce mouvement: ne pourroit-on pas en dire de même des petits corps que les métaux exhalent ?

Objection & Réponse.

Mais, dit-on, les corps agissant nécessairement, ils doivent toûjours agir de la même maniere dans les mêmes circonstances. J'en conviens. Donc si l'eau fait mouvoir la Baguette, elle la doit mouvoir par tout où elle sera, & par qui que ce soit qu'elle soit tenuë

La conséquence ne me paroît pas nécessaire. Differentes mains sont des circonstances differentes. On pourroit faire voir par plusieurs expériences, que s'il y a quelque communication de mouvement entre deux corps, elle peut être interrompuë par un troisiéme corps, & en quelque rencontre un troisiéme corps pourroit causer du mouvement entre deux corps qui n'en avoient pas, l'un vers l'autre, le mélange des liqueurs pourroit fournir de semblables expériences; nous n'en manquerions pas chès les Chymistes.

Il me paroît clair que les mains de differentes personnes peuvent donner occasion à des mouvemens differens. 1. La tissure de ces mains est differente, 2. Les pores en sont differens, 3. le flux perpeuel de corpuscules qui s'en exhalent, est tout different: Ces petits corps sont differens en grosseur, en figure, en vîtesse, selon la differente configuration des parties du sang. Cette difference du sang & des parties qui s'évaporent du corps se présente, ce me semble, nécessairement à l'esprit, dès qu'on pense à la difference qu'il y a entre les hommes sanguins & les pituiteux, ou les me-

lancoliques &c. Cela étant ſuppoſé, ne pourroit-on pas dire que ces petits corps qui ſortent de l'eau, ne produiroient un tel effet que lorſqu'ils ſe mêlent avec ce qui s'exhale des mains de telles perſonnes ?

Vous voyés apparemment, M. R. P. de quelle maniere je m'y prendrois, ſi on me preſſoit d'expliquer comment ſe fait le mouvement de la Baguette, en ſuppoſant ; 1. une évaporation très-abondante des parties de l'eau ; 2 un écoulement de corpuſcules des mains de celui qui tient la Baguette ; 3. cette même Baguette ſuſceptible d'agitation à l'occaſion des corps qui s'inſinueroient dans ſes pores. J'entreprendrois ſeulement d'expliquer comment la choſe ſe peut faire, & non pas comment elle ſe fait ; c'eſt tout ce qu'on doit éxiger d'un Phyſicien. Je ne prétens pas pour cela que ce tournoyement de la Baguette ſoit phyſique, je dis ſeulement qu'il pourroit l'être, & je ſoûmets avec plaiſir à vôtre cenſure les raiſons que j'ai de le penſer ainſi.

Vous vous attendés ſans doute M. R. P. à me voir embarraſſé ſur ce que la Baguette ne tourne que ſur l'eau

qui est cachée. Il est vrai j'y sens de la difficulté ; & voici seulement sur quoi je tâcherois de me tirer d'affaire. J'apperçois quelque difference entre les parties qui sortent de l'eau qui est cachée, & celles qui sortent de l'eau qui est à découvert. Celles qui sortent de l'eau souteraine sont comme filtrées, elles ont laissé dans la terre ce qu'elles avoient de plus grossier & de moins flexible, il n'en monte gueres que ce qu'il y a de plus spiritueux ; ainsi elles pourront peut-être produire un effet dont celles qui s'élevent de l'eau à découvert, sans cette espece de filtration, seroient incapables. Il ne me vient rien de meilleur présentement. Venons s'il vous plaît, M. R. P. à des difficultés qui me sont particulieres, & qui me tiennent plus au cœur que tout le reste, parce qu'elles ont plus de connexion avec la Religion.

De la cause du mouvement de la Baguette vers les bornes & les larcins.

QUelques personnes qui ne croiront pas s'éloigner de vos prin-

cipes, penseront peut-être qu'il y a lieu d'attribuer aux bons Anges le mouvement de la Baguette. Si les Anges, diront ces personnes, peuvent être la cause de plusieurs effets par leur seule volonté, s'ils peuvent remuer les corps, pourquoi ne pourront-ils pas faire tourner la Baguette pour découvrir les voleurs & les bornes? Ils ne feront rien en cela contre l'ordre, ils useront seulement de leur pouvoir pour un bien en faveur des hommes. En découvrant les bornes, ou le lieu où elles doivent être, ils donneront à chacun ce qui leur appartient, & ils empêcheront que bien des gens ne soient assès malins pour déplacer les bornes. En découvrant les voleurs, on voit bien qu'ils épargneront bien des larcins, & que ceux qui auroient esperé de voler impunément, apprehenderont toûjours que la Baguette ne découvre ce qu'ils auroient dérobé sans témoins. Ainsi cela empêchera bien des injustices, bien des péchés; ce qui est tout-à-fait digne des bons Anges. Ils ne se feront pas pour cela rendre un culte qui n'est dû qu'à Dieu, au contraire ils feront toûjours aimer & respecter Dieu comme la premiere &

véritable cause de tous ces mouvemens, & en même tems ils feront exercer la justice & aimer l'ordre. Il paroît donc bien raisonnable d'attribuer le mouvement de la Baguette aux bons Anges ; & de nous en servir par conséquent sans scrupule, comme nous usons des biens que Dieu nous fait par les hommes, par le soleil, par les plantes, & par les autres créatures. Voyés, M. R. P. s'il ne seroit pas à propos de dissiper ces petits nuages pour fermer entierement la bouche à ceux qui seroient ravis de pouvoir ainsi justifier la Baguette.

Pour moi, M. R. P. je suis tout-à-fait de vôtre sentiment, je ne reconnois comme vous d'autre cause du mouvement de la Baguette sur les bornes & les larcins que le Démon, non plus que des effets surprenans que produisent les Magiciens (l'Ecriture & l'expérience ne nous permettent pas de les revoquer tous en doute ;) mais voici mes difficultés. Je suppose ces beaux principes, que c'est Dieu qui est le seul vrai moteur des corps, qu'il fait tout par sa volonté efficace, & qu'il ne communique sa puissance aux créatures qu'en les établissant causes occa-

ſionelles. Je n'en donne aucune preuve, puiſque j'ai l'honneur de parler à la perſonne que je pourrois appeller la cauſe occaſionelle de la connoiſſance de ces vérités ; cela ſuppoſé, je cherche :

1°. D'où vient que les Démons font produire aux hommes tant d'effets ſurprenans. Comment dans un inſtant & en tant de lieux differens ils produiſent tous ces effets, dès que telles perſonnes le ſouhaitent ; j'aurois toûjours pris pour des fables les hiſtoires des Démonographes, & preſque tout ce qu'on entend conter de ſurprenant, ſi je ne m'étois bien informé depuis peu d'un fort grand nombre de ſuperſtitions qui ont cours parmi le peuple. Mais quand je ne ſerois convaincu que du tournoyement de la Baguette ſur les bornes ; que de difficultés viennent ſe préſenter à l'eſprit ! Il faut que les Démons ayent obſervé qu'une telle pierre a été priſe pour borne, & qu'on n'a point rompu cet accord ; il faut qu'ils ſe ſoient apperçûs ſi quelqu'un a tiré cette borne de ſa place, & qu'ils ayent bien préſent le lieu où on l'avoit miſe il y a peut-être mille ans ; enfin il faut

qu'ils sçachent parfaitement l'histoire de toutes les bornes des champs. Ne semble-t-il pas que les Démons sont partout, qu'ils connoissent la volonté des hommes, qu'ils écoutent toutes leurs paroles, & qu'ils remarquent toutes leurs actions? A moins que nous ne disions que les Démons n'ayant pas fort à cœur la vérité ni la droiture, ne feront pas de difficulté de tromper quelquefois les hommes ; ce que je crois fort, & qu'ils feront tourner la Baguette où il leur plaira s'ils se trouvent dans l'embarras.

2°. Les Anges bons & mauvais n'étant que des causes occasionelles du mouvement, c'est donc Dieu lui-même qui produit les malefices, & tous les autres effets que nous attribuons au malin esprit. Faut-il qu'on puisse dire que Dieu s'est fait une loi générale d'agir conformément aux désirs bizarres des Démons? Que la volonté des Anges détermine l'action de Dieu; je n'y vois pas d'inconvenient. Comme ils contemplent sans cesse l'ordre immuable & qu'ils le suivent, ils réglent leurs volontés sur celle de Dieu. Mais les Démons esprits de désordre, ayant toûjours, ou presque

toûjours des désirs opposés à ceux de Dieu, n'est-il pas surprenant que Dieu s'y accommode & les rende efficaces ?

3°. Il est rare que Dieu fasse rien d'extraordinaire, il ne change pas ses loix générales pour défendre l'innocent opprimé. Dans les combats, le plus adroit & le plus fort, est ordinairement le victorieux. Dieu n'empêche pas qu'un honnête homme ne se casse la tête en tombant. Il laisse punir l'innocent, & recompenser le coupable. Il laisse tomber un homme du haut d'une maison, il le laisse briser, quoique plusieurs personnes souhaitent la conservation de sa santé; & à la volonté d'un méchant homme, d'un sorcier, jointe à celle du démon, Dieu produira je ne sçai combien d'effets contraires aux loix générales ! Je dis contraires aux loix générales ; car les loix générales des communications des mouvemens, vous le sçavés mieux que moi, M. R. P. veulent qu'un corps ne soit mû que par le choc d'un autre corps ; & ici je vois remuer une Baguette, je la vois pancher vers une borne quoique très-certainement aucun corps ne la pousse. Suffiroit-il de dire que Dieu avoit donné aux Anges

en les créant le pouvoir de remuer les corps ? Je l'entens dans les bons principes. j'appelle ainsi les vôtres; & qu'il laisse ce pouvoir à ceux mêmes qui dereglés par le péché, devoient en faire un méchant usage ; mais s'ils avoient ce pouvoir général, comment n'en useroient - ils pas à l'égard de tous les hommes pour les gagner, pour les attirer à eux, pour les perdre ? Dirons-nous que Dieu a restraint leur pouvoir; mais où trouverons-nous la preuve ou la régle de cette restriction ? D'ailleurs que Dieu ait restraint le pouvoir des mauvais Anges; je le veux, c est-à-dire, qu'il leur ait défendu par exemple, de tuer tous les hommes, du moment qu'ils viennent dans le monde, ou de renverser l'ordre des saisons, je conçois la possibilité de cette restriction, comme je conçois celle du pouvoir qu'a mon ame : elle peut mouvoir le bras, la main, les doigts, les pieds ; elle peut déterminer les esprits animaux à aller par tout le corps, & elle ne peut arrêter la circulation du sang, hâter ou retarder la digestion ; mais au moins comme l'ame fait mouvoir les pieds & les mains quand elle veut, ainsi les Démons devroient - ils

produire, quand ils voudront tous les effets qui ne paſſent pas leur pouvoir. Comment donc ne feront-ils pas tourner la Baguette à tous ceux qui le ſouhaitteront, ou ne produiront-ils pas des effets nuiſibles ? Certainement ils ne manquent ni de malice, ni d'envie d'attirer les hommes à eux ; dirons-nous que les bons Anges les en empêchent? Mais ces bons Anges ne défendroient-ils pas plûtôt les bonnes gens, ſimples, ſans malice, que des ſcélérats, des impies? Cependant je vois des gens qui paroiſſent portés à l'irréligion & à l'impieté, qui ne ſçauroient faire tourner la Baguette.

Enfin il me ſemble que je vois bien des difficultés : vous les pénétrerés & les réſoudrés beaucoup mieux que moi. Je finis M. R. P. par une difficulté qui me rend rêveur. Suppoſé que tous les Anges prévaricateurs ſouffrent les peines de l'Enfer, comme la commune opinion l'enſeigne. Comment eſt-ce que des eſprits appliqués & tourmentés par une douleur inconcevable, ſont capables d'une aſſès grande application pour produire tous ces differens effets ? L'hiſtoire ſeule

des bornes demanderoit une application extraordinaire, & c'est une étude qui n'a pas de grands attraits. Le détail d'une infinité de choses badines qu'ils font, ne sçauroit s'ajuster dans mon esprit avec des douleurs si terribles. Il faudra apparemment conclurre de-là, pour le sentiment de ceux qui tiennent, que tous les mauvais Anges qui sont dans les airs, & parmi nous, que S. Paul appelle les puissances de l'air, & les Princes de ces tenebres, ne souffrent pas. Mais j'ai déja passé les bornes d'une Lettre; je vous prie de me le pardonner, & d'être persuadé que je suis, &c.



REPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Verité.

MON REVEREND PERE,

Vous me faites tant d'objections contre ce que je vous ai écrit & vous me proposés tant de nouvelles questions, qu'il faudroit, outre bien du loisir que je n'ai pas, mais que je pourrois peut-être prendre, une capacité que je ne prétens point d'avoir jamais. Ainsi ne soyés pas surpris si je ne suis pas vôtre Lettre pied à pied. Il faudroit assurément plus de cent pages, pour y répondre exactement, & ma Lettre seroit un Livre. Mais voici ce que je crois certain, & qui peut servir de principe pour juger de ce qui se passe chès vous.

1°. Les Anges bons & mauvais ont pouvoir sur les corps comme causes naturelles ou occasionnelles. Vous entendés ces termes.

2° Les bons ont part au gouvernement du monde, & ils ont commission de Dieu pour cela.

3°. Les bons ont un pouvoir plus

étendu que les méchans, & ils ne permettent aux Démons l'exercice de leur pouvoir, qu'autant qu'ils les jugent à propos. Ces principes me paroissent certains par l'Ecriture, & vous en sçavés les preuves.

Les Démons ont donc le pouvoir de nous tenter, ils ont bien tenté l'homme innocent. Ils ont même tenté le Sauveur; ils l'ont transporté d'un lieu en un autre. Il semble que les Anges ne devroient pas le souffrir; du moins cela seroit-il fort commode pour nous. Mais les Anges ont pour cela leurs raisons que nous ne sçaurons jamais bien, & que nous ne devons point rechercher; parce que nous ne pouvons point nous assurer de les avoir rencontrées. Il faut laisser cela à ceux qui se plaisent à deviner au hazard. Nous sçavons bien qu'il faut en général que les hommes soient éprouvés, qu'il faut qu'ils combattent pour mériter, que le Démon attaque pour être vaincu, & le reste; mais j'avoüe que je ne sçai point d'où vient que les Anges, & JESUS-CHRIST même qui a reçû la souveraine puissance, n'empêchent pas telle ou telle tentation. Je sçai que

les bons Anges ne ſont tels que parce qu'ils font de l'ordre immuable ou de la loi éternelle, la regle de leur conduite; mais je ne ſçai point quand il eſt de l'ordre de laiſſer aux Démons l'exercice de leur puiſſance.

Les Démons peuvent donc être les acteurs inviſibles des prodiges de la Baguette. Et ſi cela eſt, quoique les Anges les laiſſent faire, les hommes ſont obligés de les empêcher. Et ils le peuvent; car quoique nous n'ayons point de pouvoir ſur les Démons, nous en avons ſur les hommes dont ils ſe ſervent. Les Anges ont laiſſé tenter la femme par le ſerpent, ſans bleſſer en cela l'ordre immuable; mais ſi quelqu'un eût été preſent à cette tentation, certainement il auroit dû l'empêcher. Dieu ne gouverne pas le monde ſeulement par le miniſtere des Anges, il le gouverne par les hommes & par toutes les cauſes ſecondes. Ce que les hommes peuvent faire, il n'eſt pas à propos que les Anges le faſſent. La providence ordinaire conſiſte dans la ſubordination des cauſes: il faut donc que chacun empêche le mal ſelon ſon pouvoir, & qu'il agiſſe ſelon ſa lumiere interieure, ſe-

lon

lon sa conscience. Car les Anges n'interrompent jamais sans de grandes raisons le cours majestueux de la providence générale, ils ne font point de prodiges à tous momens, comme tâchent de faire les Démons; ils laissent agir les causes secondes selon la puissance qu'ils en ont de Dieu, en conséquence des loix generales.

Or que le mouvement de la Baguette ne soit point l'effet des bons Anges mais des méchans, en voici ce me semble des preuves suffisantes.

Les bons Anges ne font & ne doivent rien faire parmi nous, que pour nous porter à Dieu, & jamais pour nous occuper des corps, & encore moins des proprietés merveilleuses d'une nature imaginaire. Car l'ordre immuable est la régle de leur conduite, & cet ordre leur apprend que Dieu seul est nôtre fin. Or vos Devins prétendent à l'égard de la plûpart de leurs découvertes, que tout cela est naturel. Donc, &c. Les bons Anges ne troublent jamais l'ordre de de la providence générale sans de grandes raisons. C'est pour cela qu'ils laissent ordinairement vaincre celui qui est le plus fort, quoi qu'injuste &

brutal ; qu'ils empêchent rarement un homme de bien de se casser la tête s'il tombe de fort haut, & une infinité de semblables désordres ; mais vos Devins font des prodiges, pour découvrir une borne, une source, de l'or & de l'argent, objets de la concupiscence des hommes ; ils découvrent ce que les hommes par leurs enquêtes peuvent découvrir. Et cela non une fois ou deux, & pour quelque raison pressante, mais toutes les fois que le Devin le souhaite ; mais quand les hommes ne pourroient pas découvrir le voleur par leurs enquêtes, les bons Anges ne seroient point pour cela obligés d'y pourvoir. Si les hommes faisoient comme autrefois les épreuves de l'eau & du feu, &c. pour se purger des accusations imposées, les Anges ne seroient point obligés pour conserver les innocens d'empêcher l'effet naturel de ces élemens. Souvent lorsque les champions se battoient en duel pour prouver leur innocence, les injustes accusateurs demeuroient les victorieux, & ce n'est pas sans raison qu'on a condamné dans les Conciles ces dangereuses épreuves, qui d'ailleurs sembloient honorer la Pro-

vidence, puisque dans la nécessité où l'on étoit, on avoit quelque sujet de s'attendre que Dieu par une volonté particuliere, ou les Anges en conséquence de leur pouvoir & de leur commission fissent quelque prodige en faveur des innocens. C'est qu'il est contre le respect dû à Dieu, & même aux Anges, de prétendre qu'ils doivent nous secourir dans le tems, & de la maniere que nous leur prescrivons. Ces raisons suffisent, ce me semble, pour empêcher ceux qui ont horreur d'avoir avec le Démon quelque commerce ou quelque rapport de se servir de la Baguette; car il suffit pour cela que mes raisons soient vrai-semblables: dans le seul doute de ce commerce, c'est un grand péché que d'agir.

Mais bien loin de douter, je suis convaincu de la diablerie, du moins si les choses sont comme vous me l'écrivés; car enfin M. R. P. il me paroît certain que la découverte de l'eau, de l'or, & de l'argent, telle que vous me l'écrivés, n'est point naturelle; je veux dire, une suite des loix générales du mouvement. Car puisque vos Devins par leur Baguette

découvrent des choses, qui dépendent uniquement de la convention des hommes, pure moralité qui ne change rien dans l'arrangement, & les circonstances des corps, n'est-ce pas une marque certaine que leur Baguette est conduite par une intelligence, qui à l'égard de la découverte de l'eau & des métaux, se cache sous les apparences d'une nature dont nous ne connoissons pas les merveilles, & qui se découvre visiblement, en faisant connoître les choses dérobées, les bornes, les chemins perdus, &c. afin de troubler la conscience des hommes ?

Ceux qui de bonne foi se servoient de la Baguette pour trouver de l'eau, ne péchoient point, n'agissant point contre les remords de leur conscience; que fait le Démon pour y jetter le trouble, & pour exciter la cupidité ? Il fait trouver de l'or & de l'argent; & parce que bien des gens peuvent encore sans remords, à cause de leur ignorance touchant les forces prétenduës de la nature, se servir de la Baguette, pour chercher de l'or & de l'argent, le Démon va jusqu'à découvrir des voleurs, & leur

larcin, afin d'exciter la curiosité des hommes, & donner même aux plus stupides des soupçons, qu'il est de la partie, & que la curiosité & la cupidité étant réveillées, ils s'aveuglent volontiers, & agissent dans le trouble d'une conscience mal assurée nonobstant les remords secrets. Que faire donc dans cette rencontre? Se servir des dernieres démarches du Démon, pour condamner généralement tous les usages de la Baguette. Le Démon s'est coupé, il a découvert tous ses artifices; car il est visible, quil a agi par degrés, & que non content de ces premiers usages de la Baguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandés. Ainsi puisque c'est le même Acteur qui a perfectionné son ouvrage, on ne peut, & on ne doit condamner une partie des usages de la Baguette sans les condamner tous; car on doit avoir une horreur générale de tout ce qui vient de celui que Dieu a frapé d'un anathême éternel.

Ce n'est pas, M. R. P. qu'on ne puisse reconnoître certainement que la découverte de l'eau même, & des métaux par le mouvement de la Baguette n'est point naturelle; mais

c'eſt que pour inſtruire les gens par cette voïe, il faudroit leur apprendre la Phyſique, ſcience abſtruſe, & qui demande plus de loiſir & de travail, que n'en ont ceux qui ſont obligés de remédier à ce déſordre; & ils feroient tant d'objections fondées ſur leur propre ignorance des vrais principes de la Philoſophie, que ce ne ſeroit jamais fait. Pour vous, M. R. P. vous ſçavés qu'un corps n'eſt jamais mû par un autre s'il n'en eſt pouſſé, & qu'ainſi le mouvement d'attraction eſt une chimere.

Cela ſuppoſé, & que vous avés lû ce que dit Monſieur Deſcartes ſur l'aiman, ou ce qui en eſt dit dans le pénultiéme chapitre de la Recherche de la Verité; imaginés tel cours qu'il vous plaira de la matiere inviſible, & vous trouverés toûjours que cette matiere ſubtile ne chaſſera jamais en rond, mais par les poles, l'air qui ſera entre l'or & la Baguette; ſi ce n'eſt que vous ſuppoſiés, que Dieu en produiſe ſans ceſſe de rien dans le centre de cet or.

2. Que les loüis d'or devroient agir les uns ſur les autres, s'attirer ou ſe repouſſer comme les aimans agiſſent

mutuellement l'un contre l'autre; car même si l'aiman agit sur le fer, c'est que dans le fond, l'aiman est presque tout fer.

3. Qu'un loüis d'or est un corps trop petit, & trop compact pour recevoir en lui une assès grande quantité de matiere subtile, pour chasser l'air d'entre lui & la Baguette, & la faire avancer. Il faudroit un bon aiman & gros comme la tête pour mouvoir un aiman à deux pieds de distance, quoique la matiere subtile qui passe par l'aiman ait une agitation prodigieuse.

4. L'argent n'est pas composé comme l'or, & l'eau encore bien moins: ce sont deux corps de differente tissure; ils ne peuvent donc pas avoir un pareil écoulement de matiere subtile.

5. Ce que les hommes transpirent, est à peu près de même nature; mais que ce soit tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, il n'est pas possible que cela ferme dans la Baguette les passages de cette matiere subtile, qu'on supposeroit sortir des métaux, & dont le mouvement devroit être excessif. Enfin M. R. P. de quel côté que vous envisagiés ces effets, vous y trouve-

rés toûjours de nouvelles impoſſibilités; de ſorte que plus vous les examinerés, plus vous reconnoîtres qu'ils ne ſont point naturels.

A l'égard de la cire d'Eſpagne, de l'ambre, &c. ils n'attirent que des corps fort legers & de fort-près; & afin qu'ils attirent, il faut les frotter un peu rudement. Or on voit bien qu'en frottant l'ambre contre le tapis, on en ébranle les particules; ces particules étant agitées, elles chaſſent l'air ſubtil qui étoit entr'elles; enfin ces mêmes particules ceſſant peu à peu leur mouvement, l'air chaſſé rentre auſſi peu à peu, & entraîne dans ſon cours, & colle à l'ambre les brins de paille proche de lui, & les tient attachés, juſqu'à ce que tout l'air ſubtil ſoit rentré. Ces effets-là ſont ſi éloignés de ceux de la Baguette, qu'il n'eſt pas raiſonnable de s'en ſervir pour en autoriſer l'uſage. Je ſçai bien qu'on reviendra toûjours à dire que nous ne connoiſſons pas les ſecrets de la nature, & qu'ainſi ce n'eſt pas à nous à juger de ce qui eſt ou n'eſt pas naturel: à quoi je répons que Simon n'avoit qu'à dire, que c'étoit naturellement qu'il s'élevoit dans

les airs. Je répons qu'à la Chine il y a des mouches, qui naturellement enlevent les hommes, ou traînent des chariots, & ceux qui me répondront que cela n'est point naturel, se contenteront s'il leur plaît de ce lieu commun, qu'ils ont tort de juger des secrets merveilleux de la nature.

Voilà, M. R. P. une Lettre bien longue, & qui vous sera bien ennuyeuse. J'en juge par moi-même; & cependant je ne répons point à bien des questions que vous me faites. Je vous prie de ne le point trouver mauvais; car je suis persuadé que vous ne me les faites pas comme ayant besoin de mes réponses; mais parce que quelques personnes ont souhaité que vous me les fissiés. Qu'ils se contentent des vôtres, elles valent mieux que les miennes, & vous pouvés plus facilement les dire que moi les écrire. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur l'Abbé de la Trappe, à Monsieur l'Abbé de Malebranche.

IL y a long-tems que je vous fais attendre, Monsieur une méchante

réponse à la Lettre que vous avés pris la peine de m'écrire. Je l'ai luë & reluë, & je l'ai fait lire à des gens plus habiles que moi; tous sont entrés dans mon sentiment qui n'est gueres different du vôtre.

Je crois qu'il se peut faire par une vertu naturelle que la Baguette se remuë sur l'eau & sur les métaux, qu'elle les découvre, & qu'elle les fasse connoître. Cela ne paroît pas être au dessus des forces de la nature, & ne seroit pas plus extraordinaire que le mouvement de l'éguille qui a été touchée d'une pierre d'aiman. Mais que la Baguette se remuë, qu'elle désigne un voleur entre ceux qui ne le sont pas, qu'elle marque une borne qui a été changée, qu'elle ne la marque point lorsqu'on n'a plus l'intention de la trouver, c'est ce qui est impossible à la nature; car ce voleur n'aquiert pas par son larcin aucune qualité physique, non plus que cette pierre qui a été ôtée de sa place. On peut dire la même chose de cette intention qui a été rétractée; la nature ne se peut étendre jusques-là: comme elle n'a ni connoissance ni liberté, elle agit toûjours de la même maniere; si ce

n'est qu'elle en soit empêchée par des rencontres purement physiques : ce qui ne se trouve point dans les cas que nous venons de marquer.

Ainsi il faut que tout le monde demeure d'accord que ces connoissances ne sont point naturelles, & qu'il faut qu'elles viennent ou des Anges ou des Démons. Que ce soit du côté des Anges, cela n'entrera dans la pensée de personne, & jusqu'ici on n'a point vû que Dieu se soit servi de leur ministere pour de telles choses.

Il n'en est pas de même des Démons, de qui la malignité a été de tout tems appliquée à séduire les hommes par des charmes, des prestiges & des enchantemens continuels ; car il se peut dire que le propre du Démon est de tromper le monde, & de s'en attirer la créance, & particulierement en apprenant l'art de deviner à certaines personnes qui s'abandonnent à lui.

C'est une mauvaise raison pour justifier cette conduite détestable, de dire que ce sont des gens simples qui servent à ces sortes de découvertes ; car on sçait que ce sont ceux-là ausquels le Démon s'adresse plûtôt qu'aux autres, par deux raisons ; l'une, par-

ce qu'on leur impose plus facilement à cause de leur credulité: l'autre, parce qu'ils sont moins suspects, & qu'ils ont un caractere de bonté qui ne donne aucune défiance.

Cependant quoique la Baguette puisse s'incliner naturellement sur les eaux & sur les métaux, je suis persuadé dans le fait present que cela arrive par le même esprit & par la même puissance qui l'a fait agir à l'égard des causes libres & volontaires, & que tous ces mouvemens sont l'opération du même principe.

Et pour les Curés qui autorisent une telle conduite, on leur rendra justice quand on dira qu'ils sont abusés, soit qu'ils ne se soient pas donné le loisir d'examiner la chose, ou que l'ayant examinée, ils ne l'ayent pas jugée telle qu'elle est en effet. Et je vous avoüe que plus je l'ai considerée, plus l'opération du Démon m'a été sensible, & je ne crois pas qu'on puisse avoir deux avis differens sur un sujet qui de lui-même est si palpable.

Je n'entre point, Monsieur, dans tout le détail, ni dans tous les points de la question; je vous envoye le mémoire de Monsieur Pirot qui m'est ve-

nu voir, vous en connoiſſés ſans doute le nom & le mérite. Je n'ai rien, Monſieur, que je puiſſe ajoûter à cette Lettre, ſi ce n'eſt pour vous proteſter que je prens une grande part à tout ce qui vous regarde, & que je vous ſouhaite en quelque lieu que vous ſoyés une paix ſainte & une tranquillité parfaite. Priés Dieu pour moi, je vous en conjure, & ſoyés perſuadé qu'on ne ſçauroit être avec plus de ſincerité que je ſuis vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,

Fr. ARMAND JEAN Abbé
de la Trappe.

A la Trappe le 29. d'Août 1689.

Sentiment de Monſieur l'Abbé Pirot, Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris.

A Prendre tout ce qui ſe mande du Dauphiné au ſujet de la Baguette fourchuë dont on ſe ſert pour découvrir des eaux, des métaux, des bornes de terre cachées, des voleurs, &c. on n'y voit rien de naturel; & le ſentiment qu'en a donné le Phy-

ſicien à qui on en a écrit ; eſt auſſi ſolidement appuyé, qu'il l'explique avec netteté. Il n'eſt pas inoüi qu'on découvre des ſources d'eaux, ou même quelques métaux ou mineraux qui ſont encore en terre. Il peut y avoir quelques qualités ſimboliques & de ſympathie, qui fait que l'eau ou les métaux ſe faſſent ſentir ; mais ce ne ſera pas de la maniere qu'on dit que cela ſe fait. Il eſt impoſſible dans l'expoſé, que la Baguette faſſe connoître la profondeur de la ſource, non plus que ſon abondance ; puiſqu'une moins forte, mais moins creuſe, doit faire la même impreſſion ſur la Baguette, qu'une plus groſſe qui ſeroit plus avant en terre. On ne peut non plus reconnoître par-là, s'il y a de la terre glaiſe, du ſable, de la roche, ni combien il s'en trouvera.

On a raiſon de dire que l'intention de la perſonne qui tient la Baguette ne peut être la cauſe qui détermine la Baguette à tourner plûtôt quand il ſe trouve de l'eau que quand il y a de l'or ou de l'argent : s'il y a un rapport égal de la Baguette avec ces métaux, comme avec l'eau, elle doit également tourner quand elle les rencontre ; &

ce qu'on marque dans la Lettre de Grenoble, qui n'est pas observé dans la réponse, qu'on se sert pour trouver de l'or, d'une piéce d'or qu'on met en sa main, ne peut rien faire, puisque la piéce d'or par elle-même n'auroit aucune vertu semblable, elle n'en peut avoir jointe à la Baguette. Mais ce qu'on rapporte du vol qu'on reconnoît à la faveur de cette Baguette, est encore plus éloigné de toute apparence de moyen naturel. Une chose dérobée ne change pas par le larcin. Elle est la même, & a les mêmes qualités; le crime n'étant qu'une chose morale, n'altere pas par lui-même le corps, & ne le fait pas autre qu'il étoit.

Il n'est pas moins impossible que la convention des personnes qui ont mis une pierre pour servir de borne à des terres, agisse de maniere que la Baguette la fasse deviner quand elle ne paroît pas, & serve même à la redresser quand elle a été malicieusement changée, comme on l'expose. Quest-ce que l'accord des gens qui ont mis des bornes, peut avoir d'influence pour les faire retrouver quand elles sont changées?

S'il y a quelque liaison secrete de la Baguette avec les eaux, comme il le faudroit supposer raisonnant sur le principe, que l'effet dont il s'agit est naturel, elle paroîtroit à l'égard de l'eau hors de terre, & même elle agiroit pour lors avec plus de force, & la Baguette tourneroit plus vîte que quand l'eau est encore en terre, & on assûre cependant que ce n'est qu'en cette derniere occasion qu'elle agit.

Enfin, qui que ce peut être qui tint la Baguette, elle devroit faire le même effet, comme l'ambre & l'ayman en quelque main qu'on les mette, tirent la paille & le fer. Que peut faire à cela la difference des personnes ou des temperamens ? On marque qu'on voit des personnes nées en differens mois se servir de cette Baguette avec le même succès, & cela fait voir que le point de la naissance n'y fait rien ; quoiqu'il soit d'expérience ainsi qu'on l'expose, que la Baguette n'a nulle force entre les mains de quelques personnes telle qu'est celui qui écrit.

Voilà des marques convainquantes que l'effet de la Baguette n'est nullement naturel, & ne peut être rap-

porté qu'au Démon, s'il n'y a point de fourberie de la part des personnes qui s'en servent ; car de le faire venir des bons Anges, il n'y a point d'apparence. Ils ne font rien d'extraordinaire que pour porter les hommes à Dieu, & on ne voit ici rien qui les y porte. Ainsi pour répondre en détail aux douze articles proposés dans l'extrait de la Lettre de Grenoble, on croit.

Sur le premier, qu'il pourroit y avoir quelque secret naturel qui feroit qu'une Baguette découvriroit des eaux ou des métaux, comme des Flamands ont découvert à Saint Denis une source cachée ; & il y a des gens qui découvrent ainsi, soit des eaux, soit de l'or ou de l'argent. Si on en demeuroit-là & qu'on ne dit pas que la Baguette fait deviner la profondeur & l'abondance de la source & de la mine, ce qu'il y a de terre ou de sable pour y arriver ; & qu'étant également pour l'eau & pour les métaux, c'est l'intention de la personne qui la tient qui la détermine à tourner plûtôt sur l'un que sur l'autre : toutes suppositions absolument impossibles dans le cours de la nature.

Sur le deuxiéme, Que la Baguet-

te étant d'elle-même indifferente à tourner pour l'or comme pour l'argent, ce ne peut être ni l'esprit de la personne qui la tient, ni la piéce d'argent qui la détermine à tourner pour de l'argent plûtôt que pour l'or, puisque l'intention qui n'est que morale, n'agit point physiquement sur la Baguette, & qu'une piéce d'argent jointe à la Baguette n'a pas assès de force pour la faire tourner sur l'argent & l'empêcher de tourner sur l'or.

Sur le troisiéme, Que cette difference qui fait que la Baguette tourne en une main, & ne tourne pas en d'autres, est une preuve que l'effet n'est point naturel ; l'ayman agit en quelque main qu'il soit.

Sur le quatriéme, Que l'on voit assès que les Planettes ne font rien à cette difference, puisque des personnes nées sous les mêmes constellations ne font pas toutes la même chose ; & que d'autres nées sous de differentes, la font.

Sur le cinquiéme, Que c'est encore une marque certaine de la fraude de ces prétendus Devins ; ou du pacte avec le Démon, que la Baguette ne reçoive pas les mêmes impressions des eaux

découvertes que de celle qui eſt cachée ; l'ayman attire plus le fer qu'on lui expoſe ſans aucun milieu épais qui le cache, que quand il eſt couvert. On ne voit pas non plus naturellement pourquoi la Baguette tourne pour les métaux découverts, comme quand ils ſont cachés ; & qu'elle ne tourne ſur l'eau que quand elle eſt cachée ; Et ce qu'on marque ici qu'il y en a qui ne peuvent porter l'uſage de la Baguette que juſqu'à ce point, & que d'autres vont bien plus loin, doit confirmer, parce qui vient d'être dit, dans la penſée que la choſe n'eſt point du tout naturelle.

Sur le ſixiéme, Que quand on connoîtroit naturellement la ſource, on ne peut deviner ſa profondeur ni ſa groſſeur, puiſque comme il a été remarqué, une ſource moins groſſe, mais moins creuſe feroit le même effet qu'une plus groſſe & plus profonde.

Sur le ſeptiéme, Qu'on ne peut non plus deviner ce qu'il y a d'argile, de terre ou de ſable juſqu'à la ſource.

Sur le huitiéme, neuviéme & dixiéme, Que la convention de deux perſonnes à ſe ſervir d'une pierre pour partager un champ, & pour ſéparer

leurs parts ne pouvant avoir aucune influence ni ſur la pierre ni ſur la Baguette, il eſt naturellement de toute impoſſibilité que la Baguette ſuive la convention ; s'arrête à la pierre tant que l'accord ſubſiſte , ne s'y arrête plus au moment qu'il ſe révoque, ſe fixe au lieu où devroit être la pierre ſi elle a été changée. Tous ces effets ſont impoſſibles naturellement , & on ne doit point ſouffrir que des Chrêtiens ayent recours à ces voyes pour quoi que ce puiſſe être.

Sur le onziéme , Que comme il a a été dit auparavant , l'intention de la perſonne qui tient la Baguette , ne peut rien opérer pour la déterminer à tourner plûtôt ſur les limites que ſur l'eau ou ſur les métaux, étant d'elle-même pour tout cela indifferemment , & ne recevant rien de phyſique du deſſein de la perſonne qui s'en ſert , qui la puiſſe plûtôt faire agir pour reconnoître des bornes de terre que pour découvrir de l'eau ou de l'or. Et ce qu'on ajoûte qu'un de ces Devins ſent encore outre le mouvement de la Baguette quelque impreſſion en lui-même qui lui marque la borne ou l'eau qu'il cherche , les doigts de ſes

pieds se remuans quand la Baguette se trouve à l'endroit de la chose à quoi il la rapporte, & se croisans les uns sur les autres, est un témoignage encore plus sûr que la chose n'est point naturelle, & ne se fait que par un pacte du moins tacite. La simplicité du Curé qui l'a reçû à faire ses Pâques, qui lui donne une attestation de vie & mœurs, est inexcusable. Il devoit s'instruire lui-même, & désabuser son Paroissien dont la grossiereté fait compassion; mais des Pasteurs n'en sont pas quittes pour dire qu'ils péchent par ignorance: ils doivent sçavoir ou apprendre, & sans cela leur ignorance est affectée, & ne les met point à couvert.

Sur le douziéme enfin, que la Baguette ne peut naturellement servir à reconnoître ni découvrir un voleur. Que fait le vol pour donner cette force à la Baguette ? Une chose volée est physiquement la même qu'auparavant; & si la Baguette ne s'y portoit pas avant qu'on la volât, elle n'y tournera pas après. Un homme pour avoir volé ne change pas de constitution; la corruption de son cœur ne le fait pas devenir physiquement un

autre homme, il ne change que moralement, & cela ne peut faire d'impression à la Baguette ; si elle ne le suivoit pas auparavant, elle ne le doit pas suivre depuis. Il n'y a rien que les Curés ne doivent faire pour marquer qu'ils condamnent cet usage, qui ne peut avoir de force que par le Démon, & qu'on ne peut autoriser, l'Ecriture foudroyant en tant d'endroits tous ceux qui ont recours aux Démons, soit par curiosité, soit par interêt, & ne pouvant souffrir qu'on employe que des moyens naturels dans toute sa conduite. C'est pécher contre le premier précepte que de se servir de ces voyes.



A MONSIEUR ***

Illusion des Philosophes, qui veulent expliquer par un écoulement de corpuscules, des phenomenes qui sont ou faux ou surnaturels.

JE n'ai nulle peine à croire, Monsieur, que ces personnes d'esprit, que vous appellés les ennemis du jargon de l'Ecole, prétendent expliquer par les divers mouvemens & les differentes figures de la matiere tout ce qu'on dit de la Baguette. C'a été toûjours la passion dominante des Physiciens de vouloir tout expliquer par les corps ; & vous sçavés, Monsieur, jusques où cette envie a porté le célébre Epicure. Esprits, causes surnaturelles, Providence, c'étoit pour lui de pures chimeres. Des atomes d'inegale pesanteur & de diverses figures, c'est ce qu'il demandoit pour expliquer tout ce qui arrive de plus surprenant dans le monde.

Mais combien d'autres Philosophes qui attribuoient à la matiere des effets, qui ne sont ni vrai-semblables,

ni même possibles. Voulés-vous rien de plus singulier que des atomes qui faisoient prédire l'avenir ? Cependant les Philosophes que Ciceron a réfuté dans le deuxiéme Livre de la Divination, & ceux qui parlent dans un fort beau Dialogue de Plutarque, font sortir de la terre un écoulement de petits corps qui devoient produire cet effet.

De defectu Oraculorũ.

Ce n'étoit pas-là de ces téméraires qui nient tout ce qu'ils n'entendent point, ou qui nous disent mille impertinences, pour vouloir tout expliquer par les corps. Ceux-ci admettoient des esprits, & on doit être charmé de leur voir faire la difference des premiers Philosophes, bons Poëtes, Théologiens même si vous voulés ; mais méchans Physiciens qui donnoient tout aux genies d'avec les modernes, qui tout occupés de la matiere ne pensent jamais ni à Dieu ni aux intelligences. Ces sages de Plutarque, Physiciens & Théologiens tout ensemble, joignoient autant qu'ils pouvoient les opérations de la matiere avec celle des esprits, tâchoient de donner à ceux-ci ce qui leur est propre, & à celle-là ce qui lui convient.

Avec

Avec des dispositions si loüables, ils cherchent un systéme par lequel on puisse rendre raison des difficultés que les Oracles font naître, qui montre leur origine & comment ils ont cessé. L'eussiés-vous crû, Monsieur, des Corpuscules vont faire tout le fond de leur systéme?

La terre, disent-ils, ne pousse-t-elle pas de differens sucs? Comme elle produit ici des métaux, là des plantes qui ont d'admirables vertus, elle exhale en un autre endroit des vapeurs propres à faire deviner. La vapeur est-elle subtile & abondante? Elle agite le Devin, produit en lui l'entousiasme, & le fait prophétiser en bons vers. La vapeur a-t-elle moins de force, l'entousiasme diminuë, & les vers en sont moins bons. S'affoiblit-elle davantage? Elle ne peut faire que de la prose. Enfin la terre s'est-elle épuisée? N'envoye-t-elle plus de vapeurs? les Oracles cessent.

Ils ne cessent pourtant pas pour toûjours: de nouveaux sucs se forment qui sortiront peut-être par un nouvel antre, on y ira & on y devinera comme on faisoit sur l'ancien. Mais tout le monde y dévinera-t-il? Les

Prophêtes seroient trop communs; c'est le privilege de la Pythie, elle sera la seule agitée par la vapeur. Demandés-vous pourquoi? Par la même raison, Monsieur, que Jacques Aymar est le seul agité sur les vestiges d'un meurtrier : vos Medecins vous l'ont déja dite cette belle raison; le temperament different, une certaine disposition qui rend un corps sensible & un autre insensible à un certain mouvement, voilà ce qui fait que la Pythie est susceptible d'une impression dont nul autre n'est capable; ellem-ême cesseroit d'être émûë si elle cessoit d'être vierge.

Peucer de Oraculis.

Je suis bien persuadé, Monsieur, que vous ne souscririés pas au systéme; mais tout le monde n'en juge pas comme vous : bien des gens l'ont trouvé fort bon, & Cardan * n'a crû devoir y joindre que des corpuscules émanés des planettes. Avec ce secours il vous expliquera comment une petite pierre enchassée dans une bague pourra faire deviner.

* *De rerum varietate* l. 14. c. 68.

De subtilit. c. 7.

Le même Cardan vous indiquera des pierres précieuses, dont il sort des corpuscules capables d'écarter la foudre & de préserver de la peste. Des

Philosophes qui valent bien Cardan, vous diront qu'il y a une certaine plante que vous n'avés qu'à toucher & presser dans vos mains, pour purger telle personne que vous voudrés, sans qu'elle en sçache rien. *a* Les uns nomment cette plante *lathyris*, & les autres veulent que ce soit le *b* Cabaret ou le *c* Sureau. S'est-il jamais rien vû de plus merveilleux ? Touchés le haut des feüilles d'une de ces plantes, voilà d'abord un écoulement de corpuscules en forme de magnetisme qui vont exciter au vomissement la personne que vous voulés purger : touchés-vous la racine ? La purgation se fait par le bas.

a *Apud Fernel. de abd. r. r. causis. l. 2. c. 16.*

b *Asarum.*

c *Sambucus.*

N'en riés pas, Monsieur, & ne vous avisés pas de dire que cela ne peut être physique, ou bien résolvés-vous à être traité par * Van helmon de ridicule, de superstitieux, d'ignorant.

* Si quispiam folia azari decerpendo sursum vellicaverit purgabunt aliam, ideſt tertiam personam tractionis nesciam per vomitum tantùm : sin verò deorsùm carpendo torqueantur, solam dejicient alvum. Hîc saltem nulla subest superstitio, nam quid hîc imaginationis cõmemorem cum illa in tertium objectum nihl operari concedatis maximè ubi istud ignarum sit modi, quo decerpens fuerit usus ? an forte pactum implicitum rursùs & sacram ignorantiæ anchoram, incusaveris? atqui hîc nulla latet vana observan-

Je ne finirois point si je me mettois en train de vous rapporter des folies de cette nature. N'en voilà que trop pour conclure de quelles Illusions sont capables des gens qui passent pour Physiciens.

Ravis d'avoir expliqué méchaniquement quelques phénomenes, ils croyent que rien ne peut les arrêter; on les voit raisonner sur les choses les plus obscures & tout-à-fait inexpliquables, comme s'ils y voyoient bien clair. Fables, prestiges, miracles, ils rendent raison de tout, & s'y prennent de telle maniere que leurs principes s'accommodent avec le faux comme avec le vrai.

Aussi sont-ils toûjours prêts à faire des systémes. On a beau leur dire avec Monsieur *a* Boyle: pourquoi vous pressés-vous? peut-être un nouveau

tia, præsertim ubi inscio absumente decerptor sursùm vel deorsùm folia vellicaverit. Profectò in azari planta integrali proprietas elucescit magnetica, adeoque ad carptionis sensum variè sua dotat folia. *De Magn. vul. curan.* 30.

a Quod ad systemata attinet, id imprimis opto, ut homines à constituendis theoriis abstinerent, donec tantam experimentorũ copiam nacti fuerint (sin minus qua omnia phœnomena per talem aliquam theoriam explicanda suppeditet at saltem) quæ amplitudini theoriæ iisdem superstruendæ proportione res pondeat. *Comment. Præmial. in exper. pag.* 13.

fait, quelques nouvelles expériences, des circonstances que vous n'avés pas remarquées, renverseront d'un seul coup tous vos systémes. Un tel avis n'est point écouté. Est-ce qu'ils veulent se faire un nom, *a* comme dit le même Boyle? Je n'en sçais rien; mais je sçais bien que l'applaudissement qu'ils reçoivent de gens d'esprit, est souvent de courte durée. *c* «

Que dites-vous, Monsieur, du Philosophe qui débita dans les conversations un espece de systéme, pour expliquer méchaniquement les differentes merveilles que Jacques Aymar opéroit? Il construisit, dit-on, son hypothése pour la satisfaction de Messieurs les Gens du Roi sur leur rélation des faits, & leur prédit par des conséquences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher des sources, devoient avoir le même don que Jacques Aymar. Par malheur

b Equidem magnis ausis in rebus explicandis placitisque sanciendis famam quæri scio. *Ibid.*

c Et sanè scriptoribus illis, qui causas rerum & naturæ magnalia exponere aggressi sunt, minus invidere consuevi, ex quo observare per otiũ licuit, cõplura eorum placita, postquam aliquandiu cum plausu & admiratione excepta fuissent, detecto deinde novo aliquo naturæ phœnomeno, scribentibus prius ignoto aut non animadverso elevata corruisse. *Ibid.*

pour l'hypothése, il se trouve beaucoup de gens à qui la Baguette ne tourne que sur des sources ; & le Philosophe a bien voulu nous dire lui-
» même qu'une femme sçavante à cher-
» cher les sources, n'avoit fait tourner la
» Baguette à la cave que très-imparfaite-
» ment. Il pouvoit dire nettement que la
» Baguette ne tourna point, sans craindre qu'on y trouvât à redire; car le public a un merveilleux fond de complaisance pour tous ceux qui parlent en faveur de ce qui le réjoüit. C'est ce que sçavent fort bien ceux qui entreprennent d'expliquer de pareils faits; & c'est aussi ce qui les rend si hardis. Il est clair qu'ils comptent beaucoup sur la docilité des Lecteurs, sur la disposition des peuples à recevoir tout ce qui leur fait plaisir, & sur l'expérience que l'on a eu de tout tems, que les moindres raisons sont persuasives, lorsqu'elles autorisent ce que la curiosité, l'interêt, ou l'amour propre nous fait aimer. Probabilités, conjectures, la moindre apparence de vérité, tout leur est bon. Comme ils esperent qu'on n'y regardera pas de si près, ils ne craignent pas de se servir de principes, qui ne sont nullement favorables

à leurs opinions; & ceux-mêmes qu'on avoit crû les plus propres à désabuser le monde de mille folies, ce sont ceux-là qu'ils employent pour les autoriser.

Cela me fait souvenir de ce qu'a dit l'Auteur des nouvelles de la Republique des Lettres en parlant des talismans que Monsieur Baudelot veut justifier par la nouvelle Philosophie. Mois d'Avril. 1686. Il fait en cet endroit une réflexion fort judicieuse, & une espece de prédiction qui ne s'accomplit que trop tous les jours. Qui croiroit dit-il, « que la Philosophie de Monsieur Descartes « qui a été le fleau des superstitions, doi- « ve être le meilleur apui des Astrolo- « gues, & des faiseurs d'enchantemens; « néanmoins il n'est pas hors d'appa- « rence qu'on verra cela tôt ou tard. « L'homme n'est pas fait pour se pou- « voir passer de ces choses. Si on l'en « détache par quelque côté, il a cent « ressources pour y revenir. Monsieur « Gadrois bon Cartesien, a déja mon- « tré qu'il n'y a point de systéme plus « favorable à l'Astrologie que celui de « Monsieur Descartes; & il seroit ai- « sé de montrer que celui des causes oc- « casionelles, est le plus propre du mon- « de pour rendre croyable tout ce qu'on «

» dit des Magiciens ; ainsi je ne doute
» pas que l'on ne se serve un jour de
» cette Philosophie, pour prouver non-
» seulement la vertu des talismans & des
» anneaux constellés mais aussi toutes
» opérations magiques. Si l'Auteur veut
dire qu'on fera à l'égard des anneaux constellés & de plusieurs autres pratiques de cette nature, ce que Monsieur Gadrois a fait pour l'Astrologie & pour les talismans, le jour prédit est déja venu ; car ne doutés pas que les systémes qu'on fait à present sur la Baguette, ne soient fort propres à autoriser un grand nombre de pratiques qu'on a toûjours avec sujet soupçonné de superstition. Sçavoir, si c'est la faute des principes de la nouvelle Philosophie, ou de ceux qui s'en servent ; c'est une autre question qui pourra se décider quelque jour. Je suis, &c.



A MONSIEUR ***.

Critique des hypothéſes dont Monſieur Chauvin & Monſieur Garnier ſe ſervent pour découvrir la cauſe qui fait tourner la Baguette ſur les veſtiges des voleurs & des meurtriers.

SI les Diſſertations de Monſieur Chauvin & de Monſieur Garnier, étoient de la nature de celles que vous ſçavés, chargées de fatras, pleines de faux principes & de termes obſcurs; je vous prouverois ſi bien, Monſieur, que c'eſt-à vous à débroüiller le chaos qu'il faudroit ou vous paſſer de mes réflexions, ou vous réſoudre à commencer par m'envoyer les vôtres: mais l'ordre & la netteté qui regnent dans les hypothéſes de ces Meſſieurs, ont pour moi des attraits qui me font trouver plus de plaiſir que de peine à mettre par écrit ce que je crois de leurs ſentimens.

J'approuve leur méthode; je ſouſcris preſque ſans reſtriction aux principes généraux qu'ils établiſſent, & à la réſerve de quelques-unes de leurs

suppositions que je rejette, le seul point où je m'éloigne tout-à-fait d'eux, c'est la conclusion ; car de leurs principes mêmes, je conclus, Monsieur, que nul corps ne fait tourner la Baguette. Vous êtes l'ami commun, soyés aussi l'arbitre.

Etat de la Question.

M. Chauvin. p. 15. M Garnier. p. 68.

LE fait dont on cherche la cause, est que Jacques Aymar se sent tout émû, & qu'une Baguette tourne avec violence entre ses mains, lorsqu'il passe sur les vestiges d'un voleur ou d'un meurtrier.

MOYEN DE RESOUDRE LA QUESTION.

Quels sont les corps qui peuvent causer le mouvement de la Baguette & l'agitation de l'homme qui la tient.

M Garnier. p. 62.

COmme nul corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps en repos ; *il faut examiner avec attention*, dit Monsieur Chau-

Page 16.

vin, *tout ce qui peut immédiatement toucher le sang & les esprits animaux du Villageois, afin que nous puissions déterminer ce qui excite le mouvement ou l'agitation dont il s'agit.*

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre sur laquelle il marche, le bois du bateau dans lequel il étoit, lorsqu'il suivit les assassins sur le Rhône & sur la mer; l'air qui l'environne, la matiere subtile contenuë dans ses pores; ou enfin quelques petits corpuscules particuliers differens de l'air & de la matiere subtile, plus subtils que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très-libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soûtient, non plus que le bois du bateau, parce que l'un & l'autre sont en repos, & un corps qui est en repos n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ou la matiere subtile qui y est contenuë, puisque l'un & l'autre environne toujours cet homme, & même tous les hommes, & que ni cet homme ni tous les autres hommes ne sont pas en tout tems agités de la maniere dont il s'agit.

Reste donc que de petits corps par-

ticuliers differens de l'air & de la matiere ſubtile, produiſent l'effet dont il eſt queſtion ; & ces petits corps ne peuvent être autres que ceux que les meurtriers ont exhalé par la tranſpiration dans tous les lieux où ils ont paſſé.

M. Chauvin. 17. M. Garnier *page* 69.

Reflexion. Ces deux Meſſieurs prouvent ici qu'il ſort du corps de tous les hommes une grande quantité de corpuſcules, par une tranſpiration inſenſible : cela eſt certain. Ils ajoûtent que ces corpuſcules ſont tout differens, ſelon les differentes paſſions de l'ame ; c'eſt trop. On pourroit leur montrer qu'ils ſe trompent, & qu'il y a beaucoup à redire aux preuves & aux exemples qu'ils en apportent: mais la queſtion principale ne dépend pas de-là ; je paſſe & me contente d'appuyer ſur la concluſion tirée, que les ſeuls corps qui puiſſent cauſer le tournoyement de la Baguette & l'agitation de celui qui la tient, ſont les corpuſcules ſortis du corps des meurtriers qui forment une eſpece de traînée tout le long du chemin. Monſieur Chauvin vient de le prouver ; Monſieur Garnier le ſuppoſe, & ne trouve de la difficulté qu'à déterminer la groſſeur,

la figure, ou la configuration de ces petits corps.

Quand on viendroit, dit-il, *à ſe tromper dans la détermination de la figure des corpuſcules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impreſſion qu'ils font ſur le corps de Jacques Aymar, le raiſonnement ne laiſſeroit pas de ſubſiſter, juſqu'à ce que l'on eut pû prouver que ce n'eſt ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces corpuſcules que ce fait arrive. Il ſe pourra donc bien faire que l'on ſe trompera en voulant déterminer la méchanique ſpeciale en vertu de laquelle ce Villageois ſuit ſi fidellement ces meurtriers & ces voleurs à la piſte; mais on peut (& cela ſuffit) faire comprendre en général que cela ſe fait par quelque méchanique & par quelque cauſe naturelle, & que cette cauſe purement naturelle,* N'EST AUTRE QUE L'EMANATION DES CORPUSCULES SORTIS DU CORPS DU MEURTRIER, DANS LES ENDROITS OÙ IL A FAIT LE MEURTRE, ET DANS CEUX OÙ IL A PASSÉ. M. Garnier page 61.

Donc pour ſçavoir ſi l'agitation d'Aymar & le tournoyement de la Baguette ont une cauſe materielle, il n'y a que deux points à examiner.

Le premier : Si les petits corps que les meurtriers ont exhalé se trouvent par-tout où la Baguette tourne.

Le second : S'ils y sont dans un mouvement assès grand, pour agiter le sang d'Aymar, & tordre une Baguette entre ses mains. Car si la Baguette tourne en des endroits où ces corpuscules ne subsistent plus, puisqu'ils sont les seuls corps ausquels ou puisse attribuer ce mouvement, il faudroit nécessairement conclure que rien de corporel ne l'a fait tourner. Il faudroit conclure la même chose, si ces petits corps étoient en si petite quantité, ou s'ils avoient si peu de mouvement, qu'ils ne fussent pas capables d'agiter le corps d'un homme jusqu'à le faire suer, & à tordre une Baguette qu'il serreroit dans ses mains.



S'il y avoit des corpuscules émanés du corps des meurtriers par-tout où la Baguette a tourné.

Hypothése de Monsieur Chauvin pour prouver qu'il y en avoit, & pour montrer que ces corpuscules peuvent demeurer long-tems sur une riviere, ou sur la mer sans se dissiper.

Il est sûr que nous pouvons toûjours imaginer dans le monde, que nous habitons des corps beaucoup plus durs que tous ceux qui tombent naturellement sous nos sens. La nature de la matiere comme divisible n'y répugnant pas; de-là je conclus par rapport à nôtre sujet, que je puis imaginer les petits corpuscules dont il s'agit, si petits que malgré l'agitation de l'air, soit sur la terre, soit sur la mer, les interstices de ce même air seront toûjours si grands par rapport à ces petits corpuscules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conséquent ils ne pourront pas être déplacés par ce moyen; je veux dire par l'air, de quelque maniere qu'ils soient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je puis aussi les imaginer si durs par Page 25.

rapport à leurs grandeurs, que la derniere mollecule de l'air sera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conséquent les déplacer.

Ce que je dis de l'air, j'ai aussi raison de le dire des autres causes de déplacement qu'on me pourroit proposer; néanmoins comme ces petits corpuscules quoique très-durs & propres à résister à l'air, peuvent être en quelque maniere détrempés & radoucis par les corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer, il n'est pas mal aisé de comprendre que ce païsan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ne soyons donc pas surpris de la durée des traces que laisse un assassin sur la terre, sur une riviere, & même sur une mer orageuse.

Monsieur Garnier n'ajoûte rien à l'hypothése de son confrere. Il l'adopte, la confirme par l'exemple de l'odeur du musc qui se conserve longtems dans une chambre, & répond à une difficulté dont nous parlerons plus bas, après avoir fait quelques réflexions sur l'hypothése.



Réflexions critiques sur l'hypothése de Monsieur Chauvin.

COmme les corps sont susceptibles de toutes sortes de figures & de dispositions, celui qui fait une hypothése a droit d'en supposer de telle maniere qu'il veut, mais il faut qu'il prenne garde d'où il fera sortir ces corpuscules.

I. Monsieur Chauvin veut composer une traînée de corpuscules fort durs. Je voudrois donc les faire sortir d'un autre endroit que du corps d'un homme. Qu'en pensés-vous, Monsieur ? Ce qui sort de nôtre corps par la transpiration, est-il si dur ? Ne sont-ce point les parties les plus faciles à mouvoir, & les plus flexibles qui s'évaporent ?

II. On suppose ces petits corps plus petits que les pores de l'air ; & en même tems si gros qu'ils peuvent donner entrée par leurs pores à une grande quantité de particules d'eau ; car on veut qu'ils puissent être détrempés & ramolis par ces vapeurs de l'eau, ce qui ne se peut faire sans que ces petites parties d'eau les pénétrent de tous côtés. Cette suposition n'a-t-elle

rien qui vous fasse de la peine ? Quoi-qu'il en soit, souvenés-vous-en, s'il vous plaît, Monsieur, car elle est toute propre à prouver que les corpuscules peuvent être aisément déplacés.

Que la traînée des corpuscules émanés du corps des meurtriers, doit être dissipée par les vents & les tempêtes.

I. L'Expérience apprend à tout le monde que ce qui s'exhale des corps, est emporté par les vents. Portés un bouquet de fleurs le long d'un chemin qu'un vent un peu fort traverse ; ceux qui sont hors du chemin au dessous du vent en sentent l'odeur, ceux qui sont au dessus ne la sentent presque pas, & ceux qui passent dans le chemin quelque tems après ne sentent rien du tout. N'est-ce pas parce que ce qui s'étoit exhalé, a été emporté par le vent ? Et n'en est-il pas de même de tout ce que les hommes & les animaux transpirent ?

Il n'est personne qui n'ait éprouvé que les vents se ressentent des lieux d'où ils viennent, qu'ils sont chauds s'ils ont passé sur une terre échauffée, humides quand ils ont passé sur

des lieux aqueux, & que selon ce qui se trouve sur leur chemin, ils sont sains ou contagieux, puans ou de bonne odeur, parce qu'ils entraînent avec eux les vapeurs & les exhalaisons répanduës dans l'air. Cela est général pour toutes sortes de corpuscules; ceux qui s'exhalent du corps des hommes ne sont pas exceptés; & si communément pour purifier une chambre où un homme a été enfermé plusieurs jours, on ouvre la porte & les fenêtres à un grand vent, c'est qu'on sçait bien que s'il ne détache pas ce qui s'est colé au plancher, aux murailles & aux meubles de la chambre, il enlevera du moins ce qui est répandu dans l'air.

Est-il donc raisonnable de supposer qu'au milieu de l'air, sur une riviere, dans un endroit où il n'y a rien qui donne prise, ce qui s'exhale du corps d'un homme, s'y arrêtera & y demeurera inébranlable, malgré les vents, les tempêtes & les orages?

Qu'on ne dise pas que cette matiere exhalée par les meurtriers pourroit être d'une certaine figure qui l'empêcheroit d'être agitée par aucun autre corps; car comme les grands vents en-

traînent de petits corps de toute ſorte de groſſeur & de figure, vapeurs, exhalaiſons, ſels, ſable, pouſſiere, &c. il ne ſe peut faire que tous ces corps emportés par les vents ne rencontrent cette prétenduë matiere qui compoſe la traînée ; & s'ils la rencontrent ils l'entraîneront infailliblement. Car pour ne pas l'entraîner, il faudroit qu'ils fuſſent tous, ou ſi petits qu'ils puſſent paſſer librement au travers des pores de la *matiere meurtriere*, ſans la toucher en aucun endroit, & qu'ils vinſſent ſi exactement dans le milieu des pores, qu'ils ne la heurtaſſent d'aucun côté, ou qu'ils fuſſent ſi gros, qu'ils euſſent des pores ſi grands, ſi droits, & qu'ils les préſentaſſent ſi juſtement à la *matiere meurtriere*, que lorſqu'ils paſſeroient, elle ſe rencontrât préciſément au milieu de l'ouverture ſans recevoir acune ſecouſſe. Mais ſont-ce-là des ſuppoſitions à faire ? Ne faut-il pas dire au contraire que les vapeurs, les exhalaiſons, & tous ces corps divers que les vents entraînent, heurteront indifferemment de tous côtés contre cette prétenduë *matiere meurtriere*, & l'entraîneront.

II. Monſieur Chauvin ſuppoſe que

ces petits corps sont détrempés & ramolis par les vapeurs de l'eau ; donc il ne reste aucun lieu de douter qu'ils ne doivent être enlevés par les vents.

En voici la preuve : les vapeurs de l'eau ne peuvent détremper & ramolir les petits corps sans entrer dans leurs pores, & les pénétrer de tous côtés ; donc ces petits corps sont beaucoup plus gros que les parties d'eau qui montent en vapeur, puisqu'ils peuvent en recevoir dans eux-mêmes un fort grand nombre ; & par une suite nécessaire ils doivent donner plus de prise aux vents & à tous les corps entraînés par les vents, que ne feroient les vapeurs : or les vents enlevent les vapeurs, & c'est ce qui les rend humides ; donc à plus forte raison, ils heurteront & enleveront les corps qui renferment ces vapeurs.

Il est donc absurde de supposer le long d'un chemin une traînée de corpuscules, qui ne peut être dissipée par les vents ni par les tempêtes.



Nouvelle hypothése * proposée après celle de Monsieur Chauvin dans le Journal des Sçavans ; § pour montrer que les vents ne peuvent enlever les petits corps que les meurtriers ont répandu par-tout où ils ont passé.

§ 9. Février. 1693.

BIen que cette explication (de Monsieur Chauvin) *soit fort probable, néanmoins parce qu'elle ne leve pas toutes les difficultés j'en proposerai une autre tirée de la nature même des vents, sur-tout de ces vents changeans qui soufflent d'ordinaire hors des tropiques. Car il faut observer que ces vents dépendent des fermentations particulieres qui se font en divers endroits de la terre. C'est pourquoi supposant qu'une notable fermentation vint à se faire en quelque endroit, il est évident que l'air & la matiere subtile tendent vers ce lieu-là, comme vers un lieu où il leur est plus aisé de continuer leur mouvement. Mais comme tout le monde est plein & la matiere impénétrable, & que d'ailleurs la*

* Elle est de M. Regis. Voyés un fait curieux, cité à la page 153. du premier Tome de cet Ouvrage.

matiere subtile est plus forte que l'air, il faut nécessairement que tandisqu'elle tend vers le lieu où se fait la fermentation, l'air prenne un mouvement tout contraire pour aller occuper la place qu'elle quitte, ce qu'il ne peut faire sans produire un vent qui souffle vers le côté opposé à celui vers lequel tend la matiere subtile. Or cela posé, il est évident que si les corpuscules qui sont répandus sur les traces des meurtriers, étoient si gros qu'ils ne pussent suivre que le mouvement de l'air, (comme il arriveroit, s'ils ne nageoient que dans l'air grossier) le vent de quelque côté qu'il soufflât les auroit bien-tôt dissipés. Mais au contraire si nous supposons, comme nous avons droit de le faire, que ces corpuscules sont si petits, qu'ils nagent en même tems dans l'air & dans la matiere subtile, nous appercevrons sans peine que le mouvement de l'air & de la matiere subtile étant égaux & opposés les corpuscules ne peuvent suivre ni l'un ni l'autre, & par conséquent qu'ils restent comme immobiles, par la même raison qu'un vaisseau paroît être tel lorsqu'il est également poussé par l'eau & par le vent qui agissent avec des forces égales & opposées : or si ces cor-

puscules restent comme immobiles, il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils demeurent long-tems sur les mêmes traces ; ce qu'il falloit démontrer.

DEFAUTS DE LHYPOTHESE.

I. CEtte hypothése n'admet que de l'air & de la matiere subtile : or les vents sont composés non-seulement d'air & de matiere subtile, mais encore de vapeurs, d'exhalaisons, & de tout ce qui s'est évaporé d'une infinité de corps de differente espece ; on a donc omis la principale cause qui doit dissiper la traînée des corpuscules, comme on l'a montré plus haut.

II. L'Auteur de l'hypothese avouë que si ces petits corps ne nageoient que dans l'air grossier, le vent de quelque côté qu'il soufflât les auroit bien-tôt dissipés ; apparemment parce qu'ils iroient de compagnie avec l'air ; donc s'ils nagent dans la matiere subtile, ils pourront être emportés avec elle, ou bien il leur arrivera ce qui arrive à un tonneau exposé au courant d'une riviere, moitié dans l'air & moitié dans l'eau. Il ne suit entierement ni le mouvement de l'air ni celui de l'eau, mais il

Il n'est pas pour cela immobile, il va plus lentement.

III. On veut que les petits corps qui composent la traînée soient poussés également à contre sens, d'un côté par l'air & de l'autre par la matiere subtile, & qu'ils soient comme un vaisseau poussé vers un endroit par un courant d'eau, & vers un autre par un vent contraire.

Voilà une supposition bien differente de celle de Monsieur Chauvin, qui veut que ces petits corps donnent un passage libre à la matiere subtile, & qu'ils passent eux-mêmes à travers des pores de l'air, en sorte qu'ils ne puissent être ébranlés ni par celle-là, ni par celui-ci. On suppose ici au contraire qu'ils peuvent être agités par tous les deux.

Mais 1°. l'air & la matiere subtile n'agissent pas tout-à-fait à contresens; car la matiere subtile ne va pas toute d'un côté & tout l'air d'un autre. Il y a assurément de l'air qui accompagne la matiere subtile. * La comparaison du vaisseau qui demeure immobile, n'est donc pas juste puisque le courant d'eau & le vent le poussent par deux côtés tout-à-fait

* On devroit prédre gardeaux inconveniens qui arriveroient, si une contrée de la

terre étoit sans air.

opposés, au lieu que d'un même côté il y a de l'air & de la matiere subtile qui poussent les corps dont il s'agit.

2°. Quand même l'air presseroit d'un côté & la matiere subtile de l'autre, & qu'ainsi les forces seroient opposées ; elles ne seroient pas pour cela égales ; car la matiere subtile a plus de force que l'air. L'auteur le suppose, c'est-là le principal fondement de son hypothése ; donc elle doit entraîner ces petits corps.

3°. Si l'on suppose que l'air aille d'un côté & la matiere subtile de l'autre, cet air qui va vers un même côté, s'y trouvera enfin si pressé, & si condensé, que sa force elastique ne manquera pas de le faire réfluer ; & en réfluant ne viendra-t-il pas déplacer les petits corps de la traînée ?

4°. Le vent peut varier. Il peut aller directement vers un endroit, y aller doucement avec l'air & la matiere subtile, & entraîner de même ce qui se trouvera sur leur chemin. Donc si le sixiéme de Juillet il ne faisoit qu'un vent fort doux auprès du pont de Vienne, adieu la traînée.

5°. Il faut encore revenir aux va-

eurs & aux exhalaisons qui peuvent
ort aisément déplacer les petits corps
c avec plus de force même que ne le
eroient l'air & la matiere subtile; car
omme il y en a de plus grosses & de
lus solides que l'air & la matiere sub-
le, lorsqu'elles auront été mises en
ouvement, elles ne manqueront pas
e transporter les petits corps qu'el-
es choqueront, comme la glace que
riviere entraîne, pousse & trans-
orte des corps que l'eau ne déplace-
oit pas.

6°. D'où vient que toutes sortes de
apeurs & d'exhalaisons sur lesquelles
air & la matiere subtile ont prise, ne
ont pas arrêtées en l'air? Pourquoi
ut-il qu'elles soient emportées bien
in, & que la seule vapeur des meur-
iers soit arrêtée? Pourquoi l'air qui
onne passage à tant de differentes
oses, la refuse-t-il à des corps qu'on
ppose si petits & si agités par la ma-
ere subtile?

Enfin qu'on s'imagine si cela se peut,
ie l'air & la matiere subtile n'en veu-
nt qu'à cette vapeur, & que l'un
l'autre la poussent par des côtés op-
sés. Je dis encore qu'ils ne la retien-
ont que fort peu de tems dans la

même place, & que l'exemple du vaiſſeau ne vaut rien.

Un vaiſſeau qui nage ſur l'eau, ne peut ni monter dans l'eau ni tomber au fond, parce que l'air & l'eau ſont des corps fort differens en peſanteur, & qui ne ſont point mêlés l'un avec l'autre, comme l'air avec la matiere ſubtile. Sans cela le moindre coup de vent, la moindre inégalité dans l'action contraire du vent, ou de l'eau précipiteroit, ou feroit monter le vaiſſeau. D'où il ſuit que le moindre coup de la matiere ſubtile, ou de l'air ſur un des petits corps en queſtion, doit le faire monter ou deſcendre; de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible qu'il demeure long-tems dans la même hauteur.

Que quand même il ne fait point de vent, ce qui s'exhale du corps d'un homme ne peut s'arrêter le long d'un chemin pour y faire une trainée qui dure un jour, mais qu'il doit ſe diſſiper en fort peu de tems.

IL ne faut, ce me ſemble, Monſieur, pour en être convaincu, qu'un peu d'attention à la maniere dont ſe font les tranſpirations & toutes ſorte

'évaporations. Comme les corps ne e donnent pas à eux-mêmes le mouvement ni le repos, les petits corps ie se détachent jamais d'un autre corps qu'ils ne soient agités ; & quand ils e sont une fois, ils continuent à se mouvoir, jusqu'à ce qu'ils ayent communiqué leur mouvement aux corps qu'ils rencontrent. Monsieur Garnier & Monsieur Chauvin en conviennent ; ils doivent donc convenir que ce qui s'est exhalé du corps des meurtriers, n'a demeuré que peu de momens sur l'endroit de la riviere par où leur bateau a passé. Je le prouve en bonne forme par leurs propres principes.

Nul corps ne se détache d'un autre, s'il n'est mis en mouvement : or tout corps qui est en mouvement, tend toûjours à s'éloigner de son centre par une ligne droite, & ne change cette détermination que par la rencontre des corps qui s'opposent à son passage ; donc ce qui s'exhale du corps d'un homme doit continuer à se mouvoir, jusqu'à ce qu'il ait rencontré des corps qui lui ferment le passage, & à qui il communique du mouvement.

M. Garnier 1. & 2. axiom. p. 62. & 63.

Or par l'hypothése de Monsieur

Chauvin, ce que les meurtriers ont exhalé, ne peut être ébranlé par aucun corps : la matiere subtile passe librement au travers de ses pores sans lui donner, aucune atteinte, & il passe aussi librement dans ceux de l'air sans s'y jamais embarrasser : rien ne fait obstacle à cette *matiere meurtriere*, rien n'a prise sur elle ; elle n'en a donc point non plus sur les autres corps, & ne peut par conséquent leur communiquer du mouvement. Donc il faut qu'elle continuë à se mouvoir selon la détermination qu'elle a reçûë, lorsqu'elle a été poussée hors du corps.

Concevés après cela, Monsieur, cette prétenduë chaîne d'atomes qui demeure immobile sur un chemin ? Concevés que chacun des meurtriers a laissé la sienne distincte l'une de l'autre, & que c'est ce qui faisoit impression sur l'homme à Baguette, lorsqu'il s'appercevoit *tantôt de deux & quelquefois de trois complices* ?

II. Le Soleil a sans doute paru, & les nuits ont été plus fraiches que les jours au mois de Juillet, tems auquel Aymar étoit à la quête des meurtriers. Or c'est une vérité qui saute aux yeux que les petits corps montent lorsque

la chaleur les ébranle, & qu'ils descendent, lorsqu'ayant communiqué leur mouvement, ils n'en ont plus. Donc, &c.

III. Que seroit-ce si ce qui s'exhale du corps des hommes, ne se dissipoit pas en peu de tems? Que deviendroit l'air des chemins batus, de ces chemins par où les armées défilent, par où passent tant de meurtriers & tant de scelerats? Quelle nuée de *matiere meurtriere & larronesse*! Les pores de l'air ne se rempliront-ils jamais? Pourront-ils toûjours contenir de nouvelle matiere, &c.

Je vois tant de ridicule dans les conséquences qu'on pourroit tirer de cette supposition, que je n'ose m'y arrêter. En vérité Monsieur, j'admire les ressources de ceux qui trouvent la raison de toutes choses dans la vertu des petits corps. Quand ils veulent les faire agir dans des lieux éloignés du corps dont ils s'exhalent, ils ont cent raisons & autant d'éxemples pour vous prouver que ce qui s'exhale des corps est d'abord en mouvement, qu'il se filtre en l'air, & se répand de tous côtés. Cela va si loin, qu'ils prétendent qu'au Printems les atomes des vignes

Digby, Poudre de sympathie

de Canarie, viennent jusqu'en An-
Page 120. » gleterre, & y fermentent le vin : Que » du lait tombant sur les charbons ar- » dens, se convertit en vapeur qui se » disperse, & se filtre partout dans l'air, » fait rencontre de la lumiere & des » rayons solaires qui l'emportent en- » core plus loin, & augmentent & éten- » dent sa sphere d'activité jusqu'au lieu » où se trouve la vache qui a donné le » lait. On ajoûte que des atomes de feu » accompagnent la vapeur du lait, qu'ils » vont s'attacher au pis de la vache, l'é- » chauffent, l'enflament, & le font en- » fler.

Mais du sel jetté dans le feu, est
Page 130. un souverain remede à ce mal. *Ce sel saute sur les atomes qui sont en train d'accompagner la vapeur du lait, les précipite & les étrangle sur la place. Et si quelques-uns se sauvent & s'échapent par le grand effort qu'ils font, & s'en vont avec cette vapeur, ils sont pourtant accompagnés des atomes & esprits de sel qui s'attachent à eux ; & comme bons luiteurs ne quittent jamais leur prise qu'ils n'ayent le dessus de leur adversaire.*

On nous en dit autant de la poudre de vitriol pour guérir les playes de

fort loin, & de plusieurs autres secrets de cette nature. Et cela s'appelle sçavoir la belle Physique, cette Physique de Monsieur Digby, qui donne tant d'activité à tout ce qui s'exhale des corps, & qui fait de tous les atomes, *des cavaliers montés sur des coursiers aîlés*, qui vont partout où l'on veut. Mais quelquefois cette grande activité gâteroit tout. Si on la laissoit aux petits corps que les meurtriers ont répandu dans le chemin, la traînée se dissiperoit en fort peu de momens; ainsi quoiqu'on nous ait pro-
« mis d'expliquer les phénomenes de la M. Garnier p. 58.
« Baguette; comme on a expliqué ceux
« de la poudre de sympathie & de la fer-
« mentation du vin, au tems que la vigne
« est en fleur, il faut changer un peu de méthode à l'égard de la transpiration des meurtriers, car il faut qu'elle s'arrête & qu'elle demeure inébranlable dès qu'elle sort de leur corps. On lui ôte toute activité: on anéantit le mouvement que les petits corps ont reçû pour transpirer, & on les met hors de toute atteinte. Matiere subtile, globules, troisiéme élément, vapeurs, exhalaisons, rien ne pourra les ébranler. On les plante en l'air comme des

pieux en terre : & tout immobiles qu'ils ſoient ſi un homme à Baguette paſſe auprès d'eux, ils viendront fondre ſur lui, fermenteront ſon ſang, remueront ſes humeurs, le feront ſuer, vomir, pâmer & tordront ou rompront même la Baguette qu'il tient dans ſes mains.

Je ne ſçai, Monſieur, comment vous êtes fait. Pour-moi, je vous avoüe, que ce n'eſt pas ſans quelque peine, que je me tiens dans les bornes d'une ſérieuſe réfutation. Il faut pourtant s'y tenir encore, & montrer par une troiſiéme preuve qu'il eſt impoſſible que ces petits corps demeurent dans la même place, ſans monter ni deſcendre durant pluſieurs jours.

IV. C'eſt de la peſanteur, ou de la légereté qui convient à tous les corps, que je vais tirer cette troiſiéme preuve. Vous ſouvenés-vous, Monſieur, de la difficulté que trouvoit Apulée à donner des corps aux génies qu'il vouloit placer au milieu de l'air ? Si ces corps, * diſoit-il, ſont

* Quod ſi manifeſtum flagitat ratio debere proria etiam animalia in aere intelligi, ſupereſt ut quæ tandem & cujuſmodi ſint differamus igitur terrena nequaquam, devergunt enim pondere : ſed nec flammida, ne ſurſum verſus calore rapiantur. *De Deo Socr. p.* 428.

semblables à la matiere terrestre, ils s'affaisseront par leur propre poids ; & s'ils ressemblent à la matiere subtile, ou à la flamme, ils prendront l'essort bien-haut. Voilà assurément ce qu'on doit craindre des petits corps qu'on veut tenir suspendus en l'air. Comment s'assûrer qu'ils seront d'un poids tout-à-fait égal à celui des parties du liquide dans lequel ils nagent, pour pouvoir se trouver en équilibre dès qu'ils sortent du corps du meurtrier ? Car pour peu qu'ils soient plus legers ou plus pesans, les voilà d'abord ou par terre, ou hors de portée. Il me semble que dans l'hypothése on n'a pas fait attention à cet inconvenient. Car on suppose ces petits corps si durs & si compacts, & en même tems on les destituë si fort de mouvement, qu'ils devroient tomber aussi vîte qu'une bâle de plomb ; du moins doivent-ils tomber plus vîte que les vapeurs & les exhalaisons, dès que leur agitation cesse.

Mais faisons * si l'on veut quel-

* Cedo igitur mente formemus, & gignamus animo id genus corporum tertia, quæ neque sint tàm bruta, quàm terrea, neque tàm levia quàm ætherea, sed quodammodo utrimque se jugata. Habeant igitur hæc dæmonum corpora &

que ſuppoſition plus favorable. Tâchons avec Apulée de nous figurer des corps d'une matiere qui ne ſoit ni trop groſſiere ni trop ſubtile. Je dis, Monſieur, que quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il eſt impoſſible que ces petits corps gardent long-tems l'équilibre ſans monter ni deſcendre. La raiſon en eſt que la peſanteur & la légereté dépendent non-ſeulement de la maniere dont les corps ſont compoſés, mais du plus & du moins de mouvement qu'ils ont & de leur rapport avec les corps qui les environnent. Ainſi donnons aux petits corps telle figure & telle configuration qu'il vous plaira, il faut encore ſçavoir ſi nous leur donnerons du mouvement ou non. Si nous les ſuppoſons en mouvement, ils ſe mouvront donc ſelon la détermination qu'ils auront reçûë en ſe détachant du corps des meurtriers, & ſeront par conſéquent bientôt hors du lieu que nous voudrions leur aſſigner.

Il en ſera d'eux comme des parties qui ſe détachent d'un grain d'encens, lorſqu'on le met ſur un charbon de feu. Comme l'action du feu

modicum ponderis, ne ad ſuperna incedant: & aliquid levitatis, ne ad inferna præcipitêtur. *Ibid.*

désunit ces parties & les pousse, les unes d'un côté, les autres de l'autre; après avoir formé un petit corps de fumée, nous les voyons se séparer, & se répandre dans toute une sale, chaque partie suivant la quantité & la détermination de mouvement qu'elle a reçûë. Il est clair qu'il doit arriver la même chose aux petits corps dont il s'agit, puisqu'assurément ils ne transpirent que parce qu'ils ont été agités.

Mais si fermant les yeux à tout ce que je viens de dire, nous voulons supposer qu'ils sont sans mouvement, vous allés les voir en un instant contraints par la matiere subtile de descendre jusqu'à terre. Je le montre ainsi.

Plus un corps a de mouvement, plus il tend à s'éloigner du centre du tourbillon, & par conséquent plus il monte : la matiere subtile qui entoure ces petits corps, a plus de mouvement qu'eux, puisqu'on les suppose sans mouvement; donc elle doit s'éloigner davantage, & par conséquent prendre le dessus.

Or tout est plein, & nul corps ne peut monter qu'un autre ne descende;

donc la matiere subtile prenant le dessus, doit faire descendre les petits corps ; & comme il se trouvera toûjours jusqu'à terre de nouvelle matiere subtile, ou d'autres corps qui auront plus de mouvement qu'eux, ils seront aussi repoussé bien vîte jusqu'à terre.

Voilà donc en très-peu de tems la traînée de corpuscules dissipée sans ressource sur une riviere. Si ces petits corps tomboient en quelque endroit où il y eût des arbrisseaux & des plantes, on diroit peut-être qu'ils s'y sont arrêtés ; mais la riviere coule, & le bateau ne s'arrête pas ; ainsi soit qu'ils tombent dans l'un ou dans l'autre ils seront entraînés avec eux.

Donc lorsque Jacques Aymar a suivi les meurtriers sur la riviere, il ne restoit plus rien qui pût faire tourner la Baguette.

OBJECTION.

Les plus grands vents, dit-on, ne dissipent pas la matiere magnetique. Ils n'empêchent pas non plus l'action des petits corps qui nous font voir les objets. *L'arc-en-ciel*, ajoûte Monsieur Panthot, *est une affection dans l'air qui*

ne paroît jamais qu'au milieu des tempétes & des vents impetueux.Cependant ils ne le changent pas, & il subsiste dans l'air sans sortir de sa situation, jusqu'à ce que les dispositions qui le faisoient naître, finissent. Donc on peut supposer que les vents ne dissipent pas la traînée de corpuscules que les meurtriers ont répandu dans tous les endroits où ils ont passé.

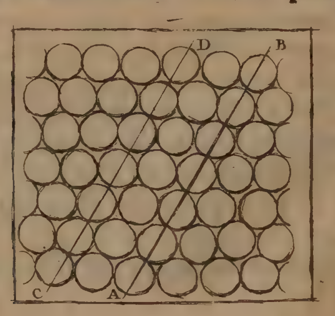
RE'PONSE.

Ceux qui n'ignorent pas la Physique ne se serviront jamais sérieusement de ces exemples pour prouver que ce qui s'exhale du corps d'un homme, doit malgré les vents demeurer fixe au milieu de l'air. Ils sçavent que la matiere magnetique est répanduë tout au tour de la terre, & qu'elle circule toûjours d'un pole à l'autre. Rien donc ne peut la dissiper, parce qu'à mésure que celle qui est dans un endroit est emportée, il en succede d'autre qui produit le même effet ; outre qu'elle est d'une petitesse & d'une agitation qui la font pénétrer dans tous les corps.

Il en est de même de la cause qui

nous fait voir les objets. Nous ne voyons que lorsque les filamens du nerf optique sont ébranlés, & cet ébranlement est causé par la pression de la matiere qui est entre le corps lumineux & nôtre œil : or cette matiere, qui est celle qu'on appelle la matiere du second élement, ou les globules se trouve partout ; donc quand le vent, ou quelqu'autre cause que ce soit, emporteroit ces petites boules, il en succederoit toûjours de nouvelles qui feroient la méme impression sur nôtre œil, & qui par conséquent produiroient en nous le même sentiment de lumiere.

Supposons que les globules qui viennent ébranler le fond de l'œil, soient A. B. & qu'étant emportés vers quelqu'autre endroit, ils soient suivis par C. D. Comme ceux-ci seront poussés



de la même maniere, ils ébranleront aussi de même le fond de l'œil.

L'arc-en-ciel qui subsiste pendant les grands vents, n'a rien, ni de plus difficile à expliquer, ni de plus favorable à la conséquence qu'on en veut tirer. Si l'on sçait qu'il se forme par la réflexion des rayons du Soleil sur des goutes de pluyes qui sont en l'air, on concevra aisément, que soit que le vent souffle, ou ne souffle pas, pourvû qu'une nuée se fonde en petites goutes rondes, & que les rayons du Soleil donnent dessus, la réflexion se fera de même, & l'arc-en-ciel paroîtra toûjours.

Si ce que dit M. Panthot, que *l'arc-en-ciel ne paroît jamais qu'au milieu des tempêtes & des vents impetueux*, étoit ici de quelque conséquence, je nierois le fait; mais c'est une méprise qui n'a point de suite; je n'en dis rien. J'aurois peût-être bien fait de ne rien dire du tout de ces exemples qu'on objecte; car vous voyés bien, Monsieur, qu'ils ne prouvent nullement que la traînée de corpuscules doive être toûjours dans la même place, puisqu'au contraire la matiere magnetique & les corps qui portent la lumiere, sont toû-

jours en mouvement ; & que s'ils agissent comme s'ils gardoient la même place, c'est parce que d'autres corps de même nature leur succedent, & produisent les mêmes effets.

Mais quoique ces exemples ne soient pas justes, ils n'ont pourtant pas laissé d'éblouïr certaines gens, & de faire hésiter des personnes qui ont autant d'esprit qu'en a Monsieur Panthot ; c'est-pourquoi je n'ai pas crû devoir les omettre.

OBJECTION.

Des gands bien parfumés conservent très-long-tems leur odeur ; donc les corpuscules ne se dissipent pas facilement.

RE'PONSE.

Lorsque les petits corps odoriferans ont pénétré dans une peau, il faut assurément bien du tems pour les en chasser ; car comme ils ont trouvé prise, que leur mouvement cesse, & qu'il faut que la matiere subtile les détache, il faudra qu'elle passe & repasse bien des fois au travers de toutes les parties de la peau pour les enlever. Mais y a-t-il lieu de conclure de-là que des cor-

puscules répandus dans l'air s'y arrêteront fort long-tems ?

Je demande à ceux qui font cette objection, s'ils croyent que quelques grains d'ambre qui pourroient parfumer plusieurs peaux, parfumeroient de même l'air pour plusieurs années, si on les faisoit évaporer sur le courant d'une riviere ?

OBJECTION.

Un Chien de chasse suit la piste d'un liévre plusieurs heures, & peut-être plusieurs jours après qu'il a passé dans un chemin ; donc ce qui s'est exhalé du corps du liévre ne s'est pas dissipé. Il faut donc dire aussi que ce qui s'exhale du corps des meurtriers & des voleurs, peut se conserver fort long-tems.

RE'PONSE.

Je répons 1°. Que la transpiration d'un liévre doit se conserver plus long-tems sur la terre, que la transpiration d'un homme sur la riviere. Le liévre touche presque de tout son corps la terre sur laquelle il passe, ainsi ce qu'il exhale s'y attache facilement. Il se trouve même souvent sur son chemin

des pierres, des motes, des plantes & des arbustes; toutes choses qui donnent prise aux petits corps qui s'exhalent. Mais ce qu'exhale un homme entraîné dans un bateau, ne trouve aucune prise; donc il doit se dissiper bien plûtôt que ce qui s'est exhalé d'un liévre.

Je répons 2°. que sans chicaner sur la durée de la piste d'un liévre, que le meilleur chien n'appercevroit pas assurément après deux ou trois jours, il est constant du moins qu'après huit jours la piste est tout-à-fait dissipée; donc il est insoûtenable que ce qu'un homme exhale subsiste en l'air dans une même place des mois & des années entieres.

INSTANCE.

Page 79. *Les chiens ne suivent la piste des liévres qu'avec le nés*, dit Monsieur Garnier, *& Jacques Aymar suit celle des meurtriers avec tout son corps. La disparité est grande, ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre; il ne faut donc pas s'étonner qu'il puisse retrouver la piste des meurtriers & des voleurs après plusieurs années.*

RE'PONSE.

Quelle difference entre les jugemens des hommes ! car naturellement je dirois tout le contraire de ce que conclut Monsieur Garnier. Voici de quelle maniere je voudrois raisonner. Si Jacques Aymar connoissoit les voleurs & les meurtriers par l'odeur ; pour peu qu'il restât des corpuscules, il pourroit les appercevoir ; puisqu'il suffiroit qu'ils fissent quelque impression sur le fond du nés. Mais s'il ne connoît qu'un homme a passé dans un tel chemin que lorsque tout son sang s'agite, qu'il suë, se sent excité à vomir, & qu'une Baguette se tord entre ses mains ; ne dois-je pas conclure que si de petits corps répandus dans le chemin produisent cet effet, il doit en être resté beaucoup plus qu'il n'en faut pour exciter le sentiment de l'odorat ? Me trompe-je si je dis qu'il faut moins de force pour venir toucher doucement le fond du nés (*processus mamillares*) qu'il n'en faut pour tordre une Baguette & agiter violemment le corps d'un homme qui la tient ?

Et si je poursuis, ne pourrai-je pas

raisonner ainsi ? Ce qu'un animal laisse dans le chemin par la transpiration diminuë de jour à autre, ou plûtôt d'heure à autre. D'abord les chiens suivent fort bien la piste : quelquefois trois heures après, lorsqu'il fait bien chaud à peine la trouvent-ils. Le lendemain la difficulté est plus grande : le troisiéme jour ordinairement ils s'y trompent ; enfin après-huit ou quinze jours, il ne reste rien qui puisse être senti par le nés le plus fin ; donc il est insoûtenable qu'après plusieurs mois, ou plusieurs semaines, il reste dans le chemin qu'a tenu un voleur, ou un meurtrier assès de corpuscules, pour agiter avec violence le sang d'un homme & faire tourner une Baguette : or Jacques Aymar a suivi les meurtriers de Lyon un mois après le meurtre ; Monsieur Garnier m'apprend que sa Baguette a tourné sur
a Page 107. la piste d'un voleur sept ou huit mois a après le vol, & sur celle d'un meur-
b Page 113. trier vingt-cinq ans *b* après le meurtre ; donc il est clair qu'il faut récourir à autre chose qu'à la transpiration des meurtriers & des voleurs, pour trouver la cause de l'agitation d'Aymar & du tournoyement de la Baguet-

te : mais par l'analyse de Monsieur Chauvin, de Monsieur Garnier, & de l'Auteur de l'hypothése qui est dans le Journal, tout autre corps a été exclu; donc nul corps n'a fait tourner la Baguette.

Voilà Monsieur, ce que je voulois montrer, je crois l'avoir fait, & il m'est aisé de le confirmer en deux mots par une observation qui devoit ôter à tout Philosophe l'envie de faire un systéme sur la Baguette.

Que les corpuscules exhalés du corps des meurtriers, n'ont pû faire tourner la Baguette sur la mer pendant la tempête.

ON nous dit dans la Rélation qui a été déja plusieurs fois imprimée, que MALGRE' LA TEMPESTE, LA BAGUETTE SUIVIT INUTILEMENT LES MEURTRIERS SUR LES ONDES JOURNE'E PAR JOURNE'E. Pour peu de réflexion qu'on y fasse, on verra qu'il nest pas possible qu'Aymar ait passé sur la traînée qu'avoient laissé les meurtriers ; car y auroit-il apparence que son bateau agité par la tempête, eût suivi sur la même ligne celui des meurtriers? Il n'y a cepen-

dant sur ce fait que deux partis à prendre, ou d'avoüer que la Baguette ne laissoit pas d'indiquer l'endroit où les meurtriers avoient abordé, quoique le bateau d'Aymar fut emporté de côté & d'autre hors de la route des meurtriers ; & par conséquent chercher une autre cause du tournoiment de la Baguette, que la prétenduë traînée de corpuscules ; ou bien de dire que la vertu de la Baguette plus forte que celle du vent, faisoit faire au bateau d'Aymar, le même chemin qu'avoit fait celui des meurtriers. Le secret seroit beau, & nous pourrions bien nous vanter, d'en sçavoir plus que les Lapons avec tous leurs nœuds magiques. Je suis, &c.



A MONSIEUR

A MONSIEUR ***

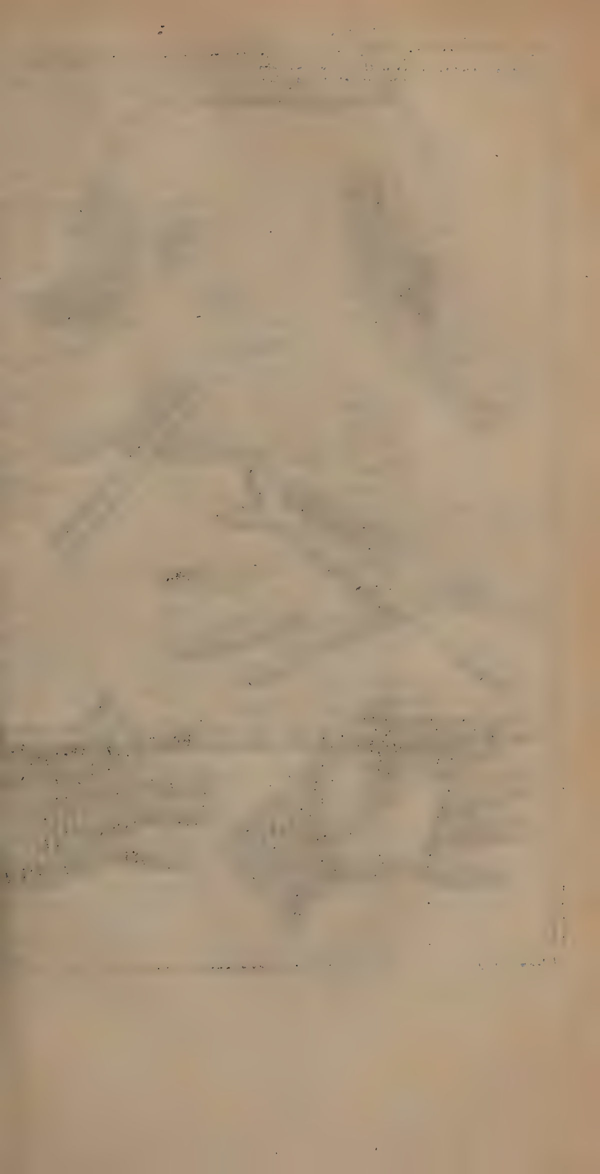
On montre que non-seulement les systêmes qu'on a faits jusqu'à present ne contentent pas, mais qu'il est impossible, qu'on en fasse jamais aucun qui explique physiquement tous les phenomenes de la découverte du meurtre de Lyon.

PUisque vous êtes persuadé, Monsieur, que la vapeur des meurtriers n'a pû s'arrêter le long du chemin, comme l'avoient supposé les Auteurs des systémes, la question est donc décidée. Tout rouloit sur cette vapeur; elle étoit l'unique cause materielle qui pût agiter Aymar, & faire tourner la Baguette. Aymar a été émû, la Baguette a tourné, là où la vapeur n'étoit point; rien de plus naturel, que de conclure qu'il ne se trouve aucune cause materielle qui produise de tels effets. Ainsi me voilà dispensé de prouver que la traînée des petits corps ne pourroit faire ce qu'on lui attribue, quand même elle subsisteroit toûjours; j'en suis fort aise.

Ce n'est pas qu'il ne soit très-facile de le démontrer ; mais c'est qu'il faut abréger & se tenir à ce qui est décisif. Plus on étend les disputes, plus il se forme des voiles qui obscurcissent la verité, ou qui font perdre de vûe la question principale à la plûpart des esprits. Aussi suis-je ravi de ne vous pas avoir écrit dès que j'eus lû les Dissertations de Lyon. Frapé de plusieurs articles qui ne me plaisent pas, j'aurois jetté sur le papier bien des choses qu'il est plus à propos de passer.

Il me semble que l'usage de la Baguette est tel à present, qu'avec quelques réflexions sur la pratique de plusieurs personnes, & sur les circonstances qui accompagnent les faits, il n'est pas de systéme dont on ne montre le défaut, sans entrer en de longues discussions.

Si l'on me demandoit par exemple, ce que je pense de la maniere dont M. Garnier, M. Chauvin, & quelques autres expliquent le tournoiment de la Baguette, je ne voudrois pas parler des paralogismes que j'ai remarqué dans leurs explications. Les uns, dirois-je, ont recours aux *muſ-*





cles *fléchisseurs*, les autres à la figure de la Baguette, & tous à la maniere de la tenir : il faut qu'ils cherchent autre chose ; car Jacques Aymar se sert quelquefois d'un simple bâton tout droit qu'il tient dans une de ses mains, ou qu'il soûtient sur ses doigts, les mains éloignées l'une de l'autre. Monsieur le Royer *a* & plusieurs autres, prennent une Baguette fourchuë d'un pied de longueur, la posent sur une main ouverte & étenduë, & dans toutes ses situations, la Baguette ne laisse pas de tourner. Le P. Kirker *b* a vû des Allemans qui coupoient en deux moitiés un petit bâton de coudre, creusoient un des bouts, & coupoient l'autre en pointe, & les enchassant, ils tenoient la Baguette comme vous voyés à côté. Deux doigts seulement touchoient les bâtons, & cela n'empêchoit pas qu'ils ne s'agitassent sur une mine. En faut-il davantage pour faire entendre que le mouvement de la Baguette dépend de quelqu'autre cause que d'une certaine figure & des muscles fléchisseurs ?

a De l'inclination des arbres. art. 7.

b *De arte magnet.* l. 3. p. 5. c. 3.

J'en dirois autant de ce qu'on prétend qui donne tant de mouvement,

& aux *muſcles fléchiſſeurs*, & à la Baguette. C'eſt, dit-on, la grande fermentation du ſang de celui qui la tient. Qu'il y auroit à redire ſur ce qu'on avance de la cauſe & des effets de cette fermentation! Mais pourquoi diſputer ? Tous ces ſymptomes ſont de nouvelle datte; il y a trois ou quatre ans qu'Aymar n'en reſſentoit point. Quelque remûment aux orteils pour pouvoir connoître ſans Baguette, s'il paſſoit ſur ce qu'on lui faiſoit chercher, c'eſt tout ce qu'il avoit de ſingulier; c'étoit bien aſſès; car ce trémouſſement des orteils & le tournoiment de la Baguette dépendoient de ſon intention; & n'arrivoient que ſur ce qu'il vouloit découvrir; uniquement ſur les bornes, s'il ne cherchoit autre choſe. Quoiqu'il en ſoit, il n'avoit pas des convulſions, lorſqu'aux priſons de Grenoble, il découvrit des
Page 101. 111.
voleurs. Il eſt conſtant, que *ſur l'eau & ſur les métaux, il ne ſent ni douleur ni émotion, ni treßaillement.* M. Garnier nous l'apprend lui-même, & cela ſeul devoit bien lui ſuffire, pour conclure que puiſque la Baguette ne laiſſe pas de tourner en ces occaſions, le tournoiment ne dépend pas de la

fermentation du sang. Il devoit bien voir aussi que c'est être un peu trop inventif, que d'employer cette fermentation à faire *sortir en foule du corps d'Aymar des corpuscules faits de de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie selon la mechanique des valvules du cœur, & le jeu des soupapes dans les pompes ordinaires.* Page 72.

Que cela est commode d'avoir en main des corpuscules, prêts à prendre toutes sortes de formes. Ceux qui sortent du corps d'un homme, sont quand on le veut, si bien percés, que la matiere subtile passe au travers en tout sens. Souhaite-t-on que semblables à des soupapes, ils ne laissent rien entrer que d'un côté; on les suppose tels. Aymar n'exhale plus que des soupapes qui vont se ranger sur la Baguette, bouchent tous les pores, & s'y disposent de telle maniere, que touchant le bois par le côté le plus resserré, ils présentent toûjours la grande ouverture à la matiere subtile; elle entre & se trouve prise comme dans des filets, tous les pores lui sont fer-

més, ils sont gardés par des soupapes qu'elle ne peut enlever, il faut qu'elle rode dans la Baguette, la torde, la rompe, ou la fasse tourner.

Mais je viole la loi que je me suis faite; je coupe donc ici tout court, & je vais vous montrer sérieusement, que non-seulement les systémes qu'on a faits jusqu'à présent ne sçauroient expliquer raisonnablement les effets de la Baguette, mais qu'il est impossible qu'on en fasse jamais aucun; & que quelques principes qu'on admette, il faut nécessairement avoüer qu'une cause materielle n'a pû produire les phénomenes qu'on a observés dans la découverte du meurtre de Lyon, & dans plusieurs épreuves qu'on a faites de la Baguette.

La seule chose que je demande est que vous remarquiés, s'il vous plaît, avec quelque soin les faits, & les circonstances qui les accompagnent. Je vais vous en faire un précis. Vous ferés là-dessus vos réflexions; je me flate qu'elles ne seront point differentes des miennes, & que bien-tôt vous serés entierement persuadé de ce que je viens d'avancer.

Comme la Rélation de Monsieur

l'Abbé de la Garde est la plus ample, la plus travaillée, & celle que Messieurs Chauvin & Garnier ont suivie, c'est aussi celle que je suis. Je ne fais qu'y ajoûter quelques circonstances écrites par des témoins oculaires, personnes illustres & dignes de foi.

Histoire de la découverte du meurtre de Lyon, sur la Rélation de Monsieur l'Intendant, de Monsieur le Procureur du Roi, de Monsieur l'Abbé de la Garde, de Monsieur Panthot, Doyen des Medecins de Lyon, & de Monsieur Aubert, Avocat célebre.

LE cinquiéme de Juillet 1692. un Vendeur de vin & sa femme, furent tués à coups de serpe dans une cave, & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre. On ne put ni soupçonner ni découvrir les auteurs du crime, & un voisin fit venir à Lyon un Païsan de Dauphiné nommé Jacques Aymar, qui depuis quelques années est en réputation de suivre la piste des voleurs, des meurtriers, & des choses dérobées, guidé par une Baguette de toute espece de bois, qui tourne entre ses mains, sur

l'eau, ſur les métaux, ſur les bornes des champs, & ſur pluſieurs autres choſes cachées.

Aymar arrive, & promet à Monſieur le Procureur du Roi d'aller ſur les pas des coupables, pourvû qu'il commence par deſcendre dans la cave, où l'aſſaſſinat avoit été fait. Monſieur le Lieutenant Criminel, & Monſieur le Procureur du Roi l'y conduiſent. On lui donne une Baguette du premier bois qu'on trouve. Il parcourut la cave, & ſa *Baguette ne fit aucun mouvement que ſur le lieu où l'artiſan avoit été aſſaſſiné*. Dans cet endroit Aymar fut émû, ſon poulx s'éleva comme dans une groſſe fiévre ; la Baguette qu'il tenoit en ſes mains, tourna rapidement, & toutes ces émotions redoublerent ſur l'endroit où l'on avoit trouvé le cadavre de la femme. Après quoi guidé par la Baguette, ou par un ſentiment interieur, il alla dans la boutique où le vol avoit été fait ; & de-là ſuivant dans les ruës la piſte des aſſaſſins, il entra dans la cour de l'Archevêché, ſortit de la ville par le pont du Rhône, & prit à main droite le long de ce fleuve. Trois perſonnes qui l'eſcortoient, furent témoins

M. le Procureur du Roi.

Mercure d'Août, *page* 114.

qu'il s'appercevoit quelquefois de trois complices, quelquefois il n'en comptoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soûtint opiniâtrement qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa Baguette tournoit ; & que de trois bouteilles qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une, sur laquelle sa Baguette tournoit aussi. « On veut sçavoir du Jardinier, si lui ou quelqu'un de ses gens n'avoit point parlé aux meurtriers ; « mais on n'en peut rien tirer. On fait « venir les domestiques, la Baguette ne « les connoît point. Enfin deux enfans « de neuf à dix ans paroissent, la Baguette tourne ; on les interroge, & on « leur fait avoüer qu'un Dimanche au « matin trois hommes qu'ils dépeignirent s'étoient glissés dans la maison & avoient bû le vin de la bouteille que l'homme à la Baguette indiquoit.

Rélatiō de M. Aubert.

Cette découverte fit croire qu'Aymar n'imposoit pas. Toutefois avant « que de l'envoyer plus loin, on crût « qu'il étoit à propos de faire une expérience « plus particuliere de son secret. « Comme on avoit trouvé la serpe dont les meurtriers s'étoient servis, on

M. le Procureur du Roi.

Mercure d'Août.

» prit plusieurs autres serpes de la même
» grandeur, & on les porta dans le jar-
» din (*de Monsieur de Mongivrol*) où
» elles furent enfoüies en terre, sans
» que cet homme les vit. On le fit pas-
» ser sur toutes les serpes, & la Baguet-
» te tourna seulement sur celle dont on
» s'étoit servi pour le meurtre.

Monsieur l'Intendant lui banda les yeux, après quoi on cacha ces mêmes serpes dans l'herbe, & on le mena au lieu où elles étoient. La Baguette tourna toûjours sur la même serpe sans remuer sur les autres.

Après cette expérience, on lui donna un Commis du Greffe, & des Archers pour aller à la poursuite des assassins. L'on fut au bord du Rhone, à demi lieuë plus bas que le pont; & leurs traces imprimées dans le sable sur le rivage montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarqués. Ils furent exactement suivis par eau, & le païsan fit conduire son bateau dans des routes, & sous une arche du pont de Vienne, où l'on ne passe jamais; ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage le villageois fai-

soit aborder à tous les ports où les scelerats avoient pris terre, alloit droit à leur giste, & reconnoissoit au grand étonement des hôtes & des spectateurs, les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots & les verres qu'ils avoient touchés.

On arrive au camp de Sablon; le païsan se sent émû, il est persuadé qu'il voit les meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa Baguette pour s'en convaincre, car il craint que les soldats ne se jettent sur lui. Frapé de cette peur il revient à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un Bateau avec des Lettres de recommendation. Les criminels en sont partis avant son retour; il les poursuit jusqu'à Beaucaire, & dans la route il visite toûjours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots & les verres qu'ils ont maniés pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire il connut « par sa Baguette qu'ils s'étoient séparés « en y entrant. Il s'attacha à la pour- « suite de celui dont les traces excitoient « plus de mouvement à sa Baguette. Il « s'arrêta devant la porte d'une prison, « & dit positivement qu'il y en avoit «

M. le Procureur du Roi.

un là-dedans. On ouvrit, on lui pré-
senta douze ou quinze prisonniers par-
mi lesquels un bossu qu'on y avoit en-
fermé depuis une heure pour un pe-
tit larcin, fut celui que la Baguette
désigna pour un des complices.

On chercha les autres. Aymar dé-
couvrit qu'ils avoient pris un sentier
aboutissant au chemin de Nismes, &
le Bossu fut conduit à Lyon.

Au commencement il nioit d'avoir
eu la moindre connoissance, ni de ce
forfait, ni des coupables, & même d'a-
voir jamais été à Lyon : cependant
comme on le conduisoit sur la route,
où il avoit passé en descendant à Beau-
caire, & qu'il fut reconnu dans tou-
tes les maisons où il s'étoit arrêté, il
avoüa qu'il avoit bû & mangé avec
les complices, généralement dans
tous les lieux que la Baguette avoit in-
diqués, & ayant été interrogé à Lyon
dans les formes, il déclara qu'il avoit
été present à l'assassinat & au vol, &
que les deux complices qu'il nomma,
avoient tué, l'un le mari, l'autre la fem-
me.

Deux jours après Aymar avec la
même escorte fut renvoyé au sentier
dont on a parlé, pour y reprendre

la piste des autres complices ; & sa Baguette le ramena dans Beaucaire à la porte de la même prison, où l'on avoit trouvé le premier.

Il assûroit qu'il y en avoit encore un là-dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme tel qu'on décrivoit un de ces deux scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon dans une hôtelerie, où ils avoient dîné le jour précedent : on les poursuivit sur la mer, où ils s'étoient embarqués : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems sur nos côtes, qu'ils y avoient couché sous des oliviers ; & malgré les tempêtes, la Baguette les suivit inutilement sur les ondes journée par journée, jusqu'aux denieres limites du Royaume.

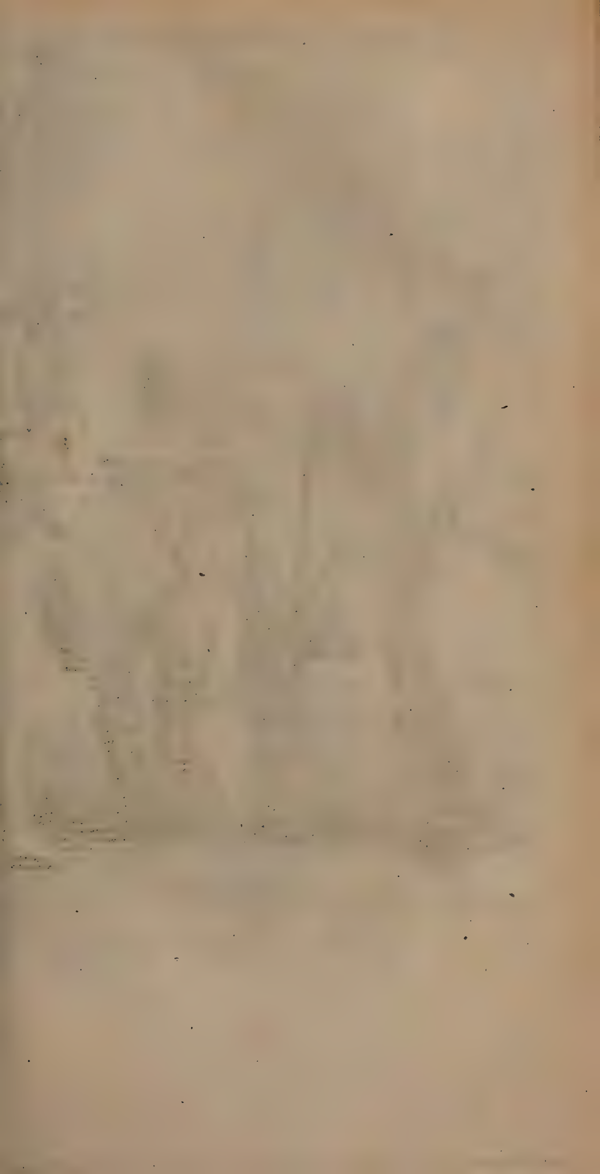
Le procès du bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude ; & quand le païsan fut de retour, ce criminel qui ne se donnoit que dix-neuf ans, fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif sur les Terreaux,

REFLEXION.

Comme la Baguette a particulierement indiqué le bossu, on demandera peut-être s'il a eu plus de part au meurtre que les autres complices. Monsieur Panthot dit qu'Aymar a toûjours soûtenu que cela devoit être ainsi. Cependant il paroît par toutes les Rélations que le bossu ne fit que garder la porte de la cave, & qu'il n'assassina point. Mais c'est un fait & une difficulté qu'il faut laisser débroüiller à ceux qui veulent expliquer physiquement les phénomenes de la Baguette ; car il ne doit pas leur être indifferent que celui qui n'a pas trempé ses mains dans le sang, soit pourtant celui-là même qui ait plus agité le corps d'Aymar, & qui ait produit en lui les mêmes symptomes qui le prenoient sur le lieu du meurtre.

Expériences faites à Lyon à l'occasion de la découverte du meurtre.

RIen ne contribuë tant à découvrir la cause des effets surprenans, que les expériences faites par plusieurs personnes en divers tems & en differentes circonstances.




Tom. 3. P. 255.
1.
Jac. De Favanne Sculp.

* Expériences & observations de M. le Procureur du Roi.

I. *LA Baguette dont on se sert, est faite ordinairement en fourchette, que l'on tient par les deux bouts. On peut néanmoins se servir d'une Baguette simple, & la tenir dans les deux mains un peu pliée en arc, afin qu'elle en tourne plus promptement. Quand elle ne seroit pas ployée, ou que même on ne la tiendroit que dans une main, elle ne laisseroit pas de tourner.*

II. *Par les récherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les regimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu, ayant trouvé tout cela fort different dans ceux qui la possedent.*

III. *Je n'ai observé les symptomes ordinaires, c'est-à-dire les tremblemens, les sueurs, les maux de tête, &c. que dans le cas du meurtre; car dans les autres cas, ceux qui ont cette vertu ne ressentent qu'une agitation interieure,*

* Tirées d'une Lettre inserée dans le Mercure de Septembre, dans laquelle l'Auteur dit, qu'il n'a eu de commerce durant cinq ou six jours, qu'avec sept ou huit personnes qui faisoient tourner la Baguette.

que la plûpart même ne remarquent que parce que la Baguette tourne.

IV. *L'agitation & les symptomes sont plus violens sur la terre que sur l'eau, mais cela est égal dans une cave, ou en plein air, de même que pendant la santé, ou l'indisposition de ceux qui ont cette vertu.*

V. *Je n'ai point remarqué jusques-ici que la jeunesse ou la vieilleße servissent de quelque chose à augmenter ou à diminuer cette vertu, ni que les symptomes en soient plus violens dans ceux qui ont mangé que dans ceux qui sont à jeun.*

Expériences & observations écrites à Monsieur l'Abbé Bignon par une personne de qualité.

VOici, *Monsieur ce qui m'arriva hier au soir. Monsieur le Procureur du Roi d'ici, qui par parenthese est un des plus sages & des plus habiles hommes de ce païs, me vint prendre sur les six heures, & me mena à la maison où s'étoit fait le meurtre. Nous y trouvames Monsieur Grimaut Directeur de la Doüane, que je connois pour un fort honnête-homme, & un jeu-*

ne Procureur nommé Besson, que je ne connoißois pas, & que Monsieur le Procureur du Roi me dit avoir la vertu de la Baguette, aussi bien que Monsieur Grimaut. Nous descendimes tous deux dans une cave où le meurtre s'étoit commis; & toutes les fois que Monsieur Grimaut & ce Procureur passoient sur le lieu où le meurtre s'étoit fait, & où il y avoit encore du sang, les Baguettes qu'ils tenoient en leurs mains ne manquoient jamais de tourner, & ne tournoient plus aussi-tôt qu'ils avoient passé cet endroit. Nous fimes ce manege pendant une grosse heure, & quantité d'expériences sur la serpe meurtriere, que Monsieur le Procureur du Roi avoit fait apporter avec lui qui se trouverent toutes justes. Je remarquai des choses extraordinaires au Procureur. La Baguette lui tournoit bien plus fortement qu'à Monsieur Grimaut; & lorsque je mettois un de mes doigts dans chacune de ses mains, pendant que la Baguette tournoit, je sentois des battemens d'arteres tout-à-fait extraordinaires dans ses mains. ... Il avoit le poulx élevé comme dans une grosse fiévre. Il suoit à grosses goutes. Il falloit de tems en tems qu'il allât prendre l'air dans la cour.

Expériences & obſervations de Monſieur Panthot.

Nous commençâmes par la cave dans laquelle on a commis ce meurtre, où l'homme du bâton craignoit d'entrer, parce qu'il ſouffre des agitations violentes, qui le ſaiſiſſent quand il fait opérer le bâton ſur la place où les corps ont été aſſaſſinés.

A l'entrée de la cave on me remit le bâton entre les mains que le maître prit ſoin de diſpoſer de la maniere la plus convenable à ſon opération; je paſſai & repaſſai ſur les lieux où l'on avoit trouvé les cadavres, le bâton fut immobile, & je ne reſſentis aucune agitation. Une perſonne de conſidération & de mérite, qui étoit avec nous, prit le bâton après moi, il fit quelque mouvement entre ſes mains, & ſe ſentit interieurement agité; enſuite le maître du bâton le porta ſur tous ces mêmes lieux, & il tourna ſi fortement, que le bâton étoit plus prêt à rompre qu'à s'arrêter.

Ce Païſan quitta d'abord la compagnie pour tomber en défaillance, à ſon ordinaire; je le ſuivis. Il eſt vrai qu'il pâlit beaucoup, il ſua & il eut le poulx

extrêmement agité pendant un quart d'heure; & le mal fut si considérable, que l'on fut contraint de lui jetter de l'eau sur le visage, & de lui en donner à boire pour le remettre.

Au sortir de ce lieu, nous allâmes chès Monsieur le Procureur du Roi, où nous vîmes les mouvemens du bâton sur la serpe, qui a fait le coup, préferablement à plusieurs autres avec lesquelles elle étoit mêlée; le bâton fit encore quelque mouvement entre les mains de la personne de considération, qu'il avoit éprouvé dans la cave, & il n'eut aucun effet pour moi.

Nous terminâmes enfin nos expériences dans la prison, où le criminel ayant été présenté à l'homme du bâton, & l'ayant touché avec le bout du pied, il tourna avec une grande vîtesse, jusqu'à ce qu'il l'eut quitté, pour le remettre à d'autres ausquels il ne donna aucun signe.

Expériences faites en présence de Monsieur l'Abbé de la Garde, & de plusieurs autres personnes distinguées.

Tirées de la Rélation, qu'il a composée.

ON *l'invita* (Monsieur l'Abbé de la Garde) *à voir les expérien-*

ces ; & la premiere fois qu'il y fut appellé, le villageois devant des personnes distinguées, & en sa présence, parcourut la cave, marqua par les mouvemens de sa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & son épouse étoient tombés en mourant, fut abondamment moüillé de sueur, eut le poulx élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite qui trouve les sources, étoit à la cave, & prit la Baguette qui tourna sur les mêmes places. Il sentit d'abord un grand mal de cœur, dont il se remit en un moment, & fut au cabinet de Monsieur le Procureur du Roi. La serpe sanglante, & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier, y furent rangées à demi-aûne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement, & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

On a vû une femme âgée d'environ soixante ans, sçavante à chercher les sources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette entre les mains du païsan, ne tourne sur

la bouteille que du côté de l'ance par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abrevée de sang, & mis quantité de mortier à la place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi à la piste des choses dérobées, & on a dévelopé des larcins.

Expériences & observations de Monsieur Garnier.

Monsieur le Lieutenant Général avoit été volé, il y a sept ou huit mois par un de ses laquais, qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar, s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet, à chacun desquels, il y a plusieurs tiroirs : il ne se trompa point, il reconnut précisément le bureau & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Général, lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce voleur; ce qu'il

fit. Sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve qui est à plein-pied dudit cabinet, de-là dans le cabinet près du feu, puis dans la Bibliotheque, & de-là droit dans la montée à la chambre des valets, où la Baguette tournant toûjours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du tout sur l'autre moitié; & tous les autres laquais là presens, dirent que c'étoit dans cette moitié de lit sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toûjours couché le laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison, un autre laquais ayant toûjours couché de l'autre côté. Monsieur le Lieutenant Général se souvint positivement, que le jour que ce laquais le vola, il alla de ce cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Biliotheque pour monter à la chambre des valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du laquais voleur & absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous les laquais de la maison, les uns après les autres, & leur présenta la Baguet-

te, laquelle cessa de tourner, parce qu'il n'y en avoit aucun de coupable. Aymar assurant toûjours que si on faisoit venir le laquais voleur, la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Je lui fis ensuite plusieurs questions: Je lui demandai si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere, comme au bord?

Il a répondu qu'oüy.

S'il est vrai qu'il ressente des syncopes des tressaillemens, & des grandes émotions en suivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes transplantées, & l'argent caché?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les voleurs, l'eau & l'argent; mais qu'il sentoit de violentes agitations en suivant les bornes transplantées & les meurtriers, sur-tout là où les meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, il y auroit de l'eau, ou de l'argent caché, ou des bornes transplantées; & si lorsque sa Ba-

guette tournoit il pouvoit distinguer par quelque signe, pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses?

Il répondit que si en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit se tromper, parce que sa Baguette tournoit aussi-bien pour l'eau, que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chès lui aucune émotion, ni aucun tressaillement: que s'il rencontroit la piste d'un voleur, qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste.



Réflexions sur l'histoire de la dé-
couverte du meurtre de Lyon, &
sur les expériences & les observations
précedentes.

Que nulle cause physique qui agisse nécessairement, n'a pû faire tourner la Baguette; mais qu'il faut recourir à une cause intelligente, qui s'accommode ordinairement aux désirs de ceux qui la consultent.

JE ne suppose qu'un principe qui sera dévelopé ailleurs, mais qui est assès clair & assès sensible pour être reçû de tout le monde sans preuve & sans explication ; * c'est qu'*une cause physique & materielle agit toûjours de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques.* Voyons donc si la Baguette se remuë toûjours dans les mêmes circonstances physiques, ou si ce n'est point quelque chose de moral qui la détermine à tourner.

Comme toutes les expériences qui se sont faites à l'occasion du meurtre, ont commencé parla cave où le meur-

* Ce principe est solidement expliqué dans le Tome 1. de cet Ouvrage. *page* 157. *& suiv.*

tre s'eſt fait, commençons auſſi par-là nos réflexions.

I.

Monſieur le Lieutenant Criminel & Monſieur le Procureur du Roi, ont été témoins que la Baguette ne tourna que dans les deux endroits, où le Vendeur de vin & ſa femme avoient été tués. Pourquoi n'a-t-elle pas tourné dans tous les autres endroits de la cave ? N'eſt-il pas ſorti des deux cadavres un flux de petits corps qui ſe ſont répandus de tous côtés ? Du moins devroit-il, y en avoir autant qu'il en eſt demeuré tout le long du chemin de Lyon à Beaucaire ſur le Rhône ; & puiſque la Baguette tourne ſur ce fleuve, elle devroit bien tourner auſſi dans l'endroit où les meurtriers ont paſſé en ſortant de la cave. Mais je vois bien ce que c'eſt. On veut ſçavoir ailleurs, quel chemin ont tenu les meurtriers, & on conſulte ſur cela la Baguette ; elle répond. On ne la conſulte pas à la cave, pour ſçavoir par où les meurtriers en ſont ſortis ; cela eſt trop clair. Tout ce qu'on demande, c'eſt qu'elle déſigne les deux endroits où les cadavres

ſont tombés ; c'eſt auſſi tout ce qu'elle
ndique. Tirés s'il vous plaît la con-
équence.

Si Jacques Aymar n'étoit entré
ju'une ſeule fois dans la cave, quel-
ju'un diroit peut-être, que la Baguet-
e ne devoit tourner que ſur l'endroit
où s'étoit fait le meurtre, parce qu'il
levoit y prendre ſon impreſſion, s'y ai-
nanter comme ils diſent, mais on
'y a fait aller fort ſouvent ; & toutes
es fois qu'il y a été, ſoit en pré-
ence de Monſieur l'Abbé de la Gar-
le, ou de Monſieur Panthot, & de
lusieurs autres perſonnes, la Baguet-
e a toûjours préciſement déſigné les
eux endroits du meurtre, lors mê-
ne qu'on avoit ôté la terre abreu-
ée de ſang, & mis quantité de mor-
ier à ſa place.

II.

L'expérience qui fut faite en pré-
ence de Monſieur l'Intendant, & de
luſieurs autres perſonnes diſtinguées
ſt fort remarquable. On prend la ſer-
e dont les meurtriers s'étoient ſervis
n en choiſit deux ſemblables, on ca-
he toutes les trois en terre ; & pour
voir une preuve de la vertu ſin-

guliere de la Baguette, on demande qu'elle ne tourne que sur la serpe des meurtriers. Pourquoi voulés-vous auroit-on pû dire, que la Baguette ne tourne que sur une des serpes? Il est de notorieté publique, qu'elle tourne sur les métaux, elle doit donc tourner sur les trois serpes, puisqu'elles sont de fer. Mais Aymar sçait que la Baguette s'accommode à son intention & aux désirs de ceux qui la consultent. Il fait l'épreuve, & la Baguette ne tourne que sur la serpe des meurtriers. L'expérience est plusieurs fois réïterée, & par Aymar & par quelqu'autres personnes : tantôt on cache les serpes, tantôt on les met à découvert; & soit qu'elles se trouvent éloignées l'une de l'autre, ou fort près, la Baguette ne laisse pas de les discerner; elle ne tourne que sur celle des meurtriers. Où est donc cette vapeur, où sont ces petits corps qui s'exhalent des métaux, & qui doivent faire tourner la Baguette?

Ne nous dira-t-on pas que la seule serpe qui avoit servi au meurtre des meurtriers, devoit agiter la Baguette, parce qu'Aymar avoit été à la cave, qu'il s'y *étoit aimanté*, & que ses po-

es s'étoient ouverts d'une telle maniere, qu'ils ne pouvoient plus donner passage qu'aux petits corps qui s'étoient exhalés pendant le meurtre. Il est de tels Physiciens dans le monde, qui s'applaudiroient sur une telle réponse. Je ne voudrois pas leur repartir, ni par principes ni par raisonnemens, de peur de leur faire dire des pauvretés qui nous meneroient bien loin. Des faits, leur dirois-je, doivent vous détromper. Aymar comme bien d'autres sçait trouver en un même jour de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, & les meurtriers. Chès Monsieur le Lieutenant Général de Lyon, il suivit la piste d'un vol de sept, ou huit mois, & fit plusieurs autres expériences. Ainsi il est toûjours *aimanté* pour tous ses secrets; outre qu'il faudroit bien moins penser à *aimanter* son corps que la Baguette; puisque c'est elle qui doit être agitée, quoique lui-même ne soit pas toûjours agité. Cependant il peut à tout moment changer de Baguette, sans craindre qu'elle en tourne moins.

III.

Passons à la maison du Jardinier.

La Baguette y conduit le Devin, & fait connoître que les meurtriers y sont entrés. Elle tourne sur la table qu'ils ont entourée, sur les bancs où ils se sont assis, sur les pots & sur les verres qu'ils ont touché ; & de trois bouteilles qui étoient dans la chambre, elle ne tourne que sur celle qu'ils avoient maniée pour boire. Voilà le fait ; voici les réflexions qu'on ne peut s'empêcher de faire, & qui montrent clairement que la Baguette tourne, ou ne tourne pas selon les désirs de ceux qui la consultent.

Veut-on sçavoir si les meurtriers sont entrés dans la chambre, la Baguette tourne. Demande-t-on s'ils se sont assis auprès de la table, la Baguette tourne encore ; s'ils ont bû & mangé : pour en être informé on la consulte sur les pots & sur les verres ; elle indique ceux dont ils se sont servis ; & de trois bouteilles qu'il y a dans la chambre, elle ne tourne que sur celle qu'ils ont touchée. Pourquoi ne tourne-t-elle pas sur les deux autres ? Pour n'avoir pas été touchées, en ont-elles acquis une vertu qui empêche l'action de la cause qui faisoit tourner la Baguette ? Car on est dans la

hambre où la Baguette a tourné, on
st auprès de la table, & des bancs :
outes choses qui i sont tourner la Ba-
guette ; donc ou ce n'étoit pas une
ause materielle qui la faisoit tourner,
ou elle a été dissipée par les deux bou-
eilles : or non-seulement il seroit
absurde de dire que les bouteilles
qu'Aymar n'a pas touché, dissipas-
sent la cause materielle du tournoi-
ment de la Baguette, mais c'est un
fait qu'elles ne l'ont pas dissipée, puis-
que les bouteilles étant dans la cham-
bre, la Baguette a tourné. Ce n'est
donc pas une cause materielle qui
remuë la Baguette, puisque dans les
mêmes circonstances physiques, elle
n'agit pas de la même maniere, mais
une cause libre & intelligente, qui
fait tourner la Baguette quand elle
veut pour donner les signes qu'on de-
mande.

Ne fais-je point, Monsieur, un trop
grand raisonnement, pour prouver
une chose qui saute aux yeux ? Fai-
sons-en du moins plus simplement
l'aplication à ce qui s'est passé dans
les autres cabarets de la route ; &
n'oublions pas que la Baguette a dési-
gné les plats & les assiettes qui avoient

servi aux meurtriers, quoiqu'elle eût dû tourner indifferemment sur toutes les piéces de la vaisselle, si elles étoient d'étain, ou d'autre métal.

IV.

Lorsqu'on veut sçavoir si telles personnes ont parlé au meurtrier, ou au voleur qu'on cherche, la Baguette tourne si ces persönnes ont été avec lui; & cela est bien raisonnable car puisqu'elle tourne sur un verre, ou sur une bouteille que le criminel a touché, avec combien plus de raison, doit-elle tourner auprès d'un homme qui lui a parlé, & qui par ses habits donne bien plus de prise à ce qui s'exhale du corps du criminel, que ne le peut faire un verre. Cependant la Baguette n'indique ceux qui ont parlé au criminel, que lorsqu'on veut sçavoir cette circonstance. Dans la maison du Jardinier la Baguette tourna à la vûë des enfans, parce qu'on vouloit connoître ceux qui avoient parlé aux meurtriers, & leur en demander des nouvelles; mais quand on sera dans la prison de Beaucaire, à la vûë de douze ou quinze prisonniers, la Baguette ne tournera pas sur ceux qui ont

parlé au coupable qu'on cherche, qui l'ont touché, ou qui le touchent, peut-être actuellement. C'est qu'on ne demande pas qui a parlé au coupable; on veut sçavoir quel est le coupable. Est-ce-là agir; comme agissent les causes materielles & nécessaires ?

V.

Ne m'avoüera-t-on pas qu'Aymat n'est pas allé de Lyon à Beaucaire, sans passer sur des métaux, sur des sources, sur des bornes, & sur plusieurs autres choses qui font tourner la Baguette ? D'où vient donc que toutes ces differentes choses ne l'ont pas fait tourner plûtôt que la piste d'un voleur, ou d'un meurtrier ? Y a-t-il de la comparaison entre la vapeur qui sort d'une eau vive, & un reste de corpuscules qu'un homme a exhalés depuis un mois ? Ceux-ci supposé qu'ils n'ayent pas été tous dissipés sont fixes, sans action, sans mouvement; au lieu que la vapeur de l'eau sortant continuellement de la terre, se trouve en état d'emporter les petits corps répandus dans son chemin, & de faire sur la Baguette une impression incomparablement plus forte, que ne feroient les corpuscules

sortis d'un voleur ou d'un meurtrier ; si elle n'étoit dissipée. La Baguette devoit donc conduire Aymar, non pas dans la prison de Beaucaire, mais jusqu'à l'origine de tous les ruisseaux souterrains sur lesquels il a passé.

Que dirons-nous encore du tournoiment de la Baguette dans les maisons où Aymar est entré ? Il y avoit des puits, de la vaisselle, & peut-être des métaux de toute espece à couvert & à découvert. Voulés-vous sçavoir, où est le puits, où est la vaisselle, où sont les métaux ? La Baguette vous l'indiquera quand il vous plaira. Mais tout ce qu'on demande à present, c'est qu'elle fasse connoître si un certain homme est entré dans la maison : s'il s'y est assis, & s'il n'a point touché quelque verre ; elle ne tournera point pour autre chose.

Voilà au juste ce que j'avois remarqué, lorsque je voulus par quelques expériences m'assûrer si la Baguette tournoit sans fraude sur l'eau & sur les métaux. Elle tourna en effet sur tous les endroits, où à l'insçû de l'homme à la Baguette j'avois caché des métaux. Mais portant moi-même dans les mains tantôt de l'or, tantôt

de l'argent, ou d'autres piéces de métal, elle ne tourna jamais vers moi ; & l'unique raison de cette bizarrerie, c'est qu'on ne la consultoit pas sur cela. Car si quelqu'un eût eu la curiosité de sçavoir ce que j'avois entre les mains, elle auroit tourné jusqu'à se rompre & auroit révelé le secret.

Sans faire cette expérience, vous n'avés qu'à remarquer ce qui arrive depuis que le monde est assés fou pour faire chercher des vols avec la Baguette. Que dans l'endroit où le vol a été fait, il y ait de l'or, de l'argent, ou d'autre métal, des gonds, des serrures, &c. qu'il y ait même si vous voulés une source : toutes choses qui doivent faire tourner la Baguette ; il n'en est ni plus ni moins, que s'il n'y avoit rien de tout cela. C'est pour le vol que la Baguette est consultée ; c'est pour le vol seul qu'elle répond.

Mais si on disoit auparavant à l'homme à la Baguette, de chercher une source, ce seroit pour la source, & non pour le vol que la Baguette tourneroit. Ne sont-ce pas-là des moralités qui ne peuvent faire impression que sur une cause qui ait de l'es-

prit ; & quoique nous n'examinions pas ici s'il est naturel qu'une Baguette tourne sur l'eau & sur les metaux, ne conclutés-vous pas de cette cinquiéme réflexion, qu'il en est de même du tournoiment de la Baguette sur les sources, que de celui qui se fait sur la piste d'un voleur ?

VI.

D'où vient que la présence de quelque voleur que ce soit, n'agite pas le corps d'Aymar, & que la Baguette ne tourne que sur celui qui a fait le vol dont on est en peine ? C'est, dit-on, qu'il faut qu'Aymar ait été une fois sur le lieu où s'est fait le vol. J'aimerois autant qu'on me dit qu'on ne peut sentir l'odeur d'une orange de Portugal, si on ne la touchée ou sentie sur l'arbre. On la sent ici comme ailleurs, parce qu'ici & sur l'arbre, elle exhale une vapeur déliée, qui fait impression sur le fond du nés. Aymar devroit donc s'appercevoir de la présence de quelque voleur que ce soit, puisque tout voleur exhale beaucoup de petits corps par-tout où il se trouve.

Qu'on dise tant qu'on voudra, qu'il

aut qu'il prenne son impression. Puisqu'il peut la prendre dans l'endroit où le vol a été fait, il pourra bien mieux la prendre auprès d'un voleur; car il doit y avoir au tour de son corps bien plus de cette *matiere* qu'on appelle *larronnesse*, qu'il n'en est resté dans l'endroit du vol. Peut-être a-t-il volé en courant? Un homme entre dans une chambre sans aucun méchant dessein, il voit sur la table une montre, il la prend, la met dans sa poche, & s'en va. Croyés-vous, Monsieur, que ce voleur qui n'est pas agité lui même dans ce moment, laisse sur la table un fond suffisant de corpuscules qui durent des années entieres, & qui puissent agiter un homme à Baguette, *l'aimanter*, ouvrir tous ses pores, de maniere qu'ils ne donnent plus passage, ni aux vapeurs de l'eau, ou des métaux, ni à la matiere d'aucun voleur, ou d'aucun meurtrier, mais seulement à la piste du voleur de la montre? Non, Monsieur, vous n'en croyés rien, ni moi non plus. Vous croyés plûtôt que si l'homme à la Baguette étoit agité sur la piste d'un voleur ou d'un meurtrier par une cause naturelle, il le seroit à la ren-

contre du premier voleur, ou du premier meurtrier, auprès de la plûpart des soldats, & sur tous les endroits où il s'est fait des meurtres, c'est-à-dire qu'il ne pourroit marcher dans Paris sans être émû : qu'il le seroit à n'en pouvoir plus dans les endroits où il s'est donné des batailles ; & que cela n'arrivant pas ainsi, la cause de cette agitation ne peut être que morale ; de maniere qu'on peut dire des vols & des meurtres qui n'agitent pas l'homme à la Baguette, parce qu'on ne la consulte pas là-dessus ; ce qui est dit quelque part dans Seneque des oyseaux qui ne prédisoient rien, lorsqu'on n'avoit pas eu dessein d'observer leur vol & leurs postures. *Fortuita & sine ratione vaga divinationem non recipiunt .... auspicium est observantis. Ad eum itaque pertinet qui in ea direxerit animum.*

VII.

La raison pour laquelle on prétend que la Baguette tourne en présence, & sur la piste des voleurs & des meurtriers, c'est qu'ils n'ont pas tué, ou volé sans une agitation de sang extraordinaire, causée par des senti-

iens de haine ou de crainte, & que
ette agitation continuant par-tout où
ls passent, elle fait exhaler de petits
orps qui font tourner la Baguette.
l faut donc conclure de-là,

1°. Que la Baguette devroit tour-
ner pour toutes sortes de vols & de
neurtres, puisqu'ils ne se font pas faits
ans cette agitation. Cependant elle
ne tourne que pour les crimes sur les-
quels on fait des recherches. Lorsque
a Baguette tourna dans la prison de
Beaucaire, le bossu étoit peut-être
tout occupé des vols qu'il avoit fait
à la Foire. Mais on ne consulte la Ba-
guette que sur le meurtre de Lyon;
ce n'est aussi que pour ce meurtre
qu'elle tourne.

2°. La crainte, la haine, ou les re-
mords cessans, puisqu'ils sont la cau-
se du tournoiment de la Baguette,
elle ne doit plus tourner. Or se peut-
il faire qu'ils ne cessent pas quelque
fois pendant un long voyage?

Si les voleurs ou les meurtriers dans
leur route boivent de quelque vin pe-
tillant, qui les réjoüisse durant quel-
ques heures, & leur fasse oublier leur
crime; la passion change, & selon les
Auteurs des systémes, la disposition

du sang change aussi. Ainsi ce qui s'en exhale doit changer de configuration. Adieu donc la *matiere meurtriere* ou *larronesse*, adieu la chaîne des corpuscules. Comment la Baguette ira-t-elle la retrouver ?

Remarquons encore que dans les prisons de Lyon la Baguette a tourné sur le bossu après qu'il eut avoüé son crime, comme elle tournoit sur le lieu où le meurtre avoit été fait. Quelle difference néanmoins entre un homme qui fait un meurtre, & un homme qui craint d'être condamné à mort pour l'avoir fait ?

VIII.

Si un homme passe sur la piste d'un voleur, ou d'un meurtrier, & qu'on veüille examiner s'il est innocent, ou coupable du crime dont on cherche l'auteur, la Baguette ne tourne plus s'il est innocent. Cela n'est pas trop facile à concevoir, après qu'on a supposé l'homme à la Baguette si bien *aimanté*, que rien ne peut faire impression sur lui que la vapeur du scelerat qu'il cherche ; mais c'est un fait dont Monsieur Garnier a été témoin, passons le ; & disons seulement que si

e fait est fondé en raison physique, la Baguette n'a dû tourner, ni dans les ruës de Lyon, ni au camp de Sablon, ni sur le chemin de Lyon à Beaucaire; car dans tous ces endroits il y a eû des milliers d'hommes qui n'étoient pas complices du meurtre de Lyon. Or la transpiration de ceux qui sont innocens, empêche l'effet de la transpiration des coupables; donc la vapeur de tant d'hommes qui ont passé dans le chemin des meurtriers, a dû empêcher le tournoiment de la Baguette & l'agitation d'Aymar.

Souvenons-nous aussi des expériences qui furent faites sur les serpes chès Monsieur de Mongivrol, & chès Monsieur le Procureur du Roi. Aymar étoit entouré de plusieurs personnes très-innocentes, & sa Baguette ne laissa pas de tourner. C'est peut-être, nous dira-t-on qu'il ne suffit pas que les personnes innocentes soient présentes; mais qu'il faut que l'homme à la Baguette les touche avec le pied. Quoi donc? Est-ce que les hommes ne transpirent que par les pieds? Et qu'ils ne reçoivent que par les pieds la transpiration des corps qui les environnent? Croit-on que lors-

qu'Aymar met ſon pied ſur le pied de celui qu'on ſoupçonne, ce que celui-ci exhale, paſſe par le pied d'Aymar, pour venir juſqu'à la Baguette, la faire tourner ou l'arrêter, ſelon qu'il eſt innocent ou coupable? Si on le croit, je m'étonne qu'on ne faſſe pas déchauſſer l'homme à la Baguette, lorſqu'il fait la cérémonie de toucher le pied; car s'il avoit des ſouliers à deux bonnes ſemeles, il y auroit grand ſujet de craindre que la tranſpiration ne les traverſât pas facilement.

Mais comment faiſoit Aymar ſur la mer & ſur la riviere, car il ne touchoit par les pieds à rien de ce qu'avoient touché les meurtriers? N'insiſtons pas davantage ſur cela. Pour peu qu'on y faſſe de réflexion, on verra que cette pratique n'eſt pas mieux fondée que celles de pluſieurs autres perſonnes qui doivent, les uns prendre une Baguette d'un certain bois, les autres la couper en certain jour, ou ſous une certaine conſtellation. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Baguette ne fait connoître ordinairement que les choſes dont on veut être éclairci; c'eſt-pourquoi ſi on ne la conſulte que pour ſçavoir ſi les meurtriers ont tou-

ché le flaccon par l'anse, si on est sur leur piste, ou si une telle serpe est celle dont ils se sont servis, quoique Jacques Aymar soit entouré de personnes innocentes, elle ne répond ni plus ni moins que s'il étoit seul. Mais si l'on demande, au contraire, si un tel est, ou n'est pas coupable, elle ne répond qu'à cette demande, quoiqu'on soit tout auprès de la serpe, ou sur la piste des scelerats.

Il seroit inutile, Monsieur, de vous écrire toutes les autres réflexions qui me sont venuës dans l'esprit. Il me semble qu'on ne sçauroit penser à aucun des faits, sans y découvrir des moralités qui ne peuvent s'ajuster avec des causes physiques & materielles. Par-tout vous voyés une cause qui s'accommode aux désirs de ceux qui la consultent, & qui donne souvent sur cent choses differentes les signes qu'on demande. Par-tout vous trouvés lieu d'appliquer la plainte, que Dieu fait dans Osée: *Mon peuple a interrogé du bois, & la Baguette lui a découvert ce qu'il désiroit d'apprendre.* Ch. 4. 12.
Par-tout enfin vous appercevés une cause qui n'est nullement assujettie à la régle essentielle, aux corps & à

la matiere, d'agir toûjours de la même maniere dans les mêmes circonstances.

Les deux propositions que jai avancées, sont donc démontrées. *Que ce n'est pas une cause materielle qui fait tourner la Baguette* : &, *Qu'il n'est pas possible de faire un systéme qui en explique méchaniquement tous les phénomenes*. La preuve de la premiere proposition, ne dépend que de deux points *le premier* que la matiere n'ayant ni intelligence ni liberté, doit agir de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques ; *le second*, que la cause qui fait tourner la Baguette, n'a pas observé cette régle. Le premier point est renfermé dans l'idée de la matiere ; & l'esprit & les sens tout ensemble voyent la preuve du second point dans les Observations que nous venons de faire.

Vous voyés donc, Monsieur, combien il seroit facile de contenter ceux qui aiment qu'on argumente en forme ; car il n'y a qu'à réduire ainsi ce que nous avons dit. Une cause materielle doit toûjours agir de la même maniere dans les mêmes ciconstances physiques. Or la Baguette n'a-

git pas de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques; puisqu'après avoir tourné dans toute une chambre, sur la table, sur les bancs, sur des pots, & sur des verres, elle ne tourne pas dans ces mêmes endroits, entre les mains de la même personne; sans qu'on puisse appercevoir rien de nouveau qu'un désir de consulter la Baguette, sur quelqu'autre chose que sur ce qu'on sçavoit déja; donc la cause qui fait tourner la Baguette, n'est pas une cause materielle.

Cette proposition démontrée, la seconde l'est aussi : *Qu'il n'est pas possible de faire un systéme.* Car pour expliquer méchaniquement les phenomenes de la Baguette, il faudroit trouver une cause materielle : mais comment trouver ce qui n'est pas? Donc s'il est vrai que la cause qui fait tourner la Baguette, ne peut être materielle, il est vrai aussi, qu'on ne peut sans illusion s'imaginer de pouvoir faire un systéme pour en expliquer tous les effets.

En voilà, Monsieur, plus qu'il n'en faut pour des personnes qui ne décident qu'après avoir mûrement obser-

vé toutes choses. Lorsque par occasion j'ai parlé sur ce sujet à des Physiciens habiles, qui vouloient faire plusieurs expériences avant que de dire leur sentiment; ils ont trouvé ces observations décisives & sans réplique. Sçavoir si notre ami en jugera de même ? Il y a lieu de le croire, pourvû toutefois qu'il n'ait pas dit hautement qu'il alloit donner un systéme; car s'il en étoit venu jusques-là, peut-être feroit-il comme a fait une personne que vous connoissés à ce que je crois. Il faut que je vous dise ce que c'est. Un homme d'esprit vint me voir il y a trois ou quatre mois, tout occupé d'un Livre qu'il vouloit mettre au jour; & après les premiers complimens, hé bien! Monsieur, me dit-il, je vous avois entendu dire, que l'usage de la Baguette n'étoit pas un moyen physique de découvrir aucune chose, pas même de l'eau; mais qu'en pensés-vous à present depuis la découverte du meurtre, dont vous sçavés sans doute l'histoire? Pour moi, continua-t-il, je suis charmé de ce que font les corpuscules; je suis pied à pied les vestiges de la nature dans

toutes les circonstances de la rélation du fait, & je vois que tout s'accorde parfaitement avec ce que j'ai recüeilli sur les divinations physiques, & sur la force de ce qui s'exhale des corps. Enfin mon systéme est fait, & bien-tôt vous verrés mon Livre. Mais avant que je vous dise comment je m'y prens, dites-moi, s'il vous plaît, ce que vous pensés de cette merveille. Ce que j'en pense, Monsieur, répartis-je, c'est qu'assurément vous n'avés pas fait réflexion à plusieurs choses qui vous auroient fait prendre un autre parti. Je lui dis une partie de ce que je vous ai écrit, dont il parut fort surpris. Je l'avoüe, me dit-il, ce que vous me dites m'étonne, je n'y avois pas pensé, & je ne vois que répondre.

Vous vous imaginés que je l'ai persuadé, & qu'il renonce au systéme: voyés, s'il vous plaît la suite. Un je ne sçai quoi interrompt la conversation; Monsieur se retire, je le suis, & il me dit à la porte, au reste j'ai trouvé plusieurs personnes qui découvrent des choses fort singulieres avec la Baguette, mais vous dérangeriés peut-être encore là-dessus mes idées,

j'en parlerai dans mon Livre. Ce fut la fin de la visite, & ce sera celle de ma Lettre. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Sur la Physique occulte, ou le Traité de la Baguette divinatoire.

ARiste me mena hier chès Theodule. Menalque y étoit; & ce fut là, où je vis le Livre dont on vous a parlé. A peine Menalque entendit-il nos voix, que venant à nous avec ses manieres toûjours aimables & enjouées. Ha que je suis aise, nous dit-il, de vous voir ici. Je viens de parcourir la Physique occulte, & vous ne serés peut-être pas fâché que nous nous en entretenions quelques momens. Je vous en prie lui dis-je, laissons-là Agrippa & ses pareils. Comment Agrippa, reprit Menalque, je vous parle d'un Livre tout nouveau, *la physique occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire?* Qui auroit crû répartis-je, qu'un Traité de la Baguette eut pour titre *la Physique occulte*? Ce titre est bon, dit Ariste. Depuis plusieurs siecles

siecles, on entend par *Philosophie occulte*, un amas de secrets dont les Philosophes cherchent en vain des raisons naturelles; la Baguette ne sçauroit être mieux placée que sous un tel titre.

Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend, dit Menalque, le Livre est fait pour montrer qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la Baguette. Et si vous voulés bien que je vous lise la pénultiéme page qui est le résultat du Livre, vous verrés tout d'un coup de quelle maniere, l'Auteur prouve qu'il n'y a rien-là que de naturel, & que le Démon ne peut y avoir de part. Me voici sur l'endroit : *La sensibilité délicate qu'on doit avoir pour être émû par les impressions des corpuscules répandus dans l'air, & l'attention extrême qu'il faut apporter pour s'écouter, pour sentir, pour reconoître son émotion, & pour se régler sur ce* Criterium, *suffisent pour faire l'apologie de ceux qui se servent de la Baguette.*

Ne trouvés-vous pas dit Ariste, que la *sensibilité délicate* d'un gros païsan, tel qu'Aymar est, quelque chose de joliment imaginé, aussi bien que

cette *attention extrême, pour s'écouter, pour se sentir*; c'est-à-dire, pour s'appercevoir d'une agitation qui éleve le poux à ce qu'on dit, autant que le feroit une grosse fiévre, & qui peut rompre une Baguette entre les mains.

Mais, Monsieur, dit Menalque, en interrompant le raisonnement vous l'affoiblissés. Ce n'en est-là qu'une partie, permettés-moi de continuer. *Car il ne faut jamais oublier que comme elle tourne sur tous les lieux, où il y a beaucoup de vapeurs répanduës, & qui forment un volume, & une atmosphere, on ne peut pas dire, si elle tourne précisément pour ce que l'on cherche, Et c'est cela même qui prouve invinciblement qu'il n'y a point de pacte & de convention avec le Demon dans cette pratique : en effet plus de gens auroient ce talent; & ceux qui l'ont, seroient plus assurés qu'ils ne le sont, de ne se pas tromper.*

Y a-t-il lieu, dit Ariste, d'être satisfait de cette suite ? Autant qu'on peut l'être, répondit Menalque, de voir un Auteur se contredire, & renverser dans un endroit, ce qu'il établit dans un autre. Si vous lisés *la Physique occulte*, vous trouverés en

trente endroits, que par une transpiration insensible, il sort de tous les corps une vapeur qui se répand à la ronde: qu'il en faut une si petite quantité pour faire tourner la Baguette, que ce qui sort d'un corps aussi petit que l'est une piece de quatre sols, est capable de produire cet effet: que ce n'est pas le métal seulement qui fait tourner la Baguette; mais qu'elle tourne *par-tout* * *où il y a des vapeurs ou des exhalaisons*; Est-il rien de plus naturel que de conclure, que la Baguette doit tourner par tout? Car où est-ce qu'il n'y pas autant de vapeurs, qu'en exhale une piece de quatre sols? Du moins la Baguette doit-elle tourner là où il y a des hommes & des animaux, car assurement ils transpirent bien plus que la petite piece. Elle doit tourner sur la riviere, où certainement les vapeurs *forment un vo-*

P. 238. 324.

* On trouve la même chose en plusieurs endroits.

La Baguette s'incline pareillement, sur les eaux, sur les corps morts, sur les fosses creusées en terre, & en un mot sur tout ce qui transpire des vapeurs, des exhalaisons & des fumées, *page* 32.

Je ne doute point qu'elle s'inclinât aussi-tôt sur le corps d'un homme executé pour ses crimes, que sur celui d'une personne assassinée, & généralement sur tout ce qui transpire beaucoup, *page* 234.

lume, & un atmoſphere. Comment ajuſter tout cela avec ce que dit l'Auteur, que la Baguette ne doit tourner ſur l'eau, que lorſqu'elle eſt cachée, & qu'elle ne peut tourner que ſur certains hommes.

N'accordés-vous pas au moins, dit Menalque, qu'on prouve aſſès bien que le Demon ne peut avoir aucune part à cette pratique? Quoi dis-je, vous croyés que ceux qui ſe ſervent de la Baguette, *ſeroient plus aſſurés de ne ſe pas tromper*, ſi le ſéducteur étoit de la partie? Et quel eſt l'eſprit plus trompeur que le Démon? *

Vous voilà donc tous trois contre le Livre, répartit Menalque. Vous le feriés auſſi bien que nous, reprit Theodule, ſi vous l'aviés parcouru avec moins de hâte. Les ſeules contradictions que vous y auriés remarquées, vous en auroient dégoûté.

Je conçois bien, dit Ariſte, qu'il ne peut manquer d'y en avoir. Comment ſans ſe contredire pouvoir expliquer des phenomenes qui varient ſi fort, & ſe contrediſent ſi ſouvent les uns les autres.

* Non eſt veritas in eo. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax eſt, & pater ejus. *Joan. c.* 8. *v.* 44.

La Baguette tourne sur cent diverses choses ; qui tiennent plus du moral que du physique. Vous sçavés qu'elle tourne sur les bornes, qu'elle a tourné sur de faux contracts, sur des bestiaux achetés d'un argent volé, & ce qui est fort embarrassant, c'est que sur une méme chose, & entre les mains d'une même personne, tantôt elle tourne, & tantôt elle ne tourne point.

J'ai remarqué, répondit Menalque, que l'Auteur ne dit rien, ni des bornes ni des autres choses, où il semble que des moralités font tourner la Baguette. Il ne s'attache qu'à montrer comment elle tourne sur l'eau, sur les métaux, sur les voleurs, sur les meurtriers, & sur tout ce qu'ils ont touché. Mais pour ce que vous trouvés embarassant, il l'explique ; & fait voir que cela vient du temperament qui est sujet à de frequens changemens. Agrées que je vous montre l'endroit. Il en parle, ce me semble, après avoir répondu à quelques mots d'une Lettre écrite depuis deux ou trois ans par le Pere Malebranche.

Que vous touchés-là un endroit, dit Theodule, qui doit bien flatter

l'Auteur de la Physique occulte ; car enfin il s'est mis en posture de rompre une lance avec l'Auteur de la Recherche de la Verité. Et s'il..... justement, interrompit Menalque, c'est la-même. Voici ce qu'il a observé dans ceux à qui la Baguette tourne. *J'ai remarqué, que tous ceux qui ont la faculté de se servir de la Baguette divinatoire, sont gens d'une assès bonne complexion, ni gras, ni maigres, dont la peau est douce, & les chairs*
Page 233.
assès fermes. Leur sang est loüable, la fermentation s'en fait d'une maniere tranquille...... Ainsi Jacques Aymar est d'un bon temperament. Il transpire & respire beaucoup. La contexture des fibres de son corps doit avoir laissé des pores fort propres à l'insinuation des corpuscules étrangers qui se mêlent avec son sang, lorsque de loüable qu'il étoit, il vient à se fermenter, & à s'enflammer. Que veut dire tout cela, interrompit Ariste ? Qu'elles expressions ; le *sang loüable*, la *contexture*, l'*insinuation*, aussi bien que ce que vous lisiés tout à l'heure de l'*inclinaison*, & des vapeurs *qui forment un volume* ? Point de difficultés, je vous prie sur le langage, ré-

pondit Menalque ; il n'est question à present, que de sçavoir, *pourquoi la Baguette ne tourne pas quelquefois entre les mains de la même personne qui l'a employé souvent avec succès. C'est qu'il peut arriver qu'il se dérangera quelque chose dans sa constitution, & que son sang se fermentera avec plus de violence ; soit parce qu'il sera survenu des sels acres & acides par les alimens, ou par la respiration de l'air, soit peut-être à cause que les soufres volatils qui y dominoient auparavant, & qui envelopoient & réprimoient l'action de ces sels, ont été dissipé par un travail trop violent, par des veilles, par l'étude ou autrement.* Page 437.

Franchement, tout ce que vous lisés-là, lui dis-je, est remarqué en vain, & se détruit par l'expérience. J'ai vû la Baguette tourner entre les mains de deux hommes fort gras, & d'une fille extrêmement maigre, & vous pouvés voir dans les observations d'un habile homme, * que la

* M. le Procureur du Roi à Lyon *page* 140. Par les recherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les régimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu, ayant trouvé tout cela fort different dans ceux qui la possedent ..... Cela est égal pendant la santé,

Baguette tourne indifferemment à des perſonnes d'un temperament different, & aux mêmes perſonnes en des tems où la diſpoſition de leur corps n'eſt pas la même. Elle tourne à l'âge de dix ans comme à celui de ſoixante; pendant la maladie comme dans une parfaite ſanté, à jeun auſſi bien qu'àprès avoir mangé. Ceux qui ont été en Dauphiné, où pluſieurs perſonnes ſe ſervent de la Baguette, n'ont eû que faire de tâter ſi leur peau étoit douce, & leur chair ferme ou molle. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux, pour remarquer ſur leur viſage des temperamens tout differens.

Je vous avouë, dit Theodule, que s'il n'y avoit dans ce Livre que des remarques de cette nature, quelque peu ſolides qu'elles fuſſent, je n'y trouverois point à redire. Un homme ſur un ſujet nouveau vous donne ce qu'il a obſervé, & ce qu'il penſe, cela peut avoir ſon utilité. Mais

ou l'indiſpoſition de ceux qui ont cette vertu. Je n'ai point remarqué juſques-ici que la jeuneſſe ou la vieilleſſe ſerviſſent de quelque choſe à augmenter ou diminuer cette vertu, ni que les ſymptomes en ſoient plus violens dans ceux qui ont mangé, que dans ceux qui ſont à jeun. *Lettre à M. l'Abbé Bignon, Mercure de Sept. p. 230.*

pourquoi amasser cent faits qui ne viennent point au sujet, & qui sont pour la plûpart, ou faux, ou superstitieux? Remarqués cependant, que c'est de la sorte, qu'en ont toûjours usé ceux qui se sont rendus les Apologistes des pratiques soupçonnées de superstition. Ainsi Flud, ainsi Van-helmon, ainsi l'ont fait Goclenius, & plusieurs autres, dont l'Auteur a suivi le mauvais exemple, & transcrit souvent les propres paroles.

Pourquoi emprunter tant de choses du plus méchant de tous les Livres * qu'ait fait Van-helmon, au sentiment même de Boyle? Pourquoi nous parler de l'onguent aux armes, & de la transplantation des maladies, d'où il seroit aisé de tirer des consequences qui détruiroient tout ce qu'on dit de la Baguette, s'il n'étoit bien plus facile de montrer que ce sont-là de pures folies? Pourquoi..... Vous êtes aujourd'hui bien peu complaisant, interrompit Menalque: Est-ce qu'on ne pourra pas vous montrer, qu'on sçait autre chose que la Baguette? J'y consens de bon cœur, reprit Theodule, mais je ne voudrois pas que ce fut en renouvellant des pra-

** De magnet. vulnerum curatione.*

tiques superstitieuses, ni en copiant certains Livres mal digerés, où l'on trouve de toutes sortes de choses, à la réserve du bon sens. Au reste, poursuivit-il, si contre ma coûtume, je dis quelques mots avec un peu de feu, c'est que conservant un grand fond d'indifference pour tout ce qui est de pure spéculation en matiere de Physique, je suis touché de voir qu'on s'efforce d'autoriser des pratiques qui vont à des abus très-considérables. De quelque maniere qu'on le fasse, les esprits superficiels se laissent facilement éblouïr; & vous sçavés que le nombre de ces esprits n'est pas petit.

Ho! dit Ariste, ne craignés rien de ce Livre. S'il faut juger de l'ouvrage par ce que j'en viens de voir, je le crois bien plus propre à faire penser, que l'Auteur veut rire, qu'à persuader qui que ce soit. Je suis, poursuivit-il, sur le quatriéme chapitre, où l'Auteur parle de l'usage qu'on doit faire de la connoissance que nous avons des corpuscules qui s'exhalent des corps; il propose * pour cela une histoire que je puis vous conter en peu de mots, sans la lire dans son Livre. Un homme voit en dormant son

* *Page* 104.

ami qui le prie de le tirer des mains de son hôte qui veut l'égorger. Quelques momens après, il lui vient dire qu'il est mort, & qu'il trouvera son corps à la porte du cabaret dans un chariot chargé de fumier. A ce songe l'ami s'éveille, il se leve, va au cabaret, & trouve le chariot à la porte. Le chartier n'est pas plûtôt interrogé, qu'il prend la fuite : le cadavre se trouve dans le chariot, & le cabaretier convaincu du crime, en reçoit la peine. L'histoire est dans Ciceron. *De divinat. l. 1. n. 57.*

Cela est vrai, dit Theodule, Chrysippe, & les Stoïciens que Ciceron fait parler, se servoient de ces sortes de faits, pour prouver, qu'il y a autre chose que des corps.

Le fait supposé, ils avoient raison, répartis-je ; mais en traitant des corpuscules, de quoi sert l'histoire d'un homme mort, qui vient parler à son ami, & lui conter ses avantures ? Cela a tout à fait l'air d'une fable ; mais si le fait est constant, c'est un prodige qui passe tous les systémes des Physiciens.

Que vous entendés peu la Physique occulte, reprit Ariste. Ecoutés donc, s'il vous plaît ; comment cela s'expli-

Page 105. que : *Sans recourir aux prodiges, pour expliquer ce phenomene, je dirois que cet homme qu'on aſſaſſinoit ſi lâchement, répandoit dans l'air, ſoit par les cris, ſoit par la tranſpiration inſenſible, des impreſſions capables de s'étendre aſſès loin, pour aller juſqu'à ſon ami. C'eſt à cette impreſſion, & à ces mouvemens de corpuſcules qui ſe répandent dans l'air, à meſure qu'ils ſe détachent du corps des perſonnes qui nous ſont cheres, que j'attribuë ces preſſentimens que nous avons des diſgraces & des malheurs de nos parens, & de nos amis abſens.*

Ha Menalque, lui dis-je, que cela eſt admirable ! Des corpuſcules qui viennent dire qu'un homme eſt aux priſes avec ſon hôte, qu'il a été tué, qu'on l'a couvert de fumier dans un chariot, & qu'on le trouvera à la porte !

Vous en riés, répondit Menalque. Pour-moi, ajoûta-t'il, je ne m'embarraſſe point dans ces ſubtiles explications. Qu'eſt-ce que cela fait à la Baguette ? Si l'Auteur s'écarte de ſon ſujet, & qu'il ne raiſonne pas ici trop juſte ; dois-je pour cela conclure, qu'il ne raiſonnera pas mieux dans

la matiere qu'il traite à fond ? J'abandonne tout ce qui est hors d'œuvre ; mais pour le systéme, voyons-le d'un bout à l'autre : & puisque vous ne l'avés pas lû, & que je n'ai fait que le parcourir, lisons-le, je vous prie à loisir, pour en conferer ensuite tous ensemble.

On en demeura d'accord, & j'allois vous dire, que je vous ferois avec exactitude le résultat de notre conférence. Mais en finissant cette Lettre, je fais résolution de ne pas me trouver au rendés-vous ; parce que je viens de lire quelques endroits de *la Physique occulte*, qui me font croire qu'il seroit très-difficile de s'en entretenir plusieurs ensemble, sans que la satyre & la raillerie entrassent dans la conversation. Je me contenterai donc de lire seul avec attention tout le systéme, d'y faire quelques réflexions, & de vous en faire part au premier ordinaire. Je suis, &c.



A MONSIEUR ***

Sur le syſtéme de l'Auteur de la Phyſique occulte.

* *DAns l'obligation que je me ſuis impoſée d'expliquer le mécaniſme de la nature, touchant l'inclinaiſon de la Baguette divinatoire, qui a été inconnu juſqu'à preſent, par un autre mécaniſme qui nous fût déja connu, je n'ai pas eu de peine à me déterminer ſur le choix. A peine ai-je promené mon imagination dans les trois regnes des animaux, des vegetaux, & des mineraux, que j'ai remarqué auſſi-tôt que le mouvement & l'inclinaiſon de l'aiguille de bouſſolle, ou d'une verge de fer aimantée, étoit abſolument la même choſe que le mouvement & l'inclinaiſon de la Baguette, ou verge divinatoire.*

Vous entendés bien, Monſieur, que c'eſt l'Auteur de la Phyſique occulte qui parle. Il va vous faire con-

* Ch. v. Syſtéme du mouvemēt & de l'inclinaiſō de la Baguette divinatoire, ſur les ſources d'eau, ſur les minieres, ſur les treſors, & ſur la piſte des voleurs & des meurtriers fugitifs.

noître combien sa découverte est heureuse. Son explication viendra ensuite, & nos réflexions suivront de près.

A dire la chose comme je la pense, je voyois le même mécanisme par-tout, puisque la nature n'en a qu'un seul.... Mais il faut avoüer qu'il n'y en a point qui lui revienne mieux que l'inclinaison de la verge de fer aimantée. C'est par tout tellement la même chose, jusqu'à la moindre minutie, pour ainsi parler, que l'on ne sçauroit trop s'étonner comme tant de Sçavans & de grands Philosophes, qui ont été consultés, & qui se sont expliqués sur cette matiere n'ayent pas même entrevû cette parfaite analogie.

Rien en effet ne se pouvoit présenter à mon imagination de plus heureux, de plus facile, & de plus reconnu que le magnetisme, qui fait mouvoir & incliner vers la terre une verge de fer aimantée, pour expliquer le magnetisme, qui cause le mouvement & l'inclinaison de la Baguette divinatoire, sur les sources d'eau, sur les venes des métaux, & sur les pas des criminels. Mon systéme donc sur la verge du coudrier, est le même que le systéme de l'inclinaison de la verge de fer aimantée.

Rien n'est plus constant que jamais personne n'avoit apperçû de parfaite analogie entre un aiguille aimantée & la Baguette. Ainsi s'il y en a, la gloire de la découverte est assurément dûë à l'Auteur de la Physique occulte. Mais il doit laisser au Pere Kirker la gloire d'avoir cherché quelque rapport entre le mouvement de l'aiman vers le pole, & celui de la Baguette sur les métaux.

* De magnetismo virgulæ auriferæ sive divinatoriæ.

Ce Physicien étoit trop curieux, & en même tems trop accoûtumé à chercher du magnetisme, là-même où l'on ne sçauroit en trouver, pour avoir omis de le chercher dans ces bâtons qui se panchent sur les mines à ce qu'on lui avoit dit. * Fort porté de son naturel à faire des expériences, il fit des aiguilles de bois qu'il suspendit sur un pivot comme l'aiguille d'une boussolle ; mais il n'apperçût jamais que la proximité d'aucun métal donnât du mouvement à ces aiguilles ; & cela lui fit conclure qu'il n'y avoit point de

* His ita ritè traditis, examinatisque, nunc hoc loco quæri posset utrum mineralia inter & certas plantas, seu ligna, magnetica vis, quibus attrahant se invicem, intercedat. Dubium movit VIRGULA DIVINATORIA, sive metalloscopica, &c. *De art. mag. l. 3. p. 5. 36.*

magnetisme entre le bois & les métaux. *a*

Il ne laissa pas de chercher encore du magnetisme entre l'eau & certaine espece de bois. Il fit une aiguille, moitié d'aûne, moitié d'une autre bois; la mit en équilibre sur un pivot; & remarqua que dans les lieux aqueux, lorsque les vapeurs n'étoient pas dissipées par la chaleur, la partie de l'aiguille qui étoit d'aûne trébuchoit. Mais en conclut-il qu'il y avoit-là du magnetisme? Point du tout. *b* Les vapeurs de l'eau, dit-il, avec beaucoup de justesse, s'attachent à ce qu'elles trouvent de plus poreux: l'aûne a plus de pores que l'autre bois qui fait partie de l'aiguille; il reçoit donc plus de vapeurs, & devenant plus pesant, il rompt l'équilibre. Se fait-il-là autre chose, que ce qui arriveroit à une ba-

a Ego autem hanc virgularum divinarum inclinationem ex vi quadam magnetica, qua plantæ occulto veluti motu in ea ferantur provenire non facilè crediderim; cum hujusmodi virgulas dictis metallis quibus cum amicitiam habere dicuntur, applicatis quantumvis exactissimè & levissimè æquilibratas, nullum tamen inclinationis effectum præstare experimento à me facto, non semel compererim. *Ibid.*

b Porro vim eam qua ad latentem aquam aut metallum se inclinat virga, seu versorium, verè magneticum esse non puto. Sed hanc inclinationem si quandoque contingat, ea ratione quæ sequitur verisimile est, &c. *Ibid.*

lance en équilibre, si sous l'un des bassins je mettois de l'eau chaude, & sous l'autre je ne mettois rien : Comme les vapeurs de l'eau ne s'attacheroient qu'à l'un des bassins, celui-ci deviendroit plus pesant que l'autre, & trébucheroit. Faudroit-il pour cela en conclure que la matiere de ce bassin a vers l'eau la même vertu qu'a le fer à l'égard de l'aiman, ou l'aiman même à l'égard du pole ?

On avoit donc cherché le magnetisme de la Baguette, avant l'Auteur de la Physique occulte : mais le Pere Kirker qui l'avoit cherché, a été assés éclairé pour ne pas s'imaginer de l'avoir découvert. Il a prouvé au contraire qu'on ne trouveroit jamais dans la Baguette qu'un magnetisme chimerique.

Ne vous viendra-t-il point dans l'esprit, Monsieur, que l'Auteur plus heureux que le Pere Kirker, a peut-être trouvé quelque Baguette, qui suspenduë sur un pivot, se tourne vers les voleurs & les meurtriers, ou s'incline du moins infailliblement sur les métaux & sur les eaux. Si vous avés eu cette pensée, rejettés-là, s'il vous plaît, car l'Auteur dit nettement

trentiéme page. *Il est encore certain ›e cet effet vient absolument de la rsonne : car enfin si cela étoit dû à Baguette, rien n'est plus assuré que on la suspendoit sur un pivot, com- : une aiguille de boussole, elle ne anqueroit pas de s'incliner sur les eaux sur les métaux ; c'est pourtant ce qui arrive point du tout, comme je l'ai :périmenté, après le Pere Schott Je- ite page* 425. De magia sympath. *: conclus de-là que cet effet ne résul- donc pas d'une vertu qui soit dans : Baguette.*

Après cet aveu n'est-on pas en droit : demander à l'Auteur, où est donc :tte *parfaite analogie* entre la verge e fer aimantée & la Baguette de coudrier ? La verge de fer suspenduë sur n pivot, se tourne vers le pole, & uelquefois vers le fer, & vers l'aiman. Celle de coudrier ainsi suspenduë ne : tourne vers quoi que ce soit. Donc ien loin de trouver une entiere convenance entre la verge de fer aimanée & celle de coudre, celle-ci mise ans la même situation, n'a rien du out qui puisse lui être comparé.

La difficulté saute aux yeux, & vous ie pouvés sans doute croire qu'elle ait

échapé à l'Auteur. Je pense en effet qu'il l'a apperçûë, & que c'est pour la prévenir qu'il dit ce que je vais transcrire. *Comme la verge de fer doit* Page 126. *être aimantée pour recevoir sa direction par le tourbillon répandu dans l'air, & qui circule au tour de la terre, & qu'on l'aimante en la touchant d'un bon aiman, qui lui communique ce petit tourbillon de corpuscules magnetiques : ainsi la verge de coudrier ne seroit nullement sensible à l'action des petits corps, qui la font incliner, si elle n'étoit auparavant, pour ainsi parler* aimantée ; *c'est-à-dire, touchée par la main d'un homme, qui étant le premier abondamment pénétré, & inondé des vapeurs, des exhalaisons, & des fumées qui s'élevent des eaux, des métaux, & de dessus la piste d'un voleur fugitif, en communique un petit tourbillon à la Baguette de coudrier.*

Mais sur cela j'ai bien des choses à dire.

1°. Si Aymar doit donner à une Baguette la vertu de se tourner vers l'eau, vers les métaux, vers la piste des voleurs & des meurtriers ; & s'il doit faire à l'égard de cette Baguette ce que fait un aiman à l'égard d'une

aiguille de fer qu'il rend propre à indiquer le Nort : comme l'aiman a la vertu qu'il donne,&que mis en équilibre, il se tourne vers le pole, il faut aussi que le corpsd'Aymar mis en équilibre se tourne vers l'eau, vers les métaux, vers les voleurs, & les meurtriers. Qu'on commence donc par faire cette expérience ; & jusqu'à ce qu'elle ait réussi, qu'on n'assure pas qu'Aymar semblable à l'ayman, donne à une Baguette la vertu de se tourner vers certains endroits.

2°. Les verges de fer une fois aimantées, se tournent ensuite vers le pole, sans qu'il soit nécessaire de les tenir auprès de l'aiman qui leur a donné cette vertu. Donc une Baguette qu'Aymar aura touchée ; doit avoir cette vertu en toute autre main, & surtout mise en équilibre sur un pivot. Si cela pouvoit réussir,il ne faudroit plus occuper Aymar qu'à toucher des Baguettes, on en feroit provision, & on n'auroit plus besoin de le faire tant courir.

3°. Une aiguille de fer exposée à l'air, c'est-à-dire, à l'action de la matiere magnetique, acquiert la vertu que l'aiman lui auroit donnée ; donc

la Baguette miſe auprès d'un voleur, d'un meurtrier, d'un endroit où s'eſt commis un crime, ou enfin auprès de l'eau & des métaux, doit s'y *aimanter*; & tourner enſuite vers toutes ces differentes choſes. On prétend en effet qu'Aymar s'aimante lorſqu'il va ſur ces endroits. Ne vaut-il pas mieux aller à la ſource & faire *aimanter* la Baguette par ce qui doit *aimanter* Aymar?

Vous ririés cependant de voir faire ſérieuſement toutes ces expériences; vous devés donc être ſurpris de voir comparer la Baguette de coudrier à la verge de fer aimantée, & d'entendre dire qu'il y a entre l'une & l'autre une parfaite analogie.

4°. Mais lors même que la Baguette eſt entre les mains de ceux à qui elle tourne; quel rapport entre ſon tournoiment, & le mouvement de la verge de fer vers le pole, vers le fer, ou vers l'aiman? Quelque fort que fût l'aiman que vous préſenteriés à l'aiguille d'une bouſſole, vous ne la feriés pas pour cela tournoyer; la Baguette au contraire tournoye entre les mains d'Aymar; elle ſe tord, & ſe rompt même quelquefois. Donc bien loin de trouver entre l'aiguille

almantée & la Baguette une entiere conformité, n'est-il pas clair au contraire, que tout y est essentiellement different ?

Si vous me demandés après cela comment il se peut faire que des personnes d'esprit puissent s'imaginer d'avoir trouvé ce prétendu rapport ; je n'ai à répondre que ce qui a été écrit depuis peu dans une Lettre sur la Baguette. « Frappé par les effets merveilleux de l'aiman, quelque prodige qu'on propose, on le compare ; dans l'obscurité on croit voir quelque rapport ; on aide aux conjectures ; on risque un peut-être ; insensiblement on assure ; & quand on s'est une fois engagé, on tient ferme, & il n'est plus rien qui étonne. »

Il y a quelque chose de plus particulier qui a déterminé l'Auteur de la Physique occulte à chercher du magnetisme dans le mouvement de la Baguette, & à se persuader qu'il y en avoit apperçû. C'est qu'il fit l'année derniere un *traité de l'aiman de Chartres*. Je vous en dis assès, si vous avés lû un chapitre de la Récherche de la Vérité dont voici le titre : *Que les esprits animaux vont d'ordinaire* « L. 2. p. 2. c. 2.

dans les traces des idées qui nous sont les plus familières ce qui fait qu'on ne » *juge point sainement des choses.* Un
» Auteur s'applique à un genre d'étu-
» de ; les traces du sujet de son occu-
» pation s'impriment si profondement,
» & rayonnent si vivement dans tout
» son cerveau, qu'elles confondent &
» qu'elles effacent quelquefois les tra-
» ces des choses même fort differentes.
» Il y en a eû un par exemple, qui a fait
» plusieurs volumes sur la croix ; cela
» lui a fait voir des croix par-tout ; &
» c'est avec raison que le Pere Morin
» le raille de ce qu'il croyoit qu'une mé-
» daille representoit une croix, quoi-
» qu'elle representât toute autre cho-
» se. C'est par un semblable tour d'ima-
» gination que Gilbert & plusieurs au-
» tres, après avoir étudié l'aiman, &
» admiré ses proprietés, ont voulu rap-
» porter à des qualités magnetiques, un
» très-grand nombre d'effets naturels
» qui n'y ont pas le moindre rapport.

Ne nous étonnons donc plus si l'Auteur de la Physique occulte, tout occupé de l'aiman, a comparé Aymar à un aiman, & sa Baguette à une verge aimantée. Attendons que des nouvelles traces effacent une partie de celles

que

que l'aiman de Chartres avoit ouvertes ; & que l'Auteur n'étant plus dominé par une imagination frapée, puisse former un jugement plus libre qu'il ne l'a pû, en commençant le Traité de la Baguette divinatoire. J'ose assurer qu'il se convaincra pour lors aisément qu'on ne sçauroit faire sur la Baguette un systéme qui approche de celui de l'aiman.

Quoiqu'il en soit, il est constant qu'un tel systéme ne peut subsister, & qu'il n'y a qu'à fermer le livre, si tout ce qu'il contient dépend absolument de la prétenduë analogie entre une verge aimantée & la Baguette. Mais comme l'Auteur nous dit en plusieurs endroits ce que je lis à la page 142. *J'explique la sympathie de la Baguette de coudrier avec les métaux, & les autres choses sur quoi elle s'incline, par l'écoulement & le flux de la matiere subtile, qui se transpire de tous les corps, & qui se répand dans l'air.* Laissons-là l'aiman, & voyons seulement si l'Auteur prouvera que ce qui s'exhale des corps peut être la cause du tournoiment de la Baguette. Il reconnoît qu'il faut pour cela démontrer auparavant qu'il y a des va- *Page 143.*

peurs sur les eaux, des exhalaisons sur les métaux, & une matiere subtile de la transpiration sur le lieu où a passé un voleur ou un meurtrier; & que ces vapeurs, ces exhalaisons, & ces corpuscules de la transpiration insensible, ont assés de subtilité, & assés de force pour pénétrer dans les pores de Jacques Aymar, & pour imprimer à la Baguette ce mouvement rapide que nous lui voyons quand elle tourne.

Voilà donc toute la question réduite à deux difficultés, qui sont presque les mêmes que les deux points que nous avons distingués en examinant les
Page 206. hypothéses de Monsieur Garnier & de Monsieur Chauvin.

La premiere: Si les vapeurs qui s'exhalent des corps sur lesquels la Baguette tourne, se sont trouvées partout où la Baguette a tourné.

La seconde: Si elles peuvent tordre une Baguette entre les mains d'un homme qui la tient bien serrée.

L'Auteur commence par la seconde difficulté qu'il se propose ainsi:
Ch. 11. Page 323. *Les symptomes si étranges de Jacques Aymar, & le mouvement si rapide de la Baguette, qui va quelquefois jusqu'à lui blesser les mains, sont des cho-*

ses sur quoi ceux-mêmes qui se piquent le plus de Physique, ne peuvent point passer. L'Auteur de la Lettre sur la Baguette, *qui est inserée dans le Mercure du mois de Janvier 1693. n'a pas manqué de se divertir sur cet endroit. Comme il pense, & dit les choses avec feu; il represente la difficulté dans toute sa force.* Croyés-vous, *dit-il*, Monsieur, qu'il n'y ait point de ridicule à supposer, que d'une petite partie de métal, d'une piéce de quatre sols par exemple, il sort une assès grande quantité de corpuscules pour tordre une Baguette jusqu'à la rompre, ou à blesser les mains de celui qui la tient bien serrée? *Page 32.*

Voilà la difficulté, voyons la réponse. Je suis curieux d'abord de voir si elle est bien longue, je parcours les pages, j'en vois soixante destinées à cette difficulté. Quelle longueur, dis-je en moi-même. Je les lis néanmoins fort exactement; & au lieu d'y trouver la réponse que je cherche, j'y vois beaucoup de jolies choses, ausquelles il ne manque que d'être placées ailleurs. Les voici: la transpiration supposée dans tous les corps, l'Auteur montre que les vapeurs répanduës dans

l'air, forment les pluyes, les orages & les inondations qui ravagent les campagnes : qu'elles enflent les portes & les fenêtres : que mêlées avec les exhalaisons, elles rendent l'air froid ou chaud, sec ou humide, plus ou moins pesant ; & qu'elles agitent les petites machines qui servent à faire connoître les differens changemens de l'air. Là-dessus les *Thermomettres*, les *Barometres*, les *Hygrometres*, sont décrits bien au long. De-là on passe aux effets de la poudre à canon, & de l'or fulminant. Enfin ce que font l'eau dans les cordes bien tenduës, le souffle dans les vessies & les esprits animaux dans les muscles, terminent tout ce que l'Auteur avoit à dire pour répondre à la difficulté.

Mais après avoir lû tout cela, je demande encore où est la réponse ; car enfin il n'est pas question de la force, ou des effets des vapeurs répanduës dans toute l'atmosphere de l'air. Il pourroit se former de furieux orages & tous les thermometres pourroient se déregler, qu'une piéce de quatre sols n'en seroit pas plus en état de pousser vers une Baguette une assès grande quantité de petits corps pour la tor-

dre entre les mains d'un homme qui la tient bien serrée.

Lorsque dans un tems humide l'air est fort chargé de vapeurs, comme de tous côtés elles entourent le bois & les cordes, & qu'insensiblement elles pénétrent dans les pores, il est constant qu'elles y font des effets très-considérables; mais faudroit-il conclure de-là que ce qui s'exhale d'un petit pot plein d'eau qu'on conserveroit dans une chambre, feroit enfler les portes & les fenêtres de la maison?

N'examinons donc pas si de tout ce que l'Auteur a dit on peut en conclure que ce qui s'exhale d'une petite piéce d'argent, peut à tous momens faire tourner rapidement une Baguette. Qu'auroit, dit, le Pere * Kirker

* *De mundo subter. l.* 10. *sect.* 2. *cap.* 7. Unde passim à peritis & timoratis, seu magicæ illusionis ex quocumque tandem pacto vanitas introducta respuitur. Neque enim ulla ratio dari potest, cur virga bifurcata utroque cornu firmiter apprehensa, etiam omni magico pacto excluso, tantam tamen violentiam à vaporibus metallicis sustineat, ut illam deorsùm trahant ..... Siquidem fieri non posse puto, ut virgæ non æquilibratæ, sed violenter tortæ in latentia metalla tantam & tam subitaneam vim imprimant, ut illa ultrò se ad terram usque inclinare cogatur: is qui magneticarum motionum peritiam habuerit, attestabitur: ut enim sympaticæ rerum naturalium actiones effectum habeant,

d'une telle penſée, lui qui après avoir fait des expériences autant qu'homme du monde, ſurtout touchant le qualités *ſympathiques ou magnetiques*, ne pouvoit s'empêcher de rire, lorſqu'il entendoit dire que les exhalaiſons qui ſortent des minieres ou des tréſors cachés, peuvent faire remuer une Baguette qu'un homme ſerre des deux mains. Voyés je vous prie, ce qu'il en dit. †

Paſſons à l'autre difficulté, ſçavoir ſi les vapeurs & les exhalaiſons auſquelles on attribuë le mouvement de la Baguette, ſe ſont trouvées par-tout où elle a tourné. Cette ſeule difficulté vuidée, il ne reſte plus rien à examiner. Car ſi l'on démontre qu'elle a tourné là ou la vapeur des corps ſur leſquels elle ſe meut, étoit entierement diſſipée, il eſt clair que ce n'eſt pas ce qui s'exhale des corps qui cauſe ce tournoiment.

Comme l'Auteur de *la Phyſique* Page 135. *occulte*, dit en pluſieurs endroits *Que c'eſt la même conduite de la nature dans*

† dici vix poteſt quanto ingenio & induſtria opus ſit & præciſa æquilibratione corpora diſponenda ſint; ut proinde omnes ridendi ſint, qui virgulas illas bifurcatas manibus appr ehenſas, à tam ſubtili halituum vi concitari poſſe ſibi imaginantur.

le mouvement & l'inclinaison de la Baguette divinatoire sur les trésors, sur les sources d'eau, sur les minieres d'or & d'argent, que sur la piste des criminels, puisqu'elle tourne par les vapeurs, les fumées, & les corpuscules qui se transpirent de ces differentes choses; il suffit d'examiner si la vapeur des meurtriers n'étoit pas dissipée, lorsque la Baguette tournoit sur leur piste. * Or je crois avoir démontré, & vous en convenés, qu'il ne restoit plus rien de ce que les meurtriers avoient exhalé sur la riviere, lorsque la Baguette d'Aymar y a tourné. La question est donc décidée, à l'égard même de toutes les autres choses sur lesquelles la Baguette tourne.

* Dans la Lettre sur les hypotheses de M. Garnier & de M. Chauvin. p. 210. 220.

Mais l'Auteur du gros *traité de la Baguette divinatoire*, pourroit avoir remarqué quelque chose de fort; que nous n'aurions peut-être pas prévû; voyons donc ce qu'il dit sur cette difficulté. Il reconnoît qu'elle fait de la peine à plusieurs personnes, & il veut bien se la proposer comme elle est conçûë dans la Lettre qu'il a déja citée, en se proposant la premiere difficulté. *On n'a*, dit-il, *qu'à lire sur cela ce qui se trouve dans une Lettre,*

qui a été mise au Mercure Galand du mois de Janvier 1693. page 27. & 28. On y verra cette objection menagée avec soin & avec plaisir. Si l'Auteur n'y paroît pas Philosophe, il aura du moins
» *la satisfaction d'y paroître Rhéteur.* J'ai
» lû avec attention les Dissertations
» qu'on nous a envoyées de Lyon, &
» j'ai été ravi de n'y trouver ni qualités
» occultes, ni influences d'étoiles. La
» matiere subtile y voltige agréable-
» ment; les corpuscules y sont d'une
» agilité, & d'une souplesse propre à
» tout ce qu'on peut désirer; le ma-
» nege qu'on leur fait faire m'a réjoüi;
» & je voudrois de bon cœur pouvoir
» être content des stations qu'on leur
» assigne, des chemins qu'on leur fait
» tenir, & de tous les mouvemens qu'on
» leur donne; mais comment passer
» tout ce qu'on exige des corpuscules?
» On fait demeurer des mois entiers
» tout le long d'un chemin de cent
» lieuës, ceux qui se sont exhalés du
» corps d'un scelerat. On veut qu'ils
» restent suspendus à la hauteur de qua-
» tre ou cinq pieds, sans monter ni des-
» cendre, sans s'écarter ni à droit ni à
» gauche, & qu'ils soient toûjours prêts
» à donner sur une Baguette pour la

faire tourner entre les mains d'un cer- «
tain homme, toutes les fois qu'il paf- «
fera par ce chemin. «

L'Auteur de *la Physique occulte* appelle cela du *brillant*, à quoi il veut *opposer quelque chose de solide.* Voici comment il s'y prend.

Il répond 1°. Que *les vapeurs, les exhalaisons & la transpiration, ne se mêlent dans l'air, que comme les corps heterogenes*, ou *comme les vingt quatre lettres de l'alphabet*, c'est-à-dire, *qu'elles conservent toûjours leurs puissance.* 2°. Qu'*elles doivent nager comme une huile sur le liquide de l'air grossier, & ne le ceder qu'à l'air plus subtil qui tient le dessus. Et s'il arrive que quelque accident dérange cette subordination de corpuscules de differente figure & pesanteur, ils ne manquent pas de revenir bien-tôt, & de reprendre leur situation naturelle.* Cela se prouve par l'expérience assés commune de la fiole qui represente la situation des quatre élemens, & par celle de deux fioles à long col, dont l'une qui est pleine d'eau, est renversée par le goulot sur le goulot de l'autre qui est pleine de vin; où l'on voit le vin monter, & l'eau descendre. Cela se prouve encore par

Page 382.
Page 83.
Page 86.

Page 396. la fumée du tabac qu'on fait passer dans une fiole pleine d'eau. On a soin d'éclaircir tout cela par la figure d'un homme qui fume ; & de nous dire, après Monsieur Tavernier & Monsieur de la Loubere, de quelle maniere les Perses & les Siamois prennent le tabac.

Page 399. Ici l'Auteur veut qu'on considére que *les corps mêmes homogenes ne se mêlent pas toûjours.* Il le montre par *les corpuscules de la lumiere*, qui nous font voir les objets. *Or*, dit-il, *le volume inébranlable de ces petits corps, nous répresente très-bien l'état de consistance des corpuscules* stagnans *dans l'air, malgré les vents & les tempêtes. Car enfin les atomes lumineux ne reçoivent point d'alteration par les mouvemens de l'air agité ; & ces rayons quelque vent qu'il fasse, ne se rompent, & ne se dissipent point dans l'espace qu'il y a entre l'objet & les yeux. En effet si cela arrivoit, nous verrions les objets agités : ce qui n'arrive pourtant point.*

Vous vous souvenés, Monsieur, que nous avons répondu à cette difficulté page 231. je n'ai rien a y ajoûter. Laissons continuer l'Auteur ; il va faire la description de la *Lanter-*

ne magique, c'est-à-dire, d'une lanterne de fer blanc, dans laquelle on met au fond un petit miroir ardent de métal, au milieu une lampe dont la méche est fort grosse ; & sur le devant à l'ouverture un tuyau à deux verres qui grossissent les objets. Si entre la lumiere & les verres ont met de petites figures peintes avec des couleurs transparentes, sur du verre ou sur du talc, ces petites figures vont se peindre en des formes monstreuses & gigantesques sur une muraille bien blanche, dans une chambre obscure.

Enfin après bien des choses qui n'ont pas trop de rapport au sujet, l'Auteur voit bien qu'il n'a pas encore fait entendre comment une traînée de petits corps peut demeurer fort longtems suspenduë en l'air dans une même place depuis Lyon jusqu'à Genes, sans que les vents, la chaleur du Soleil ; & plusieurs autres causes la dissipent. Aussi se propose-t-il de nouveau la difficulté, pour y répondre précisément sans digression. *On demande*, dit-il, *comment les corpuscules des meurtriers de Lyon ont pû demeurer sur la riviere & sur la mer, où rien ne paroît propre à les tenir arrêtés.* Page 419.

RE'PONSE. *Il ne faut pas s'imaginer que ces corpuscules qui nagent dans l'air, ayent besoin d'un sujet d'inherence pour s'y attacher, afin que le vent ne les emporte pas. C'est par les loix inviolables de la nature qu'ils sont* stagnans *dans la basse region de l'air. Ils ne peuvent ni s'élever ni s'abaisser, tant qu'ils ne seront pas, ou plus legers, ou plus pesans en pareil volume que l'air, dans lequel ils nagent, & se balancent comme l'air sur l'eau, sans qu'il soit nécessaire que quelque chose les retienne dans la region où ils sont, puisque la qualité de leur nature particuliere les y retient.*

Qui auroit crû que tout ce que l'Auteur avoit à dire, alloit se terminer à supposer que ces petits corps sont *stagnans* dans l'air; qu'ils doivent toûjours demeurer dans la même place, & que telle est leur nature.

Nous n'avons donc qu'à montrer qu'ils doivent être entraînés par ceux qui les heurteront, & que le seul mouvement qu'ils ont reçû en transpirant, doit les faire aller les uns d'un côté, les autres de l'autre, ou les faire monter plus haut que la hauteur d'un homme.

Vous pensés sans doute, Monsieur, que je vais renvoyer à ce qui a été dit sur les hypothéses* de Monsieur Garnier & de Monsieur Chauvin. Je pourrois bien le faire ; mais *la Physique occulte* suffit pour établir ces deux points, & pour détruire la supposition qui a servi de réponse. Voyés s'il vous plaît, ce que l'Auteur dit sur cette question : *Pourquoi la Baguette s'incline vers la terre.*

* Page 201, & 220.

Page 239.

RE'PONSE. *J'ai déja remarqué qu'elle se meut de cette maniere pour se rendre paralelle aux lignes des fumées, qui sont dessus les pas des criminels. Or il n'y a point de doute que les fumées que l'œil n'apperçoit nullement, s'élevent en haut ; puisque celles que les yeux découvrent tous les jours, se meuvent de la sorte. Les évaporations par lesquelles la matiere subtile se détache de certains corps, portent les fumées en haut ; & c'est, dit* Fracastorius, *le premier mouvement qu'on leur remarque :* Quæ circà contagiones contingunt evaporationes circumquaque feruntur. . . . exhalatio omnis multum diffunditur, magis autem sursum & primò. *De contag. lib. 1. cap. 7.*

Pouvoit-on faire entendre plus net-

tement, que la transpiration des meurtriers s'est dissipée en fort peu de tems; puisque toute exhalaison s'éleve en haut; & se répand de tous côtés à la ronde. l'Auteur en touche même la raison; c'est que les exhalaisons ne se détachent pas des corps sans mouvement. Or ce qui est en mouvement, continuë à se mouvoir suivant la détermination qu'il a reçûë.

Voilà la premiere cause qui fait que ce que les hommes exhalent le long d'un chemin, ne peut demeurer plusieurs jours dans la même place.

Une autre cause, est que ce qu'ils transpirent se trouve exposé au mouvement de l'air & de la matiere subtile qui les emporte, & les dissipe en fort peu de tems. Ce sera encore l'Auteur de la *Physique occulte* qui vous le dira lui-même en répondant à cette question. *On demande comment Jacques Aymar a pû reconnoître les pots, les verres, la serpe & les autres choses que les assassins avoient touchées.*

Page 235.

REPONSE. *Les mains transpirent: il n'y a pas lieu d'en douter. Cela paroît même sensiblement, quand on touche une assiete d'argent bien polie; la trace des doigts s'imprime dessus* com-

ME UNE PETITE VAPEUR, QUE LE MOUVEMENT DE L'AIR VOISIN DETACHE ET DISSSIPE ASSE'S PROMTEMENT.

Après cela que reste-t-il, qu'à conclure en cette maniere? La Baguette a tourné sur la riviere, où par les principes de l'Auteur de *la Physique occulte*, la vapeur des meurtriers ne devoit plus subsister. Elle a tourné sur les plats, sur les pots, & sur les verres, où elle n'étoit pas non plus. Car elle a tourné plus d'un mois après que les meurtriers les avoient touchés; & selon l'Auteur, *le mouvement de l'air avoit détaché & dissipé assès promptement* la transpiration qui s'y étoit d'abord attachée. Ce ne sont donc ni les vapeurs, ni les exhalaisons, ni la transpiration qui font tourner la Baguette.

Or ces petits corps, selon l'Auteur de *la Physique occulte*; aussi bien que selon Monsieur Garnier & Monsieur Chauvin, sont la seule cause materielle à laquelle on puisse attribuer ce tournoiment. Donc il est très-constant, par les principes mêmes de tous ces Messieurs, que nul corps ne fait mouvoir la Baguette. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Comment on peut découvrir si les Anges ou les démons, sont les Auteurs du tournoiment de la Baguette.

Est-il vrai, Monsieur, que les Philosophes de vos quartiers ne peuvent souffrir qu'on attribuë aucun effet aux intelligences? Seroient-ils semblables aux Medecins dont parle * Psellus? Et faudroit-il les mettre au nombre de ces personnes ausquelles Perse auroit dit.

O curvæ in terras animæ & cælestium inanes?

Non, Monsieur, je ne puis me le persuader. Ils ne sont apparemment ni Saducéens ni entierement Epicuriens; & comme l'Antiquité ne leur est pas tout-à fait inconnuë, ils doivent sçavoir que nul point de doctrine n'a été si généralement reçû dans toutes les Nations, que celui de l'existence

* Nec verò mirum est; Marcus ait, quòd hæc dicant Medici, qui præter illa quæ sensu percipiuntur nihil norunt, sed solis corporibus attendunt. *De oper. Dæmon.*

des Esprits ; & que c'est-là-dessus, qu'est fondée toute la mythologie du Paganisme.

Ce n'est pas seulement parmi le peuple que cette doctrine s'est conservée. Pythagore le pere des Philosophes Grecs, admettoit dans les airs une multitude inombrable de genies, * qu'il croyoit auteurs de tout ce qui se fait ici d'extraordinaire, & sur tout des divinations. Platon & ses disciples Jamblic, Porphire, Chalcide, Apulée, Maxime de Tyr, & tant d'autres, ont été dans le même sentiment ; & vous sçavés, Monsieur, de quelle maniere cette doctrine est établie dans l'Ecriture sainte.

* Diog. Laërt.

Comment pourrois-je me persuader après cela que des Philosophes Chrétiens osassent parler si librement sur un article autorisé par la tradition la plus ancienne, & décidé dans l'Ecriture comme un point de foi ? Ne faut-il pas qu'ils admettent autre chose que des corps, & qu'ils remontent même jusqu'à la volonté de Dieu, pour expliquer la communication du mouvement, & tout ce qui se passe dans le corps des hommes à l'occasion de leurs désirs ?

Ainsi tout ce que je puis croire de ce qu'on dit de vos Philosophes, c'est qu'ils craignent qu'on ne recoure aux esprits, dès qu'on ne sçaura pas expliquer quelque effet surprenant. Si c'est-là leur apprehension, je n'y vois rien que de raisonnable ; car il est important d'empêcher que bien des gens ne fassent des esprits, l'azile de leur ignorance. Mais autre chose est de ne sçavoir pas expliquer un phénomene, autre chose de voir qu'il est inexplicable & impossible par la seule communication des mouvemens. Si l'on me disoit par exemple, que dans un tems fort calme un homme en soufflant sur un papier dans sa chambre, fait aller un moulin à vent qui en est éloigné d'un quart de lieuë, apparemment je n'en croirois rien ; mais si après plusieurs observations critiques j'étois persuadé du fait, ainsi que je le suis que la Baguette sans art & sans fraude tourne entre les mains de quelques personnes ; comme je me convaincrois sans peine que cela ne se peut naturellement, je ne vois pas que je pusse me dispenser de raisonner de la maniere que je vais faire, pour découvrir quelle est la cause qui fait tour-

ner la Baguette. Suivés je vous prie ce raisonnement.

Nous n'avons que deux sortes d'idées, idées d'esprit, idées de corps ; & ne devant dire que ce que nous concevons, nous ne devons raisonner que sur ces deux idés. Or nous avons démontré dans les précedentes Lettres, qu'en certain cas, nul corps ne fait tourner la Baguette ; c'est donc quelque esprit qui la remuë. Voyons quel esprit ce peut être. Nous connoissons de trois sortes d'esprits : il y en a qui sont unis aux corps des hommes : il y en a d'autres qui n'y sont pas unis, & ce sont les Anges, ou les démons ; & par-dessus tous est l'Estre infiniment parfait, le principe de toutes choses.

Cela supposé, voici l'ordre que j'observe dans la recherche de la cause de quelque effet surprenant. Je commence par ce qui m'est le plus connu ; je la cherche donc d'abord dans l'action des corps ; & si je ne puis l'y appercevoir, je ne conclus pas pour cela que nul corps ne peut être la cause que je cherche. J'examine s'il ne répugne point qu'un corps produise un tel effet : & jusqu'à ce que j'aye vû clairement que je ne pourrois l'attribuer

à la matiere, sans détruire les notions que j'ai des corps, je suspens mon jugement, & ne passe pas outre.

Mais lorsque je découvre que la matiere n'en peut être la cause, je passe aux esprits; & si je reconnois que nul esprit fini, ne puisse produire cet effet, j'ai recours à la Toute-puissance de Dieu. C'est ainsi que cherchant la cause du mouvement des corps, * ou celle de la création, je me trouve obligé de remonter jusqu'à l'Estre infiniment parfait; parce que c'est en Dieu seul, où je trouve une nécessité absoluë, que tout ce qu'il veut se fasse, & que je ne sçaurois voir de liaison nécessaire entre la volonté d'un esprit fini, qui veut remuer un corps, ou faire de rien quelque chose, & le mouvement de ce corps, ou le changement du néant à l'être.

* Suivant les principes des Cartesiens.

Revenons à la Baguette; & puisque nous avons démontré que nul corps ne la fait tourner, voyons quel est l'esprit qui la remuë. Seroit-ce le désir de ceux qui la consultent? Mais l'esprit de l'homme ne peut rien que sur le corps qui lui est uni. D'ailleurs n'est-ce pas l'esprit humain qui consulte la Baguette, & qui la consulte

sur une chose qui lui est inconnuë ? Il ne sçait donc pas ce qu'elle doit répondre ; comment pourroit-il en diriger le mouvement ?

Passons donc aux Esprits qui n'ont pas eté faits pour animer un corps. Ils ont assurément plus de pouvoir & de lumiere que n'en ont nos ames, ils sont les Ministres de Dieu, & c'est à eux à qui l'on doit attribuer ce qui ne répugne point à un Estre fini & qui ne peut être operé ni par les loix générales de la communication des mouvemens, ni par celles de l'union de l'ame avec le corps.

Mais j'apperçois encore deux sortes de ces esprits, de bons & de méchans. Et il importe de déterminer si c'est à ceux-ci, ou à ceux-là que je dois attribuer les révelations qui se font par la Baguette. Je cherche donc une régle qui me fasse faire ce discernement, & voici celle que vous avés pû remarquer dans la Lettre de l'Auteur de *la Recherche de la Vérité*, & que je trouve dans la Tradition sainte & profane ; c'est que les Anges ne font rien d'extraordinaire que pour nous porter à Dieu ; & que tout ce qui se fait de merveilleux, qui ne nous porte

pas à la véritable félicité, doit passer pour l'ouvrage d'un esprit séducteur.

Porphyre qui étoit un Payen fort éclairé, a reconnu cette vérité; car écrivant au Prêtre Egyptien Anebon, après avoir demandé si ceux qui prédisent l'avenir & qui font des prodiges, ont des ames plus puissantes que les autres, ou s'ils reçoivent ce pouvoir de quelques esprits étrangers, il « fait entendre que cette derniere opinion est la plus véritable, parce qu'ils se servent de pierres & d'herbes pour lier quelques personnes, ou pour ouvrir des portes, ou pour d'autres effets merveilleux. D'où vient, dit-il, que quelques-uns croyent qu'il y a un certain genre d'esprits qui écoutent les vœux des hommes qui sont naturellement fourbes, qui prennent toutes sortes de formes, & que c'est eux qui font tout ce qui semble arriver de bien ou de mal, qu'au fond, ils ne portent jamais les hommes à ce qui est véritablement bien ? »

Ce que Porphyre ne proposoit que comme une opinion (apparemment par respect pour le Prêtre Egyptien à qui il écrivoit) saint Augustin l'assûre comme une vérité. Il dit nette-

ment, après avoir rapporté les paroles « de Porphyre : Que tout ce qui se fait « d'extraordinaire par le moyen d'her- « bes, de pierres, d'animaux, par cer- « tains tons de voix, par quelques figu- « res faites à plaisir, & par l'observation « du cours de quelques astres, c'est un « badinage des démons qui se joüent des « ames qui leur sont asservies, & qui « font leur passe-tems de l'erreur & de « l'aveuglement des hommes. «

Ce Philosphe ajoûtoit même, pour- « suit saint Augustin, que quand les « prédictions de ces esprits seroient vé- « ritables, néanmoins comme ils n'a- « vertissent pas les hommes de ce qu'il « faut faire pour arriver à la felicité, ce « ne sont ni des dieux ni de bons dé- « mons ; mais que c'est ou l'esprit sé- « ducteur, ou une imposture des hom- « mes. «

Toutefois comme par le moyen de « cet art il se fait tant de choses qui « surpassent la puissance des hommes, « que reste-t-il sinon de dire, que TOUT « CE QUI S'OPERE DE MERVEIL- « LEUX, ET NE SE RAPPORTE POINT « AU CULTE DU VRAI DIEU, DONT « LA JOÜISSANCE EST SEULE CAPA- « BLE DE RENDRE HEUREUX, SE- «

» LON L'AVIS DES PLATONICIENS
» MESMES, DOIT PASSER POUR UNE
» ILLUSION DES DEMONS, QU'UNE
» PIETE' VERITABLE DOIT FAIRE
» REJETTER AVEC SOIN. *

De cette seule régle on peut aisément conclure que l'usage de la Baguette ne peut venir des Anges : mais nous avons une autre marque plus palpable & plus décisive de l'opération du malin esprit, c'est l'erreur & la tromperie. Ce caractere ne peut être équivoque ; & c'est par-là tôt ou tard que l'on apperçoit les pieges du tentateur.

* Cæterum illos quibus conversatio cum diis ad hoc esset, ut ob inveniendum fugitivum vel prædium comparandum vel propter nuptias, vel mercaturam vel quid hujusmodi, mentem divinam inquietarent, frustra eos videri dicit coluisse sapientiam. Illa etiam ipsa numina cum quibus conversarentur, etsi de cæteris rebus vera prædicerent, quoniam tamen de beatitudine nihil cautum nec satis idoneum monerent, nec deos illos esse nec benignos dæmones, sed aut illum qui dicitur fallax aut humanum omne commentum.

Verum quia tanta & talia geruntur his artibus, ut universum modum humanæ facultatis excedant ; quid restat nisi, ut ea quæ mirificè tanquam divinitus prædici vel fieri videntur, nec tamen ad unius Dei cultum referuntur, cui simpliciter inhærere, fatentibus quoque Platonicis, & per multa testantibus, solum beatificum bonum est, malignorum dæmonum ludibria & seductoria impedimenta, quæ vera pietate cavenda sunt, prudenter intelligantur. *De Civit. Dei l.* 10. *c.* 11. 12.

Comme

Comme il est esprit d'erreur & de mensonge, il est rare qu'il dise vrai durant long-tems. Aussi l'Auteur du *Traité de l'esprit & de la Lettre*, * admet-il pour une régle assurée du discernement du bon esprit d'avec le méchant, que l'un instruit, & l'autre trompe. *a*

* Inter opera August.

Quelquefois néanmoins, dit saint Augustin, le tentateur se contraint, il se déguise, il dit vrai, & enseignant des choses utiles, il se transforme en Ange de lumiere. Comment s'y prendre alors pour le reconnoître? Cela n'est pas facile. *b* Mais dès qu'on apperçoit de la fraude, de l'illusion, du mensonge, toute difficulté est levée; le séducteur s'est montré.

Il ne faudroit donc plus examiner si c'est un bon ou un méchant esprit qui fait tourner la Baguette; car jamais plus d'illusions & de mensonges que dans les signes qu'elle donne. Il

a Humanum spiritum aliqando bonus, aliquando malus assumit spiritus, nec facile discerni potest à quo spiritu assumatur, nisi qui bonus instruit & malus fallit. *c.* 27.

b Discretio sane difficillima est cum spiritus malignus ... dicit quod potest, quando etiam vera dicit & utilia prædicat, transfigurans se sicut scriptum est velut Angelum lucis, ad hoc ut cum illi in manifestis bonis creditum fuerit, seducat ad sua. *De Genes. ad litt. l.* 12. *c.* 13.

faudroit un gros volume pour décrire les variations & les contradictions de la Baguette. Je ne parle pas de celles qui ont trompé tant de perſonnes, depuis qu'on s'en ſert pour chercher des tréſors, & qui l'ont faite appeller la Baguette au vent *virgula ventoſa* ; je dis ſeulement pour décrire les tromperies de la Baguette d'Aymar, depuis la découverte du meurtre de Lyon. Ce fameux Devin fut un Prophête de menſonge à Voiron auprès de Grenoble, ſa Baguette tourna ſur un garçon fauſſement accuſé d'un larcin, & ne tourna pas ſur le véritable voleur. Deux jours après l'épreuve de la Baguette, l'affaire fut éclaircie, & Aymar quitta le païs. Le fait eſt conſtant, pluſieurs perſonnes de Voiron en ont donné des atteſtations autentiques : & pour ne vous laiſſer aucun lieu d'en douter je n'ai qu'à vous dire que Monſieur le Cardinal le Camus m'a fait l'honneur de me l'écrire.

Mais depuis qu'Aymar eſt à Paris combien de fois la Baguette a-t-elle manqué? Chès Monſieur le Prince elle fut immobile ſur l'or & ſur l'argent qu'on avoit caché, & ne tourna

que sur un sac de cailloux. On a conduit Aymar dans une ruë de Paris, sur l'endroit même, où tout récemment il s'étoit fait un meurtre ; & ni son sang ni la Baguette n'y ont été agités. *

* Deux Princes, M. le Procureur du Roi, &c. étoient presens.

Ne faut-il donc pas conclure que si le tournoiment de la Baguette n'est pas l'effet de la fourberie des hommes, il ne peut être que l'ouvrage des esprits fourbes & menteurs, tels que le sont les démons.

Mais pourquoi le démon tromperoit-il, dit-on? N'est-ce pas-là le moyen de perdre toute créance ? S'il veut attirer les hommes à lui, quel avantage trouveroit-il à les tromper en de si petites choses ?

Je répons, 1°. Que le démon trompe quelquefois, parce qu'il ne sçait pas ce qu'on lui demande. Il ne sçait pas toutes choses. Il ne fait pas attention généralement à tout ce qui se passe dans le monde. On lui demande si une telle borne n'a jamais été changée de place, peut-être n'en sçait-il rien. Il est même bien difficile qu'il le sçache; ainsi il n'en dira rien, ou bien il répondra à tort & à travers tout ce qu'il voudra, sans se mettre en peine si c'est la vérité ou un mensonge.

2°. Les démons trompent, parce qu'ils aiment à faire leur métier. *a* Ils se font un plaisir, dit saint Augustin, *b*, de faire tomber les hommes dans l'erreur & dans l'illusion, & ne craignent pas pour cela de manquer de gens qui recherchent les pratiques qu'ils inspirent. Premierement, parce qu'ils trouvent toûjours des défenseurs qui expliquent tout favorablement, & qui attribuent les erreurs où l'on tombe, non pas au prétendu secret ou à celui qui en est l'auteur, mais à ceux qui le mettent en pratique. En second lieu, parce qu'ils font deviner assès de choses pour exciter la curiosité & la cupidité des hommes. Ils sçavent que la moindre apparence de vérité les contente; qu'ils conservent le souvenir des occasions où ils n'ont pas été trompés dans leur attente; & qu'au contraire ils oublient aisément les il-

a Non est veritas in eo, cum loquitur mendacium ex propriis loquitur quia mendax est, & pater ejus *Joan.* 8. 44.

b Fallunt etiam studio fallendi, & invida voluntate qua hominum errore lætantur. Sed ne apud cultores suos pondus authoritatis amittant, id agunt ut interpretibus suis signorumque suorum conjectoribus culpa tribuatur, quando vel decepti fuerint vel mentiti. *De divinat. dæm. c.* 6.

lusions & les mensonges des prétendus devins.*

3°. Ce que gagne le démon en trompant les hommes, c'est qu'il fait souvent commettre bien des pechés. Je me suis trouvé dans une Ville, où deux ou trois étourdis firent passer Jacques Aymar le long d'une ruë, pour sçavoir s'il y avoit des maisons où les filles & femmes eussent mal menagé leur honneur. La Baguette tourna à cinq ou six portes : cela se répandit dans la Ville, & fit faire tant de médisances, tant de calomnies, mit un si grand désordre dans deux ou trois familles, que le démon avoit grand sujet de s'en réjoüir. Cependant selon toutes les apparences, les indices qu'avoient donné la Baguette, étoient faux.

Monsieur le Curé d'Eybens près de Grenoble, écrit qu'une personne à qui on avoit volé du blé, eut recours à la Baguette. Elle tourna à la porte de sept ou huit maisons. Celui qui avoit été volé se persuade que le blé

* Non tenent homines memoria falsitates mathematicorum, non intenti nisi in ea, quæ illorum responsis provenerunt, ea quæ non provenerunt obliviscuntur. *l.* 83. *qq.* *q.* 45.

y eſt. Il s'en plaint hautement, & veut faire des perquiſitions juridiques. D'abord les ſoupçons, les médiſances, les calomnies, les querelles, & les injures les plus atroces, ſoulevent preſque tous les Paroiſſiens les uns contre les autres ; voilà ce que gagna le démon. Cependant Monſieur le Curé apprit par une voye ſûre, que la Baguette avoit tourné à faux, & que les voleurs ni le blé volé n'étoient point entrés dans ces maiſons.

4°. Il importe au démon que ceux qui doivent veiller ſur les actions des peuples, n'interdiſent pas toutes ces pratiques qui ſont à pluſieurs perſonnes une occaſion de peché. L'expédient qu'il prend pour détourner ces ſortes de défenſes, c'eſt de faire manquer le ſecret en preſence des perſonnes les plus qualifiées. On en rit ; on regarde tous ces prétendus ſecrets comme des folies & des amuſemens qu'il faut laiſſer au peuple. On laiſſe donc dire & faire à chacun ce qu'il voudra. Voilà ce que le démon prétendoit : il a ſon compte.

5°. Si toutes les pratiques extraordinaires, qui ne peuvent être naturellement expliquées, réüſſiſſoient ſans

qu'il y eut lieu de craindre la fourberie du côté des hommes ; les plus libertins se persuaderoient peut-être enfin qu'il y a des esprits : & c'est-là une vérité que le démon affoiblit, & détruit même autant qu'il peut. Car elle est d'une telle conséquence, & d'une si grande liaison avec les autres points de la Religion, que celui qui connoît des Anges prévaricateurs, connoîtra bien-tôt tout le reste.

Le démon mêle donc dans toutes ses œuvres beaucoup d'illusions parmi quelques vérités, afin que la difficulté de discerner le vrai d'avec le faux, fasse prendre à chacun le parti qui lui plaît davantage, & que les incredules puissent se soûtenir dans leur opiniâtreté.

Cela lui réussit si bien que les plus sages mêmes n'osent rien dire sur les faits. Et quoique l'Ecriture & les Peres * nous avertissent en mille endroits des artifices des esprits séducteurs : quoiqu'on sçache sur cette matiere

* Metuenda est aëriorum animalium mira fallacia, quæ per rerum ad istos sensus corporis pertinétium, quasdam divinationes, nonnullasque potentias decipere animas facillimè consueverũt, aut periturarum fortunarum curiosas, aut fragilium cupidas potestatum, &c *De Ordine l.* 2 7.

beaucoup d'histoires, qu'on ne peut ce semble raisonnablement révoquer en doute; & qu'il y ait parmi le peuple un très-grand nombre de pratiques superstitieuses qui ont fort souvent leur effet; néanmoins parce qu'il y a aussi fort souvent de l'illusion & de l'imposture mêlée, cela fait qu'ordinairement on traite tout de folie, & qu'on laisse agir le peuple sans se mettre en peine de le détromper. Voilà encore un coup ce que demandoit l'esprit de malice. * *Que le Dieu de paix le brise bien-tôt sous nos pieds. La grace de Nôtre-Seigneur* JESUS-CHRIST *soit avec nous.* Je suis, &c.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

A MONSIEUR ***

Réponse aux difficultés qui ont été proposées, pour montrer que l'usage de la Baguette est naturel, & qu'il ne peut être mis au nombre des pratiques superstitieuses

JE ne refuse point de répondre aux difficultés que proposent plusieurs personnes d'esprit. Mais qu'on n'exi-

* Deus autem pacis conterat Satanam sub pedibus vestris velociter. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. *Ad Rom.* 16. 20.

ge pas je vous prie, Monsieur, que je fasse des réflexions sur tout ce qui se dit de la Baguette. Tout le monde se mêle d'en juger, d'en parler, d'en écrire. Des Ecoliers de Philosophie s'exercent sur cette matiere, & font voir par leurs ouvrages mêmes, sans se nommer qu'ils sont Ecoliers. Que puis-je en dire, si ce n'est qu'il vaut bien mieux que de jeunes gens se divertissent à faire voltiger des corpuscules comme il leur plaît, que s'ils passoient le tems à mêler des cartes, ou à faire rouler des dés ?

Je n'ai rien à dire de plus particulier sur les discours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête est un magazin de plusieurs choses mal digerées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers. N'oubliés pas ce qu'a dit un Auteur qui a sçû fort agréablement parsemer tous ses ouvrages du Sel attique. *Il y a une infinité de gens, qui n'ont aucun goût, ni aucune justesse d'esprit, & qui sont néanmoins les plus décisifs du monde sur ce qui les passe.* Que seroit-ce, s'il falloit examiner tout ce que disent des personnes de ce caractere ? B.M. 86.

Enfin il y en a qui ne se donnent

point la peine de méditer sur ce qu'ils disent, ni sur ce qu'ils font, qui écrivent, ou pour se divertir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venuës dans l'esprit sur les sujets dont on leur a parlé.

Quoiqu'il en soit, rien ne seroit ni plus ennuyeux ni plus inutile que de répondre à ce que proposent ces gens-là. On vient par exemple, de me montrer deux écrits joints ensemble, dont le premier a pour titre *la Baguette justifiée*, ou *réponse à une Lettre du Pere le Brun* Devrois-je faire quelque réflexion sur cet ouvrage ? S'il va jusqu'à vous ; vous verrés bien que ce seroit grossir inutilement mes Lettres que d'en transcrire une partie pour y répondre. Ne vaut-il pas mieux s'attacher à ce qu'on propose de plus net, de plus précis & de plus fort ? Je vous avoüe que je suis fort embarrassé quand je me trouve obligé de répondre à certaines piéces, dans lesquelles le ridicule domine. Car je crains d'un côté de blesser les Auteurs, & je vois de l'autre qu'il seroit peut-être à propos de suivre la régle de Tertullien &

de saint Augustin, qui veulent qu'on ne réfute certaines choses, qu'en s'en mocquant, de peur qu'une réponse sérieuse ne leur donnât du poids. Les difficultés suivantes ne nous mettront pas dans cet inconvenient.

DIFFICULTE'.

« On ne doit jamais donner de consentement entier qu'aux propositions qui « paroissent si évidemment vrayes, qu'on « ne puisse le leur refuser, sans sentir « une peine interieure, & des réproches « secrets de sa raison. «

Recherche de la Verité. *l.* 1. *ch.* 2.

Certainement à s'en tenir à cette admirable régle, on ne croira point que le mouvement de la Baguette soit diabolique, & non naturel. Pourquoi cela? parce qu'il faut auparavant avoir connu clairement & distinctement toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à cet effet; & il faut être assuré par l'éxamen qu'on en a fait, qu'aucune de celles qu'on a passées en revûë, n'y ont point du tout contribué. Franchement, j'avoüe qu'après ce travail & cette étude, qui ne demande pas un esprit médiocre, un homme s'est acquis un droit incontestable de décider si le mouvement de la Ba-

Physique occulte. *p.* 534. & 35.

guette est, ou n'est pas naturel.

Page 98. & 99. Monsieur Garnier avoit déja proposé la même difficulté. *Il faut toûjours*, dit-il, *pour éviter l'erreur que l'évidence précede le consentement de la volonté. Dans le fait dont il s'agit, par exemple, pour parler raisonnablement, il faudroit que ceux qui veulent absolument soûtenir que tous les talens d'Aymar ne peuvent avoir une cause naturelle, connussent toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les ayant toutes examinées, ils connussent qu'aucune n'y peut contribuer; ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle.*

REPONSE.

Ce seroit assûrément une présomption insuportable, que de dire, je ne puis expliquer un tel phénomene; donc nul Philosophe ne l'expliquera. Quand même personne ne sçauroit l'expliquer, on ne devroit pas pour cela conclure que l'effet n'est pas naturel. Mais si l'on voit clairement qu'on ne peut attribuer cet effet à une cause materielle, sans détruire l'idée que

l'on a de la matiere ; on n'a nul besoin d'examiner autre chose. Par la régle établie, il faut conclure que l'effet n'est pas naturel, c'est-à-dire, qu'il n'est pas produit par la seule action des corps.

Supposons par exemple, qu'au seul désir d'un certain homme, les cloches sonnent. Est-ce que pour déterminer si cet effet est naturel, ou s'il ne l'est pas, je dois sçavoir toutes les manieres dont on sonne les cloches, ou que je dois connoître tous les ressorts imaginables qui peuvent les faire sonner ? Ne suffit-il pas que je sçache que les cloches n'ont point d'esprit ; & qu'elles ne peuvent ni connoître le désir d'un certain homme, ni se mettre en état de lui obéir ?

Donc si j'apperçois qu'en présence des mêmes corps, & entre les mains d'une même personne, tantôt la Baguette tourne, & tantôt elle ne tourne pas, à cause des désirs differens de ceux qui la consultent ; comme je ne sçaurois donner aux corps une intelligence qui leur fasse appercevoir des pensées, *sans sentir une peine interieure & des reproches secrets de ma raison*, je dois dire que ce n'est pas l'ac-

tion des corps qui fait tourner la Baguette.

Or il est évident que la Baguette s'accommode aux désirs de ceux qui la consultent. Je pourrois le montrer par cent faits ; si je ne craignois de faire des Livres plûtôt que des Lettres; & si je ne m'étois fait une loi de ne raisonner que sur des faits publics, rapportés par ceux-mêmes qui nous donnent des systémes.

Ainsi comme c'est Monsieur Garnier qui propose la difficulté, je voudrois seulement le prier de faire réflexion sur ce qui se passa à Lyon en sa présence chès Monsieur le Lieutenant Général.

Lorsqu'on faisoit chercher à Aymar l'or ou l'argent caché, la Baguette les découvroit. Lorsqu'on lui demandoit quels étoient ceux de la compagnie qui avoient de l'argent dans leurs mains, la Baguette le désignoit aussi par son tournoiment. Mais veut-on sçavoir si quelqu'un a volé de l'argent, la Baguette ne tourne
Pag. 109. plus sur personne ? *Voici encore un fait*, dit Monsieur Garnier, *dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.*

*Madame la Lieutenante Générale eut la curiosité de sçavoir si cet homme * pourroit deviner un vol qu'elle auroit fait elle-même. Elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit ? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore prens bien garde, tu te trompes, il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même. Aymar nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol ; & comme on lui soûtint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assûrant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.*

* Jacques Aymar.

Que de moralités dans les circonstances de ce fait ! Mais ne faisons réflexion qu'à la raison pourquoi la Baguette qui tournoit, il n'y a qu'un moment dans les endroits où il y avoit de l'or & de l'argent, ne tourne plus à present, quoique l'homme à la Ba-

guette touche les perſonnes qui en ont? N'eſt-ce pas parce qu'on ne conſulte plus la Baguette pour ſçavoir ſi quelqu'un a de l'argent, mais qu'on la conſulte ſeulement pour ſçavoir ſi quelqu'un a volé? Et n'eſt-il pas évident que ſi ce qui s'exhale des métaux faiſoit tourner la Baguette, elle n'auroit pas manqué de tourner auprès de Madame la Lieutenante Générale, qui outre ſa bourſe avoit encore celle de Monſieur de Puget? Je ne ſçais comment on pourroit faire réflexion ſur de tels faits, ſans avoüer qu'il faut que la Baguette ait de l'eſprit.

Si vous avés lû la Rélation de ce qu'a fait Aymar pour découvrir ce qui a éte volé à Madame de Bourlemont; vous y aurés vû bien plus clairement que la Baguette s'accommode aux déſirs des hommes, & qu'elle doit avoir de l'eſprit.

Lorſqu'Aymar guidé par ſa Baguette, eſt allé en des endroits où l'on a trouvé de l'or & de l'argent monoyé, dont une grande partie étoit du vol, la Baguette en a fait le diſcernement. Elle a tourné ſur les eſpeces volées, & n'a pas tourné ſur les autres. Elle a tourné ſur de nouvelles eſpeces qui

n'avoient pas été volées, mais qui avoient été changées à la monoye pour les anciennes qui avoient été volées.

Va-t-on dans une chambre où il y a de l'or & de l'argent separément sans qu'on le sçache, la Baguette tourne, & fait connoître distinctement qu'il y a dans un endroit de l'or, & dans l'autre de l'argent. On présente ensuite à Aymar de la vaisselle d'argent, pour sçavoir si elle a été volée, la Baguette est immobile. Mais il n'y a qu'un moment qu'elle tournoit sur l'or & sur l'argent ; la vaisselle n'en est-elle pas ? Il est vrai; mais aussi considérés qu'on ne consulte à present la Baguette que pour sçavoir si la vaisselle a été volée, & non pas si elle est d'argent.

En vérité, Monsieur, si on réflechit sur des faits de cette nature : ou si on se donne la peine de lire avec attention les réflexions que je vous ai envoyées sur la découverte du meurtre de Lyon ; & qu'après cela on ose encore soûtenir que la Baguette se meut naturellement sur ce qu'elle découvre, comme l'aiman se tourne vers le pole ; je ne sçaurois m'empêcher de dire après Ovide,

Proh ſuperi, quantum mortalia pectora cacæ
Noctis habent!

DIFFICULTE'.

» C'eſt un principe, dit-on, reçû en
» Théologie, & bien établi par ſaint
» Thomas qu'une pratique n'eſt ſuper-
» ſtitieuſe & illicite, que lorſqu'on y
» joint des paroles, des caracteres, des
» figures, & autres obſervations de cet-
» te nature. *Il faut donc conclure*, dit
» l'Auteur de la Phyſique occulte, *que*
» *puiſqu'on n'employe dans l'uſage de la*
» *Baguette, ni caracteres, ni figures,*
» *ni paroles, ni cérémonies, ni vaines*
» *obſervations, il n'y peut avoir ſelon*
» *tous les Théologiens, ni ſuperſtition*
» *ni pacte explicite, ou implicite.*

REPONSE.

On ſe trompe. La raiſon pourquoi les caracteres, les figures & les paroles rendent une pratique ſuperſtitieuſe, c'eſt à cauſe que toutes ces choſes n'ont pas de proportion avec l'effet qu'on en attend. Donc ſi ce qu'on employe ſans aucune vaine obſervation, n'a pas de proportion avec l'effet qu'on veut produire, la pratique

n'en sera pas moins superstitieuse.

Si l'on disoit à un homme prêt à se faire arracher une dent, qu'en mettant une féve dans la main, la dent s'arrachera d'abord d'elle-même, ou bien qu'il n'a qu'à prononcer *pana gana fana*; je dis que ces deux pratiques seroient également superstitieuses: parce que si trois mots ne peuvent ébranler & déraciner une dent, la féve ne peut pas non plus le faire.

Quand ces Messieurs citent, les uns saint Thomas, & les autres tous les Théologiens, c'est une marque que ni les uns ni les autres ne lisent gueres ni saint Thomas, ni les Théologiens. Car saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre d'Alés, Gerson, & Guillaume de Paris, disent en plusieurs endroits, qu'une pratique n'est exempte de superstition, que lorsque la cause qu'on employe, a naturellement la vertu de produire l'effet qu'on en attend. Donc s'il n'est pas naturel qu'une Baguette se torde pour marquer qu'une certaine pierre a été prise pour borne, quoiqu'on ne prononce aucunes paroles en tenant la Baguette, il ne laisse pas d'être constant que cette pratique est illicite, & qu'elle part d'un

méchant principe. Je pourrois citer deux cens Théologiens qui vous diroient la même chose ; mais il suffit de mettre ici la régle qu'établit Suarez sur les principes généralement reçûs.

» Lorsqu'on * attend un effet d'une » cause qui n'a pas naturellement la ver» tu de le produire, il est certain que le » secret est diabolique. On le prouve » ainsi : les moyens dont on se sert pour » produire cet effet, ne peuvent être de » vrayes causes ; car ces moyens sont, » ou des actions des hommes, ou l'ap» plication de certaines choses naturel» les. Or l'effet est au dessus du pouvoir » des hommes & de la vertu des choses » naturelles ; donc il ne faut les regar» der en cette occasion, que comme des » signes de la presénce d'un autre agent.

* Quando effectus qui per hanc artem promittitur, supra vires est, creatarum causarum, certum est talem artem esse diabolicam, & magicam deceptionem. Probatur, quia media quæ ad tales effectus adhibentur, non possunt esse causæ, ex se habentes virtutem ad illos, quia media sunt actiones humanæ, vel applicationes rerum naturalium, effectus autem sunt longè superiores : ergo adhibentur ut signa, ad quorum præsentiam aliquis alius operatur: sed ille non est Deus, nec sanctus Angelus ; tum quia Deus nunquam talia signa instituit, tum quia in eis nihil est, quod Deum deceat, nec quod pietaté promoveat, est ergo Dæmon, à quo non verè, sed per præstigia fit talis effectus L. 2. *de superstit.* c. 15. n 9.

Or cet agent ne peut être, ni Dieu, «
ni un Ange; parce que ces signes ne «
sont pas d'institution divine, & qu'il «
ne s'y trouve rien qui ait le caractere «
des actions de Dieu, & qui porte à la «
piété. L'auteur donc de ces signes & «
de l'effet produit ne peut être que le «
Démon. «

Cette régle est tout à-fait conforme à ce que les Peres ont dit sur cette matiere. Saint Augustin & saint Chrysostome la supposent en cent endroits; & c'est sur ce principe qu'ils mettent au nombre des pratiques superstitieuses & des illusions des démons les divinations par l'eau; par le feu, par le froment, par des Baguettes, & par une infinité d'autres choses. C'est encore sur ce même principe qu'ils condamnent les talismans, les preservatifs ou *amuletes*, quoiqu'ils fussent souvent composés sans paroles & sans caracteres. Aussi lorsque saint Augustin fait le détail des pratiques superstitieuses * outre celles qui sont évi-

* Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ, atque remedia quæ medicorum quoque disciplina condemnat, sive imprecationibus, sive in quibusdam notis quas characteres vocant, sive in quibusque rebus suspédédis atque alligandis, vel etiam aptandis, quodammodo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significatio-

demment telles par des paroles, ou par des caracteres, compte-t-il celles qui consistent seulement à porter sur soi quelque petite partie d'un os, ou d'une racine, & qu'on veut faire passer pour des secrets Physiques comme si c'étoient des choses qui pussent d'elles-mêmes produire certains effets fort singuliers.

DIFFICULTÉ.

Si l'usage de la Baguette avoit pour auteur le démon, il ne réussiroit qu'en vertu de quelque pacte. Or ceux qui font tourner la Baguette, n'ont point fait de pacte avec le démon; car tout pacte est, ou explicite, ou implicite. L'explicite se fait, lorsque l'on convient expressément par soi, ou par autrui avec le démon, ou bien lorsque l'on fait quelque chose, dont on attend un effet que l'on sçait certainement provenir du démon. Et il est bien certain que l'homme à la Baguette n'a pas fait un pacte de cette nature.

Mercure de Fevrier. 1693.

Le pacte implicite consiste précisé-

nes aut occultas aut etiam manifestas, quæ mitiori nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur: sicut sunt in aures in summo aurium singularum, aut de struthionum ossibus ansulæ in digitis. *De Doctrina Christi. l. 2. c. 20.*

nent à faire une action ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonstances vaines & inutiles, c'est-à-dire qui n'ont de soi aucune proportion avec l'effet qui est produit. Or si les choses qu'Aymar pratique étoient de cette sorte-là, il arriveroit que tous ceux qui se serviroient de la Baguette dans les mêmes circonstances & pratiquant les mêmes choses que lui, contracteroient le pacte implicite avec le démon, & que par conséquent la Baguette tourneroit entre leurs mains; ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience, puisque d'un très-grand nombre de personnes qui ont fait l'essai de la Baguette, il ne s'en est trouvé que fort peu; entre les mains de qui elle ait plié.

REPONSE.

Je répons, 1°. Que le démon peut agir sans avoir fait de pacte avec les hommes. Il a transporté JESUS-CHRIST d'un lieu à un autre. Il l'a tenté, & tente souvent les justes qui n'ont point fait de pacte avec lui. Comme il ne reçoit pas des hommes le pouvoir qu'il a sur les corps, il peut remuer une Baguette, & tou-

te autre chose indépendamment de nos volontés. Il ne suffit donc pas de dire, qu'on ne s'est jamais donné au diable, & qu'on ne l'a ni vû, ni invoqué. On plaisante quelquefois fort mal à propos sur cet article, & on le fait d'une maniere qui marque beaucoup d'ignorance & peu de Religion.

L'écriture ne nous défend pas seulement de recourir aux démons. Elle nous avertit perpetuellement de nous tenir sur nos gardes, d'observer les pieges qu'il nous tendent, & de repousser * toutes leurs attaques par une vive foi. Les Docteurs & les Pasteurs de l'Eglise, ont toûjours donné aux Fidéles, les mêmes avis, & on n'a jamais douté que le démon ne puisse faire plusieurs choses surprenantes pour séduire les hommes, sans qu'ils ayent fait de pacte avec lui. Il peut donc agiter une Baguette entre les mains d'un homme qui n'a jamais fait de semblable pacte. Il pourroit même la remuer, malgré cet homme, comme il a possedé plusieurs personnes qui n'auroient pas voulu être possedées.

* Jac. 4. 5. 1. Pet. 5. 8. & 9.

Il est vrai que si ceux qui se sont servis

'is de la Baguette, ou de quelques cho-
es de cette nature dans une grande
implicité, renonçoient au démon,
u premier doute, souhaitoient que
'usage ne réussît point, & deman-
loient à Dieu la grace de ne pas per-
nettre que le séducteur agit dans eux,
l y a lieu de croire que le démon qui
ne gagneroit rien-là, n'agiroit point.
Je suis témoin que cela est arrivé de
ette maniere à l'égard de quelques
ersonnes qui s'étoient servies plu-
ieurs fois de la Baguette avec suc-
ès. Après qu'elles furent entrées dans
es dispositions, la Baguette ne tourna
lus : *Resistés au diable : & il s'enfuira*
e vous. Vous pourrés voir ces faits
ans deux Lettres que j'ai écrites de-
uis peu à M.* * * je les joindrai à cel-
eci.

S. Jacques. 5. 4.

Je répons, 2°. Que quand les Théo-
ogiens disent que les pratiques su-
erstitieuses supposent un espece de
acte, ils ne prétendent pas pour cela
u'il y ait un accord formel entre les
ommes & le démon. Ceux-mêmes
ui proposent l'objection, ne font
onsister le pacte implicite qu'à faire
récisément une action vaine, c'est-à-
ire qui n'ait de soi aucune proportion

avec l'effet qui est produit. Voici donc de quelle maniere se contracte ce pacte.

On se sert par exemple d'une Baguette, qui par un tournoiment doit indiquer les véritables bornes d'un champ. Ce qu'on fait, paroît naturel, tout se réduit à prendre un bâton de coudre, ou de quelqu'autre espece de bois. Mais il n'y a nulle proportion entre une borne & l'agitation d'une Baguette ; car l'essentiel d'une borne est la convention de deux personnes: pure moralité qui ne peut ébranler un bâton ; ainsi l'action qu'on fait est vaine, l'effet n'est pas produit naturellement. Supposons donc que le démon a inspiré cet usage, & qu'il le fait réussir. Celui qui cherchera des bornes avec la Baguette, doit être censé entrer en commerce avec le démon, & participer à son œuvre, parce qu'il agit avec lui. L'un tient la Baguette, l'autre la fait tourner ; voilà le commerce. On a beau dire alors, je rénonce à tout pacte, les paroles sont démenties par les actions. Le démon a suffisamment averti qu'il agissoit dans cette pratique ; il n'y faut jamais recourir si on abhorre son commerce.

DIFFICULTE'.

La Baguette découvre des scelerats, fait faire de restitutions fait trouver les métaux, & plusieurs autres choses utiles. Est-il vrai-semblable que le démon voulut faire tant de bien aux hommes ?

REPONSE.

N'est-ce pas une chose fort ordinaire que les séducteurs couvrent de quelque bien apparent le mal qu'ils veulent faire ? Si la Baguette ne servoit qu'à des usages criminels le démon ne séduiroit que des scelerats ; & ce sont-là des gens qni tiennent à lui par bien d'autres endroits que par la Baguette. Il doit donc montrer quelque bien apparent, s'il veut séduire des gens de probité, & les engager à se servir de la Baguette, même dans le doute si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas. Mais comme l'esprit de malice doit faire plus de mal que de bien, voyons si sous le bien que la Baguette semble procurer, il ne se fait pas plus de mal.

Elle a découvert un criminel. Notés qu'il étoit déja en prison. Elle a

fait faire, dit-on, quelques restitutions à Lyon. Mais combien de crimes a-t-elle fait commettre ? Combien de broüilleries a-t-elle produit dans un grand nombre de familles par de fausses accusations ? Vous l'avés vû dans la précedente Lettre. Combien de vols a-t-elle fait faire, depuis qu'elle est en usage ? Ceux qui ont été dans les armées d'Allemagne, nous apprennent qu'il n'est rien de plus commun que de voir les soldats dans leur route chercher, la Baguette à la main, ce que leur hôtes ont caché avec le plus de soin. Ils s'en servent même lorsqu'ils campent, pour se voler les uns les autres, Pain, vin, or, argent, linge & autres nipes, la Baguette découvre tout pour faciliter les larcins.

Voilà déja bien des maux qui font gemir à ce que je vois des Auteurs Allemans qui ont parlé de la Baguette. Et pour le bien qu'elle procure, voyés, je vous prie avec combien de ménagement & de réserve cela se fait. Remarqués-le dans la découvette des meurtriers de Lyon. Trois scelerats font un meurtre, & un vol tout ensemble. L'un des trois a beaucoup

moins de part que les autres, & au meurtre & au vol. Ses mains n'ont point été ensanglantées. Il n'a fait que garder la porte de la cave où le meurtre s'est fait ; & de cinq cens francs qu'on a volés, il ne lui en est venu que six écus pour sa peine. Bien moins adroit que ses compagnons, il se laisse prendre à Beaucaire pour un petit larcin. On le met en prison d'où il ne seroit peut-être pas sorti qu'on ne lui eût fait déclarer ses crimes, & qu'on ne lui eût ôté le moyen d'en faire aisément de nouveaux. Voilà cependant le seul des trois scelerats que la Baguette fait trouver. Les autres, dit-on, sont des démons, des pestes publiques ; la Baguette les épargne, le petit bossu paye pour tous.

Voyés encore à quoi aboutissent les belles promesses de faire trouver des trésors. La plûpart de ceux qui les cherchent avec des Baguettes, sont fort gueux. Le démon trouve le secret de ne les faire riches qu'en idée & en esperance. Il les entretient dans une avarice mortelle ; & quelquefois Dieu lui permet de leur ôter la vie, lorsqu'ils sont dans cette disposition. C'est ce qui arriva, il y a près de deux ans

à une famille nombreuse qui logeoit tout auprès de nôtre maison, & qui trouva une mort soudaine là où la Baguette lui avoit fait esperer de trouver un trésor. Je vous en dirai le détail quand il vous plaira.

DIFFICULTE'.

D'où vient que la Baguette ne tourne qu'à certaines personnes ? Le démon n'aime-t-il pas à se communiquer aux hommes autant qu'il le peut ? Et n'est-il pas visible que s'il étoit l'Auteur de l'usage de la Baguette, il la feroit tourner du moins à ceux qui souhaitent d'avoir cette vertu ?

RE'PONSE.

Il est très-constant qu'il y a eu des Magiciens, je veux dire des gens qui ont fait des prodiges par l'opération du démon. Faudroit-il conclure de-là que tous ceux qui ont voulu l'être, l'ont été véritablement ; la conséquence seroit fausse. Neron n'oublia rien pour devenir habile dans la magie, & n'y pût réüssir.

Comme au tems de Nôtre-Seigneur il y avoit plusieurs possedés, auroit-

on pû raisonner de cette maniere ? Si les démons possedoient les hommes, ils devroient les posseder tous & toûjours, car ils aiment à dominer sur eux. Or ils ne les possedent pas tous ; donc ils n'en possedent aucun.

Les démons ne font pas toûjours tout ce qu'ils veulent, soit parce que les Anges qui ont plus de pouvoir qu'eux, empêchent quelquefois l'exécution de leur désirs, soit parce qu'ils ne veulent pas eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient.

Bien des gens sçavent par expérience que les pratiques superstitieuses ne réüssissent pas toûjours ; & il est constant qu'elles n'ont pas leur effet, suivant les désirs de toutes sortes de personnes. Il y a deux mille ans qu'on parle de la divination par le crible. De tems en tems cette détestable pratique a eu cours parmi le peuple ; cependant on sçait bien que tout le monde ne pouvoit pas faire tourner le sas.

Ainsi bien loin de conclure que le démon ne peut être l'auteur du tournoiment de la Baguette, à cause qu'elle ne tourne pas entre les mains de toutes sortes de personnes, il faut

dire au contraire que c'est par cela même que l'usage de la Baguette ressemble fort aux autres pratiques superstitieuses.

Le démon en use de cette maniere pour exciter davantage la curiosité, & pour entretenir les hommes dans le doute. Si la Baguette tournoit à toutes sortes de personnes, on ne se défieroit peut-être pas du secret ; mais cette difference dont on ne sçauroit donner de bonne raison, fait qu'on doute & qu'agissant avec ce doute, on péche. Voilà où vise le démon.

DIFFICULTÉ.

Sçavoir si les effets de la Baguette sont naturels, où s'ils ne le sont pas, c'est un probléme. Si des Physiciens habiles prétendent que ces effets ne peuvent être naturels;il se trouve aussi des Philosophes qui les expliquent naturellement. Nous avons déja vû quatre ou cinq systémes sur cette matiere, & des Livres de six cens pages pour défendre ce sentiment. Quel parti donc prendre parmi toutes ces disputes, si ce n'est de laisser argumenter les Philosophes jusqu'à ce qu'ils soient d'accord, & ne laisser

pas cependant de se servir de la Baguette.

RE'PONSE.

Le parti est fort cavalier ; & s'il est permis de le suivre, on peut sans scrupule recourir aux pratiques les plus superstitieuses. Car je mets en fait, qu'il n'en est aucune dont quelque Philosophe n'ait prétendu découvrir la raison naturelle.

L'effet de ces pratiques dépendoit-il de quelques paroles, ou de quelques caracteres? Voilà d'abord de gros traités, où l'on étaloit la vertu des Nombres, l'énergie des Sons, les mysteres de Pythagore, les réveries des Rabins, & les secrets de la Cabale. L'effet étoit-il produit sans paroles & sans caracteres ? On l'attribuoit à l'intention, & à la force de l'imagination. Que de sotises qui ont été dites pour montrer que l'imagination pouvoit remuer des corps qui sont éloignés de nous ! Rougissant enfin de ces extravagances, s'est on restraint à la force de ce qui s'exhale des corps ? On a dit encore des pauvretés qui étonnent par le ridicule. Vous en avés vû quelques preuves dans la premiere Let- *Page* 191.

tre que je vous ai écrite à l'occasion de la Baguette ; & si je vous disois toutes les folies de cette nature qu'il me souvient d'avoir lûës dans les Philosophes, je ferois un Livre que vous pourriés fort bien appeller *heteroclita Philosophorum*.

Supr. p. 298. & 212.
Il me seroit pourtant difficile de vous fournir beaucoup d'exemples plus singuliers que celui des corpuscules qui se détachent du corps d'un homme, & vont faire ailleurs un récit bien particularisé de ce qui se passe dans un cabaret.

Quoiqu'il en soit, je ne doute pas que vous n'ayés eû souvent occasion de dire après Ciceron : * *Je ne sçais comment il se peut faire qu'on ne puisse rien dire de si absurde, qu'il ne soit dit par quelque Philosophe.* Seroit-il donc raisonnable que la décision d'un point de pratique dépendit de l'avis de quelques personnes qui se mêlent de philosopher ? Il y a des gens qui avec la qualité de Philosophe, ne laissent pas d'avoir l'esprit de travers, ou qui étant capables de bien juger de plusieurs choses, se laissent néanmoins facile-

* Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum. L. 2. *de Divinat.*

ment éblouïr sur certaines matieres.

Pour ceux qui ont fait les systémes qu'on objecte, comme ils n'avoient pas pris garde à toutes les circonstances qui accompagnent les faits, il y a lieu d'esperer, que lorsqu'ils auront examiné de nouveau toutes choses, & qu'ils se seront donné la peine de lire les réflexions que j'ai pris la liberté de faire sur leurs systémes, ils se convaincront qu'il n'est pas possible d'expliquer naturellement les phénomenes de la Baguette.

Mais si quelqu'un de ces Messieurs persistoit dans son sentiment pour ne pas se donner la peine de faire un nouvel examen, cela ne devroit pas tirer à conséquence. L'usage de la Baguette est à present sur un pied que tout homme peut en juger par les notions communes, sans entrer en des discussions philosophiques. Il n'est personne qui ne sçache qu'un corps ne peut appercevoir les pensées. Or la Baguette découvre les pensées des hommes. Car elle tourne sur les bornes, sur les contracts, sur les larcins, sur ce que l'on a acheté d'un argent volé, & sur plusieurs choses qui sont purement morales.

Elle s'accommode si fort aux désirs & aux intentions des hommes, qu'elle ne tourne que pour ce qu'on souhaite de découvrir. Quoiqu'on soit auprès d'un endroit, où il y a de l'eau & des métaux, elle ne tourne pas, si ce n'est pas-là ce qu'on cherche.

Combien de fois a-t-on pû remarquer qu'en cherchant une source dans une maison, la Baguette tournoit s'il y en avoit une, & ne tournoit pas s'il n'y en avoit point? Cependant on étoit tout auprès de quelques personnes qui avoient de l'or & de l'argent, on étoit auprès d'une porte, d'une fenêtre, ou de quelqu'autre endroit où il y avoit du fer, du plomb, du cuivre; toutes choses qui font tourner la Baguette, quand on les cherche.

Ceux qui examineront les faits avec soin, feront cent réflexions de cette nature; & ces sortes de réflexions sont décisives.

Au reste je voudrois bien qu'on jugeât de la Baguette par ce qu'a dit saint Augustin sur les pratiques superstitieuses. Si on lit quelques chapitres * du deuxiéme Livre de la Doctrine Chrétienne, on y verra que plusieurs de ces pratiques sont couvertes du ti-

* 20. 22. 23. 24. *Infrà page* 398.

tre specieux de secrets de Physique. Que ces secrets n'opérent que par le pouvoir des esprits dereglés que Dieu laisse agir ici bas. Qu'on contracte avec eux une espece de societé, lorsqu'on a recours à ces pratiques. Qu'ils apprennent aux hommes par ces voyes plusieurs choses cachées pour exciter leur curiosité & leur cupidité. Qu'ils les trompent aussi fort souvent pour se joüer d'eux, & les traiter comme ils méritent. Que ce qui doit nous donner de l'horreur pour tout ce qu'ils enseignent, ce n'est pas seulement à cause des mensonges qu'ils y mêlent. Que quand même ils diroient toûjours vrai, & qu'ils apprendroient des choses utiles, il faudroit rejetter leur témoignage, comme saint Paul rejetta celui de la Pythonisse, lorsqu'elle disoit des Apôtres, qu'*ils étoient les serviteurs de Dieu, qui annonçoient la voye du salut.* Qu'il ne faut jamais avoir de commerce avec ces esprits d'iniquité. Qu'un trop grand empressement de faire réüssir certaines expériences pour contenter une curiosité démesurée, donne entrée à ce commerce. Que les esprits séducteurs les font réüssir pour irriter la curiosité & qu'ils

Act. 16. 17.

s'accommodent aux differens désirs de ceux qui font ces sortes d'épreuves.

Faites, s'il vous plaît, l'application de tout ceci, & voyés qu'elle conclusion l'on doit tirer des faits que vous allés lire. Ils suffiroient pour ne me laisser aucun lieu de douter ; si je n'étois convaincu par la Physique qu'il est impossible d'expliquer naturellement les phénoménes de la Baguette. Je suis, &c.

---

*A Monsieur*** Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Grenoble.*

MAdemoiselle Ollivet est la personne dont on vous a fait l'histoire;il vous sera donc fort aisé, Monsieur, d'éclaircir tout ce qu'on vous a dit confusement. Mademoiselle Dufour pourroit aussi vous en dire le détail ; elle fut presente à tout, & vous sçavés que rien n'échape à sa mémoire. Mais puisque vous souhaités que je raconte moi-même comment la chose se passa & quelle avoit été ma pensée sur l'usage de la Baguette, j'obéis, à condition que vous verrés sur les lieux, si les témoignages s'accordent,

& si je n'omets point quelque circonstance qui méritât d'être remarquée.

J'appris à Grenoble il y a trois ou quatre ans, qu'on se servoit fort communement de la Baguette pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les choses perduës, ou dérobées, & qu'on avoit même découvert quelque voleurs par cette voye.

Convaincu du fait, & étonné qu'on n'osât décider sur cette pratique, à cause des prétendus secrets impénétrables de la nature, je dis à ceux qui m'en parlerent, qu'il n'y avoit pas à déliberer touchant la découverte des bornes, des voleurs, & de toutes les autres choses qui ne sont telles que par un ordre moral; qu'il étoit clair que la Baguette ne pouvoit naturellement les indiquer. Monseigneur le Cardinal qui voulut bien que je lui en parlasse à son retour de Chambery, où il avoit prêché le Carême, approuva ce que j'en disois, & résolut de condamner cet usage au premier Synode.

Je n'avois pas osé dire aussi nettement qu'il n'étoit pas possible qu'une Baguette se remuât sur une source, ou sur des métaux. J'y trouvois de la

difficulté, j'hesitois, & je crûs devoir y penser quelque tems. On m'amena le fameux devin Jacques Aymar, trop connu par la découverte du meurtre de Lyon, je parlai à quelques autres habiles en l'art de la Baguette, je fus témoin de quelques expériences, je fis plusieurs observations; & après avoir bien examiné toutes choses, je fus entierement convaincu que rien de corporel ne causoit le tournoiment de la Baguette, & qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'au démon.

Voilà, Monsieur, ce que Mademoiselle Ollivet entendit dire. Elle avoit plusieurs fois découvert avec la Baguette des métaux cachés à dessein. Cela lui fait craindre d'avoir offensé Dieu; elle cherche le Pere de l'Oratoire qui condamnoit cet usage, & lui expose sa difficulté.

Je lui répons que sa bonne foi l'a mise à couvert de toute faute, & qu'il suffit qu'elle ne se serve plus de la Baguette. J'ajoûte néanmoins qu'elle devroit demander à Dieu la grace de ne laisser aucun doute sur ce sujet, & le prier de ne pas permettre que la Baguette tournât jamais entre ses mains, si le démon avoit part à ce tournoi-

ment. Qu'il se pourroit pourtant bien faire que nos prieres ne fussent pas exaucées, mais qu'il y avoit lieu d'esperer que le démon n'agiroit pas quand on prendroit toutes ces précautions : qu'au reste ce ne seroit pas tenter Dieu, & que la priere qu'elle feroit, étoit renfermée dans ce que nous demandons chaque jour, d'être délivrés des ruses & des insultes du démon.

L'avis est agreé, Mademoiselle Ollivet passe deux jours en retraite, communie, fait sa priere en recevant le Pain sacré, & je fais à l'Autel la même chose. *Le 25. d'Août 1689.*

L'après-dîné on fait mettre plusieurs pieces de métal dans une allée de jardin ; elle y va, prend la Baguette, passe plusieurs fois sur tous ces endroits, mais la Baguette ne se remuë point. On met les pieces de métal à découvert, on les approche de la Baguette ; elle est immobile. Enfin on avance vers un puits, où autrefois on avoit vû tourner la Baguette, se tordre avec violence entre les mains de la Démoiselle & à present on n'apperçoit pas le moindre signe d'agitation.

Vous voyés bien, Monsieur, ce

qu'on eut lieu d'en conclure. Mademoiselle Ollivet en loüa Dieu, & le pria de lui continuer la même grace, si quelqu'autre fois elle étoit engagée à prendre la Baguette. L'occasion se presenta peu de tems après. Elle ne pût se dispenser de tenir une Baguette sur quelques pieces de métal en présence de plusieurs personnes, qui sçavoient qu'auparavant la Baguette tournoit parfaitement entre ses mains, mais elle fut encore immobile.

Vous pourrés sçavoir, Monsieur, si depuis ce tems-la on ne lui a point fait faire la même expérience, & vous informer des particularités d'un autre fait, qui n'est pas moins considerable, je vois bien par vôtre Lettre qu'on vous en a dit quelque chose, mais si peu distinctement qu'on n'y connoît presque rien. Vous en recevrés le recit par le premier ordinaire. Je suis, &c.

Autre Lettre à la même personne.

VOus avés vû, Monsieur que les dispositions aussi pieuses que celles de Mademoiselle Ollivet sont bien

ppoſées à la cauſe qui fait mouvoir la
Baguette ; & vous allés voir dans le
ait, dont je vous ai promis le récit, que
ette cauſe s'accommode aux déſirs
les hommes, & qu'elle ſuit leurs in-
entions.

Ce qui étoit arrivé à Mademoiſel-
e Ollivet, fit ſouhaiter à quelques
perſonnes qu'il en arrivât de même
quelques-uns de ceux qui ſe ſervoient
ubliquement de la Baguette. La fil-
e d'un Marchand nommée Martin,
ut la premiere ſur qui on jetta les
eux. Elle étoit d'une habileté connuë
par quantité d'épreuves; elle avoit ſou-
ent découvert des métaux dans des
caves à la ville, & à la campagne ; &
l y avoit peu de tems qu'on lui avoit
ait chercher une cloche cachée ſous
'eau depuis le débordement de la ri-
iere qui avoit emporté le pont du
Faubourg. On l'avoit menée dans un
bateau, & la Baguette avoit déſigné
préciſément l'endroit où étoit la clo-
che. Comme cette fille étoit ſimple &
ort ſage, on crut que je lui ferois aiſ-
ément entendre que le démon avoit
peut-être part à l'uſage de la Baguet-
e, & que cela ſuffiroit pour la porter
y renoncer. Mais elle avoit une ſi

grande idée de la vertu de la Baguette, que je vis au premier abord, qu'on ne pouvoit sans quelque détour lui faire désirer qu'elle ne tournât plus entre ses mains. On veut, Monsieur, me dit-elle, que je vous parle du don que Dieu m'a fait, de me communiquer la vertu de la Baguette de Moïse, & du bâton de Jacob? Est-ce que vous faites sortir de l'eau des rochers, en les touchant avec une Baguette ? lui dis-je. Non pas cela, reprit-elle, mais je trouve l'endroit où sont les sources : je découvre plusieurs autres choses ; & Dieu m'a fait une grace particuliere, qui est que la Baguette me tourne sur les Reliques. Et qui vous avoit dit, repartis-je, que des Reliques pourroient faire tourner la Baguette ? Personne, repondit-elle ; je sçavois seulement qu'elle tournoit sur des ossemens des morts, & sur beaucoup d'autres choses ; & je voyois bien que les Reliques devoient avoir plus de vertu que tout cela. Je l'ai essayé, & j'ai réüssi.

Quelque peu raisonnable que parût cette pensée, il fallut pourtant laisser faire à cette fille quelques expériences pour tâcher ensuite de la faire revenir

& pour observer si elle n'usoit pas de quelque fourberie. Je fis cacher plusieurs piéces de métal dans une allée du jardin du Seminaire : elle les découvrit en très-peu de tems, & en désigna si bien les differentes especes, que ceux qui étoient présens, en furent tout étonnés.

Ce qu'elle avoit dit d'abord des Reliques, elle le dit encore plusieurs fois, que la Baguette lui faisoit discerner les ossemens des Saints canonisés d'avec ceux qui ne le sont pas. Un homme de mérite en parut choqué ; & se laissa néanmoins engager à aller prendre diverses Reliques qu'il avoit chès lui.

En les attendant, comme je m'étois apperçû que la fille à la Baguette mettoit secretement quelque chose en sa main pour deviner de quelle espece étoit le métal caché, je crus pouvoir ainsi trouver l'occasion de lui faire souhaiter que la Baguette ne lui tournât pas.

Vous voulés donc, lui dis-je, nous faire un mystere de vôtre secret ? Mais je pourrois bien le deviner, & peut-être en sçais-je là-dessus plus que vous ne pensés ; je connois des per-

ſonnes qui portent toûjours de petits morceaux de chaque eſpece de métal : il en portent auſſi de toutes les autres choſes ſur leſquelles leur Baguette tourne : & voici tout leur ſecret. Font-ils toucher à la Baguette un métal different de celui qui eſt caché, la Baguette ne tourne plus. Font-ils toucher du même, elle tourne encore mieux.

Monſieur Peiſſon Procureur au Parlement, & quelques autres, font tout le contraire. Si par exemple ils font toucher de l'or à la Baguette, & qu'elle ne tourne plus ſur l'endroit où elle tournoit auparavant, c'eſt pour eux un ſigne infaillible qu'il y a de l'or en cet endroit. Telle eſt leur pratique ; & ils en ont donné des raiſons dans un écrit qui court depuis quelques jours.

Enfin il y en a d'autres qui n'ont nul beſoin de faire toucher quoique ce ſoit à la Baguette ; elle tourne ſelon leur intention. S'ils ne veulent chercher que des ſources, elle ne tourne que ſur des ſources, & ainſi des autres choſes : de maniere qu'ils connoiſſent ſur quoi la Baguette tourne par ce qu'ils ont envie de trouver.

O mon Pere qui auroit crû que vous en ſçaviés tant ! s'écria cette fille, il faut donc vous dire tout. Je n'ai pas appris le ſecret de Monſieur Peiſſon, je fais comme les premiers. Mais je voudrois bien que l'intention fit tourner la Baguette, cela ſeroit bien court; il faut que je l'eſſaye. On jette deux loüis d'or à terre en deux differens endroits : la Baguette tourne à diverſes repriſes ſur l'un, & non ſur l'autre, ſuivant qu'elle le déſiroit.

Ravie d'avoir appris une voye ſi abregée, elle ſouhaite avec empreſſement de nous montrer avec quelle rapidité ſa Baguette tournoit ſur les Reliques. On en apporte deux petits paquets : on poſe ſur un banc un Reliquaire qui contenoit pluſieurs oſſemens venus de Rome : elle prend la Baguette ; & tout à coup on la voit tourner avec plus d'impetuoſité qu'elle n'avoit fait juſqu'alors.

Remarqués ceci, diſoit cette fille : quand la Baguette tourne ſur un loüis d'or, une épingle qui la toucheroit, l'arrêteroit tout court ; mais que je lui faſſe toucher à preſent de toutes ſortes de métaux, rien ne peut l'arrêter, parce que les Reliques ont plus de vertu que tout le reſte.

Il n'en fut pas de même sur l'autre paquet, la Baguette n'eut presque pas de mouvement. Loin de tourner plusieurs fois avec vîtesse, elle ne fit pas la sixiéme partie d'un tour. Cette fille s'en étonne, dispose ses mains le mieux qu'elle pût, s'approche, se met bien à plomb; mais la Baguette ne s'en remuë pas davantage. Oh! dit-elle, fort ingenûment, il faut qu'il n'y ait rien là d'un bon Saint. Le paquet ne contenoit que quelques morceaux d'etoffe qui avoient servi à une Carmelite de Beaune morte en odeur de grande pieté.

Ces differens effets de la Baguette surprirent extrêmement tous ceux qui étoient présens. On étoit bien assûré que cette fille ne sçavoit nullement ce que c'étoit que ces Reliques, & on ne laissoit pourtant pas de craindre quelque tour d'adresse.

Heureusement Monsieur l'Abbé de Lescot * vint dans le tems qu'on faisoit cette expérience. Comme cet illustre Abbé est d'un caractere d'esprit plus porté à se roidir contre la credulité populaire, qu'à se laisser imposer, il eut encore plus de défiance que nous. Il y regarda de fort près.

* Official général de M. le Cardinal le Camus

On

On fit tenir la Baguette à la fille en plusieurs manieres differentes, mais elle tourna toûjours rapidement sur le Reliquaire, sans qu'il fût possible d'appercevoir aucune fourberie.

La fille cependant étoit fort surprise de nous voir prendre tant de précautions. Toute occupée de ce qu'elle avoit appris touchant l'intention, elle en fit de nouveau l'épreuve sur les Reliques & sur quelques piéces de métal, & toûjours avec succès. La Baguette tournant, ou demeurant immobile selon qu'elle le désiroit.

Monsieur l'Abbé, & le Pere Superieur de l'Oratoire, * prirent de-là fort à propos l'occasion de faire entendre à cette fille que son prétendu secret ne pouvoit être naturel puisqu'il dépendoit de son intention ; & Mademoiselle Ollivet lui dit ce quelle avoit fait elle-même, & quelle en avoit été la suite. Cette fille en fut touchée ; elle renonça de bon cœur au démon & à la Baguette ; la tint pourtant encore une fois sur des métaux, & vit sans s'émouvoir qu'elle ne lui tournoit plus.

* Le R. P. Cavard.

Une de ses sœurs qui l'accompagnoit n'eut pas des sentimens si Chrêtiens,

& si raisonnables. Elle fut vivement touchée de voir que sa sœur ne pouvoit plus se servir de la Baguette. La mere en fut encore plus affligée ; & il me semble avoir entendu dire avant que je quittasse Grenoble, qu'on avoit fait enfin revenir l'envie à cette fille de se servir de la Baguette, & que ce désir lui avoit redonné la vertu perduë. Il vous sera facile de sçavoir ce qui en est.

Je suis ravi, Monsieur, que vous m'ayés donné lieu d'écrire ces faits. Ils font voir assès clairement que l'intention a beaucoup de part au tournoiment de la Baguette, & peut-être porteront-ils quelques personnes à faire ce que fit Mademoiselle Ollivet. Au reste elle n'est pas la seule à qui la Baguette ait cessé de tourner. Deux personnes de mérite que vous connoissés apparemment, Monsieur le Prieur Barde, & Monsieur du Pernan Chanoine de Saint Chef, avoient essayé si la Baguette ne tourneroit point entre leurs mains : elle leur tourna dans l'endroit d'un jardin où il y avoit de l'eau ; mais après avoir prié le Seigneur de faire cesser ce mouvement s'il n'étoit pas naturel, la Baguette ne tourna plus.

Je finis par un fait arrivé à Monsieur Expié, le plus habile homme à Baguette que je connoisse après Jacques Aymar ; c'est lui-même qui me conta l'avanture.

Une veille femme lui dit qu'elle avoit de tout-tems oüi dire qu'il y avoit de l'argent caché en un certain endroit de la campagne. Le sieur Expié y va, prend la Baguette ; elle tourne, son art lui apprend qu'il y a de l'or, de l'argent, & du cuivre, & que tout cela est à deux toises de profondeur. Il appelle un païsan, le fait creuser onze pieds, il le renvoye, creuse lui même un pied, il en creuse deux ou trois autres, & ne voit rien. Il reprend la Baguette, elle se meut, & s'arrête ensuite la tête tournée en haut, comme si les métaux n'étoient plus dans la terre. Monsieur Expié remonte, prend la Baguette, elle tourne encore, & désigne quelque chose en bas. Quest-ce que ceci, dit-il, en redescendant, y a-t-il un trésor en l'air ? Suis-je séduit ? Ah ! mon Dieu s'écrie-t-il, s'il y a du mal, je renonce au démon & à la Baguette. Il la tenoit à la main & elle demeura immobile. La peur le saisit, il fait le si-

gne de la Croix, & sort au plûtôt.

Mais à peine a-t-il fait deux ou trois cens pas pour retourner à la ville, qu'occupé de ce qu'il vient de faire. Quoi, dit-il en lui-même la Baguette ne me tournera-t-elle donc plus ? Il en coupe une, la tient entre les mains, & la voit tourner avec plaisir sur une piéce de quatre sols qu'il avoit jettée à terre.

Que peut-on dire, Monsieur de tout ceci ; on renonce au démon & à la Baguette, plus de tournoiment. On désire de nouveau que la Baguette tourne, elle obéit ; cela seroit-il naturel ? Je ne voudrois pourtant pas publier ce fait, si Monsieur Expié le trouvoit mauvais ; il m'en avoit fait un secret. mais j'ai sçû qu'il l'avoit dit à plusieurs autres personnes, c'est pourquoi je ne fais point de difficulté de vous l'écrire. Je suis, &c.



A MONSIEUR ***

Sur le sentiment des Auteurs Jesuites, qui ont traité de l'usage de la Baguette.

LE Pere Gaspard Schott a prouvé bien au long *a* par des raisons & par des faits que le tournoiment de la Baguette ne pouvoit être naturel. Il est vrai, Monsieur, que dans sa *Physique* b *curieuse* un égard respectueux pour des personnes de pieté qui s'étoient servies avec succès de la Baguette, l'a fait parler avec quelque restriction. Remarqués toutefois qu'il

a *Pag.* 4. *Magiæ. l.* 4. *Synt.* 4. Propter hæc & similia argumenta audacter ego pronuncio vim conversivam virgulæ bifurcatæ nequaquam naturalem esse, sed vel casu, vel fraude virgulam tractantis, vel ope diaboli, &c.

b *Pag.* 1289. *eodem libro syntag.* 2. Discussimus pulsum annuli filo intra scyphum suspensi & horas indicantis. Utrumque effectum contingere quidem concessimus, at non virtute virgulæ aut annuli, sed aut fraude utentium aut motione occulta cacodæmonis, vel fortassis etiam phantasia manum in motum concitante. Universaliter autem asserere non ausim, dæmonem semper utrūque effectum præstare quoniam certò mihi constat, viros religiosos ac probissimos, experimentum non semel infallibili cum successu tentasse. Qui quidem mordicùs defendunt, naturalem esse, nec fraudem ullam aut ullam phantasiæ emphasim intervenire. Sed nondum persuaserunt.

n'a pas pour cela changé de sentiment, & qu'il s'est contenté de dire qu'il ne voudroit pas assûrer que le démon fait TOUJOURS tourner la Baguette.

Pour le Pere Dechalles ; la principale raison qui l'a empêché de décider, c'est qu'il a crû que de tout tems le coudre avoit servi à trouver les sources ; en quoi il a fait paroître, qu'il n'étoit pas si versé dans l'Histoire naturelle, qu'il l'a été dans les Mathematiques.

Mais je ne crois pas qu'aucun autre Jesuite ait parlé de la Baguette, sans en condamner ouvertement l'usage. Roberti, *a* Cæsius *b* & Forerus, *c* ont hautement déclaré qu'il étoit superstitieux. Vous avés vû ce qu'en a dit Kirker. Le Pere Fabry dans sa Physique, & le Pere Jean-François dans le traité des Eaux, ont été de l'avis du Pere Kirker ; & dans la Magie universelle de Schott, que j'avois parcouru autrefois, & qu'il a fallu revoir pour vous satisfaire, je trouve une Lettre du Pere Conrad qui ajoûte quelque chose à ce qu'avoient dit ses confreres. Comme ce Pere paroît avoir examiné la question avec beaucoup de soin à Prague & à Breslaw,

a *In Goclenium.*
b *De mineralibus.*
c *Viridar. Philos.*

où il a enseigné les Mathematiques, & qu'avec cela sa Lettre est fort courte & fort nette; je vous ferai plaisir de vous en envoyer une copie en François. *

* Voyés ce qui est dit. p. 463. du Tome secōd.

Que ne puis-je vous fournir quelque chose qui soit digne du grand Ouvrage que vous composés. Je me contenterai aujourd'hui de vous parler de la Baguette de Coudrier, puisque c'est principalement ce que V. R. souhaite de moi. Je suis persuadé par plusieurs raisons que cette Baguette n'indique point physiquement les métaux; I. *parce qu'une Baguette de coudrier mise en équilibre, comme une éguille aimantée, ne panche jamais d'aucun côté, quelque métal qu'on mette auprès. J'ai fait cette expérience devant toute l'Université de Prague à des Theses de Mathematique;* II. *Parce que le coudre qui croit sur les montagnes metalliques, ne laiße pas de monter aßès haut au lieu de s'incliner vers les métaux, qui devroient l'attirer fortement;* III. *par ce que la Baguette se courbe avec la même vîteße, soit qu'il y ait peu ou beaucoup de métal;* IV. *parce qu'un Chymyste m'a dit il y a plus de vingt ans,* es kon-

nen nicht alle mit der Ruthe reden *tout le monde ne sçait pas faire parler la Baguette* ; v. *parce qu'elle ne tourne pas toûjours à la même personne. Le Pere Provincial avec qui j'avois disputé sur cette matiere, tient à present cet usage suspect, & le condamne d'un pacte tacite.*

Encore un mot pour vous dire le sentiment de Stengelius, autre habile Jesuite qui a composé beaucoup de sçavans ouvrages au commencement de ce siécle. Il nous apprend * que de son tems la Baguette n'indiquoit pas seulement les métaux, mais qu'on s'en servoit pour deviner beaucoup d'autres choses ; une Baguette toute droite à qui personne ne touchoit, se pliant en rond comme pour faire un cercle, lorsqu'on prononçoit le nom de ce qu'on vouloit sçavoir.

* *Mundi Theoritici. p. 1. cap. 36.*

Voilà à peu près ce qu'a dit saint Cyrille * sur les divinations par les Baguettes qui se remuoient sans qu'on y touchât. Si cela est effectivement arrivé de cette maniere comme plusieurs Auteurs le rapportent, je ne sçais ce qu'auroient pû dire ceux qui veulent que la Baguette ne se remuë jamais,

* *In cap. 4 Osee.*

que par l'adresse de celui qui la tient; ni quel systéme auroient pû chercher ceux qui prétendent expliquer naturellement le tournoiment de la Baguette.

Mais il ne s'agit ici que du sentiment de Stengelius, Voyés-le, je vous prie dans ce que je vais transcrire d'un traité *des Sorts des anciens Juifs*, qu'un sçavant Alleman vient de mettre au jour de puis quelques mois à Basle. Vous y trouverés des preuves de ce que je vous ai dit que l'usage de la Baguette produit des abus qui font gémir les gens de bien en plusieurs endroits.

Ex cap. 13.

*Tractatus de Sortitione veterum, Hebræorum. Authore Martino Mauritii. Basileæ 1692.**

* Cõsultés la p. 464. du Tome second.

HÆc de ῥαβδομαντεία latius in eum finem dicta sunt; ut facilius de virga, quam divinam vocare solent, & qua abditos terræ thesauros, latentem pecuniam, & ejusmodi alia mobilia bona abscondita, metallorum fossores, milites, & alii præstigia-

tores solent inquirere, possit judicari; Virtutem illi revelandi & abstrusa indicandi attribuunt vulgo, cum vera & naturalis ratio ejus rei, nisi ad sympathiam confugiant, assignari nequeat. De ea Peucerus sic sentit: *Eodem divinationes pertinent, Metallariis usitatæ, quæ fiunt sciotericis & virgula divina. Est ea ex corylo decisus bifidus baculus, quo venas illi auri argentive feraces explorant, inclinante sese eò virgula quà sub terra venæ feruntur atque incedunt. Qua vi id soli corylorum præstent surculi, & non item cæterarum arborum, quæ in iisdem provenerunt locis, eodem terræ altæ refectæque succo obscurum: est nisi quod conjicio συμπάθειαν habere corilos ad metalla connatam & occultam: eam augent roborantque succi, cognatæ cum metallis naturæ, quos ex aggesta radicibus terra, nutritionis causa sugunt, & hauriunt. Sciotericis vias ductusque venarum profundissimos miro artificio pervestigant & designant, diriguntque operarios ne devient, ex planorum triangulorum natura.* Hoc nimirum est, quod Deus per Hoseam in populo castigat, *baculus suus ei indicat.* Experientia perceptum est, virgam hujusmodi di-

vinam scil. ejus manu tractatam, cujus animus à superstitiosa hac vanitate liber ejusmodi vim planè non exercere : Ex superioribus didicimus, ipsos etiam gentiles non naturalibus viribus, sed Diis suis tribuisse, si quid virtutis hujusmodi virgæ ipsorum patrassent, atque inde ut patrarent, Deos suos comprecabantur, vel incantationes adhibebant. Si ex succo cum metallo cognatæ naturæ, cur surculus bifidus, cur corylus præsertim, esse debet ? Certum ex re ipsa est virgam de salice decerptam, eandem exercere efficaciam. Sympathia quam causantur, omnium anilium superstitionum asylum est, ea vero hîc potissimum valet, quæ aliàs *auri sacra fames* & *arcana cum spiritibus subterraneis collusio*, vel eorundem saltem, insciis operariis, cooperatio; apud quosdam etiam rapacis animi, aliena inhiantis & furantis latentia, defossa, abscondita à furacibus manibus proximi bona, quærentis opus est & labor : lusus est satanæ, avaritiam promoventis & augentis militum & furum rapacitatem adjuvantis, patrum vero & matrum familias, periculosis temporibus res suas alicujus pretii salvare studentium, in-

dustriæ illudentis, & res eorum absconditas raptoribus prodentis. Insuper si probæ notæ ars sit, similem contra docent, qua vafritiem, istam satanicam quis possit illudere secundum Catonem?

Tu quoque fac simile, & sic ars deluditur arte.

Gessit & Moses res prodigiosas per virgam, sed divina vis non est perinde omni virgæ alligata. Itaque sicut Pharaonis malefici, fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas, & arcana quædam similiter: projeceruntque singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones; ita hodie dum cacodæmon homines dementat, ut dum sunt arcini, sibi divini esse videantur. Illi scire debent, antiquam hanc esse antiqui serpentis artem, ut se in angelum lucis transfiguret, fallacissimaque promissione dicat: Eritis sicut Dii, scientes bonum & malum. Accedit hoc tempore divinatoriam sortem nec jußam à Deo, nec sine peculiari instinctu Dei permissam, scribit Stengelius, in paragrapho, cui titulus est: *Quantus in virgæ sortibus Dei simius sit Cacodæmon?* Fortis est Satanas, & in illu-

dendos homines, atque variis superstitionis vitiis imbuendos; inficiendos, infectos firmandos, μυριοτεχνίτης & ingeniosus: quam satanæ callidam fraudem idem Stengelius his verbis perstringit: *Sed & nostra tempora retinent antiqua vitia: Neque enim Sueci tantum, velut divina quadam virgula, aurum argentumque ubi lateat, norunt hariolari; sed alii quoque conceptis verbis efficiunt, ut virgula recta ad nomen rei quam indagant, sponte sua junctis extremitatibus, in circulum coeat, & à cornibus velut lunetur: Nimirum insignis Dei simia est diabolus,* Dolendum sane est, vanitate ista idololatrica, corruptos esse homines non è fæce vulgi & indoctos, non mulierculas, aut levis monetæ terræ filios; sed doctos etiam, imo & Magistratus quosdam ipsosmet, non Judæos, Turcas, gentiles, & barbaros, sed ipsos etiam Christianos.



SENTIMENT DE SAINT AUGUSTIN.

SUR LES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES.

De Doctrina Christiana. *l.* 2. *c.* 20.

SUperstitiosum est quidquid institutum est ab hominibus ad consultationes & Pacta quædam significationum cum dæmonibus placita atque fœderata, qualia sunt molimina magicarum artium, quæ quidem commemorare potius quam docere assolent poetæ. Ex quo genere sunt, sed quasi licentiore vanitate, haruspicum & augurum libri. Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ atque remedia quæ medicorum quoque disciplina condemnat, sive in præcantationibus sive in quibusdam notis quos characteres vocant, sive in quibusque rebus suspendendis, atque illigandis vel etiam aptandis quodammodo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significationes aut occultas aut etiam manifestas quæ mitiore nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur: sicut sunt inaures in summo aurium singularum, aut de

struthionum ossibus ansulæ in digitis, aut cum tibi dicitur singultienti, ut dextera manu sinistrum indicem teneas.

.... Quare istæ quoque opiniones quibusdam rerum signis humana præsumtione institutis, ad eadem illa quasi quædam cum dæmonibus pacta & conventa referendæ sunt. Hinc enim fit ut occulto quodam judicio divino cupidi malarum rerum homines tradantur illudendi & decipiendi pro meritis voluntatum suarum, illudentibus eos atque decipientibus prævaricatoribus angelis, quibus ista mundi pars infima secundum pulcherrimum ordinem rerum divinæ providentiæ lege subjecta est. Cap. XXII.

QUIBUS ILLUSIONIBUS ET DECEPTIONIBUS EVENIT, UT ISTIS SUPERSTITIOSIS DIVINATIONUM GENERIBUS MULTA ET PRÆTERITA FUTURA DICANTUR, NEC ALITER ACCIDANT QUAM DICUNTUR, MULTAQUE OBSERVANTIBUS SECUNDUM OBSERVATIONES SUAS EVENIANT, QUIBUS IMPLICATI CURIOSIORES FIUNT, ET SESE MAGIS MAGISQUE INSERANT MULTIPLICIBUS LAQUEIS PERNICIOSISSIMI Cap. XXIII.

ERRORIS. Hoc genus fornicationis animæ ſalubriter divina ſcriptura non tacuit, neque ab ea ſic deterruit animam, ut propterea talia negaret eſſe ſectanda, quia falſa dicuntur à profeſſoribus eorum: *Sed etiam ſi dixerint vobis*, inquit: *& ita evenerit, ne credatis eis*. Non enim quia imago Samuelis mortui Sauli, regi vera prænuntiavit, propterea talia ſacrilegia, quibus imago illa præſentata eſt minùs exſecranda ſunt; aut quia in actibus Apoſtolorum ventriloqua femina verum teſtimonium perhibuit Apoſtolis Domini, idcircò Paulus Apoſtolus pepercit illi ſpiritui ac non potiùs feminam illius dæmonii correptione atque excluſione mundavit.

Omnes igitur artes hujuſmodi vel nugatoriæ vel noxiæ ſuperſtitionis, ex quadam peſtifera ſocietate hominum & dæmonum, quaſi pacta quædam infidelis & doloſæ amicitiæ conſtituta, penitus ſunt repudianda & fugienda Chriſtiano: *Non quod idolum ſit aliquid* ait Apoſtolus, *ſed quia quæ immolant, dæmoniis immolant, & non Deo: nolo autem vos ſocios dæmoniorum fieri*. Quod autem de idolis & de immolationibus, quæ honori eorum exhiben-

tur, dixit Apostolus, hoc de omnibus imaginariis signis sentiendum est, quæ vel ad cultum idolorum, vel ad creaturam ejusque partes tanquam Deum colendas trahunt, vel ad remediorum, aliarumque observationum curam pertinent, quæ non sunt divinitùs ad dilectionem Dei & proximi tanquam publicè constituta, sed per privatas appetitiones rerum temporalium corda dissipant miserorum. In omnibus ergo istis doctrinis, societas dæmonum formidanda atque vitanda est, qui nihil cum principe suo diabolo nisi reditum nostrum claudere atque obterare conantur. Sicut autem de stellis quas condidit & ordinavit Deus, humanæ & deceptoriæ conjecturæ ab hominibus institutæ sunt: sic etiam de quibusque nascentibus vel quoquo modo divinæ providentiæ administratione existentibus rebus multi multa humanis suspicionibus, quasi regulariter conjectata, litteris mandaverunt, si fortè insolitè acciderint, tanquam si mula pariat, aut fulmine aliquid percutiatur.

QUÆ OMNIA TANTUM VALENT, QUANTUM PRÆSUMPTIONE ANIMORUM QUASI COMMUNI QUADAM LIN- CAP. XXIV.

GUA CUM DÆMONIBUS FOEDERATA-SUNT. QUÆ TAMEN OMNIA PLENA SUNT PESTIFERÆ CURIOSITATIS, CRUCIANTIS SOLLICITUDINIS, MORTIFERÆ SERVITUTIS. NON ENIM QUIA VALEBANT ANIMADVERSA SUNT, SED ANIMMADVERTENDO ATQUE SIGNANDO FACTUM EST UT VALERENT. ET IDEO DIVERSIS DIVERSA PROVENIUNT SECUNDUM COGITATIONES ET PRÆSUMPTIONES SUAS. ILLI ENIM SPIRITUS QUI DECIPERE VOLUNT, TALIA PROCURANT CUIQUE, QUALIBUS EUM IRRETITUM PER SUSPICIONES ET CONSENSIONES EJUS VIDERINT. Sicut enim, verbi gratia, una figura litteræ quæ decussatim notatur, aliud apud Græcos, aliud apud Latinos valet, non natura sed placito, & consensione significandi : & ideo qui utramque linguam novit, si homini Græco velit aliquid significare scribendo, non in ea significatione ponit hanc litteram, in qua eam ponit cum homini scribit Latino. Et beta uno eodemque sono apud Græcos litteræ, apud Latinos oleris nomen est. Et cum dico, lege, in his duabus syllabis aliud Græcus, aliud Latinus intelligit. Si-

cut ergo hæ omnes significationes pro suæ cujusque societatis consensione animos movent : & quia diversa consensio est, diversè movent. Nec ideo consenserunt in eas homines, quia jam valebant ad significationem : sed ideo valent, quia consenserunt in eas. Sic etiam illa signa, quibus perniciosa dæmonum societas comparatur, pro cujusque observationibus valent. Quod manifestissimè ostendit ritus augurum, qui & antequam observent, & posteaquam observata signa tenuerint; id agunt, ne videant volatus, aut audiant voces avium : quia ista nulla signa sunt, nisi consensus observantis accedat.

REPONSE.

A M. De Comiers. *

JE ne sçais, Monsieur, comment vous l'entendés. Remplir d'injures une lettre de soixante pages, parce

* Dès que les Illusions des Philosophes eurent parû, M. de Comiers surnommé l'Aveugle d'Ambrun, qui avoit fait imprimer une lettre dans le Mercure de Mars 1693. en faveur de la Baguette, se crût attaqué par le P. le Brun, & fit imprimer dans le Mercure de May une lettre très vive, où les injures tiennent lieu de rai-

que vous croyés qu'on vous a dit une dureté, cela n'est nullement dans l'ordre. Vous paroissés émû d'une force, qui ne vous laisse garder ni mesure, ni vrai-semblance, & qui me mettroit dans un fort grand embarras, si j'avois donné lieu à votre colere. Par bonheur votre aigreur, n'a pour fondement que votre méprise. Après avoir dit mon sentiment sur tous les systémes qui ont parû sur la Baguette, j'ai ajoûté, *que je n'avois rien à dire sur les discours en l'air, que font certains grands parleurs, dont la tête est un magasin de plusieurs choses mal digerées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers.* Vous avés crû voir votre portrait dans ces paroles; mais je n'ai point de part à l'application que vous en avés faite, & si vos Lecteurs ne vous ont pas fait prendre le change, vous avés dû voir que cet endroit ne vous regarde point, ni personne en particulier, & qu'on ne parle de vous, quaprès avoir fini tout ce qu'on avoit à dire sur ces sortes de gens. *Enfin*, ai-je dit ensuite, *il y en a qui écrivent, ou pour se diver-*

sons. Le P. le Brun fit insérer cette réponse dans le Mercure du mois de Juin de la même année. p. 202. & *suiv.*

tir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venuës dans l'esprit. C'est-là le seul endroit, où l'on indique votre ouvrage, & puisqu'il ne paroît pas que cet endroit vous ait fait de la peine, me voilà hors de tout scrupule. Je suis ravi de ne vous avoir donné aucune occasion de chagrin, & je ne laisse pas d'être fâché que vous vous soyés mis en mauvaise humeur, sur un endroit que vous n'avés pû vous appliquer, sans vous faire tort. C'est cependant cet endroit que vous répétés si souvent, & qui vous fait dire tant d'injures, ne craignés pas que je les repousse par d'autres injures. Ce langage m'est inconnu; je sçais d'ailleurs à quoi la religion nous oblige en ces rencontres, & je veux oublier tout ce que vous m'avés dit de désobligeant. Puisque vous avoüés que vous ne sçavés qui je suis; il auroit été à propos que vous n'eussiés rien dit de personnel. Si vous avés parlé sur des mémoires, ils sont assûrément infideles, je ne m'y reconnois point. Je ne connois point cette personne qui court les Bibliotheques pour me faire plaisir, je ne

ſçai ni jeu de dez, ni jeu de cartes, & les railleries que vous faites là-deſſus ne peuvent me convenir.

N'aurois-je pas auſſi droit de me plaindre, de ce que vous vous exercés à de viner ſur ce que j'ai dit de quelques Ecoliers de Philoſophie? Eſt-il raiſonnable d'en faire l'application à un jeune homme bien élevé, qui eſt depuis long-tems hors de Philoſophie? Voilà, Monſieur, ce que j'ai crû d'abord devoir vous dire; je ne voulois pas vous entretenir plus long-tems, parce que vous voyant ſi fort en colere, je craignois que vous ne priſſiés en mauvaiſe part ce que je vous dirois dans la ſuite; mais je fais réflexion que votre émotion eſt peut-être appaiſée; & que le mépris avec lequel vous me traités, doit m'être un engagement à vous répondre, de peur que vous ne preniés mon ſilence pour un mépris réciproque; je vais donc ſatisfaire à ce que vous critiqués.

L'endroit que vous attaqués avec le plus de réſolution, c'eſt l'entretien *d'Ariſte, de Theodule, & de Ménalque :* Vous ne connoiſſés point, dites-vous, ces trois Meſſieurs. *Ils paroiſ-*

sent tout d'un coup, comme trois carabins qui tirent leur coup de pistolet, & puis qui se retirent, sans qu'on puisse deviner ni d'où ils viennent, ni où ils s'en vont.

Quoi, Monsieur, un dialogue ne peut-il vous plaire, à moins qu'on ne dise, d'où viennent ceux qui parlent, & où ils vont? Si tel est votre goût, je ne sçais qu'y faire. En cas que vous fassiés des Dialogues, je consens que vous les suiviés. Vous pourriés peindre ceux qui parlent, décrire tout ce qu'ils ont de particulier, & faire même leur généalogie, que je n'y trouverois point à redire. Agrées seulement que je ne suive pas cette méthode, & que je préfere celle de Platon, de Ciceron, de Lucien, & de tant d'autres qui passent pour bons connoisseurs.

Dans le fond, vous n'exigés pas toûjours qu'on dise d'où on vient, ni en quel endroit on se retire. Du moins, ne vous plaignés-vous pas, de ce que je n'ai point dit mon logis. Il vous prend seulement envie, de demander ce que je faisois dans cette belle conversation avec ces trois Messieurs. *Aprenés-moi un peu*, poursuivés-vous,

quel étoit-là votre personnage; car vous n'y dites pas un petit mot. Vous nous avertissés seulement, qu'Ariste vous mena chès Theodule. La conversation même s'y échauffa; il n'y a que vous qui êtes-là froid, comme un Espagnol. A vous voir remuer la tête sans jamais desserrer les dents, on vous prendroit pour une Pagode de la Chine.

A quoi pensés-vous, Monsieur? Dans un dialogue de douze ou treize pages, je parle jusqu'à sept fois; & vous, pour avoir lieu de coudre ensemble quelques quolibets, vous avancés que je ne dis pas un seul mot dans cette conversation. Je suis surpris, que sur une fausseté qui peut être si aisément découverte, vous ayés pris occasion de remplir plusieurs pages de froides railleries. Est-ce que vos Lecteurs vous trompent *, ou que vous croyant offensé, vous n'avés pas l'esprit assès libre pour écouter ce qu'on vous lit!

* Mr. de Comiers étoit aveugle.

Si vous aviés tant d'envie de critiquer ce Dialogue, que ne l'examiniés-vous avec attention? Vous eussiés vû à la page 290. ligne 26. un *Menalque*, mis au lieu de *Theodule*.

Comme

Comme cette faute dérange tout dans ce Dialogue, vous auriés eû quelque droit d'y faire remarquer du désordre & de la confusion, & je n'aurois répondu à votre critique, qu'en vous priant d'effacer Menalque, & de mettre au dessus Theodule. Mais ému au point que vous l'êtes, il n'est pas possible de voir les objets tels qu'ils sont. N'appercevanr pas les fautes réelles, vous en croyés voir là où il n'y en eut jamais, & vous portés le trouble jusqu'à m'accuser de garder le silence, lors même que vous attaqués mes propres paroles dites, en premiere personne dans ce Dialogue.

Après qu'Ariste a rapporté ce qui est dit dans la *Physique occulte*, à l'occasion d'un homme égorgé, qui paroissant la nuit à son ami, vient lui dire, qu'on a mis son corps dans un chariot, & que s'il se rend de bon matin dans l'endroit qu'il lui marque, il y trouvera le chariot chargé de fumier, dans lequel on l'a caché, comme on prétend attribuer à la transpiration insensible ; & l'apparition & le détail de toutes ces circonstances, surpris

d'une explication si hardie, ou plûtôt d'une idée si extraordinaire, me tournant vers le Deffenseur de la Physique occulte, *ah Menalque*, lui dis-je, *que cela est admirable ! Des corpuscules, qui viennent dire qu'un homme est aux prises avec son hôte, qu'il a été tué, qu'on l'a couvert de fumier, & qu'on le trouvera à la porte.* Rien n'est plus clair que c'est moi qui parle en cette occasion, comme en bien d'autres; mais s'il est étonnant que vous ne l'ayés pas remarqué, il l'est encore bien davantage, que vous ayés voulu relever cet endroit, & que l'Auteur de la Physique occulte, ne vous en ait pas détourné.

Par un ménagement tout particulier, dont je puis donner des preuves parlantes, j'avois passé sur bien des choses, & je ne faisois que glisser sur cette explication, sans en développer l'absurdité, il falloit assûrément, Monsieur, vous contenter des égards que j'avois eû, & ne pas traiter *de soldat armé à la légere, & d'ignorant qui veut faire le bel esprit*, celui qu'une telle explication fait soûrire.

Croyés-vous, qu'il soit fort raisonnable de supposer, que la transpiration de nos corps, va dans un instant faire impression sur nos Amis, quoiqu'éloignés de nous ? Une telle supposition peut-elle à votre avis, être faite par un Auteur, qui prétend que la transpiration des hommes demeure fixe en sortant du corps, qu'elle ne s'écarte point, & qu'elle ne peut être portée ailleurs, ni par les vents, ni par les tempêtes, ni par quelqu'autre cause que ce soit ? Et quand il seroit permis de faire deux suppositions si opposées l'une à l'autre, concevés-vous bien que la transpiration de nos corps puisse nous faire voir à nos Amis absens, & les avertir de ce qui se passe en nous ? Est-ce que vous êtes bien persuadé, que comme nous pouvons faire entendre nos pensées par nos paroles, nous puissions de même par la transpiration, donner à nos Amis tel avis qu'il nous plaira, ou apprendre parce qu'ils exhalent, tout ce qui leur arrive ? S'il vous échapoit jamais de dire, que sans sortir de votre chambre, vous auriés appris des nouvelles par le moyen de certains corpuscules exhalés du corps d'un Nouvel-

liste, qui se promenoit dans le Jardin du Palais Royal; & que vous entrepriſſiés de soûtenir une imagination si chimerique, quelle idée pensés-vous qu'on auroit de votre habileté dans la Physique?

Je n'insisterai pas davantage là-dessus, je me contente de vous renvoïer à Ciceron. Il réfute assès agréablement ceux qui osent faire des systémes de cette nature, aussi-bien que ceux qui penseroient que les images qui nous viennent en dormant, sont formées par ce qui se détache des mêmes corps dont nous croyons voir la figure.

Peut-être vous ai-je déja fatigué sur cet article, car si vous me traités de *soldat armé à la legere*, lorsque j'use de quelque ménagement, toûjours porté à critiquer, sans craindre de vous contredire vous grondés d'ailleurs de ce que j'entreprens avec trop d'appareil de détruire neuf ou dix systémes, & de ce que je parois trop bien informé sur la matiere en question.

Il faut, dites-vous, *avoir employé quatre ou cinq ans à faire des expériences sur la Baguette, pour dire si positi-*

vement qu'elle tourne indifferemment à des personnes d'un temperament different, & aux mêmes personnes, en des tems où la disposition de leur corps n'est pas la même ; qu'elle tourne à l'âge de dix ans, comme à celui de soixante, pendant la maladie comme dans une parfaite santé, à jeun aussi bien qu'après avoir mangé.

Non, Monsieur, il n'a pas fallu quatre ou cinq ans pour faire cette remarque, il n'a fallu qu'un demi quart d'heure; car il ne faut pas plus de tems pour lire deux Rélations aussi courtes que le sont celles de Monsieur l'Abbé de la Garde, & de Monsieur le Procureur du Roi. Vous deviés faire attention que je ne me sers des paroles citées qu'après ces Messieurs. Ils ont fait ces observations en moins d'une semaine ; & dans les endroits où l'on trouve un grand nombre de gens qui se servent de la Baguette, on peut les faire en moins de deux jours.

Mais à quoi aboutissent les réflexions que vous faites sur ce qu'on avoit traité la question, il y a quelques années ? Quel inconvenient trouviés-vous, qu'après l'avoir examinée il y a

quatre ans, & écrit pour lors deux Lettres sur cette matiere, on fasse à present imprimer ces deux Lettres, & qu'on montre en même tems les défauts de tous les systémes qui viennent de paroître sur ce sujet? Comme l'on m'avoit demandé plusieurs fois quelque chose de plus étendu que ce qui est dans ces premieres Lettres, peut-être avois-je promis d'y travailler; mais si je n'ai pû m'y déterminer qu'après avoir vû paroître les nouveaux systemes; a-t-on quelque sujet d'y trouver à redire.

Quel inconvenient trouvés-vous encore, que pour examiner ce qu'on doit penser des systémes sur le fait de Lyon, j'examine les circonstances qui se trouvent dans les diverses Rélations, ou dans les observations que nous ont données les Auteurs de ces systémes?

Il y a, dites-vous, *dans toutes ces Rélations des choses outrées; il y en a de fausses; il y a des contradictions manifestes, & sur tout cela vous prétendés pourtant décider ce qu'on doit juger de nos systémes.* Nos systémes! Est-ce que vous en avés fait un, & que vous êtes chargé par les autres Auteurs de plaider la cause commu-

ne ? Quoiqu'il en soit, voyés à quoi vous exposés ce que vous m'opposés. Si vous prétendés que ces choses outrées & ces contradictions manifestes partent de l'ignorance ou de la malice de ceux qui les rapportent, je vous renvoye à Monsieur l'Abbé de la Garde, à Monsieur le Chevalier de Montgivrol, à Monsieur le Procureur du Roi, à Monsieur Panthot, & à Monsieur Garnier, & si les Rélations sont fidelles, comme je ne puis en douter, persuadé de la bonne foi, & de l'exactitude de tous ces Messieurs, ces contradictions manifestes se trouvent dans l'usage de la Baguette ? Et qu'y a-t-il de plus décisif pour montrer que le mouvement de cette Baguette n'est pas naturel, & qu'il ne peut être que l'effet d'un esprit capable de mentir & de se contredire ? Qu'on l'attribuë à la fourberie des hommes, ou à celles des esprits déréglés, il m'importe peu. On doit toûjours conclure qu'un tel usage ne peut être mis au nombre des secrets de Physique; c'est tout ce que j'ai voulu prouver.

Remarqués, Monsieur l'usage que j'ai fait de toutes ces Rélations, &

ce que j'ai observé dans l'examen de tous ces systémes. En examinant un sistéme, je ne me suis servi que des faits & des principes reçûs par l'Auteur ; & lorsque j'ai montré qu'il n'étoit pas possible qu'on expliquât jamais physiquement les phénomenes de la Baguette, je n'ai raisonné que sur ces observations rapportées de la même maniere dans toutes ces diverses Rélations. Ce que j'ai dit est assès clair, & je ne crois pas qu'on y oppose jamais rien de solide.

J'apprens tous les jours que de très habiles Physiciens sont dans le sentiment que j'ai suivi, Monsieur Chatelain Docteur en Medecine, dont l'habileté doit vous être connuë par ses ouvrages & par sa réputation, vient de mettre au jour une dissertation physique, où il prouve fort solidement l'impossibilité de faire un systéme sur la Baguette ; & si la plûpart des sçavans nient absolument tous ces faits, non seulement ce qu'on raconte d'Aymar, mais généralement tout ce qu'on dit des phénomenes de la Baguette, c'est qu'ils croyent impossible qu'une Baguette tenuë des deux mains puisse naturellement se mou-

voir & se tordre de la maniere qu'on le dit.

Comment osés-vous donc traiter de dupes, de visionaires & de mauvais Physiciens ceux qui sont dans l'opinion que j'ai suivie? Prétendés-vous être en droit de traiter ainsi les Auteurs Jesuites dont j'ai rapporté le sentiment? Et vous imaginés-vous faire prendre le change au public en en mettant les Jesuites au nombre de ceux que j'attaque? Je ne pense pas qu'on vous croye. Comme on a sujet de se défier de vôtre témoignage, on ira consulter la huitiéme Lettre des *Illusions des Philosophes sur la Baguette*, & on y verra qu'outre les dix Auteurs Jesuites que je cite, je dis nettement qu'à la réserve du Pere de Chales, qui n'a osé décider, je ne connois aucun autre Jesuite qui n'ait condamné l'usage de la Baguette.

Peut-être après cela ne voudra-t-on pas vous croire lorsque vous dites que j'ai maltraité le Pere Schott dans un feüillet, qui ne paroît plus; mais je veux être vôtre caution sur cet article. J'avoüe donc que dans le feüillet qui n'a pas dû paroître dès que le livre a été mis en vente, j'ai parlé

des ouvrages de ce Pere, comme de Recüeils où l'exactitude & le discernement ne regnent pas toûjours, je l'ai dit, & je n'ai pas changé de sentiment. Distingués bien le Pere André Schott d'avec le Pere Gaspard Schott. Celui-ci est d'un caractere fort different du premier. Le désir d'imiter le Pere Kirker dont il avoit été collegue à Rome lui fit prendre le dessein de ramasser beaucoup de choses sur l'histoire naturelle & quoiqu'il sçût les Mathematiques, il s'appliqua davantage à compiler beaucoup de choses, qu'à discerner le vrai d'avec le faux. Cent Jesuites vous diront la même chose, & vous avoüeront qu'il ne faut pas prendre pour des vérités tout ce qui se trouve dans ses ouvrages.

Au reste, je vous prie de vous accorder avec vous-même sur le sujet de ce Pere. D'un côté vous faites semblant de prendre son parti contre moi, & de l'autre vous le mettés au nombre des *dupes*, *des visionaires*, *& des mauvais Physiciens*. Car prenés-y garde, Monsieur, son sentiment sur la Baguette, n'est point different de celui que j'ai suivi. Voyés-le dans la

source, ou dans ce que j'en ai fidellement rapporté, & faites corriger l'endroit de la *Physique occulte*, où il est dit que le Pere Schott a changé de sentiment. C'est une erreur, il est vrai que si le passage cité dans la *Physique occulte* étoit fidelle; on auroit sujet de le penser ainsi, mais il est tronqué, on y a retranché un *semper*, toûjours, *& qui quidem non persuaserunt*, & cette omission fait tout un autre sens.

Le beau champ qu'auroit eu vôtre humeur critique, si vous aviés pû rencontrer une telle faute dans les *Illusions de la Baguette*! Par bonheur, il ne s'y trouve rien qui vous ait donné prise, & vous n'avés pû vous emporter que sur des suppositions & des fautes, dont vous êtes vous-même l'Auteur. Souvenés-vous que vous êtes cause que j'ai parlé de cette faute, qu'on pourroit appeller une infidelité? Elle me détermina à faire un carton, mais n'osant ouvertement la faire connoître, je me contentai de distinguer *toûjours* par un plus gros caractere.

Une autre raison m'engagea à faire ce changement, c'est qu'il étoit à propos de ne pas parler du Pere Schott

d'une maniere qui eût pû faire de la peine à quelques personnes, & vous auriés bien dû ne pas révéler ce que j'avois condamné à ne point paroître.

Voilà l'unique changement que j'aye fait, mais si j'avois pû prévoir que l'endroit que vous vous appliqués vous eût fait de la peine, je l'aurois assûrément retranché. J'aurois fait un second carton, prêt à en faire un troisiéme & un quatriéme, & à passer l'éponge sur-tout le livre, plûtôt que de faire de la peine à qui que ce soit.

Puisque vous avés vû les *Illusions* de si bonne heure, que ne me faisiés-vous dire par le Libraire que vous vous y croyés maltraité. Un tel avis n'auroit pas été aussi inutile que celui que vous me donnés dans vôtre Lettre. *Vous ne gardés pas assès*, dites-vous, *la vrai-semblance dans vos fictions. Pensés-vous que ce soit une chose bien imaginée que vôtre Lettre écrite de Paris à un Chanoine de Grenoble, pour l'instruire de ce qui s'est passé dans Grenoble même.*

Je ne sçais d'où vient qu'il ne vous paroît pas vrai-semblable que j'écrive de Paris à une personne de Gre-

noble ce qui se passa il y a quatre ans dans Grenoble même, & que je lui nomme les personnes qui furent témoins du fait aussi bien que moi, si cela n'est pas vrai-semblable, il est certain que cela est vrai.

La Lettre dont vous parlés & la suivante ont été écrites le mois de Février dernier à Monsieur Lyons, Chanoine de Grenoble. Ces Lettres furent luës par ceux qui y sont nommés, & comme ils sçavent mieux que vous ce que je devois dire ou taire, le cas de conscience, & les réflexions que vous faites là-dessus sont fort inutiles.

Pour la contradiction que vous croyés voir, vous ne la verrés plus, si vous donnés quelque attention à ce que j'ai dit à la page 360.

En un mot on ne doit jamais se servir de la Baguette, lorsqu'on est persuadé qu'elle ne peut tourner naturellement. Quand on en doute, rien n'empêche de voir l'expérience, & d'en observer tous les phenomenes. Comment s'assûrer autrement, s'il y a de la fourberie, ou si tout y est physique? Et à l'égard de ceux qui s'en servent communément, pourquoi ne

les porteroit-on pas à demander à Dieu de faire cesser ce mouvement, en cas que le démon y ait part. Prier de cette maniere, ce n'est pas tenter Dieu, mais demander sa protection contre les illusions du Tentateur.

Pourquoi me demandés-vous qu'est-ce que j'entens par les *Phénomenes de la Baguette, qui sont ou faux ou surnaturels*? Cette expression ne se trouve point dans mes Lettres. Je n'ai donc qu'à vous expliquer ce que j'entens par surnaturel; puisque vous y trouvés tant de difficulté. Je n'entens pas par ce terme ce qui est produit par le démon, mais en général, tout ce qui n'est pas naturel, c'est-à-dire, tout ce qui n'est pas fait par une suite des Loix que Dieu a établies pour la communication des mouvemens. Quelquefois on restraint le terme *naturel*, & quelquefois on lui donne une plus grande étenduë. On pourroit absolument dire que tout ce qui se fait par les Anges & les démons est naturel, parce que s'ils ont le pouvoir de remuer les corps, il est aussi naturel, qu'une pierre s'éleve en l'air, lorsqu'ils le désirent, qu'il est naturel que nôtre bras se remuë lorsque nous le vou-

lons. Mais communément on entend par *naturel*, ce qui se fait par la rencontre & le choc des corps, sans que les Anges où les démons s'en mêlent. C'est en ce sens que je prens ce terme. Je crois devoir m'arrêter ici. Si j'en disois davantage, j'irois peut-être plus loin que vous ne souhaités, car vous ne paroissés pas d'humeur à pénétrer un principe, ni à suivre un raisonnement. Je ne puis entrer dans le fond de la question, parce que vous ne l'avés pas touchée & cette seule raison devroit bien me dispenser de vous faire aucune réponse. Sérieusement, Monsieur, à quoi aboutit tout ce que vous reprenés dans *les Lettres qui découvrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette ?* Quand ce que vous avés critiqué ne rouleroit pas sur de fausses suppositions, quand il seroit vrai que j'aurois gardé le silence dans une conversation, ou que j'aurois usé de quelque fiction en écrivant une Lettre, qu'est-ce que cela feroit au point contesté? Il s'agit de sçavoir s'il est possible, qu'un écoulement de petits corps ait fait tourner la Baguette. La question n'est pas embrouillée, elle est réduite à deux

points dans l'examen des systémes de Monsieur Chauvin, de Monsieur Garnier, & de l'Auteur de la Physique occulte. C'est-là où il en falloit venir, & aux réflexions que j'ai faites, pour montrer que dans l'usage de la Baguette, il y a des moralités incompatibles avec les causes physiques.

Ne dites pas, je vous prie, que je ne distingue pas assès l'usage que quelques-uns font de la Baguette en dirigeant leur intention, d'avec ce qu'observent les autres sans former aucun désir. Pour peu qu'on lise les *Illusions des Philosophes sur la Baguette.* On sera convaincu du contraire. Il est vrai que je montre par des faits incontestables que la Baguette s'accommode souvent aux désirs & à l'intention de ceux qui s'en servent, mais lorsque j'examine les trois systémes dont je viens de parler, je ne dis pas un mot de l'intention. Je raisonne sur les principes des Auteurs mêmes des systémes, & la conclusion que je tire, est fondée sur des preuves purement physiques. Si l'on ne vient à l'examen de ces diverses preuves, tout ce qu'on objectera sera inutile.

Recourir aux injures & n'opposer que des mots vagues, c'est imiter les défenseurs de l'Astrologie judiciaire, toûjours prêts à appeller *dupes* les Auteurs qui ont détruit les principes de cet art chimerique, & qui en ont découvert les illusions & les mensonges. Chicaner sur certaines choses qui ne font rien à la question, c'est perdre le tems & le faire perdre aux autres. Mais jugeons de ce que vous feriés dans l'examen de la question principale, par ce que vous faites dans tout ce que vous attaqués. Combien de fois avés-vous pris le change. Voyes quelles ont été vos ressources, de fausses suppositions relevées par de pures badineries. En dis-je trop? N'est-ce pas tout au moins badiner que de se faire un phantôme pour s'en divertir, que de se forger une statuë, un muet *qui remuë la tête sans desserrer les dents* pour pouvoir l'appeller *Espagnol*, *Pagode de la Chine*, & tout ce qu'il vous plaît.

Ce qui est assès singulier, c'est qu'avec tout cela vous parlés comme si vous étiés bien redoutable. Que vous êtes heureux d'avoir affaire à une personne qui répond simplement à ce que

vous opposés & qui se feroit un scrupule de vous attaquer sur quoi que ce soit ! Il seroit assûrément très-facile de vous pousser rudement, mais à Dieu ne plaise que je prenne ce parti ; j'aimerois bien mieux prendre celui de garder le silence, il me paroît le meilleur, & je ne sçais, d'où vient que bien des gens souhaitent, que je vous réponde. La maniere simple avec laquelle je le fais, ne leur plaira peut-être pas, mais pourvû qu'elle serve à me tenir dans les bornes de la modération, & d'une juste défense, c'est tout ce que je cherche.

Il seroit à souhaiter, Monsieur, que vous vous fussiés prescrit de telles bornes en composant vôtre lettre & que vous eussiés aussi fait réflexion qu'on ne doit jamais écrire lorsqu'on se sent émû. Je n'oserois vous donner des avis, les livres saints vous en fourniront d'admirables, & si vous en voulés de moins parfaits, Seneque vous en donnera qui ne laissent pas d'être salutaires. J'en trouve deux, dans le second Livre de la Colere, dont je crois devoir profiter. Le premier est de ramener par de bons offices, ceux qui se mettent en colere contre nous, &

le second, de s'éloigner d'eux, quand ils veulent nous fraper. Je ne pourrai peut-être faire un usage du premier que par mes désirs, mais j'observerai exactement le second, en gardant le silence, si vous écrivés de nouveau contre moi. *

************:************

Lettre touchant la Baguette. *

* Inserée dans le Mercure de Janvier 1693. p. 16.

CRoirés-vous bien, Monsieur, que des sçavans traitent ici de fable, tout ce qu'on a dit de la Baguette? Monsieur le Comte ... est de ce nombre. On lui persuaderoit plûtôt qu'un Bœuf a parlé, & vous allés voir par une conversation dont je vais vous faire le détail, que le seul récit des faits, est capable d'émouvoir la bile de certaines gens.

Comme on lisoit il y a quelques jours en bonne compagnie des Lettres de Lyon, touchant les vols qu'on a découverts depuis peu par la Baguette, voilà tout à coup un sçavant qui

* M. de Comiers répliqua dans le Mercure du mois d'Août 1693. On s'est abstenu de publier ses réponses, parce qu'il n'y a pas ombre de raisonnement, & que l'Auteur ne dit que des injures.

hausse les épaules, se leve & crie, ah l'imposture! Vit-on jamais disoit-il, en colere, plus d'extravagance, de crédulité, d'aveuglement? Quoi, une Baguette découvre les larcins, les voleurs, les meurtriers, fait trouver des trésors & des sources? Notés que ces hommes à Baguette, ces imposteurs sont des gueux. Oüi, poursuivit-il, j'en ai connu un en Normandie, ils n'ont pas de pain, & ils trouvent des trésors? Le monde est fou, adieu, Messieurs je ne veux plus entendre parler de la Baguette.

Jamais homme ne fut plus interdit que celui qui lisoit les Lettres. Tout le monde se regardoit sans dire mot; & ce silence alloit le déconcerter entierement, si un autre sçavant, moins impetueux que celui qui avoit si brusquement quitté la compagnie, mais vif & ardent, n'eût pris la parole. A-t-on jamais vû, dit-il, de pareilles rodomontades? Quel entêtement! Quelle hardiesse? S'inscrire en faux contre des faits dont on n'a point examiné les preuves, & dont de très-hahiles gens ont été témoins? Contre des pratiques connuës en mille endroits? Que veut-il dire

avec ses emportemens ? Demande-t-on son avis? Entend-t-il ces matieres? Encore pour Monsieur de ... passe, qu'il nie le fait, il est Physicien, on le consulte, il ne sçait que répondre, aucun systéme ne le contente; le plus court est de tout nier. Voulés-vous qu'il dise qu'il y a de la diablerie? Sieroit-il aux Physiciens de..... permettés - moi de vous interrompre, reprit le sage, Mr. de.... vos réflexions sont de fort bon sens. Mais que nous importe de découvrir d'où vient que quelques-uns nient le fait ? Ne sçait-on pas bien qu'en semblables occasions, il se trouve toûjours de gens qui s'obstinent, les uns à croire tout, sans discernement, les autres à tout nier, sans raison ? Ne nous fâchons point contre ceux-ci, ils sont plus utiles qu'on ne pense à la République des Lettres. Sans eux on ne verroit que conteurs de fables; & ce n'est pas peu de chose que de diminuer le nombre de telles gens. Pour moi je n'entens jamais de conte où le merveilleux domine, que je ne sois ravi de rencontrer quelque Misantrope toûjours prêt à vous dire en face, cela est faux. On y regarde de plus près, & il en revient ordinairement

quelque avantage. Si l'on peut être témoin du fait, on juge par ses propres yeux ou bien on pese avec soin les circonstances & les dispositions de ceux qui le rapportent. Quand il est question, par exemple de quelque pratique publique, si elle est répanduë en plusieurs endroits exercée indifferemment par toutes sortes de personnes, qu'on n'en fasse ni un mystere ni un point de Religion, & qu'avec tout cela elle se conserve depuis long-tems & fasse beaucoup de progrès, il est moralement impossible qu'elle soit l'ouvrage de l'imposture. Cette réflexion appliquée à la Baguette suffit pour me porter à croire que tout ce que l'on en dit ne sçauroit être faux. J'apprens qu'il n'est pas de Province en France, où il n'y ait des gens, qui trouvent des sources par la Baguette. Je sçais que depuis deux cens ans on s'en sert en Allemagne & ailleurs pour découvrir les métaux, & qu'on s'en est si fort servi dans le Dauphiné pour découvrir les larcins, & les bornes, que Monsieur le Cardinal le Camus a été obligé d'interdire cet usage sous peine d'excommunication. Voyés ses Ordonnances im-

primées chès Pralard. Après cela comment pourrois-je prendre pour une chimere tout ce qu'on dit de la Baguette? Supposons néanmoins qu'on ne sçait rien de tout cela, je dis encore, qu'il n'y a nulle raison de traiter d'imposture ce qu'on écrit de Lyon. Les faits sont attestés par cent témoins habiles, critiques, attentifs, & les circonstances sont de telle nature, que la fourberie n'auroit jamais pû se soûtenir jusqu'au bout. Ne nous mettons donc plus en peine, si quelques personnes nient le fait. Occupons-nous plûtôt, si vous l'agrées, à chercher la cause d'un phénomene si surprenant.

Je viens continua-t-il à l'endroit sur lequel j'ai pris la liberté de vous interrompre. Vous alliés dire, ce me semble, qu'il n'est pas d'un Physicien de recourir à d'autres causes, qu'à des causes naturelles. J'en conviens, si les effets dont il est question, en sont une suite, mais s'il voit que ces effets ne peuvent être produits en vertu des loix générales du mouvement, ne doit-il pas dire que la cause n'en est pas naturelle? Vous l'avoüerés sans doute. Agreés donc que je dise que ce qu'on

rapporte de la Baguette, n'est nullement naturel, car je vois, ce me semble fort clairement, que cela passe les forces ordinaires de la nature.

J'ai lû avec attention les dissertations qu'on nous a envoyées de Lyon, & j'ai été ravi de n'y trouver ni qualités occulte, ni influences d'étoiles. La matiere subtile y voltige agréablement; les corpuscules y sont d'une agilité & d'une souplesse propre à tout ce qu'on peut désirer; le manege qu'on leur fait faire, m'a réjoüi, & je voudrois de bon cœur pouvoir être content des stations qu'on leur assigne des chemins qu'on leur fait tenir, & de tous les mouvemens qu'on leur donne; mais comment passer tout ce qu'on exige des corpuscules? On fait demeurer des mois entiers tout le long d'un chemin de cent lieuës, ceux qui se sont exhalés du corps d'un scelerat. On veut qu'ils restent suspendus à la hauteur de quatre ou cinq pieds, sans monter ni descendre, sans s'écarter ni à droit ni à gauche, & qu'ils soient toûjours prêts à donner sur une Baguette, pour la faire tourner entre les mains d'un certain homme toutes les fois qu'il passera par ce

te chemin. Je ne sçais, Messieurs, ce que vous en pensés. Pour-moi j'admire que des gens d'esprit ayent avancé des choses dont ils riroient assurément, s'ils ne les avoient dites eux-mêmes; mais on voit bien comment on en vient-là. Persuadé que l'on est de l'action des corpuscules, & frapé par les effets merveilleux de l'aiman, quelque prodige qu'on propose, on le compare dans l'obscurité, on croit voir quelque raport, on aide aux conjectures; on risque un peut-être, insensiblement on assûre, & quand on s'est une fois engagé, on tient ferme, & il n'est plus rien qui étonne. Faut-il expliquer comment la Baguette a pu découvrir le dernier vol, dont Mr. de... lisoit le récit? En trois mots ils croyent résoudre la difficulté. Le linge volé disent-ils, a été d'abord touché par le voleur. Qu'on le porte ensuite par-tout où l'on voudra, il laissera couler le long du chemin quelques-uns des atomes que le voleur lui a communiqués. Ne voilà-t-il pas de quoi faire tourner la Baguette? Que ne se retranchent-ils, interrompit Mr. l'Abbé de.... au tournoiment de la Baguette sur l'eau & sur les métaux,

leur explication en vaudroit beaucoup mieux, & vous ne trouveriés pas tant de ridicule dans leur systéme. Vraiment, répartit Monsieur de. . . ils ne manquent pas d'en venir-là quand on les presse. Tantôt ils tâchent de prouver qu'il est naturel que la Baguette tourne sur les eaux & sur les métaux; quelquefois ils le supposent, & se contentent de montrer que les autres effets n'ont rien de plus surprenant. Ils ne négligent point ce qui peut les favoriser. Si un systéme ne leur suffit pas, ils en prennent plusieurs; s'il se rencontre dans un fait quelque circonstance qui les incommode, ils la passent, & avec tout cela, je suis très-persuadé qu'ils n'ôteront jamais tout le ridicule de leurs hypothéses. Croïés-vous, Monsieur, dit-il, en s'adressant à Monsieur l'Abbé, qu'il n'y en ait point à supposer que d'une petite partie de métal, d'une piéce de quatre sols, par exemple, il sort une assés grande quantité de corpuscules pour tordre une Baguette jusqu'à la rompre, ou à blesser les mains de celui qui la tient bien serrée. On trouvera bien d'autres difficultés, si on examine avec soin toutes les circonstances, j'attens

l'histoire de tous les uasges qu'on a fait, & qu'on fait presentement de la Baguette en Europe, & je vois bien par ce que m'en a dit un ami de la personne qui travaille à cet ouvrage, qu'il y aura de quoi déconcerter tous les systémes, mais c'est parler trop long-tems. J'avois seulement résolu de dire que des Physiciens très-éclairés croyent qu'il n'y a rien de naturel dans aucun des effets de la Baguette : & qu'ils ne font en cela que suivre le sentiment de l'Auteur de la Recherche de la Vérité, qui le décida ainsi, en répondant à une Lettre écrite de Grenoble depuis plus de trois ans.

On fit paroître quelque empressement de voir ces Lettres, & on en commençoit déja la lecture, lorsque M. de .... après avoir rêvé quelques momens; est-il possible, dit-il, qu'un si habile homme croye, qu'il y a de la diablerie dans le tournoiment de la Baguette sur les sources, lui qui creuse si fort dans la Physique, qui admet si difficilement les miracles, qui traite d'illusion presque toutes les histoires des Demonographes, & qui employe tout un chapitre de la Recherche de la Verité, pour expli-

quer naturellement ce que la plûpart attribuent à la sorcellerie ? Cela me passe. J'irai le prier de me dire ce qui en est, mais que je n'empêche pas la lecture des lettres.

Voilà, Monsieur, tout ce que vous sçaurés de cette conversation, car ma lettre est déja bien longue, & je crains, que vous n'en soyés ennuyé. Je joins ici les deux lettres.* On m'a dit qu'il y en à Paris, & à Lyon plusieurs copies, & de quelques autres sur le même sujet, mais peut-être n'ont-elles pas été jusqu'à vous. Montrés-les, je vous prie, à notre Illustre. Il verra dans la lettre de Grenoble des particularités, dont il sera bien aise d'être informé. Je suis, &c.

* C'est la premiere Lettre du P. le Brun qui est à la p. 135. de ce Volume & la répõse du P. Malebrãche qui est à la p. 141.

LETTRE.

*Touchant la Baguette.**

VOus me demandés, Monsieur, quel est mon sentiment sur les lettres qui sont dans le Mercure de Janvier, & qui attribuent à l'opéra-

* Inserée dans le Mercure de Fevrier 1693. p 226. & suiv. C'est une réponse aux deux premieres Lettres qu'on trouve p. 135. & suiv. de ce Volume, & qui avoient d'abord été inserées dans le Mercure de Janvier de l'an 1693.

ion du démon les effets de la Baguette. Je vous vais dire en peu de mots ce que j'en pense; & j'espere vous faire voir, qu'encore que ces lettres renferment tout ce qui se peut dire de plus spécieux, toutefois la décision qu'elles contiennent n'a pas un fondement solide, car lorsque pour produire un effet, on employe une cause qui a la force & la vertu naturelle de le produire, l'effet n'est pas superstitieux, & ne vient point d'un pacte avec le démon, pourvû que d'ailleurs on n'ait pas joint à la cause quelque circonstance vaine & inutile. Ceux, par exemple, qui pour se guérir de la morsure d'un chien enragé, disent, hax, pax, max: ceux qui pour faire tomber les poireaux, leur disent au matin, bon soir: & le soir bon jour, font des actions véritablement superstitieuses, parce que ces paroles qu'ils emploïent pour causes, n'ont nulle efficace à l'égard de l'effet; & si quelqu'un pour se guérir de la fiévre se servoit de quelques herbes, par la raison que ces herbes auroient été cueüillies à jeun, & non pas après avoir mangé, il y auroit de la superstition à cause de

la circonſtance vaine. Mais enfin, s'il n'y a point de ces ſortes de circonſtances, & que la cauſe naturelle qu'on employe, ait la vertu de produire l'effet, il n'eſt point ſuperſtitieux.

C'eſt la doctrine de S. Thomas dans ſa ſeconde ſeconde queſt. 96. art. 1. & art. 2. Je rapporterai ſeulement ce qu'il dit dans l'art. 2. en répondant à l'objection qu'il s'étoit propoſée. Il dit, que ſi l'on applique ſimplement des cauſes naturelles pour la production des effets, que l'on croit que ces cauſes peuvent produire naturellement, il n'y a en cela aucune ſuperſtition ni rien d'illicite, mais que ſi l'on ajoûte quelques caracteres, quelques paroles, ou quelques autres obſervances, telles, qu'il ſoit manifeſte qu'elles n'ont en ſoi aucune force ou vertu pour l'effet qu'on attend; en ce cas-là, il y a ſuperſtition, bien entendu toutefois que ces ſignes, ne ſoient pas des ſignes inſtitués par J. C. ou par ſon Egliſe. Tous les autres Théologiens conviennent avec S. Thomas de cette doctrine.

Or ſuivant cette régle, il n'y a rien de ſuperſtitieux ou de magique dans les experiences, qu'on dit que

fait Aymar, car les causes qu'on employe pour expliquer le mouvement de la Baguette, ont la vertu de la faire plier, puisque pour mettre un corps en mouvement, il suffit d'employer un autre corps qui soit lui-même en mouvement, & c'est aussi ce qu'on fait. Au surplus, que ce corps en mouvement soit les corpuscules émanés du meurtrier, des métaux, de l'eau, &c. qu'on y joigne, si l'on veut la matiere subtile, que ces corpuscules agissent sur la Baguette, par l'entremise des esprits animaux ou des muscles fléchisseurs des doigts, ou enfin qu'on explique le pliement de la Baguette de quelqu'autre maniere qu'on voudra, on voit toûjours qu'on fait mouvoir un corps par un autre qui est en mouvement, & que l'on n'employe pas ou des figures vaines, ou des caracteres, ou quelqu'autre observance bizare, & inutile à causer le pliement de la Baguette.

Ces Messieurs ne manqueront pas de me dire qu'ils ne sont point satisfaits des raisons qu'on a apportées jusqu'à present; mais je leur demande, si c'est-là un fondement suffisant, pour

attribuer un effet à quelque eſpéce de magie ? A-t-on apporté juſqu'au jourd'hui des raiſons qui contentent tout le monde, ſur ce que l'aiman attire le fer, ſur ce que l'Elephant en furie s'appaiſe en voyant un mouton, & devient auſſi doux que le mouton, ſur ce que la Couleuvre a peur d'un homme nud, & pourſuit celui qui eſt vêtu, ſur ce qu'une perſonne qui a la jauniſſe en eſt guerie, auſſitôt qu'elle voit un Loriot, ſur ce que le Loup enroüe ceux qu'il regarde le premier, ſur ce que le Coq fait peur au Lyon, ſur ce que la Torpille engourdit la main du Pêcheur, ſur ce que le Baſilic tue les hommes de ſon regard, ſur ce que le Crapaut fait venir dans ſa gueule la Belette malgré qu'elle en ait. Tous ces effets ſe font donc auſſi par ſorcellerie. On n'a pas même apporté ſur les effets les plus communs, des raiſons dont tout le monde ſoit content. Par exemple, ſur la chute des corps peſans ; ſur l'émanation de la lumiere, ſur la production de la chaleur, &c. & même lorſqu'il s'agit de dire en quoi conſiſtent ces effets, quelqu'un le peut-il faire ſi clairement, que tous les

Philoſophes acquieſcent à ſon explication ? Ils ſe font des ſyſtémes différens ; ils ſont oppoſés les uns aux autres : & nul d'eux n'eſt ſatisfait des raiſons de ſes adverſaires. Ainſi dans les principes de nos Meſſieurs, on devroit rapporter au démon les effets même les plus communs.

Delrio rapporte, qu'on a vû en Eſpagne certains hommes qu'on appelle *Zahuris*, a cauſe de leur vûe de Linx. Il dit qu'il en a vû un à Madrid en 1575. & que ces Zahuris étoient en réputation de voir à travers l'épaiſſeur de la terre les ſources d'eau, les tréſors & les veines des métaux. Il nous apprend qu'encore que ces effets paruſſent fort ſurprenans, néanmoins il les explique naturellement, & que pluſieurs Philoſophes les rapportoient auſſi à des cauſes naturelles. Cet Auteur diſ-je, qu'on n'accuſera pas d'avoir douté de l'exiſtence des démons & des ſorciers, eſt pourtant plus réſervé que nos Meſſieurs, lorſqu'il s'agit du fait, ſçavoir ſi tel ou tel effet provient du démon. Voici comme il parle dans le livre 1. de ſes Recherches magiques ch. 5. q. 1. ſect. 3. en traitant la queſtion, ſçavoir, s'il

est possible de faire de l'or par la Chimie. *Nous ignorons*, dit-il, *les causes naturelles de plusieurs effets, & il se peut faire que la cause de l'or soit du nombre de celles que nous ignorons; & bien que plusieurs choses se fassent naturellement, il y a pourtant des gens qui parce qu'ils ignorent les causes, nient le fait, lorsqu'ils ne le sçavent pas avec certitude, ou bien ils soûtiennent que la chose n'a pas été faite naturellement.* Ces paroles condamnent ces Messieurs, ils ignorent la cause du mouvement de la Baguette, l'explication qu'on leur en donne ne leur plaît pas, cela leur suffit pour recourir au démon.

Valentia dit, que quand bien un effet seroit produit hors la sphere de l'activité de la cause, si néanmoins quelque Philosophe disoit, qu'il ignore la cause de cet effet, on ne devroit pas juger que l'effet n'eût pas pas été produit naturellement, attendu que nous ignorons fort souvent les forces des causes naturelles; & Delrio après avoir rapporté ce sentiment de Valentia, ajoûte lui-même, que s'il y avoit entre les Philosophes diversité de sentimens, pour sçavoir,

si cet effet se peut faire naturellement on non, l'on ne devroit pas juger qu'il n'eût pas été produit par les forces de la nature. Or les Sçavans sont partagés sur le sujet de la Baguette ; les uns tiennent qu'elle tourne naturellement, les autres que non. Il est donc vrai, que Valentia & Delrio auroient cherché la cause naturelle de ces effets, & qu'ils les auroient rapporté à la Providence de Dieu, & non à la conduite du diable.

On demeure d'accord qu'il y a, ou qu'il peut y avoir des sorciers, & qu'on peut faire des pactes avec le diable, mais l'on doit convenir aussi & observer qu'il n'est pas au pouvoir du diable de faire ces pactes avec les hommes, toutes les fois qu'il le veut, & qu'il n'est pas non plus au pouvoir des hommes, de contracter ces pactes toutes les fois qu'ils le voudroient. Autrement tant de scelerats qui se font pendre ou roüer, ne s'y exposeroient pas, s'ils pouvoient satisfaire à leurs passions par le secours des diables. L'Ecriture nous apprend, que le démon n'eut le pouvoir de tromper Achab, qu'après en avoir reçû la permission de Dieu ; elle nous

apprend qu'il n'eut pas non plus le pouvoir d'affliger Job, quaprès que Dieu le lui eût permis; & le même texte nous fait connoître que cette permission que le démon obtint, étoit restrainte par cette condition, qu'il ne pourroit pas toucher à l'ame de Job. Les démons que Nôtre-Seigneur chassa des corps de deux Geraseniens ne purent se jetter dans les cochons, qu'après lui en avoir demandé la permission & l'avoir obtenue; mais il y a lieu de croire que depuis la mort du Sauveur du monde, Dieu accorde bien plus rarement de telles permissions au démon, puisqu'il est dit dans l'Apocalypse que le démon est lié & garroté pour mille ans, c'est-à-dire, suivant les interpretes, depuis la mort de Nôtre-Seigneur jusqu'au dernier tems de l'Antechrist. Voyons maintenant, s'il y a lieu de croire que Dieu ait donné au démon la permission de faire pacte pour le mouvement de la Baguette.

Suivant les Théologiens, il y a de deux sortes de pactes, l'explicite & l'implicite. L'explicite se fait, lorsque l'on convient expressément par soi ou par autrui avec le démon; ou

bien lorsque l'on fait quelque chose, dont on attend un effet que l'on sçait certainement provenir du démon. Estius en son second livre sur les sentences, fait tellement fort sur ces paroles, *que l'on sçait certainement*; qu'il ajoûte, que celui qui croiroit avec quelque vrai-semblance que la chose se pourroit faire naturellement, seroit exempt de superstition, bien que peut-être la chose ne se pût pas faire naturellement.

Le pacte implicite se fait, lorsque sans convenir expressément ni par soi, ni par autrui avec le démon. & sans qu'on sçache certainement que l'effet qu'on attend, lui doit être attribué, on pratique cependant des choses avec certaines conditions vaines & inutiles, & qui n'ont point de raport naturel avec l'effet. Les exemples raportés ci dessus doivent suffire.

Il est bien certain, & ces Messieurs en demeurent d'accord, que l'homme à la Baguette n'a fait aucun pacte explicite avec le démon. Il est même persuadé que les diables n'ont aucune part au mouvement de sa Baguette. Il a l'approbation de son Curé, & est en bonne réputation auprès des Prin-

ces, & auprès des autres perſonnes dont il eſt connu. Il n'y a point non-plus de pacte implicite en ce qu'il fait, car le pacte implicite conſiſte préciſément à faire une action, ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonſtances vaines & inutiles, c'eſt-à-dire, qui n'ont de ſoi aucune proportion avec l'effet qui eſt produit. Or ſi les choſes qu'Aymar pratique étoient de cette ſorte-là, il arriveroit que tous ceux qui ſe ſerviroient de la Baguette dans les mêmes circonſtances, & pratiquant les mêmes choſes que lui, contracteroient le pacte implicite avec le démon, & que par conſéquent la Baguette tourneroit entre leurs mains, ce qui eſt tellement contraire à l'expérience, que ces Meſſieurs demeurent d'accord que d'un grand nombre de perſonnes qui ont fait l'eſſai de la Baguette, il ne s'en eſt trouvé que fort peu entre les mains de qui elle ait plié. Cela juſtifie fort clairement, qu'au lieu de recourir à aucun pacte, il faut néceſſairement avoir recours à une certaine configuration des pores, à un certain temperament, ou à telle autre propriété qui ne convient qu'à quelques particuliers.

Il y a plus. La volonté implicite de faire une chose est incompatible avec la volonté explicite de faire le contraire. Dès qu'on renonce positivement à tout pacte, le pacte est ôté & détruit; autrement il faudroit dire, que le démon peut induire & porter au péché un homme malgré lui, & contre sa propre volonté.

Le Cardinal Cajetan nous apprend dans sa Somme, qu'il fît un jour une expérience à dessein de rompre, pour l'utilité des Fidéles, le pacte diabolique. Ce Cardinal dit qu'ayant pris une bague attachée à un fil, il protesta que le verset qu'on récite en cette occasion, il ne le disoit point en intention de faire mouvoir la bague suivant la convention du diable, mais qu'il le disoit pour loüer Dieu suivant l'intention du Psalmiste. Et enfin il dit qu'ayant récité le verset, la bague qu'il tenoit suspenduë dans le verre, ne remua point.

Ce fait que ce Cardinal nous dit qu'il a éprouvé lui-même, nous apprend premierement, qu'on peut renoncer au pacte; secondement, qu'après y avoir renoncé, l'effet ne s'ensuit point, s'il est attaché au pacte;

troisiémement, que si non-obstant cette rénonciation l'effet s'ensuit, il doit avoir une cause naturelle, sauf aux curieux à la rechercher. Or Aymar, & les autres qui se sont servis de la Baguette, & qui s'en servent encore tous les jours pour découvrir les sources d'eau, les métaux, &c. non seulement ne sont point convenus avec le démon, & ne l'ont point invoqué, mais ils nous protestent encore, & nous déclarent qu'ils renoncent à tout pacte avec lui, & qu'ils ne font cette action, que parce qu'ils la croyent naturelle, & éloignée de toute superstition ; d'où il faut conclure, que dans le fait dont il est question, il n'y a ni pacte explicite, ni implicite avec le démon.

De quelle force peuvent être après cela les raisons de ces Messieurs ? La chose volée, disent-ils, est la même qu'auparavant; mais l'homme qui vole, est-il dans la même tranquillité qu'auparavant, & ne cause-t'il point de changement, tant dans la chose volée que dans les lieux où il passe ? Le chemin est le même avant & après que le Maître d'un chien y a passé. Comment se fait-il donc que le chien

choisit si bien ce chemin, & laisse les autres ? Comment se fait-il qu'un bon chien de chasse suive si exactement tous les détours par où le lievre a passé ? Il faut regarder Aymar après un voleur, comme un chien après un lievre, & il n'y a pas plus de lieu d'être surpris de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes d'hommes d'être touché de la piste ou des corpuscules du voleur, que de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes de chiens de chasser le lievre. Il faut penser la même chose des bornes transplantées, que de la chose volée.

Mais comment se peut-il faire (disent-ils) que les corpuscules émanés de l'homicide ou du voleur, perseverent si long-tems dans l'air, & ne soient point dissipés par les vents ? Je demande aussi pourquoi les corpuscules ou les globules de la lumiere ne sont pas emportés par les vents, & pourquoi la peste perseverę si long-tems dans l'air ? Ces exemples, & plusieurs autres qu'on pourroit rapporter suffiroient pour exclure l'opération du démon, quand même Mr. Chauvin n'auroit pas déja répondu à ces difficultés ; mais on pourroit don-

ner une réponse bien plus jolie, si le monde étoit encore d'humeur à se vouloir cotenter de ces qualités qui se perpétuent par propagation dans le sujet qui se rencontre.

L'eau (disent-ils) qui est à découvert, devroit agir plus fortement pour le mouvement de la Baguette, que non pas l'eau qui est cachée sous terre; mais leur même raison prouve que l'Ayman qui est tout à découvert, devroit agir plus fortement que lorsqu'il est armé. Ce seul exemple fait voir l'inutilité de l'objection, & nous montre qu'il faut recourir aux conjectures & non au démon. Ne pourroit-on point dire que les vapeurs de l'eau n'ont leur force pour leffet dont il s'agit, que parce qu'elles entraînent avec elles certaines terrestreités, ou parce qu'en traversant les pores de la terre, elles prennent certaines autres modifications que n'ont point les vapeurs de l'eau qui est à découvert? Messieurs Chauvin & Garnier, & les autres qui ont posé des systêmes pour l'explication de ces experiences, ont déja répondu aux principales difficultés. Mais il ne s'ensuit nullement que ceux qui ne se trouveront pas sa-

tisfaits ni de ces systêmes ni des réponses, ayent plus de droit de recourir au démon dans cette occasion, que dans l'explication de tous les autres effets de la nature, qui se passent en nous, ou hors de nous.

Delrio auroit eu bien plus de raison d'accuser de sorcellerie Avicenne, Alkindus, Paracelse, Pomponace, André Catanée, & d'autres qui soûtiennent que la force de l'imagination est telle, que non seulement elle peut fasciner des personnes fort éloignées, ou leur procurer la guérison, mais encore remuer les corps, exciter des tonneres & des pluyes. Cependant il ne traite pas de la sorte ces Auteurs. Il dit seulement que l'opinion contraire est plus commune parmi les Théologiens, & il tâche même de concilier les deux sentimens, en disant qu'il est vrai-semblable que la force de l'imagination peut causer quelque changement dans les corps extérieurs, pourvû qu'ils ne soyent pas trop éloignés, & il apporte cette raison : qu'il se peut faire que les effets de l'imagination soyent du nombre de ceux dont nous ignorons les causes.

Y auroit-il raison encore après tout cela d'attribuer à libertinage, l'essay que font les Physiciens d'expliquer par des causes naturelles, les effets de la Baguette? N'est-ce pas au contraire un libertinage, & une espece d'idolâtrie, d'attribuer au démon les effets de Dieu & de la nature? C'est manquer de reconnoissance, & ôter au premier être ce qui lui appartient, par le titre de sa souveraineté, & ce n'est point juger à l'antique (pour me servir des termes de ces Messieurs) car l'ancienneté est pour Dieu, pour la nature & pour la verité. Le démon est postérieur, il n'en est que le singe & le prestigieux imitateur. Les Physiciens ne font ici que faire mouvoir un corps tel qu'est la Baguette, par un autre corps qui est en mouvement. C'est ainsi qu'on a toûjours raisonné; & c'est une nouveauté que de ne pas penser de la sorte. Aussi ces Messieurs ne parlent qu'avec scrupule, & ils ne prétendent pas, disent-ils, que leurs conjectures soient regardées comme des démonstrations. Pourquoi donc traiter de chimeres, de libertinage & d'impieté, le sentiment contraire au leur? S. Thomas n'a t-il pas

averti qu'un effet n'est superstitieux que lorsqu'il est tel, qu'il est manifeste, & que la cause qu'on employe pour le produire n'a aucune force & efficace pour cela.

Quelle application peut avoir au fait present ce qu'ils disent de *L'artocrate*, de la *Rabdomantie*, & des verges dont se servent quelquefois les Magiciens dans leurs superstitions ? Ces Messieurs pouvoient joindre à ces exemples la *Lithomantie*, *l'Onphalomantie*, *l'Inomantie*, & cent autres manieres de divination. On trouvera dans toutes ces especes, le veritable caractére de la superstition. On trouvera qu'avec les Baguettes, ou avec les autres choses naturelles dont ces Magiciens se servoient, ils joignoient quelques paroles, ou quelques circonstances, ou enfin quelqu'autres signes qui n'ont aucune proportion, aucun rapport avec l'effet qu'ils vouloient produire. Qu'on lise ce que dit Rodiginus de cette Rabdomantie, après Herodote & Strabon, on y trouvera la verité de ce que j'avance ; car enfin, de vouloir faire passer pour sorciers tous ceux qui se servent de Verges & de Bâtons, c'est vouloir

accuser de sorcellerie les Bedeaux de nos Paroisses, & cent autres personnes qui se servent de ces choses pour quelques marques de distinction de leurs charges, ou de leurs emplois, sans parler de Moïse qui s'est servi de Verges pour confondre les Magiciens, & pour tant d'autres effets merveilleux en Egypte & dans le desert, & c'est à raison du mauvais usage des Verges, & à raison des paroles & invocations diaboliques qui se rencontrent dans la Rabdomantie, que l'Ecriture & S. Jérôme la condamnent, & que nous la condamnons aussi.

Quant à ce qu'on dit, que des gens du Nord vendent des caractéres pour réussir en différens métiers, & du vent pour aller sur Mer du côté qu'on veut, qui doute que dans ces occasions il n'y ait de la Magie, ou de la tromperie? Car je vous prie, quel rapport y a-t-il entre ce qu'ils vendent & ce qu'ils promettent? Pour ce qui est des Suédois & des Allemans, qu'on dit qui trouverent en se servant de Baguettes, les trésors cachés, il n'y avoit dans ce fait-là que pillage, sans Magie ni superstition, pourvû qu'ils ne se servissent de ces Baguettes que

de la maniere que s'en sert Aymar. Mais (disent ces Messieurs) d'où vient que la Baguette tourne entre les mains de certaines personnes seulement ? J'ai djéa dit que cela doit être attribué à l'organization ou proprieté particuliere qu'ont ces personnes-là, demême que d'autres hommes ont d'autres proprietés singuliéres qui font qu'ils sont capables de certains effets particuliers. S. Augustin dans le livre 14. de la Cité de Dieu chap. 24. dit qu'il y a des hommes qui ont des proprietés naturelles d'autant plus surprenantes qu'elles sont rares & tout-à-fait differentes de celles des autres hommes, cequi est cause qu'ils font de leur corps comme il leur plaît, de certaines choses que les autres ne peuvent du tout faire, ni même croire qu'elles soient possibles. Il y en a, dit-il, qui remuent les oreilles ou toutes deux ensemble, ou l'une après l'autre, sans remuer la tête ; & d'autres, sans la remuer aussi, qui font descendre sur leur front toute la peau de leur tête & les cheveux qui y tiennent, & la remettent comme ils veulent en son premier état. Il y en a qui imitent & expriment si parfai-

tement la voix des oyseaux & des autres animaux, qu'il est impossible de n'y être pas trompé, à moins que de les voir faire. Il y en a d'autres qui avalent une incroyable quantité de choses toutes differentes, & qui en resserrant tant soit peu leur estomach, rejettent toute entiere comme d'un Sac, celle qu'il leur plaît. S. Augustin raporte au même endroit beaucoup d'autres choses encore aussi singulieres, & de nos jours, nous avons vû le Buveur d'eau, & l'Avaleur de cailloux. Albert le Grand raporte qu'en Allemagne, il y eut deux freres, dont l'un avoit telle vertu, qu'en passant auprès des portes les mieux fermées, & y présentant le côté gauche, elles s'ouvroient, & l'autre avoit la même vertu dans le côté droit. Ces exemples & beaucoup d'autres que je pourrois raporter, justifient ce que j'ai dit de la proprieté particuliere de ceux entre les mains de qui la Baguette tourne. Je ne laisserai pas de vous faire remarquer, Monsieur, que sous prétexte de quelques experiences qui ont été faites par Aymar & quelques autres, on en ajoûte un grand nombre d'autres, qui sont ou fausses ou très-douteuses.

On

On n'a point donné, disent-ils, une raison générale de tous les effets de la Baguette. Je demeure d'accord que la cause qui ne satisfera pas à tout, ne sera pas suffisante. Il y a des Physiciens qui en posant des systémes, ont déja donné des raisons de tous les mouvemens de la Baguette, mais pour moi qui n'entreprens ici que d'en éloigner le démon, je dis que l'insuffisance des raisons devroit seulement inviter ceux qui n'en sont pas satisfaits, à en chercher de meilleures, puisqu'il est certain, comme on l'a déja montré, qu'il doit y avoir une cause naturelle de ces effets. C'est ainsi que ceux qui ne sont pas contens de ce qu'on a dit jusqu'à present sur le retour des Fievres intermittentes, sur le flux & reflux de la Mer, &c. tâchent de trouver quelque chose de nouveau, mais ils ne s'avisent pas de recourir au démon. Pourquoi donc, disent ces Messieurs, Aymar n'a-t-il découvert son talent qu'à l'âge de vingt-six ans? On pourroit demander aussi, d'où vient qu'on a été si longtems à trouver la Poudre à canon, la circulation du sang, &c. Si Aymar avoit connu son talent à l'age de vingt

ans, ou même de quinze, ces Messieurs n'auroient-ils pas fait la même quéstion, & ainsi pour les contenter, il faudroit qu'il l'eut découvert dans le sein de sa mere. Et que sçait-on encore, s'ils n'auroient pas prétendu qu'il y eut dans ce fœtus quelque opération de Python? Voila, Monsieur, ce qui m'est venu d'abord en pensée, en lisant les Lettres de ces Messieurs; mandés-moi à vôtre tour, vôtre sentiment sur la mienne.

LETTRE DE M. ***

A MONSIEUR....

Sur l'avanture de Jacques Aymar.

Vous avés raison, Monsieur, de penser qu'il n'y a personne qui puisse vous faire un récit plus sincere & plus juste touchant la Baguette de Jacques Aymar que moi, puisque j'ai été l'un de ceux que l'on a commis pour faire un rapport exact de tout ce que je verrois faire à ce Villageois. Il y a tant de personnes qui sont té.

* Cette Lettre est inserée dans le Mercure d'Avril 1693. p. 263. & suiv.

moins des faits que je vais vous rapporter, qu'on peut dire qu'ils sont d'une notorieté publique. La réputation que Jacques Aymar s'étoit acquise, étoit venuë à un si haut point, qu'à moins d'un examen très-particulier, & d'une exactitude telle que S. A. S. Monsieur le Prince a euë pour connoître la verité, l'on seroit encore dans l'erreur.

Aymar s'étant rendu à Paris sur les ordres de M. le Prince, S. A. S. le fit mettre chès Mr. Peyra, Concierge de l'Hôtel de Condé, & après l'avoir laissé reposer quelques jours, Elle voulut éprouver son sçavoir-faire. Voici l'ordre qu'on garda, pour s'éclaircir de ses talens merveilleux. La premiere épreuve fut dans un cabinet où il y avoit de l'argent en plusieurs endroits. Ce qu'il fit n'ayant pas plû ; il dit que l'or dont tout le cabinet étoit orné, broüillant sa Baguette, l'empêchoit d'agir, & cela donna occasion de faire cette autre épreuve. L'on fit faire plusieurs trous dans le jardin ; on mit de l'argent dans un de ces trous, de l'or dans un autre, de l'argent & de l'or dans un troisiéme, du cuivre dans un quatriéme,

& des pierres dans un cinquiéme. L'on vouloit voir en même tems, si ayant deviné les métaux par sa Baguette, il pourroit aussi les distinguer, mais loin de distinguer quelque chose, il donna dans le trou des pierres, & une autrefois dans un trou, où l'on n'avoit rien caché. S. A. S. eut ensuite beaucoup de peine à retrouver l'or & l'argent, ne se souvenant plus où il avoit été mis.

Le prix de deux petits flambeaux qu'on raporta à Mademoiselle de Condé, & qu'elle donna aux pauvres, mit Aymar en quelque réputation. Voici comment cela se passa. La Baguette tourna dans le cabinet, & après avoir fait plusieurs tours dans l'Hôtel, même à la cour des écuries, il fit passer le voleur par la porte de ces mêmes écuries qui est toûjours fermée, & qu'on n'ouvre presque jamais que pour laisser passer le fumier. Il alla vis à vis du cheval de Bronze sur le Quay, chès un Orfévre, au coin de la ruë de Harlay, & comme il étoit tard, on remarqua la maison, & Monsieur le Prince y envoïa le landemain avec de pareils flambeaux, disant que l'Orfévre en de-

voit avoir acheté de même, & qu'on les avoit volé. L'Orféyre dit, qu'il n'avoit aucune connoissance de cela, qu'il pourroit les avoir acheté sans rien craindre, & en donna les raisons. Cependant le lendemain on en redonna l'argent, & comme on en porta plus que les flambeaux ne valoient, & que les Orfévres en sçavent le juste prix, on croit qu'Aymar lui-même avoit envoyé l'argent, afin d'avoir de la réputation & le regagner au centuple, car l'argent qui a été raporté n'est que douze écus neufs, qui excédent pourtant le prix des flambeaux, qui n'étoient que de vingt-huit francs.

Il fut appellé à l'Hôtel de Guise, & dit à Madame la Duchesse d'Hanover après plusieurs cérémonies mystérieuses à son ordinaire, que le voleur qu'on cherchoit avoit passé par la grande Porte. Il fit tourner la Baguette au Buffet à cause de l'argent, & elle ne tourna point sur une Manne qui en étoit pleine, parce qu'elle étoit couverte. Ayant apperçû un peu de dorure au bas d'un siége, il fit encore tourner sa Baguette, & voulut persuader que c'étoit de cette dorure

dont elle prenoit ce mouvement. Il entra ensuite dans un Cabinet, où tous les siéges sont dorés, mais couverts de housses jusqu'en bas, & la Baguette ne tourna point, non plus que sur un grand Chandelier à bras d'argent, sous lequel il étoit, & auquel il ne prenoit pas garde. Faites réflexion, Monsieur, que je ne vous dis rien dont des Princes & des Princesses, & une infinité d'autres personnes ne soient témoins.

Pour retrouver une Assiéte qui avoit été volée à M. de Gourville, il fit passer le voleur à travers la Foire, & après avoir conduit ceux qui l'accompagnoient jusqu'à la derniere maison du côté des Incurables, il dit, qu'il falloit aller à Versailles. Vous remarquerés que l'Assiéte ayant été volée au mois d'Octobre, la Foire au travers de laquelle il faisoit passer le voleur, n'étoit pas ouverte en ce tems-là.

Voici ce qui s'est passé à Chantilly. Monsieur le Prince voulut sçavoir qui avoit volé les Truittes d'un Bassin. La Baguette tourna sur plusieurs endroits de ce Bassin, pour marquer que ce n'étoit pas par un seul qu'on avoit

volé les Truittes. La Baguette conduisit Aymar & sa compagnie à une petite maison, & montra les lieux où elles avoient été mangées. Elle ne tourna pas pourtant sur les personnes qui étoient présentes, mais un de la maison qui étoit absent, sitôt qu'il le sçût, alla trouver Jacques Aymar pour se faire déclarer innocent par la Baguette. Aymar qui étoit pour lors couché, & qui se disoit fort las, ayant été obligé de se lever par l'importunité de cet homme, prit sa Baguette, & elle tourna, ce qui l'obligea de prendre la fuite, dans la crainte qu'on ne prit cela pour une conviction. L'on fit ensuite monter le premier Païsan qu'on rencontra, & l'on dit à Jacques Aymar qu'il y avoit une personne dans la compagnie que l'on soupçonnoit du vol des Truittes. Il fit tourner un peu sa Baguette sur cet homme, & dit qu'il n'avoit point servi à voler les Truittes, mais qu'il en avoit mangé. Enfin pour le mieux pousser à bout, l'on prit un garçon d'environ douze ou quatorze ans, & M. de Vervillon insinua doucement comme en confidence à Jacques Aymar, que c'étoit le fils de celui qui s'étoit enfui. Aymar

ne fit pas ſemblant de l'entendre ; mais il lui fit tourner la Baguette d'une rapidité merveilleuſe, & dit qu'il avoit volé & mangé les Truittes. Remarqués qu'il n'y a qu'un an que ce garçon demeure à Chantilly, & qu'il y en a plus de ſept que les Truittes ont été volées. Il y a d'autres circonſtances en ces faits, mais toutes à la confuſion de Jacques Aymar.

L'on voulut éprouver s'il avoit quelque habileté pour connoître les eaux & leurs ſources, qu'une infinité de gens ſe vantent de découvrir, mais dans cette recherche de l'eau, il paſſa trois fois ſur la Riviere de Chantilly qui eſt cachée par une voute de pierres, & par de la terre, & des arbres qui ſont deſſus, ſans que la Baguette tournât. On lui dit même, lorſqu'il étoit ſur cette Riviere, de prendre garde s'il ne trouvoit point d'eau ; tout cela fût inutile, la Baguette ne tourna point. M. Buſſiere qui étoit preſent, lui demanda ſi les yeux lui ſervoient pour deviner les endroits qu'il venoit de marquer à une allée où il diſoit qu'il y avoit de l'eau, & Aymar ayant répondu que non, on lui dit qu'il ne pouvoit pas donner un témoignage

de sa sincérité qui plût davantage à M. le Prince que celui qu'on lui alloit proposer. C'étoit qu'on lui banderoit les yeux, & qu'après cela on verroit si la Baguette trouveroit les mêmes endroits. Mais il ne voulut pas se soûmettre à cette épreuve. On lui demanda aussi comment en cherchant des sources & de l'eau, il distingueroit l'or & l'argent, s'il en rencontroit. Il répondit que son intention suffisoit pour ne s'y pas méprendre.

M. Goyonot, Greffier du Conseil, par ordre & de concert avec S. A. S. feignit qu'on l'avoit volé, & fit casser un panneau de vitres. Aymar qui fût appellé, fit tourner la Baguette sur la table, & sur la vitre cassée, sans qu'elle tournât sur l'escalier. Il la fit tourner au dessous de la fenêtre, dans la cour, & dit que le voleur n'avoit point passé sur l'escalier, mais que le vol avoit été fait par la fenêtre & la cour, & continuant de poursuivre ce vol chimérique, il auroit trouvé sans doute un voleur, mais on se contenta de lui demander par où avoit été le voleur après qu'il étoit sorti de la maison. Il dit que c'étoit à droite, parce que sa Baguette tournoit par-là,

& ne tournoit point dutout à gauche. Monsieur le Prince étant informé du fait par M. Goyonot, fit venir chès lui ce galant homme, & vous pouvés penser comment il y fût traité.

M. Peyra, Concierge, vous témoignera qu'Aymar alla chez un parent de M. dela Fontaine, Marêchal des Logis du Régiment des Gardes, où l'on avoit forcé une armoire, & volé huit cens livres. Ce fourbe fit plusieurs tours pour découvrir le vol, & comme il croyoit que c'étoit un vol feint, comme celui de M. Goyonot, la Baguette ne tourna en aucune sorte. Ainsi ne tournant point à de véritables vols, & tournant à des vols feints, on n'en sçauroit conclure autre chose, sinon qu'il la fait tourner comme il lui plaît. Tout le monde la fait tourner aussi, pour peu qu'on veüille s'en donner la peine. Il ne faut que prendre deux plumes neuves, attachées par une ficelle du côté qu'on les taille, une en chaque main, & les plier, & les écarter pour les obliger à faire ressort & à se mouvoir. Vous en verrés un modele imparfait qui ne laissera pas de vous surprendre.

Un jeune homme, dans le doute

que sa Maîtresse fût sage, différoit toûjours à se marier. Il alla consulter l'homme à la Baguette, pour sçavoir de lui si elle n'étoit point galante. Aymar reçeut deux écus que lui donna ce jeune homme, & dit ensuite au Valet de chambre de M. Briol, que ce n'étoit pas assez qu'il eût été payé de l'Amant, qu'il le vouloit être aussi de la Maîtresse, & qu'il iroit la trouver pour l'avertir qu'il sçavoit de ses nouvelles, & qu'il falloit qu'elle lui donnât de l'argent, si elle vouloit qu'il dit, qu'elle étoit sage.

Peut-être pensés-vous que je vous écris une comédie pour vous divertir. Non, Monsieur, ce sont des faits certains dont je vous fais part. J'aurois bien d'autres choses à vous dire, qui sont aussi vrayes & plus surprenantes, si je vous parlois de l'infidélité des maris & des femmes que la Baguette connoît, & des innocens qui ont été accusés & mis en prison par la Baguette, & que les vrais coupables ont justifiés ensuite. Il y a des scelerats d'une nouvelle espece, qu'on prend pour d'honnêtes gens, & qui entrent en commerce avec Aymar. Ils indiquent les chemins, & font arrêter la

Baguette par des mines, des gestes, & des paroles mêmes aux lieux où ils veulent. Ce que j'ai à vous dire sera le sujet d'une autre lettre.

M. Ferroüillard, Marchand de draps de la rüe des Mauvaises-paroles, appella Jacques Aymar le soir avant son départ, dans la pensée qu'il pourroit lui faire recouvrer quatre ou cinq pieces de draps qu'on lui avoit dérobées. Pour l'engager à cela, il lui donna un habit, qu'Aymar fit porter par provision à l'Hôtel de Condé. La compagnie fût nombreuse, plusieurs voisins ayant voulu voir ce qu'il feroit, Messieurs Renier, Tourton, du Chaisne, Mortier, & autres en étoient. La Baguette les conduisit aux Jesuites par la Gréve, à Piquepuce, à Montreüil, & comme il falloit se reposer, & manger, on dit à Aymar, dans un lieu où l'on s'étoit arrêté, qu'on lui donneroit quatre louis d'or, pourvû qu'il fit tourner sa Baguette à un demi-pied de ces louis, dans une espace de seize pieds en quarré où on les avoit cachés. Il refusa le parti, & comme il étoit fort tard, il dit qu'il viendroit reprendre la piste le lendemain. Il la reprit en effet, après qu'il se fût dé-

barassé de ceux qui l'accompagnoient, & mena Mr. Ferroüillard jusqu'à Neüily, après quoi il s'en alla. Ainsi le Marchand perdit son habit, & fit inutilement pour cinquante francs de dépense. Je crois qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre qu'Aymar est un fourbe. On m'a dit que la Baguette tourne par le ressort que fait chaque branche en la courbant, comme deux forces qui se balancent, & qu'un mouvement insensible du poignet les détermine de telle sorte, que les mains sont comme deux pivots immobiles.

L'on pensoit que la crainte de l'homme à la Baguette pourroit retenir les petites gens à l'Hôtel. Cependant dans le tems même que ce fourbe y a été, l'on a volé impunément aux Ecuries de S. A. S. la valeur de cent écus, sans qu'il ait pû rien trouver. Vous en apprendrés encore davantage par la copie de la lettre que vous allés lire. Elle est de M. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & adressée au Pere Chevigny, son oncle, Assistant du Pere General de l'Oratoire.

LETTRE.*

De Mr. Robert Procureur du Roy au Châtelet de Paris.

Au R. P. Chevigny son Oncle, Assistant du Pere Général de l'Oratoire.

IL est vrai que sur toutes les merveilles qu'on disoit de Jacques Aymar & de sa Baguette, Monsieur le Prince a eu la curiosité de le faire venir à Paris. Quand il y fut arrivé par son moyen ou à son occasion, on rapporta le prix de deux flambeaux d'argent qui avoient été volés il y a deux ans. Monsieur le Prince me fit l'honneur de m'en parler, non pas comme croyant le secret de Jacques Aymar, mais comme en doutant, & voulant en éclaircir la fausseté ou la verité. Je pris la liberté de dire à S A. S. que je ne croyois point du tout l'habileté de cet homme, que c'étoit assurément une bête ou un fripon, & qu'encore qu'il y ait dans la nature bien des secrets dont nous ne connoissons pas les causes, & dont les effets passent nos raisonnemens &

* Inserée dans le Mercure d'Avril 1693. p. 287. & suiv.

nos lumieres, néanmoins ce que disoit Jacques Aymar étoit porté trop loin pour être véritable. J'ajoûtai même, qu'il n'étoit pas permis de douter sur ces matieres, & que toutes les folies qui sont faites tous les jours par les gens qui cherchent les trésors cachés & d'autres choses par le moïen des esprits,& par tous les Chercheurs des secrets, n'étoient point faites par des gens persuadés, mais par des gens qui doutoient, & qu'ainsi pour éviter ces inconveniens, il falloit être ferme à rejetter toutes ces visions, & à ne les point croire. J'offris à S. A. S. pour la détromper, de la mener avec Jacques Aymar, en des lieux, où des hommes avoient été tués, & dans lesquels il s'étoit commis des vols, & lui dis, que comme on sçavoit où étoient les coupables, & les chemins qu'ils avoient tenus depuis qu'ils avoient tué ou volé, nous connoîtrions avec certitude quelle étoit la vertu de laBaguette, j'eûs donc l'honneur de l'accompagner dans la ruë saint Denis, en un lieu où un Archer du Guet avoit été tué de quinze ou seize coups d'épée par des gens qui avoient été menés depuis auChâtelet,

Jacques Aymar passa deux ou trois fois sur le lieu, & elle ne tourna jamais. Il dit pour s'excuser qu'elle ne faisoit point d'effet pour le meurtre commis par un mouvement de colere ou d'yvrognerie, mais seulement pour des assassinats prémedités, commis avec cruauté, ou pour voler, & qu'en toutes sortes de crimes, elle cessoit de tourner, quand les coupables les avoient avoüé, bien qu'ils ne fussent pas encore punis. Vous jugés bien quelle considération on doit faire sur ces sortes de distinctions, mais afin qu'il ne restât plus aucune difficulté, j'eûs l'honneur de mener Monsieur le Prince dans la ruë de la Harpe en un lieu où je sçavois qu'il avoit été commis un vol, au moment duquel le voleur avoit été trouvé en flagrant délit, saisi de la chose volée & mené au Châtelet, où néanmoins il nioit le fait, quoiqu'il fut chargé & convaincu par plusieurs témoins, mais la Baguette ne tourna point encore, & Jacques Aymar n'en pût donner aucune raison. Voilà tout ce que je sçai de l'affaire. J'ai oüi dire que depuis en plusieurs autres expériences faites à Versailles, & à Chantilly, la Ba-

guette n'a pas été plus heureuse, que même Jacques Aymar avoit été convaincu de supposition, & l'avoit avoüé, mais je ne le sçais que par le bruit commun, n'aïant pas crû devoir prendre aucun soin d'une pareille fadaise, qui marque combien les hommes sont faciles à donner créance aux choses nouvelles, & qui leur paroissent extraordinaires. Je suis, &c.

Je vous dirai pour conclusion que S. A. S. veut bien qu'on assûre le Public pour le détromper, que la Baguette de Jacques Aymar n'est qu'une pure illusion, & une invention chimerique. Ce sont des paroles de Monsieur le Prince.

****

LETTRE.*

* Tirée du Mercure de Juillet 1693. p. 26. & suiv.

De Monsieur de Malbosquet.

A Mr. DE V. L. R. O. D.

Sur le Traité de la Physique occulte.

Comme la vérité n'est point de ce monde, & que l'imagination, son ennemie irréconciliable, l'en a bannie, ne soyés pas surpris, Monsieur,

si peu de personnes peuvent aborder dans cette heureuse région où elle habite. Le chemin qui y conduit est fort étroit, & la plûpart ne font pas les recherches qui sont nécessaires pour le trouver. Au contraire, celui qui conduit à l'erreur, est large & fort spacieux, & les hommes charmés des fantômes de leur imagination, y courent en foule. Les disputes qui se sont élevées depuis sept ou huit mois, & la bizarerie des sentimens des hommes au sujet de ce fameux Devineur qui fait tant de bruit dans le monde, sont une preuve convaincante de ce que je vous dis, quoique je ne vous apprenne rien de nouveau là-dessus. Tout le monde discourt de la Baguette, tous les Philosophes en disputent, chacun selon son humeur, selon son caprice, & selon la passion qui le transporte. Il n'y a pas jusqu'au moindre Physicien qui n'ait paru sur le théâtre, pour nous débiter ses sentimens sur cette matiere. Tous néanmoins ont pris des routes si différentes & si écartées, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont tous échoué jusqu'à present dans les éceüils ténébreux de l'erreur. L'un a pris la route du Ciel, pour chercher dans le

mouvement des Astres & dans leur conjonction, ce qu'il ne pouvoit trouver sur la Terre, ou pour mieux dire, dans le plus secret de lui-même. L'autre a eu recours aux esprits que les meurtriers transpirent, & après leur avoir donné une force mouvante toute extraordinaire, il les a introduits jusques dans le fond des fibres des mains, où supposant qu'ils produisent des mouvemens convulsifs, il s'est imaginé avoir donné au public, la plus belle méchanique qui fut jamais, mais il n'a eu garde d'appliquer son systéme à la découverte des eaux, des chemins perdus, & des bornes des champs, parce qu'il sentoit bien que les vapeurs froides & humides de l'eau étant d'une nature toute opposée à celle des esprits meurtriers, n'étoit pas propre à produire de grandes fermentations, & qu'il auroit fallu bâtir un autre systéme, & en faire autant de particuliers qu'il y a de phénomênes différens à expliquer dans la fameuse question de la Baguette. Celui-là s'arrêtant au mouvement des vapeurs & à la disposition du corps de Jacques Aymar, nous a donné un systéme plus étendu & plus raisonnable que tous

ceux qui l'ont précedé. Celui-ci enfin nous a exposé une critique sincere de tous les livres qui se sont faits, & il ne critique rien moins que ce qu'il falloit critiquer. Il s'amuse même à des choses peu utiles par rapport à la question, car prenés garde à ceci, Monsieur, à quoi bon chicanner M. Regis & son analytique disciple sur ce qu'ils disent de lunion de l'ame & du corps ? Pourquoi faire un procès à M. Descartes, sur ce qu'il a défini l'esprit de l'homme un être pensant, sans nous parler du rapport que cet être a avec le corps. Ceux qui entendent la doctrine de ce grand homme, & qui ont lû la seconde de ses méditations métaphysiques, jugeront si l'Auteur de la critique sincere, a raison dans cet endroit. Mais ce n'est pas-là ce que vous attendés de moi. Je dois vous rendre compte de ce que je pense du Traité de la Baguette fait par M. de Vallemont. Après avoir éxaminé la moitié de ce livre avec beaucoup d'attention, j'ai été surpris d'y avoir lû quantité d'assés belles expériences qui n'ont aucun rapport au mouvement de la Baguette. Car enfin, quand on lui accorderoit tout ce qu'il

dit de ces faits extraordinaires, quoiqu'il y en ait beaucoup de fabuleux, on ne voit pas qu'il en puisse tirer un grand avantage pour le sujet qu'il traite. On convient avec lui que les vapeurs ont beaucoup de mouvement, qu'il s'en éléve même beaucoup du sein de la terre, que l'activité de la matiere subtile est très-rapide, que les hommes respirent & transpirent beaucoup de corpuscules. L'Auteur a employé presque tout son livre à nous convaincre de ces vérités dont les Philosophes tombent d'accord aujourd'huy, car s'ils ont encore quelque différend là-dessus, qu'on éxamine, on verra que ce n'est plus qu'une question de nom, puisque tandis que l'un fait de fades railleries sur le mouvement de la matiere subtile, celui-là même est forcé d'admettre un air subtil qui fait les mêmes fonctions dans la nature ; mais quel rapport de tous ces mouvemens rapides avec le tournoiment de la Baguette entre les mains d'Aymar, par rapport aux meurtres, aux chemins perdus &c ? Quel rapport avec la profondeur des eaux ? Quel rapport avec l'abondance des sources ? Car, comme dit très-bien le

Pere Mallebranche dans ſes lettres inſerées au Mercure du Mois de Janvier, & que M. de Vallemont a eu la bonté de paſſer ſans en dire mot pour s'arrêter à des choſes de nulle importance, *la convention de ceux qui prennent une pierre pour bornes de leur heritage, & qui ceſſent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en change point la nature ni les qualités phyſiques. Il eſt donc ridicule d'attribuer l'effet phyſique du tournoiment de la Baguette à la qualité de la pierre, & même à la diſpoſition de celui qui la tient. Les vertus naturelles & neceſſaires agiſſent inégalement dans des diſtances inégales, ainſi elles font néceſſairement le même effet, lorſque le ſujet ſur lequel elles agiſſent, eſt dans des diſtances différentes, mais réciproquement proportionnelles à leur force, &c.* Il faut donc conclure que ce mouvement tant recherché, tant vanté & tant prouvé par l'Auteur, eſt la moindre piece de ſon ſyſtême, puiſqu'il eſt obligé de céder au moindre changement qui ſurvient au corps d'Aymar, comme tout Paris le ſçait très bien, car les habiles gens ſe mocquent à preſent de ſon habileté. Cela eſt ſi conſtant que

M. de Vallemont n'oſeroit rapporter aucune découverte atteſtée par des perſonnes qui ne prennent point d'interêt à la vérité de tous ces faits. C'eſt qu'apparemment Aymar a changé de temperament à Paris, & que ſa tranſpiration étant roide, elle rompoit l'enchaînement de toutes les vapeurs. Voilà le plaſtron qu'on applique au corps d'Aymar quand il ſouffre de ſi violentes ſyncopes. C'eſt auſſi le dernier retranchement de M. de Vallemont, & qu'il faut éxaminer dans la ſuite, mais pour cela il faut prendre la choſe dans ſa ſource. L'Auteur voulant éclairer le Pere Mallebranche ſur une difficulté qu'il a propoſée dans ſa lettre en diſant, *qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de temperament .... On tâchera de leur répondre*, *&c.* Cet Auteur, diſ-je, éclaircit cette difficulté en ces termes page 423. *Il eſt vrai que l'Aiman agit également ſur le fer, qui que ce ſoit qui le tienne, parce que l'Aiman eſt la cauſe totale de cette action; mais il n'en eſt pas ainſi du mouvement de la Baguette. Il eſt produit en partie par les corpuſcules qui s'élevent des ſources & des minieres, & en partie par la*

disposition de la personne qui la tient. Voilà qui est intelligible, dit l'Auteur en finissant cet article ? Pensés-vous, Monsieur, que cela suffise pour éclairer les habiles gens ? Pensés-vous qu'il n'y a qu'à dire en l'air que le mouvement de la Baguette vient de la matiere subtile, & ajoûter ensuite un terme de Logique qui ne signifie rien de distinct à l'esprit. Pensés-vous, dis-je, que le raisonnement de M. de Vallemont soit fort différent de celui-ci ? Le mouvement de la Baguette vient en partie de celui des vapeurs & du temperament de celui qui la tient. Il est encore intelligible, poursuit l'Auteur, que ces vapeurs de la terre agiront sur certaines personnes qui y seront fort sensibles, pendant qu'il y en aura d'autres qui n'en seront nullement émües, parce que la contexture de leurs fibres est telle qu'elle ne laisse point de pores proportionnés au volume & à la figure de ces atômes volatils. Je suis sûr qu'on n'est pas encore trop éclairé par rapport à cette disposition qui concourt avec les vapeurs au tournoiment de la Baguette; car s'il est vrai que ce Devineur soit sensible à l'évaporation de tous ces corpuscules;

corpuscules, qui passent par la contexture particuliere de ses fibres, je soûtiens que ce sentiment n'augmente ni ne diminue le mouvement de la Baguette, car quel rapport d'une sensation avec un mouvement ? Je dis plus, c'est qu'il devroit suffire pour annoncer la découverte des eaux & des métaux, demême qu'il suffit que j'expérimente en moi le sentiment de chaleur, pour sçavoir qu'il y a au tour de moi quelque corps qui donne occasion à ce sentiment, & comme Jacques Aymar a toûjours besoin de semblables sensibilités, c'est à quoi l'Auteur se devoit tenir, & non pas se mettre en pieces pour prouver le mouvement des vapeurs, &c. Je pourrois démontrer que l'Auteur se contredit au sujet de la contexture des fibres, & que lorsqu'il s'agit d'Aymar, la peau de l'homme est toute percée d'une infinité de pores différens, mais lorsqu'il est question d'un autre entre les mains de qui la Baguette demeure immobile, la peau de l'homme n'a plus cette contexture tant criblée. En un mot de quelque maniere qu'il entende cette sensibilité, je pense qu'il ne pourra jamais se tirer d'affaire, qu'en

adoptant le sytéme de M. Chauvin ; quoique l'un & l'autre se détruisent réciproquement, comme il seroit facile de le démontrer. Lisés, Monsieur, la page 425. du livre de M. de Vallemont, & je suis sûr que votre étonnement sera plus grand que celui du Pere Mallebranche. Cet Auteur tâche de s'expliquer en toutes manieres. Il se sert de la comparaison d'un Aiman qu'on tient avec des mains chaudes, lequel ne supporte pas le même poids qu'auparavant. *Cette espece de syncope*, dit-il, *qui arrive à l'Aiman dans des mains trop chaudes, vient de la dissipation de ces esprits magnetiques qui sont dérangés & écartés par les corpuscules les plus subtils de la transpiration insensible des mains; car enfin il faut observer que cette émission se fait, dit M. Boyle, avec autant de violence que le petit plomb qui sort d'un fusil.*

Je prétens premierement que ce raisonnement détruit entierement tout ce que l'Auteur dit dans le chap. 23. qui devroit être le plus fort de son livre, & que tout son sytéme ne peut plus subsister. Secondement, que selon ce raisonnement on pourroit dé-

montrer que la force qu'a l'Aiman d'attirer le fer, ne dépend pas uniquement du mouvement rapide de la matiere canelée, mais aussi de la disposition de celui qui le tient; l'un & l'autre est bien facile à prouver. C'est une vérité très-constante parmi les Défenseurs de la Baguette, que quand Jacques Aymar suit un voleur ou un meurtrier, *il a le poulx élevé; il ressent un feu dans ses entrailles, il souffre des maux de tête; en un mot il éprouve tout ce qui se passe durant un accès de fiévre.* Cela supposé, je demande, s'il n'est pas évident que du corps d'Aymar il sort pour lors plus de corpuscules, & avec plus d'action, que d'un autre homme qui joüit d'une parfaite tranquilité, & entre les mains de qui la Baguette demeure immobile. Or si les esprits qui sortent du corps, en sortent avec autant de violence que le petit plomb d'un fusil, & si du corps d'Aymar il en sort de si grands torrens, qu'il en devient tout épuisé, je soûtiens que cette action doit rompre l'enchaînement des vapeurs, & de tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, & par consequent bien loin que les dispositions d'Aymar concourent au

mouvement de la Baguette, elles doivent entierement l'arrêter, & avec d'autant plus de facilité selon les principes de l'Auteur, que ces esprits ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont au dehors; car pour me servir du même raisonnement, page 429. *Si une verge de fer suspendue par le milieu avec un filet, vient à toucher de sa pointe le pôle d'un bon Aiman, quoiqu'elle ait été aimantée déja d'un autre sens, elle perd sa premiere impression; & en prend une toute contraire. Pourquoi cela? C'est que la grande quantité de matiere magnetique qui sort avec impetuosité de la pierre, contraint celle qui ne passe qu'en petite quantité par les pores de la verge de fer, de se mouvoir à contre sens. La transpiration forte & abondante de la main produit le même effet sur la verge de coudrier, elle en chasse les corpuscules, &c.* Si on fait quelque attention au rapport qui se trouve entre l'activité avec laquelle les corpuscules sortent d'Aymar tout ému & fébricitant, & celle d'un homme tranquille & d'un temperament fort lent, on se persuadera facilement que l'activité des corpuscules d'Aymar est beaucoup plus

grande que celle de cet homme tranquille. Cependant la Baguette tourne entre les mains du Devineur, & demeure immobile entre celles de cet homme tranquille. Cela ne devroit pas arriver, selon les principes de l'Auteur. Pourquoi cela? C'est que la grande quantité de matiere, & la force avec laquelle elle sort, qui est bien plus grande que celle du petit plomb qui sort d'un fusil, l'analogie qu'elle a avec les corpuscules qui sont au dehors, contraint celle qui n'est quelquefois qu'en petite quantité, & qui n'a pas tant de mouvement, quand on supposeroit qu'il y en a beaucoup au dehors, de rebrousser chemin, & de se mouvoir à contre sens de ce qu'elle se mouvoit? C'est-là le raisonnement de l'Auteur, sur ce qu'il y a certaines personnes entre les mains de qui la Baguette ne tourne pas. Je sçais bien qu'on me répondra que la matiere qui sort d'Aymar, n'est pas si roide; je le veux, mais je soûtiens que l'analogie qu'elle a avec celle qui est au dehors, la rapidité avec laquelle elle sort du corps du Devineur, doivent faire ici le même effet que la roideur, & ce raisonnement n'est pas

meilleur,que celui que feroit un mauvais Philosophe, s'il assuroit qu'afin qu'un brin de paille pût être entraîné par la rapidité du vent, il faudroit encore que les corpuscules qu'il entraîne, eussent assès de roideur, pour faire piroüetter ce brin de paille. Avant que de finir cet article, il faut que je fasse encore voir que les corpuscules meurtriers qui sortent des scélerats ont quelquefois si peu de force, qu'ils ne doivent donner aucune atteinte à la Baguette, & c'est ce qui ne s'accorde pas avec les principes de l'Auteur. *Il arrive*, dit-il page 447, *que quand l'impression est foible, & qu'on a le sang peu ému, on a recours à la Baguette qui est dirigée par ces corpuscules invisibles, & qui fait sentir par son mouvement ce qu'on ne découvriroit pas par la seule voye de la sensation.* Assurément il y a ici un paralogisme fort sensible, où je suis fort trompé.. Quoi! Lorsque le Devin passe par un endroit tout farci d'esprits meurtriers, il ressent de grandes émotions, & il n'a pas besoin de la Baguette, soit; mais lorsqu'il passe par d'autres chemins privés de l'abondance de ces esprits (car l'émo-

tion plus ou moins véhemente vient de-là, son principe est au dehors) il n'est attaqué que par des sensations confuses & équivoques, qu'il ne sçauroit démêler des autres qu'il ressent, & pour lors le tournoiment de la Baguette lui sert au deffaut de ces émotions. Assurément on voit bien, sans que je m'explique davantage que si les esprits meurtriers n'ont pas la force d'ébranler les fibres du corps très disposées à se mouvoir, ils ne sçauroient donner la moindre atteinte à la Baguette. Je dis plus : cette prétendue disposition confuse ne sçauroit concourir avec le mouvement du dehors, & le Devin dans ces occasions doit demeurer tout court. Je pourrois apporter une infinité d'autres raisons qui feroient voir que les comparaisons dont l'Auteur se sert pour appuyer ses raisonnemens, comme celle d'un morceau de papier attaché au bout d'un bâton, qu'on expose à l'air pour sçavoir d'où vient le vent, n'ont nul rapport à la quéstion ; car je vous prie de vous souvenir que l'Auteur nous doit expliquer comment la disposition d'Aymar concourt au mouvement du dehors

pour faire tourner la Baguette, & je ne vois pas que toutes ces similitudes l'expliquent beaucoup. Celle du microscope & de la lunette d'approche, rapportée dans la page 447. est plûtôt un ornement du discours qu'une bonne raison. Ceux qui sçavent les premiers principes de la Dioptrique, le verront bien.

J'ai encore à vous démontrer que les principes de Mr. de Vallemont étant supposés, je prouverai que la rapidité, avec laquelle un ayman va se joindre avec un autre, vient en partie de la disposition de celui qui le tient, & de l'écoulement de la matiere canelée qui sort de ces pierres. Je suppose que ceux qui tiennent les aymans ayent leurs mains dans un état naturel. Voici mon raisonnement. Il y a des corps dans la nature qui se meuvent entre les mains de certaines personnes, & qui restent immobiles entre celles de beaucoup d'autres. On en convient & la raison que nous en donne Mr. de Vallemont : *C'est*, *dit-il, que le mouvement des vapeurs, tant froides que chaudes, se joignant à la disposition de celui qui tient le corps, l'oblige à se pancher vers la terre.* J'ap-

plique le même raisonnement à l'aiman. Presque toutes les personnes (car on n'est pas assuré de toutes) tenant un morceau de fer entre leurs mains d'une certaine maniere, ce morceau de fer se panche vers l'ayman. Pourquoi cela? C'est que le mouvement de la matiere canelée se joignant à la disposition du corps, donne le branle à ce morceau de fer; car le mouvement de la matiere subtile ne suffiroit pas, quelque grand qu'il soit, comme il ne suffit pas pour faire tourner la Baguette; & ces mêmes personnes tenant une piéce d'argent en présence d'un ayman, cette piéce demeure immobile. D'où veint ce changement bizare? C'est que la disposition du corps n'est pas propre à faire pancher la piéce d'argent. Les corpuscules qui en émanent, dérangent toute la matiere subtile. Tout ce qu'on peut répondre de raisonnable à ce que je dis, c'est que l'expérience nous fait voir le mouvement de la Baguette entre les mains d'Aymar, & que la même expérience ne démontre pas que le fer soit immobile en présence d'un ayman, qui que ce soit qui le tienne. Je répons à cela

qu'avant qu'Aymar fut au monde, on ne sçavoit point que la Baguette tournât sur les corps morts, sur la piste des meurtriers, sur les bornes des champs, & sur les chemins perdus ; qu'on découvrira peut-être un jour quelque personne d'une disposition si particuliere entre les mains de laquelle le fer sera immobile à la présence de l'ayman le plus vigoureux, & que l'or & l'argent se pancheront vers cette force métallique avec une force incroïable. Vous voyés donc, Monsieur, que s'il n'y a qu'à parler en l'air, & qu'à débiter tout ce qui vous vient dans l'esprit, entasser faits sur faits, expériences sur expériences, par rapport à des choses dont il ne s'agit pas, on obscurcira bien-tôt ce qu'il y a de plus clair dans la Physique, & les régles invariables de la communication des mouvemens varieront selon le temperament qu'il plaira aux nouveaux Physiciens de donner à un particulier.

Avant que de finir cette lettre, permettés-moi de vous dire, ce qu'un de mes Amis m'a assuré avoir vû & entendu ; c'est qu'Aymar dédaigne les sources & les meurtriers, il assure que sa Baguette tourne sur les

corps des Bienheureux. Je suis sûr, qu'il trouvera des Physiciens qui expliqueront ce mécanisme sacré, les principes qui sont répandus dans les lettres qui sont imprimées à Lyon, sont fort féconds pour cela. Si quelque habile homme ne nous donne un systéme raisonnable sur cette matiere, je mettrai par écrit celui que je vous ai communiqué il y a quelque tems. Je suis, &c.

A Grenoble, le 10 May 1693.

*Lettre écrite par Monsieur *** au R. P. le Brun Prêtre de l'Oratoire sur son Traité des superstitions.*

NE pourroit-on point mon Reverend Pere expliquer certains faits, qui ne paroissent gueres moins surprenans que ceux que vous rapportés de la Baguette, par ce qu'on appelle la poudre ou les effets de la sympathie. J'ai oüi raconter à des personnes d'honneur & de bon sens dont ils avoient été témoins, qui ont été pris par de bons Curés pour des sortileges; quoique cependant, il n'y eut rien que le Chevalier Dighbi Anglois n'aye po-

sé pour principe dans le Livret qu'il a composé sur cette matiere, & qui ne soit assès conformé aux découvertes de la Philosophie de Descartes. Qui empêcheroit qu'on ne pût expliquer par la sympathie ces charges ou sortileges, où les bergers mêlent tantôt du sang de leurs moutons avec certaines simples, ou en nourrissant un crapaut, ou un autre insecte dans un pot de terre, de ce même sang tiré au mois de Mars, ou à l'équinoxe, ou bien mêlant des excremens de leurs moutons avec du lait de brebis, du vin, ou même de leurs laine, & mettant cela en quelque coin de leur bergerie. Il nous en mourut un ici il y a trois ans qui déclara qu'il avoit une messe dans la manche de son justaucorps. C'étoit l'Evangile de saint Jean, *In principio*, écrite avec du sang de mouton, & cela afin que ses bêtes le suivissent. Ces malheureux croiroient fort bien être sorciers, & en effet coupables devant Dieu, lorsque ce qu'ils faisoient, seroit aussi naturel que les effets de l'aiman. Et par une grande corruption de leur cœur ensorcellé, ils y ont employé les choses les plus sacrées. Il y en a en ce païs, qui ont

trouvé le moyen, d'avoir des fausses clefs de plusieurs Eglises, où ils vont de tems en tems pour chercher de l'eau qui aye servi à baptiser un enfant, ou derober du cierge beni, ou quelques filets des ornemens sacerdotaux. Je suis persuadé du sacrilege, mais nullement que cela contribuë à faire réussir leurs charmes. Les vieux Magiciens avant l'institution de ces choses saintes, ne laissoient pas de faire leurs charmes ou leurs charlataneries. Il me semble que vous auriés pû vous étendre un peu plus là-dessus dans vôtre sçavant & judicieux ouvrage.

Quant à l'histoire du nommé Hocque, il me reste quelque scrupule fondé sur deux faits qui ne peuvent pas vous avoir été connus, pour n'être pas rapportés dans les actes du procès de ce miserable. Pourquoi Brasdefer ayant levé cette charge sacrilege, & cause prétenduë de la mortalité des bestiaux de Monsieur de Pacy, le mal néanmoins n'a-t-il point cessé, comme je le sçais pour m'en être informé dans le païs?

Il est vrai que vous avés semblé aller au devant de cette objection, quand

vous dites que depuis la mort de Hocque, Monsieur de Pacy avoit encore fait condamner à la potence deux autres sorciers ou empoisonneurs. Mais la maladie n'a point encore cessé après l'exécution de ces malheureux ; & ce qui me parut remarquable c'est qu'un de nos confreres, homme sage & éclairé ayant été appellé pour assister à la mort d'un des deux, il vous dira lui-même quand il vous plaira, que ce sorcier convaincu & bien atteint, protesta toûjours qu'il mouroit innocent de tout commerce avec le démon, & de tous les sortileges & malefices dont on le chargeoit, il ajoûtoit qu'il les avoit confessés sur la parole que M. de Pacy lui avoit donnée de le délivrer de la longueur & de la dureté de sa prison & de ses fers sain & sauve, le menaçant au contraire de l'y laisser pourrir, s'il persistoit à nier le fait. Il fit tout ce qu'un Confesseur peut attendre d'un bon Chrêtien, & un saint usage de sa mort. Voilà qui est de fait.

Pour l'affaire de Marie Bucaille, je vous dirai, mon Reverend Pere, que j'ai curieusement & à loisir examiné celui à qui elle a dû apparoître

dans l'hermitage de Cherbourg, lorsque constamment elle étoit détenuë dans les prisons de Valiogne, c'est-à-dire à quatre bonnes lieuës de-là. Il se nomme d'Arras. C'est un jeune homme âgé presentement de quinze à seize ans, & il ne pouvoit pas en avoir plus de dix alors. Il est fort ingenu, & des mœurs innocentes, il est pensionnaire dans l'Abbaye de Cherbourg. Mais remarqués, s'il vous plaît, que l'ayant mis sur d'autres historietes de son enfance, je reconnus, & il me raconta positivement qu'il avoit eû d'autres apparitions de morts qui sentoient bien fort les contes de vieille, dont on ne remplit que trop l'imagination des enfans de la campagne, & sur-tout en ce païs-là.

A cela vous me répondrés que le cas est different, & que la Bucaille l'a elle-même reconnu & soûtenu étant confrontée à d'Arras devant Monsieur de sainte Marie. Mais permettés-moi de vous répondre que cela ne satisfera gueres, ceux qui sçavent par expérience, jusques où peut aller l'artifice & la vanité d'une fausse dévote qui a entrepris de passer pour sainte, à quelque prix que ce soit. J'ose vous as-

ſurer que j'en ai connu une qui dans une maladie dangereuſe où elle tomba, s'étant avancée fortement ſur la foi d'une viſion qu'elle crût avoir eûë & l'explication que lui en donna certain R*** viſionnaire ſon Confeſſeur de prédire qu'elle mourroit à tel jour, & ce même jour au lieu de mourir, une bonne cryſe lui étant ſurvenuë, elle fit tout ce qui dépendit d'elle, pour en empêcher l'effet; mais ſa garde y ayant mis bon ordre, elle ſe retrancha à ne vouloir plus prendre aucuns alimens, & on n'en penſa jamais venir à bout.

Je confirmerai ceci par l'exemple de la nommée Avenel, qui fut brûlée vive à Rouen, il y a dix ou douze ans. Si on en croit ſes dépoſitions propres & les Monitoires publiés contre elle dans douze ou quinze Parroiſſes des environs d'Orbec ſon pays, c'étoit la plus fameuſe magicienne de ce ſiécle. Ces Monitoires étoient ſi amples, qu'il falloit deux heures à les lire & peut-être quatre. Ils contenoient des diableries & des infamies à faire rougir & trembler tous les aſſiſtans. Cependant qu'eſt-ce que c'étoit que tout cela? Une mauvaiſe folle,

qui voyant beaucoup de dévotes fort considérées de son Curé , fut prise de la vanité d'avoir aussi ses audiances & ses longs entretiens. C'étoit un bon homme de mes amis , mais qui avoit l'esprit gâté à outrance de toutes les plus fades histoires de sorcellerie , & qui cherchoit par-tout des sorciers pour les convertir. C'étoit une créature dont la vie, n'avoit pas été fort réguliere&de basse naissance. Il ne fut pas bien extraordinaire de trouver du désordre dans ses mœurs. Il l'interrogea sur la sorcellerie , & je vous puis assûrer qu'il lui en apprit tout ce qu'elle en sçavoit. Quand elle sentit que cela touchoit son Curé, & que sous couleur de lui venir avoüer des faits, elle étoit écoutée, elle en fit tout l'usage que sa passion lui put inspirer. Il l'interroge si elle n'avoit point d'hosties consacrées. C'en fut assès pour lui en faire chercher , & à cette fin, elle fut se presenter à la sainte Table chès les Peres Capucins d'Orbec , où elle fut trouvée retirant l'hostie de sa bouche, & ensuite arrêtée. Je ne crois pas m'avancer quand je vous dirai que je crois que personne n'a mieux sçu le dénoüement de cette affaire que moi,

Voilà toute la magie : aussi le Parlement assit son jugement principalement sur le sacrilege par elle commis.

Je pourrois vous rapporter plusieurs histoires semblables dont j'ai été témoin. La nommée Campion native du Bourg de Vimontier, a couru une partie des Diocéses de cette Province pour tromper tout ce qu'il y avoit de Confesseurs en réputation, se déclarant avec beaucoup de grimaces, sorciere. Elle eut l'effronterie d'aller trouver de bons Missionnaires dans une célébre Mission, & après ses accusations, elle leur remit des philtres, des charmes, des caracteres, & enfin des hosties. Un liard lui en fit sa provision. Plus habile que l'Avenel, qui ne sçachant où cela se vendoit, crut n'en pouvoir avoir qu'en les dérobant chès les Capucins. Elle devint pourtant plus sçavante dans sa prison d'Orbec avec le tems, & elle en fit aussi sa provision pour deux liards, chès un Mercier du lieu nommé la Faveur, qu'elle rendit à un Ecclesiastique de distinction à qui elle se voulut confesser. Il les reçut, mais on découvrit la fourberie deux jours après. Quelle pitié ?

Si une autre histoire arrivée à un Gentilhomme que je dois bien connoître, étoit un peu plus sérieuse, je ne pourrois m'empêcher de vous la raconter. Je me contenterai de vous dire que tout autre moins résolu & un peu plus crédule, auroit juré qu'il avoit vû le diable, ou du moins quelqu'un de ses plus sçavants écoliers.

Vous comprenés bien, Mon Reverend Pere, que tous ces faits arrivés autour de moi, sans les avoir récherchés, & que j'ai vû naturellement par des endroits qui auront échapé à de plus habiles gens que je ne suis, parce qu'ils ne se sont pas rencontrés dans la même conjoncture, diminuent bien la créance que je pourrois prendre à toutes celles que je n'ai point examinées, & que sans être esprit fort, je puis être bien défiant & sur mes gardes quand on m'en raconte. J'ai vû par exemple tant de foiblesses dans les visions, révélations, apparitions, extases & choses qui sont les plus saintes en elles-mêmes, que cela passe l'imagination, & des effets de l'imagination qui sont surprenants, & incroyables. Le croirés vous? le foüet & la flétrissure de Marie Bucaille ne lui

ont fait rien rabbatre de l'entêtement de se donner pour une sainte à miracles elle continuë sa manœuvre ; elle a des disciples, elle trouve un azile, & lui en dût-il encore autant coûter, elle soûtiendra la gageure.

Il y a encore un reste de paganisme, pratiqué en beaucoup de lieux qui auroit bien mérité d'être décrié. Les peuples sçavent-ils une fontaine aux environs d'une Eglise dediée à quelqu'un de ces Saints qu'ils disent guérir de certaines maladies, il y courent en boire, & souvent s'y laver publiquement & tous nuds. Je sçais un lieu où il ne peut y avoir de fontaines, le peuple a adopté une vieille mare d'eau puante & bourbeuse. C'est peu les Curés voisins y menent leurs Paroissiens en procession, & après avoir fait leurs prieres à l'Eglise, ils les menent faire station au bord de la fontaine ou pour obtenir la pluye en tems de sécheresse, ils plongent le bâton de la Croix.

En quelle cathegorie faut-il mettre la pâte que distribuent certains R. mendians contre les sortileges. Il la faut porter sur soi, & la faire tremper dans l'eau, pour la donner à boire

à des animaux ensorcelés. Ils m'ont dit qu'elle est benite par certains Evêques de Flandres, ayant pouvoir du Pape. Qu'est-ce que cela veut dire? Vous avés recherché avec beaucoup de travail & d'érudition l'antiquité des superstitions & sortileges. Il me semble que vous auriés pû toucher quelque chose des erreurs des peuples Americains que l'on a trouvé en beaucoup de lieux & peut-être par-tout avoir leurs sorciers. Ceux du Canada les appellent Jongleurs. Quoique communément parlant, ils soient de vrais charlatans, néanmoins un Canadien qui sçait par son expérience m'a assûré leurs avoir vû faire des choses qui sont fort extraordinaires & peut-être surnaturelles : tout cela me fait croire que la magie & l'idolâtrie viennent d'un même Autheur, & se sont toûjours tenu compagnie. J'estime beaucoup vôtre ouvrage parce qu'il peut contribuer à désabuser les peuples, & à rendre les superstitions ridicules. Tout en est gâté, de tous côtés parmi le petit peuple, & quelquefois, ceux qui les en devroient désabuser, les y entretiennent.

Je ne sçais ce qu'on doit penser des

histoires qui se débitent de démons familiers! Un Gentilhomme de distinction avec sa Dame m'ont assûré avoir acheté un cheval que le Vendeur les avertit avoir un démon pour palefrenier ; & qu'il ne le falloit point toucher c'est-à-dire pour l'étriller, pour lui peigner & ployer la queuë & les crins. Ils en firent toutes les épreuves, en défaisant les traces au crin que le palefrenier y avoit faites, & aussitôt elles étoient racommodées.

En relisant ce petit mémoire, je me suis encore souvenu de quelque chose qui m'avoit échapé, que je crois devoir ajoûter 1°. c'est au regard des malefices qu'on dit se faire sur ceux qui se marient, je n'en ai vû aucun, qui ne fût une pauvreté. Il y avoit ici deux jeunes gens qui se croyoient maleficiés. Ils s'en plaignoient à qui les vouloit entendre. La femme en tomba malade, & le mal dura bien six mois: c'étoit une langueur qui la tenoit grabataire continuelle, & pour laquelle elle quitta son mari, & s'en retourna chès ses parens. Elle ne vouloit ni voir ni entendre son mari ; disant qu'elle sentoit des picqueures en tout son corps au seul son de sa voix. Il y a plus:

on prétendoit qu'elle sentoit par ces mêmes picqueures quand il approchoit de la maison, quoiqu'elle ne le vît, ni entendît. Ces malheureux appellerent des bergers pour lever le charme, & firent assés d'autres mauvaises choses, j'y fus enfin appellé. Je les repris de leurs impiété. Je persuadai à la jeune femme de souffrir que je fisse venir son mari. Je leurs inspirai des sentimens plus Chrêtiens, & plus raisonnables, les fit prier Dieu ensemble, & me joignis à eux, & leur ordonnai de ne se plus fuir, mais de réïterer ensemble leurs prieres, & dès le même jour, ils se sentirent délivrés. Est-ce un miracle que j'ai fait? Je ne le crois pas, ni ne l'ai jamais prétendu : mais je crois avoir mieux arrangé leur imagination, car la femme sur-tout l'avoit des plus vives.

Il m'en est encore tombé aux mains plusieurs autres de cette espece, que j'ai renvoyé à des Medecins qui les ont parfaitement guéris.

2°. Il sembleroit par ce que vous dites dans vôtre * second tome chapitre 4. que vous ne voudriés pas trop qu'on se servît des exorcismes contre certaines calamités publiques, com-

* *Au Tome I. p. 420 de cette Edition,*

me des insectes, ou maladies contagieuses des animaux, ou pour la conservation des fruits de la terre. Vous sçavés que plusieurs Rituels Diocésains en contiennent les formulaires, & en prescrivent l'usage. Il s'y en trouve même contre les orages & les tempêtes, & il me semble qu'il les faut substituer tant qu'on peut pour mieux abolir les superstitions ; car le peuple n'a recours à ces impertinences, que parce qu'il ne sçait rien de merveilleux, & qu'il veut des choses sensibles. L'eau benite est faite en partie: *Ad effugandos dæmones, morbosque pellendos .. ut quidquid in domibus hæc unda resperserit, careat omni immunditia, liberetur à noxa, non illic resideat spiritus pestilens, non aura corrumpens &c.* Je ne regarde pas comme une chose de petite conséquence dans le Christianisme de le purger de toutes ces niaiseries populaires, comme de toutes les superstitions qui le déshonnorent.

3°. Ne pourriés-vous pas dire un mot qui avertît les Magistrats, quand ils examinent un malheureux, de ne lui point faire entendre que s'il avoüe, ils le délivreront. Rien n'est plus dangereux, & plus séduisant. Le caractere

tere saint dont ils se trouvent alors revêtus leur permet encore moins de mentir qu'en aucun autre tems. D'un autre côté ces pauvres gens grossiers, ennuyés de la dureté d'une longue prison, n'aiment pas assés la vérité pour la défendre généreusement, & il y en aura peu, qui ne se laissent éblouïr par ces promesses. Enfin il vaudroit mieux qu'un criminel demeura impuni que de se hazarder de faire malheureusement périr un innocent. Je suis avec beacoup d'estime en nôtre Seigneur JESUS-CHRIST,

Mon Reverend Pere,

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur.

***

A Boscochar ce 15. Juin 1702.

Fin du troisiéme Volume.

TABLE

Du Tome troiſiéme.

Fin de la Table du Tome troisiéme.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, SALUT. Notre bien amée la Veuve DELAULNE Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'elle ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public *un Diſcours ſur la Comedie*, *Hiſtoire Critique des Pratiques ſuperſtitieuſes, qui ont ſéduit les peuples & embarraſſé les Sçavans, par le P. le Brun de l'Oratoire. Petavii Rationarium Temporum cum Tabulis Chonologicis*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires, offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée ſous le contreſcel des Préſentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ladite Expoſante, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparement, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée ſous notre Contreſcel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume pendant le tems de huit années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité &

condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance; comme auſſi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus expoſez, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit d'elle: A peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers á l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à ladite Expoſante, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Roiaume, & non ailleurs; & que l'Impetrante ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725; & qu'avant que de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſd. Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-

cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposante ou ses aïans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le treiziéme jour du mois de May, l'an de grace mil sept cens vingt-neuf, & de notre Regne le quatorziéme. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Roiale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 357. fol. 301. conformement aux anciens Reglemens, confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris, le dix-sept May 1729.

COIGNARD, *Syndic*

De l'Imprimerie de la Veuve DELAUNE.

ERRATA DU TOME III.

PAg. 22. *l.* 2. emprevue, *lisez*, imprevue.
p. 26. *l.* 20. ſont, *effacez ce mot.*
p. 86. *l.* 3. maniere, *lisez*, matiere.
p. 110. *l.* 20. des, *lisez* de.
p. 129. *l.* 28. Phioſophes, *lisez*, Philoſophes.
pi 230. *l.* 7. repouſſé, *lisez*, repouſſez.
p. 291. *l.* 1. ttente. *lisez*, trente.
p. 312. *l.* 29. des, *lisez*, de.
p. 364. *l.* 27. découvette, *lisez*, découverte.
p. 493. *l.* 1. des, *lisez*, de.

